TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 417 24 PAGES — VENDREDI 28 JUILLET 1978

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 60 rls.; Italie, 400 l.; Liban, 290 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 24 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 8

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS — CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

La plupart des membres du Conseil de la révolution préconisent des élections anticipées au Portugal

LIRE PAGE 24

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

« Solution militaire » en Érythrée ?

Annoncée depuis des mois par Addis-Abeba — et avec une emphase si insistante qu'elle avait conduit certains observateurs à douter de sa réalité, — l'offensive éthiopienne contre les « zones libérées » d'Erythrée vient de se concrétiser par plusieurs victoires militaires. La reprise des villes de Tessenei et Mendefera, qui étaient tenues par l'un des deux fronts érythréens, n'annonce certes pas un effondrement des forces « séparatistes » analogue à celui des Somaliens dans l'Ogaden en mars dernier. L'armée éthiopienne a concentré jusqu'à présent ses attaques sur le plus faible et le moins bien organisé des maquis — le F.L.E. — dans un secteur géographique qui se prête mieux aux grandes manœuvres conventionnelles que les hauts plateaux, où s'est retranché le front rival, de loin le plus « coriace ».

Il n'empêche que ces succès marquent déjà un tournant historique dans une guerre qui dure depuis dix-sept années. C'est la première fois que l'Ethiopie reprend clairement l'initiative dans cette région après une interminable période de déroutes militaires. Le lieutenant-colonel Mengistu Hallé Mariam dispose enfin des atouts militaires dont il avait besoin pour résister — à Addis-Abeba — aux pressions des factions rivales qu'inquiétait l'intransigeance du chef de l'État éthiopien dans l'affaire érythréenne.

La mise en œuvre effective de cette « solution finale », qui, dans l'indifférence du reste du monde, vise à « écraser les séparatistes » au prix de milliers de morts parmi les civils, illustre surtout l'incroyable « poker menteur » auquel donne lieu, depuis plusieurs mois, le drame de l'Erythrée. Les Soviétiques, et surtout les Cubains, protecteurs de la « révolution éthiopienne » mais peu soucieux de liquider ouvertement une lutte de libération nationale se réclamant du marxisme-léninisme, plaidaient officiellement pour une « solution politique ». La Havane avait même affirmé à plusieurs reprises que ses forces ne participeraient pas aux combats en Erythrée. Or, si rien ne permet d'affirmer que les soldats cubains et les conseillers soviétiques sont aujourd'hui physiquement engagés sur le champ de bataille, il est clair que seul leur appui actif a rendu possible cette offensive.

Les Erythréens, aujourd'hui trahis et isolés, ne dissimulent plus leur amertume.

La préférence affichée par l'U.R.S.S. et Cuba pour une « solution négociée » leur paraît donc relever de la simple tactique diplomatique et s'accommoder sur le terrain d'un machiavélisme peu conforme à la « solidarité prolétarienne ». Les silences embarrassés de l'Afrique — spectaculaires lors du dernier sommet de l'O.U.A. à Khartoum, — le mutisme de l'opinion « progressiste » en Occident et les pudeurs calculées du camp arabe : tout cela contribue à ce sentiment de solitude absolue que l'on perçoit aujourd'hui chez les maquisards.

Ragaillardie par ces dernières victoires, l'Ethiopie n'en oublie pas moins qu'aucune solution militaire durable n'est possible en Erythrée. Au mieux, Addis-Abeba peut espérer reconquérir les principales villes de la province, laissant les campagnes aux guérilleros. On en reviendrait ainsi à la situation qui prévalait en 1976. Le but de l'offensive actuelle est surtout d'amener l'adversaire à la table des négociations en bénéficiant d'une position de force. Cette négociation, déjà amorcée par personne interposée, permettrait à l'U.R.S.S. d'imposer — à son profit — une « pax sovietica » qui avait échoué en Ogaden devant l'irrédentisme somali. Les Erythréens ont refusé jusqu'à présent les deux sortes de compromis proposés : une confédération avec l'Ethiopie ou un abandon du port d'Assab à Addis-Abeba. L'Ethiopie de son côté a toujours refusé de « lâcher » l'Erythrée en perdant ses accès à la mer. Avec, au minimum, la bénédiction des Soviétiques, l'offensive actuelle permettra de redistribuer les cartes. On voit déjà au profit de qui.

(Lire nos informations page 5.)

L'ÉCHEC DES EFFORTS DE PAIX AU PROCHE-ORIENT

M. Begin lance un appel solennel en faveur des chrétiens libanais

Le premier ministre israélien, M. Begin, a lancé mercredi 26 juillet un appel à tous les pays libres pour qu'ils viennent en aide aux chrétiens libanais qui, a-t-il dit, « risquent d'être massacrés ». M. Begin a également déclaré que l'armée syrienne devait évacuer le Liban et laisser ses habitants régler leurs problèmes. A Beyrouth, un répit relatif est intervenu durant les dernières vingt-quatre heures dans les combats et bombardements du quartier chrétien de Hadeth, sans qu'apparaissent pour autant les signes tangibles d'un déblocage de la situation.

Le patriarche maronite, qui s'apprête à effectuer un voyage en Europe, notamment au Vatican et en France, a lancé, lui aussi, un appel « à la conscience du monde » *pour obtenir l'arrêt des* « bombardements de paisibles quartiers que rien ne justifie, aucune force — légitime ou non — n'ayant le droit de se livrer à ce genre de répression ».

Parallèlement, le projet d'envoi d'un détachement symbolique de l'armée libanaise dans la zone frontalière du Sud a été entériné le 26 juillet par le conseil des ministres. On précisait toutefois, de source palestinienne que l'O.L.P. n'avait pas encore été informée du passage de ces troupes libanaises dans les zones qu'elle contrôle.

Dans le reportage que nous publions ci-dessous, notre envoyé spécial à Beyrouth, Dominique Pouchin, décrit le désarroi qui s'est emparé de la communauté chrétienne et analyse la tactique des Syriens visant à isoler politiquement et militairement le parti phalangiste.

Une communauté désemparée

De notre envoyé spécial

Beyrouth. — « *Comment en sommes-nous arrivés là ?* » Simple question, lourde de crainte et de dépit mêlés. La crainte du lendemain et le dépit d'un *pari perdu. L'heure est sombre*, à Beyrouth, pour celui qui se fit un jour, de l'intérieur du camp chrétien, le chantre et l'artisan de l'alliance avec le « *frère syrien* ». M. Karim Pakradouni, membre du bureau politique du parti phalangiste, avait scellé le mariage de raison. Hier, il triomphait. Aujourd'hui, il attend, amer et impuissant, l'épilogue d'un divorce sur fond de drame.

« *Incroyable*, s'étonne-t-il encore. *L'alliance était si forte : nous d'un côté, les Syriens de l'autre, et Sarkis en trait d'union. Il y a seulement un an et demi...* » Oui, le pari est perdu, l'atout brûlé. *Deux ans de guerre* n'ont rien appris : la paix, dès lors, n'est plus qu'un long entracte. Le temps de changer de décor et de redistribuer les rôles... jusqu'à troubler le jeu. A première vue, c'est vrai, tout est chamboulé.

Qu'on en juge. Novembre 1976 : les chars syriens entrent dans Beyrouth. *L'ennemi d'alors est à l'ouest.* Déjà matée, la résistance palestinienne est passée sous tutelle, la gauche *libanaise* est muselée. Le monde arabe a donné sa caution : voilà l'armée de Damas, à peine renforcée d'unités squelettiques venues des « pays frères », légalement rebaptisée Force arabe de dissuasion (FAD). Tout est en ordre. La droite chrétienne, « victorieuse » par procu*ration, parle, écrit, se réunit à sa guise*. En face, c'est la loi du bâillon. MM. Chamoun et Gemayel sont reçus à *Damas*. M. *Kamal* Joumblatt est ignoré, bientôt assassiné... Dissuader veut alors dire quadriller à l'ouest et jeter un œil à l'est.

DOMINIQUE POUCHIN.

(Lire la suite page 3.)

M. Sadate a obtenu le départ d'Égypte de la délégation israélienne

Le Conseil national de sécurité égyptien réuni, mercredi 26 juillet, à Alexandrie, a décidé de mettre fin à la présence de la délégation militaire israélienne composée de techniciens et de spécialistes qui constituait le seul lien officiel subsistant entre Egyptiens et Israéliens après la rupture des conversations des deux commissions politique et militaire israélo-égyptiennes créées lors du sommet d'Ismaïlia. La délégation israélienne a regagné son pays jeudi.

L'agence officieuse égyptienne Mena a indiqué mercredi que cette décision avait été prise « *en raison de la politique du premier ministre israélien Begin* ». De son côté, M. Mohamed Ibrahim Kamel, ministre égyptien des affaires étrangères, a estimé mercredi que « les récentes déclarations du premier ministre israélien rendent tout contact inutile ».

A Jérusalem, indique notre correspondant, la décision du président Sadate *a été accueillie avec calme* par M. Begin, renforcé dans sa position par le rejet d'une motion de censure travailliste.

A Washington, où la décision égyptienne a surpris, l'on se refuse pour le moment à tout commentaire officiel.

Réactions modérées de Jérusalem

De notre correspondant

Jérusalem. — La décision égyptienne de renvoyer la délégation militaire israélienne qui séjourne depuis plus de six mois à Alexandrie, si elle a fait sensation mercredi soir à Jérusalem, ne semble pas inquiéter outre mesure les dirigeants israéliens. Bien qu'aucune explication officielle ne soit parvenue dans la capitale israélienne, on considère qu'il s'agit là de la « *réponse* » égyptienne au refus de M. Begin de restituer El-Arich à l'Egypte sans contrepartie.

La délégation qui comptait neuf membres dirigés par des colonels, devait rentrer ce jeudi par avion spécial égyptien, en Israël. Au Caire, on laissait entendre depuis plusieurs semaines que la pré*sence en Egypte* de ces *Israéliens* dont le rôle se limitait pratiquement à transmettre des messages au Caire et à Jérusalem, ne se justifiait plus. Pourtant, les gros titres de la presse de ce jeudi soulignent la gravité de ce développement qui met un terme au seul contact direct permanent qu'Israël entretenait avec l'Egypte et risque d'entraîner, selon *Al Hamishar* (Mapam) et *Tavar* (Histabrout), une tension militaire de le Sinaï et une remise en question des accords intermédiaires renouvelables au mois d'octobre.

La pointe d'inquiétude perceptible dans l'opinion publique israélienne contraste avec la *sérénité imperturbable du* premier ministre Begin, qui s'est déclaré nullement impressionné par la nouvelle attitude des dirigeants égyptiens.

Au cours d'une interview à la télévision israélienne, M. Begin a affirmé que le renvoi de la délégation israélienne ne constitue un événement important ni du point de vue politique ni du point de vue militaire. Sans minimiser *l'intérêt d'une « présence israélienne »*, en Egypte, le chef du gouvernement israélien s'est *déclaré convaincu que le proces*sus de paix ne souffrirait pas de cette décision spectaculaire de l'Egypte, qui correspond, selon lui, à des impératifs internes.

(Intérim.)

(Lire la suite page 4.)

La hausse des prix de détail a été en juin de 0,8 %

Les prix de détail ont augmenté de 0,8 % en juin. Cette hausse — plus faible que celle qui était attendue — est plutôt une bonne surprise pour le gouvernement. Elle s'explique beaucoup par l'évolution modérée des prix des produits alimentaires et surtout des légumes frais. En un an (juin 1978 comparé à juin 1977) la hausse du coût de la vie est de 9 %. Mais elle atteint 11,7 % en rythme annuel calculé sur les trois derniers mois connus.

La hausse, relativement faible, constatée en juin devrait conforter dans les jours à venir le franc, qui s'était déjà nettement apprécié ces dernières semaines.

Bonne surprise donc pour M. Barre : l'indice des prix de détail a progressé de 0,8 % en juin, s'inscrivant à 198,9 contre 197,4 en mai sur la base 100 de 1970. Ce résultat inattendu s'explique surtout par l'évolution des prix des produits alimentaires qui n'ont augmenté que de 0,3 %, confirmant l'évolution favorable déjà enregistrée en mai (+ 0,4 %).

En fait, ce sont les légumes frais dont les prix baissent. L'ensemble du poste « fruits et légumes » est en diminution de 0,1 % en juin par rapport à mai et n'augmente que de 3,4 % par rapport à juin 1977. Les conditions climatiques semblent donc favorables aux pouvoirs publics. Mais il faut se rappeler que la situation était exactement inverse il y a un an, époque à laquelle les fruits et légumes avaient augmenté de 2,3 % en un seul mois.

D'autres dépenses alimentaires ont également baissé : les œufs (— 2,9 % en un mois), les boissons non alcoolisées (— 0,1 %) à cause notamment du café, les volailles (— 1,8 %). La viande de boucherie dont l'offre satisfait difficilement la demande actuellement augmente fortement : + 1,1 % en un mois et + 12,2 % en un an.

(Lire la suite page 22.)

AU JOUR LE JOUR

Un cœur d'or

On dit qu'une chaumière et un cœur suffisent amplement à l'édification d'un bonheur à deux : mais cette gentille formule n'est pas exclusive de toute autre : c'est *ainsi que deux manches de lustrine et quelques diams suffiront à jeter le bon augure sur l'hyménée prochain de Mlle Christina Onassis et de M. Serguei Kaousov, fonctionnaire soviétique.*

La fille du richissime armateur grec, qui a un cœur d'or, aurait déclaré qu'elle désirait être aimée pour elle-même et non pour son argent ; on peut donc en conclure que ce n'est pas en fonction des principes du réalisme socialiste que M. Kaousov s'est déterminé dans des sentiments qui devraient lui permettre de passer de l'état de fonctionnaire professionnel à celui de fonctionnaire armateur.

Voilà qui fera taire toutes les mauvaises langues tentées de dire qu'il s'agit là de la naissance d'un compte de fées.

BERNARD CHAPUIS.

Le langage du socialisme

par MAURICE DUVERGER

Quatre mois après sa défaite électorale, la gauche est plus désemparée que jamais. Le parti communiste digère lentement ses contestataires. Le parti socialiste met en veilleuse ses querelles internes. Chacun conti*nue à se méfier de l'autre, tout en* rêvant de renouer l'union, dont les deux savent *bien* qu'elle devra pren*dre une forme différente*, que nul ne parvient à imaginer. L'énigme du Sphinx était enfantine à côté de celle qu'affronte aujourd'hui l'opposition en France. Comment conclure une nouvelle alliance, indispensable pour accéder au pouvoir, étant donné : 1) que le P.C.F. recommencerait à la torpiller si les prévisions électorales faisaient entrevoir une victoire où il serait notamment placé en seconde position ; 2) qu'une telle victoire deviendrait impossible s'il apparaissait en première position ?

On ne sortira pas de cette impasse tant qu'on ne connaîtra pas ouvertement qu'elle reflète une contradiction radicale entre deux conceptions du socialisme. De 1972 à 1977, on a pensé que cette contradiction se résoudrait d'elle-même, peu à peu, par une évolution progressive du P.C.F. vers la démocratie pluraliste. Cet espoir n'était pas absurde en soi. La pratique de l'union a montré que beaucoup de militants communistes souhaitent une telle transfor*mation. Mais l'appareil dirigeant* a jugé finalement que le risque était trop grand de perdre l'originalité du parti, et son identité même. Il a réagi comme l'appareil soviétique à la fin de l'ère *khrouchtchevienne*. Cela ne signifie pas que toute libéralisation future soit impossible désormais. Mais *simplement* qu'elle n'atteindra pas des résultats significatifs avant très longtemps, et qu'on ne doit pas la faire entrer en ligne de compte, au moins pour la décennie prochaine.

L'idéologie et la structure du P.C.F. l'empêchent de concevoir le socialisme autrement que sous une variante de la forme autoritaire et centralisée qu'il revêt dans les pays communistes. Son partenaire dans l'union de la gauche ne doit pas masquer ce fait, dont la plupart des électeurs sont d'ailleurs tout à fait conscients. Les discussions sur le chiffrage du programme commun ont mis en lumière quelques phénomènes essentiels à cet égard, qui ne devront pas être oubliés. Un gouvernement de gauche à Paris ne risquerait pas le coup de Prague. Mais *une* autre stratégie de débordement, quasi invisible, devient possible dans une nation très industrialisée et très dépendante de l'extérieur pour son *énergie. Si la montée des coûts de* production l'exclut du marché mondial, elle serait condamnée à une *économie de pénurie nécessairement* autoritaire. Une fois engagé dans cette voie, il serait difficile de revenir en arrière.

Cela *reste* secondaire par rapport à l'infériorité essentielle du P.S. dans l'alliance de gauche, qui est d'ordre théorique. On sait bien qu'il veut établir un socialisme démocratique, absolument différent du communisme autoritaire. Mais on ne *sait pas exactement ce qu'il entend* par là.

(Lire la suite page 8.)

LA NAISSANCE DE LOUISE BROWN

L'art de l'homme a triomphé des aléas de la nature

Lire page 9 l'article de BRUNO RIBES

DU COTÉ DU FEUILLETON

L'histoire comme roman

Tandis qu'on réédite abondamment les feuilletons de jadis, les écrivains d'aujourd'hui se cherchent, eux aussi, du côté du feuilleton. C'est l'ambition avouée de Pierre-Jean Remy dans l : « Nouvelles aventures du chevalier de La Barre » et, plus affirmée encore parce que plus pure, celle d'un certain Adrien Barraud, pseudonyme qui cache un autre forcené de l'écriture. Celui-ci nous promet, en quarante-deux volumes, une fresque historique où, s'inspirant de l'histoire de sa famille, il recomposerait « la Mémoire d'un siècle ».

Retour au romanesque, retour aux aventures, retour aux personnages..., dans ce cas la tentation de recourir à l'histoire, pour s'en nourrir l'imagination, ne tarde pas à se faire sentir. Mânes de Dumas, *mânes de Walter Scott ! Mais tous* n'y recourent pas de la même manière. Celle d'Adrien Barraud est la plus classique. C'est l'esprit d'un temps, d'une époque qu'on recrée autour de héros inconnus ou inventés. L'autre façon de procéder, c'est d'investir un personnage réel et de lui prêter de pseudo-mémoires. Tel est le traitement aussi rigoureux que possible que Bernard Simiot a fait subir à « Zénobie, reine de Palmyre », figure à nos yeux beaucoup plus lointaine que celle d'Hadrien ressuscité avec tant d'éclat par Marguerite Yourcenar.

La méthode suivie par Pierre-Jean Remy est de loin la plus originale. *Le chevalier de La Barre* a existé. Il a été décapité. Qu'à cela ne tienne, on va le sauver *pour lui fabriquer en Angleterre* une autre destinée. Il ne s'agirait ici plus du tout d'histoire si Pierre-*Jean Remy ne tirait les nouvelles* aventures de son chevalier, leurs lieux et leurs décors, des livres, *des peintures, des gravures, des* châteaux de l'Angleterre du dix-huitième siècle. Ces créations de *l'art et de l'esprit* ne font-elles pas partie de notre belle histoire, celle de l'imaginaire ?

Lire dans « le Monde des livres », page 11, les articles de Jacqueline Piatier, Jacques Siclier, Ginette Guitard-Auviste).

Le Monde

idées

RELIGION

Tous à la frontière

par Mgr PAUL POUPARD (*)

EN notre monde pluriel, l'Eglise catholique se trouve écartelée. Devant sa façade lézardée, de nombreux groupes discutent avec animation et s'interpellent avec passion. Son porche, rempli d'affiches, déborde de sondages, où l'attitude et l'engagement politique des chrétiens se taillent belle part. Dans sa crypte bruyante, liés par une chaude ambiance de louange et de fraternité, pentecôtistes et charismatiques, heureux d'être ensemble, loin des conflits de la cité, chantent et prient. La nef, offerte au tout-venant, recueille ceux qui répugnent à gagner les chapelles latérales, fort garnies au demeurant et peu communicantes. Au cœur du sanctuaire, les clercs, qu'aucune barrière ne sépare plus du peuple de Dieu, célèbrent les mystères et partagent la parole de Dieu et le pain eucharistique.

Les théologiens, quant à eux, loin d'un consensus évanoui, s'efforcent de répondre, devant l'éclatement des discours et la distance des pratiques, à une triple requête de pertinence, de cohérence et de crédibilité : comment surmonter les ruptures entre religion instituée et communautés spontanées, entre l'institution et la mission, entre le travail théologique et l'engagement socio-politique. A quoi bon une Eglise, si ce n'est pour le monde, mais pourquoi être au monde, sinon pour lui partager le message des béatitudes ?

Longtemps irrigués par les écrits et la réflexion de Madinier, de Mounier et de Mouroux, leur personnalisme mis à l'épreuve des maîtres du soupçon, les théologiens ont perdu la sécurité de leurs références culturelles, constaté l'insuffisance de certaines répétitions, bénéficié aussi des travaux du concile œcuménique.

Résolument voulu comme pastoral — qu'on se rappelle le discours d'ouverture du pape Jean XXIII, — le concile a été vraiment théologique. En redonnant le primat à la vie de l'Eglise et à sa mission, en réactualisant son rapport avec le monde *(Gaudium et Spes)*, comme en redéfinissant son identité *(Lumen gentium)*, les évêques réunis autour du successeur de Pierre ont opéré un déplacement significatif et un véritable recentrement, celui-là même que Paul VI, avec son sens du geste, a souligné en rendant, pour la première fois d'une histoire ecclésiale bimillénaire, le pape pèlerin sur les pas du Christ à Jérusalem. Dès lors, bien des fausses sécurités s'évanouissaient, et nombre de traditions se trouvaient relativisées, cependant que l'intelligence de la foi était appelée à se déployer plus largement dans un va-et-vient incessant, et parfois épuisant, entre le retour aux sources et l'interpellation de la vie.

Ainsi sollicités de produire leurs références, de justifier leurs préalables, de vérifier leurs affirmations, les théologiens se sont comme trouvés contraints de sortir de leur isolement dogmatique. Les disciplines se sont trouvées décloisonnées et les écoles relativisées. On parlait hier de Fourvière et de Louvain, ont célébrait les traditions centenaires des exégètes, des dogmaticiens, des moralistes, des tenants des disciplines positives. On est aujourd'hui beaucoup plus exposé et solitaire, par une sorte d'interdisciplinarité *interne* qui dépossède aussi bien le bibliste que le patrologue. Moins magistral, encyclopédique et érudit, l'enseignement théologique reçoit de plein fouet le questionnement multiforme d'un public aux solidarités comme aux références plurielles.

Aussi, pour être moins éclatante peut-être que d'autres discours théologiques en provenance d'autres univers linguistiques, la production française n'en est pas moins vivante, stimulée qu'elle est par l'interpellation de communautés exigeantes, le savoir qu'elle dispense apparaissant moins comme une finalité que comme une médiation pour l'existence croyante, étonnamment diversifiée entre les sensibilités, les pôles d'intérêt et les requêtes d'hommes et de femmes de plusieurs *générations* emmêlées, de continents *différents* et de pratiques si diverses. Car dix ans après le concile, les laïcs eux aussi ont accédé à la théologie. Peut-être d'abord en quête de savoir et sans doute à la poursuite d'un pouvoir, ils cherchent aujourd'hui un langage pour se dire leur foi au Christ vivant et la partager. A l'épreuve des sciences humaines, ils découvrent que le religieux est, malgré la triple critique, marxiste, structuraliste et freudienne, irréductible à *l'infrastructure socio-économique*, aux conditionnements structurels, aux soubassements psychologiques, qui le conditionnent.

Leur théologie se déploie à trois dimensions : l'histoire, la réflexion, la pratique. La découverte de la Bible, des Pères de l'Eglise, des grands théologiens et des conciles, bref de la tradition, y enracine leur foi. Affrontant les grands courants de la pensée contemporaine, ils découvrent le mystère abyssal de l'homme, prométhéen et lilliputien. Et c'est dans un environnement *culturel imprégné d'athéisme* qu'ils vivent la rencontre avec Dieu, heureux de la partager en communautés chrétiennes. Longtemps, l'attraction de l'efficacité, la séduction de la méthode *critique*, l'utopie d'une société enfin juste, parce qu'égalitaire, la prétention à la rationalité scientifique, s'étaient coagulée en véritable fascination marxiste. Sur tous ces fronts, le désenchantement tend à succéder à l'engagement, cependant que la dimension mystique fait sa réapparition.

Dans ce contexte culturel et ecclésial en voie de profond renouvellement, un nouvel effort de pensée se doit, entre l'émiettement stérilisant et les polarisations abusives, d'assumer le vécu de la foi sans oblitérer son enracinement trinitaire, sa régulation *magistérielle*, sa dimension contemplative, son terme béatifiant. L'urgence de répondre aux requêtes pastorales les plus *pressantes*, en assurant les grands axes de la réflexion théologienne, ne saurait en effet faire oublier pour autant ce qui paraît *moins important, ou moins opératoire*, et qui n'en est pas moins donnée irrécusable et patrimoine inaliénable. Expliciter à la fois Noël et Pâques, la Pentecôte et la Toussaint, ne serait-ce pas, en ce *temps* des orphelins, des magiciens et des manichéens, retrouver la vivante liberté des enfants de Dieu, affrontés à l'épreuve du mal, mais non sans espérance, en l'intelligence de la foi elle-même ? Désenchantement des idéologies, affaiblissement des consensus, opacité des valeurs, ne serions-nous pas tous, comme disait Péguy, *« aujourd'hui, placés à la brèche, tous à la frontière. La frontière est partout »* ?

(*) Recteur de l'Institut catholique.

Existe-t-il une pensée biblique ?

L'UNITÉ de la pensée biblique, paradoxal postulat qui a permis à l'Eglise chrétienne des deuxième et troisième siècles de conserver l'Ancien Testament parmi ses livres saints, pose d'énormes problèmes à l'historien des idées. Comment croire que les livres de l'Ancien Testament, dont la réduction s'étale sur près d'un millénaire pendant lequel Israël a connu les fortunes les plus diverses, énoncent tous la même théologie ? Sur quelle base soutenir que les Evangiles partagent les idées de l'apôtre Paul, ou la lettre de jacques, celles de l'Apocalypse, alors que les contrastes entre eux sautent aux yeux ? Pourquoi affirmer l'identité entre l'univers mental de Moïse ou d'Elie et celui de Jésus ou des apôtres ?

Mais comment ne pas sentir aussi l'étroitesse des liens que la loi mosaïque tisse entre toutes les générations d'Israélites, l'extraordinaire concentration des livres du Nouveau Testament autour de la personne du Christ Jésus, l'insistante présence de l'Ancien Testament dans tous les écrits du Nouveau ? Quelle explication donner à la reconnaissance par les chrétiens de l'autorité de la loi et des prophètes, sinon que ces écrits « leur parlaient », qu'ils énonçaient des idées consonantes aux leurs ?

Trois grands courants

Henri Clavier a eu le courage de prendre à bras-le-corps ce faisceau de problèmes épineux. Historien des religions, historien du christianisme, spécialiste du Nouveau Testament, moraliste, auteur de plusieurs études de psychologie religieuse, il caressait depuis longtemps le projet de cette somme sur la diversité et l'unité de la pensée biblique. Il a su dominer une matière immense et nous offre un monument d'érudition sobre et de piété lucide.

Une ample « introduction générale » expose l'histoire de la *question, énonce les problèmes de* méthode, et rappelle les principales conclusions de la critique appliquée aux écrits bibliques. Puis, une première partie, qui occupe plus de la moitié de l'ouvrage, présente les « courants de la pensée biblique », dont l'extrême diversité est bien mise en valeur. Le grand art d'Henri Clavier consiste à montrer que, par-delà les survivances archaïques encore nombreuses dans l'Ancien Testament, trois grands courants de pensée parcourent l'ensemble si varié des livres de la Bible et y relient entre eux les éléments les plus disparates d'apparence : le courant mystique, le courant prophétique et le courant cultural. Le Nouveau Testament trouve chaque fois sa place dans le prolongement de l'Ancien.

Une réponse d'historien

Beaucoup plus courte, une seconde partie est consacrée au « problème de l'unité biblique », qui est examiné successivement à l'intérieur de chacun des deux Testaments, puis à propos des relations entre eux. Enfin, l'auteur tire de brèves conclusions et affirme que l'unité de la Bible réside « en Jésus, le Christ », et non dans un dogme révélé, une substructure métaphysique implicite, ou une histoire du salut. Cette thèse finale, qui confine à la confession personnelle, soulèvera bien des objections, aussi bien de la part des croyants traditionalistes que non chrétiens. A tort, car la réunion en une seule Bible de l'Ancien et du Nouveau Testament dérive de la conviction que le Messie — en grec : le Christ — annoncé par les prophètes était Jésus.

Le livre d'Henri Clavier aura ses détracteurs, qui s'en prendront au caractère trop exclusivement historique de l'exposé. Il convient, au contraire, de se réjouir qu'un historien ait posé à sa façon, et dans son langage, un des grands problèmes qui se posent depuis des siècles à la pensée chrétienne, et qu'il ait amené ses lecteurs à constater combien sa réponse d'historien se rapproche de la réponse spontanée donnée par les croyants.

ETIENNE TROCMÉ.

★ Henri Clavier : *les Variétés de la pensée biblique et le problème de son unité. Esquisse d'une théologie de la Bible sur les textes originaux et dans leur contexte historique.* Coll. « Supplements to Novum Testamentum », vol. XLIII, Leiden, E.J. Brill, 1976, 424 p.

FEUILLETON 16 — 28 JUILLET 1978

ADIEU CALIFORNIE

par Alistair MacLean

Enlevés à la centrale nucléaire de San-Ruffino en même temps que cinq autres personnes, les physiciens Burnett et Schmidt retrouvent dans leur lieu de détention leurs collègues, Bramwell et Healey. Les quatre hommes essaient de comprendre le but poursuivi par Morro, le chef du gang, qui se présente comme le dirigeant d'une secte musulmane *dissidente vouée au bien de l'humanité.*

Pendant ce temps, le sergent de police Ryder, dont la femme est aussi parmi les otages, poursuit ses investigations personnelles, aidé en cela par son fils Jeff, le directeur de la centrale — le Dr Jablonsky, — et le sergent Parker, qui est officiellement chargé de l'enquête.

LA sonnette de l'entrée retentit pendant beaucoup plus longtemps qu'il n'était nécessaire. Jeff sortit du living-room et y rentra presque aussitôt, accompagné du chef de la police, qui semblait être, comme toujours, d'exécrable humeur, ainsi que d'un jeune détective à l'expression mécontente qui se nommait Kramer. Donahure jeta autour de lui le coup d'œil circulaire d'un propriétaire menaçant dont le logement vient d'être envahi par une communauté hippie. Puis son regard s'arrêta sur Jablonsky.

« Que faites-vous ici ?

— Drôle de question, dit Jablonsky d'un ton glacial, en retirant ses lunettes pour que Donahure pût voir que ses yeux étaient aussi froids que sa voix. J'allais vous poser la même. »

Donahure le foudroya durant quelques secondes encore, puis se tourna vers Parker.

« Et vous, que diable foutez-vous ici ? »

Parker sirota lentement une gorgée de son gin, ce qui ne manqua pas d'avoir un effet néfaste sur le teint de Donahure.

« Un vieil ami va voir un vieil ami, dit-il très calmement. Pour la millième fois, peut-être. Nous parlions du passé... »

Il reprit sans se presser une gorgée de gin et ajouta :

« Et cela ne vous regarde absolument pas.

— Vous viendrez me faire rapport demain matin, toute affaire cessante ! hurla Donahure, auquel son larynx semblait à nouveau causer quelques ennuis. Je sais de quoi vous étiez en train de causer ! L'affaire de San-Ruffino ! Ryder n'est pas chargé de ce cas, et il ne fait même plus partie de la police ! Vous n'avez pas le droit de discuter des affaires de la police avec le public. Et maintenant, ouste, filez ! J'ai à parler à Ryder en privé. »

Ryder se mit debout avec une agilité surprenante pour un homme de sa corpulence.

« Vous allez me faire passer pour un homme qui ignore les règles élémentaires de l'hospitalité. Je ne puis l'admettre.

— Ouste ! »

Il est difficile de gronder comme un tigre en prononçant une exclamation d'une seule syllabe ; toutefois, Donahure avait procédé, dans ce sens, à une tentative honorable. Voyant qu'elle demeurait sans effet, il pivota sur ses talons, traversa la pièce et saisit le téléphone ; mais il glapit de douleur lorsque la main gauche de Ryder se referma sur son bras.

« De quoi ? grogna Donahure en continuant à se frotter le coude. Allons, Kramer, inculpez Ryder d'agression et d'entrave à l'action de la justice.

— Hein ? riposta Ryder en regardant autour de lui. Est-ce que quelqu'un, ici, m'a vu agresser Fatso ? La maison d'un Californien est un sanctuaire. Personne ne touche à quoi que ce soit, ici, sans ma permission.

— Ah oui ? s'exclama Donahure d'un ton dans lequel le triomphe l'emportait sur la douleur. Eh bien, je toucherai à tout ce qu'il me plaira, dans cette maison. Vous savez ce que c'est, ça ? ajouta-t-il en agitant sous le nez de Ryder un morceau de papier qu'il avait tiré de sa poche.

— Bien sûr. Un mandat de perquisition signé Lewinter.

— C'est un mandat de perquisition, monsieur. »

Ryder prit le papier et l'examina pendant une seconde entière.

« La loi m'autorise à en prendre connaissance d'un bout à l'autre. L'ignoriez-vous, par hasard ? C'est ce que je disais : signé du juge Lewinter. Votre partenaire au poker. Votre grand copain à l'Hôtel de Ville. Le fonctionnaire le plus corrompu de toute la ville, vous mis à part. Et le seul juge capable de lancer un mandat de perquisition sur la base d'une accusation forgée de toutes pièces. »

Donahure se dirigea vers la chambre à coucher voisine, puis s'arrêta en constatant que Ryder le suivait.

« Je n'ai pas besoin que vous m'accompagniez.

— Je le sais. Mais ma femme en a besoin.

— Qu'est-ce que ça veut dire ?

— Elle a de très beaux bijoux qui se trouvent dans cette pièce. »

Donahure serra les poings, les yeux fixés sur ceux de Ryder, puis changea d'avis et, d'un pas plus mesuré — dans la mesure où les pas d'un hippopotame peuvent être mesurés — passa dans la chambre à coucher, Ryder sur ses talons.

Il commença par le tiroir d'une commode, farfouilla dans une pile de blouses dont il fit un tas informe, referma violemment le tiroir et allait passer au suivant lorsque, Ryder ayant à nouveau saisi son bras, il fut contraint de pousser un hurlement tout à fait analogue à celui de l'instant précédent. Dans le living-room, Parker leva les yeux au ciel, saisit son verre et celui de Jablonsky et se dirigea vers le bar.

« Je n'aime pas les gens désordonnés, dit Ryder, et, surtout, je n'aime pas voir des doigts sales tripoter les affaires de ma femme. Je vais procéder *moi-même* à l'examen de ses affaires et vous pourrez me regarder faire. Comme je n'ai pas la moindre idée de ce que vous cherchez, je peux difficilement le cacher, n'est-ce pas ? »

Il procéda à une fouille méticuleuse de la garde-robe de sa femme, puis laissa Donahure continuer. Pendant ce temps, Jeff avait rempli un verre et l'avait apporté, dans la cuisine, à Kramer, qui, appuyé contre l'évier, les bras croisés, paraissait profondément malheureux.

« Vous avez l'air d'un homme qui a besoin d'un remontant. C'est du gin ; Donahure est bourré de bourbon, il ne reconnaîtra pas l'odeur. Qu'êtes-vous censé faire ici ?

— Merci bien, dit Kramer en prenant le verre avec reconnaissance. Vous le voyez bien : je fouille la cuisine.

— Vous avez trouvé quelque chose ?

— *Je trouverai sûrement* quand je commencerai à regarder : des pots et des casseroles, des plats et des assiettes, des couteaux et des fourchettes... toutes sortes de choses. J'ignore ce que je dois chercher, à vrai dire, ajouta-t-il en avalant une partie du contenu de son verre. Je vous assure que tout cela m'ennuie beaucoup, Jeff... mais qu'est-ce que je peux faire ?

— *Exactement ce que vous faites.* Rien. L'inactivité vous convient parfaitement. Est-ce que vous avez la moindre idée de ce que votre gros copain vient chercher ici ? »

On entendit des pas et des voix qui se rapprochaient. Jeff arracha le verre des mains de Kramer : avant que Donahure ne fût entré dans la cuisine, Kramer avait ouvert un tiroir et fait mine d'en examiner le contenu. Ryder suivait de près le chef de la police. Donahure fit bénéficier Jeff de son habituel coup d'œil.

« Qu'est-ce que vous foutez ici ?

— Je garde un œil sur l'argenterie, fit placidement Jeff en abaissant son verre.

— Filez ! gronda Donahure avec un geste du pouce.

— Reste, dit Ryder. C'est Fatso qui va filer.

— Nom de Dieu ! Ryder, haleta Donahure, ne me poussez pas à bout ou je vais...

— Vous allez faire quoi... ? Vous donner une crise cardiaque en ramassant les dents que je vous aurai cassées ? »

Donahure se retourna contre Kramer.

« Qu'avez-vous trouvé ? Rien ?

— Rien qui ne soit pas à sa place ici.

— Vous êtes sûr que vous avez bien cherché ?

— Vous inquiétez pas, fit Ryder. S'il y avait un éléphant caché dans cette maison, Donahure trouverait moyen de le manquer. Il n'a même pas tapé contre les murs, ni soulevé les moquettes, ni regardé s'il y avait un carreau du sol qui bougeait : il n'a même pas guigné sous les matelas. Il doit avoir oublié de potasser ses cours de police, ces derniers jours. »

Il ignora les bredouillements de colère de Donahure et, suivi des autres, regagna le living-room. Sans s'adresser à personne en particulier, il déclara :

« Celui qui a nommé chef de la police cet empoté devait être soit mentalement déficient, soit victime d'un chantage. Donahure, je n'éprouve plus pour vous désormais que le mépris le plus total. Vous auriez intérêt à vous dépêcher de faire rapport à votre patron. Dites-lui que vous vous êtes rendu coupable de la bévue classique, pardon, de deux bévues, l'une psychologique, l'autre tactique. Je parierais que, pour une fois, vous avez agi entièrement de votre propre initiative. Pas un individu dont le quotient intellectuel est supérieur à cinquante, ne se serait mouillé de manière aussi stupide !

— Mon patron ? Mon patron ? Que diable voulez-vous dire ?

— Vous ne feriez pas un meilleur acteur que vous n'êtes un bon chef de la police. Vous savez, je crois que j'ai raison. Vous faites la grande gueule — c'est tout ce que vous avez, votre grande gueule — mais au fond, vous crevez de peur. J'ai dit « patron », cela veut dire « patron ». N'importe quelle marionnette a besoin d'un montreur. La prochaine fois que vous songerez à faire une démarche de votre propre chef, je vous suggère de consulter d'abord quelqu'un d'intelligent. On suppose que votre patron est doté de quelque intelligence. »

Donahure essaya une fois de plus d'user de son regard de basilic, se rendit compte que ce n'était pas le bon truc, tourna les talons et sortit. Ryder l'accompagna jusqu'à la porte d'entrée :

Ce n'était pas votre jour, Donahure. Ce n'était pas non plus celui de Raminoff, n'est-ce pas ? Mais, pour lui, j'ose espérer que la journée s'est mieux terminée : je veux dire que j'espère qu'il a réussi à sauter de la camionnette avant qu'elle ne s'enfonce dans le Pacifique. Allons, allons, jeune homme, conclut-il en donnant une tape amicale sur l'épaule de Kramer, n'ayez pas l'air si perplexe. Je suis sûr que le chef va tout vous expliquer sur le chemin de retour. »

(A suivre.)

Traduit de l'anglais par Paul Alexandre.

xiste-t-il

ne pensée biblique ?

Une réponse d'historien

Trois grands courants

par Alistair MacLean

Liban : les Syriens misent sur l'isolement du réduit chrétien

Une communauté désemparée

(Suite de la première page.)

Bref, même si certains, côté chrétien, s'entêtent encore à maugréer l'affaire est entendue. Sans se soucier d'une gauche muette et de ses alliés palestiniens, en « résidence surveillée », on refera le Liban en l'asseyant sur un « trépied » : une armée empruntée au voisin, un pouvoir de fait installé chez le chrétien et pour tout Etat... un président déniché au milieu de la tempête.

Juillet 1978. Les canons tonnent. Mais l'ennemi est à l'est ! Achrafieh, la colline chrétienne, est aux abris, victime à son tour d'une « *dissuasion* » qui se moque des moyens qu'elle emploie. Et, le déluge à peine passé, immeubles et rues se vident.

La vie s'étiole et disparaît dans des quartiers entiers. Les réfugiés se pressent vers la montagne toute proche, chez les amis ou les parents, dans les couvents aussi, laissant en ville, face à face, miliciens et Syriens. Passé la « frontière », entre port et musée, l'ouest semble tranquille, inquiet peut-être... La presse de Damas n'a plus assez de mots pour flétrir MM. Chamoun et Gemayel, leurs « *milices fascistes* » et leurs « *noirs complots* » quand le général Assad reçoit obligeamment M. Walid Joumblatt et ses amis de la gauche libanaise.

Des velléités hégémoniques

A ne lire qu'en surface, à sauter d'un seul bond de l'hiver 1976 à l'été d'aujourd'hui, on ne voit à coup sûr qu'un sinistre pendule qui frappe à l'ouest et rebondit à l'est. Echec à gauche et mat à droite. Mais à voir de plus près ? Faut-il seulement incriminer l'expansionnisme « grand syrien » et ses velléités jamais éteintes d'hégémonie sur le petit Liban voisin ? L'explication reste trop vague et ne rend pas compte du déroulement, du « timing », des opérations. La volte-face syrienne n'est-elle donc que le signe d'une politique tramée à Damas contre les vœux du président Assad lui-même ? L'hypothèse, avancée par M. Pierre Gemayel, chef historique des Phalanges, tient trop de la prudence et du calcul pour emporter la conviction.

Alors, faut-il se résigner, en fin de compte, à ne trouver que la froide logique de cette « realpolitik », où tout marché fait, par essence, une dupe, où toute alliance n'est jamais qu'une passade ? Il suffirait d'en suivre les méandres et les subtilités pour tout comprendre : pièce fragile du puzzle moyen-oriental, le Liban serait condamné à vivre au rythme d'un conflit qui le dépasse, d'autres venant chez lui y imposer leur paix ou attiser les braises selon qu'ils verraient poindre les fois espoirs d'un règlement ou sourdre les menaces d'un nouvel embrasement.

Le « trépied » branlant

Les Syriens sont ainsi venus, en 1976, briser les reins de la gauche libanaise et de la résistance palestinienne quand leur aventure conjointe dérangeait fâcheusement les préparatifs de la conférence de Genève. Mais, en quelques mois, tout se retourne : Genève a avorté, un faucon règne à Tel-Aviv et, pire, le « *frère* » du Caire fait bande à part en allant jouer sa propre carte à Jérusalem... Conséquence naturelle : Damas se rapproche des Palestiniens, hier encore priés de se taire. Le « trépied » libanais devient très vite branlant puis tout à fait instable quand, Israël ayant pénétré au sud, le camp chrétien ne cherche plus à faire mystère de ses connivences avec « le Diable » !

A ce moment, ceux qui, au sein des Phalanges, avaient préconisé la carte syrienne ont déjà aux trois quarts perdu leur mise. En effet, leur pari reposait sur deux principes en forme de conditions : que le Liban maintienne, renforce même, son « identité arabe », et qu'il se reconstruise sur la base d'un Etat fort et unifié, arrachant aux factions les parcelles de pouvoir qu'elles s'étaient arrogées au cours de la guerre civile.

« *Si nous voulons continuer à jouer les minorités gouvernantes,* disaient-ils alors, *nous partagerons le sort des Blancs d'Afrique. (...) Nous devons, au contraire, nous transformer de minorité religieuse en majorité politique par un système de coalition et d'entente avec l'environnement arabe. Telle est la stratégie de la raison. L'arabisme est pour nous ce que l'Europe est pour la France...* »

Mais pareille ambition supposait une renaissance de l'Etat. C'est là que le leadership traditionnel de la communauté chrétienne n'a pas su — ou pas voulu, — en tout cas, jamais vraiment tenté d'exploiter son avantage : devant une gauche défaite et désemparée, lui seul pouvait « négocier » le réveil d'un pouvoir central. Les « politiques » rêvaient bien d'un Liban nouveau où un présidentialisme fermement installé éloignerait à jamais la « politicaillerie » des clans et des familles. Mais ils n'ont pu imposer leur loi aux « militaires » qui, forts de leurs milices, n'ont jamais digéré le « *mariage contre nature* » avec le Syrien et entendaient d'abord conserver leur acquis, cet « *Etat dans l'Etat* », embryon inavoué d'une volonté de partition plus ou moins camouflée.

Une telle logique privait, en fait, M. Elias Sarkis du minimum d'autonomie nécessaire pour exercer un pouvoir d'arbitrage et manœuvrer au plus près avec l'allié de Damas, exigeant et encombrant. « *Aujourd'hui,* admet l'un de ses plus proches collaborateurs, *le président ne représente plus que lui-même : il est maronite sans pouvoir sur les maronites, commandant en chef de la force arabe de dissuasion qui ne lui demande jamais son avis et chef d'un Etat... qui n'existe plus !* »

A-t-il tout juste renoncé à démissionner pour éviter le chaos ? Sa décision de rester n'a, en tout cas, à première vue, rien modifié d'essentiel. M. Pakradouni lui-même assure maintenant que « *la carte Sarkis est quasiment brûlée* ». « *Elle demande non seulement que les gens fassent ce qu'ils n'ont pas fait depuis deux ans mais, surtout, qu'ils fassent le contraire... alors que la situation n'a cessé de se détériorer* », explique le leader kataëb, qui ajoute : « *On parle de génocide, de massacre. Non, c'est simplement la mort lente du maronitisme politique, qui est en train de se suicider...* ».

Pourquoi pas Israël ?

On commence à savoir aujourd'hui à Beyrouth que le bureau politique du parti phalangiste — où se retrouvaient les leaders les plus « *modérés* » — a perdu une bonne part de son autorité. On ne s'y réunit plus, sans conviction, qu'à sept ou huit, sur vingt-deux membres. Et les résolutions qui pourraient y être prises ont peu de poids devant la dynamique « *ultra* » imposée par l'aile radicale maîtresse de l'appareil militaire. Pourtant, M. Béchir Gemayel, le chef des milices, enrage encore des « *atermoiements du commandement politique* ». C'est, selon lui, cette « *direction irresponsable* » qui, à plusieurs reprises déjà, a empêché que l'on aille « *jusqu'au bout des choses, une fois pour toutes* ».

Mais qu'y a-t-il au bout ? La partition et l'ombrelle d'Israël ? Il a suffi, claironnent çà et là les « durs » du camp chrétien, que deux « Kfir » de Tel-Aviv survolent Beyrouth pour que les Syriens arrêtent leur canonnade. L'idée fait son chemin dans une partie de la population maronite qui prend la mesure de son isolement grandissant. « *Pourquoi pas ?*, entendait-on, il y a quelques jours, au sortir des abris. *Churchill est bien allé chercher Staline pour combattre les Allemands...* »

A court d'alliances possibles, prêchant dans le désert une « *internationalisation* » dont personne ne veut vraiment, les radicaux de la droite chrétienne ne peuvent plus guère, il est vrai, compter que sur l' « *aide fraternelle de l'Etat hébreu à la minorité maronite* ».

Illusion ? On voit mal Israël s'engager directement dans le conflit libanais sans que cela corresponde à ses propres intérêts, sans que cela résulte du calcul mûrement élaboré qu'une guerre limitée contre la Syrie est devenue, à l'échelle régionale, possible, inévitable ou nécessaire. Personne, dans l'immédiat, n'en prendrait le pari : n'est-il pas difficile de porter le fer d'un côté lorsque l'on continue, même à reculons, à parler de paix de l'autre ?

En jouant leur va-tout sur une alliance aussi incertaine, les dirigeants chrétiens risquent donc l'impasse et accentuent d'autant leur isolement par rapport à l'ensemble du monde arabe, et, à l'intérieur du Liban, vis-à-vis de tous ceux pour qui Israël reste l'ennemi : la gauche et les Palestiniens, bien sûr, mais aussi les leaders traditionnels modérés de la communauté musulmane et même, au sein du camp chrétien, les branches attachées à l'alliance syrienne ou simplement conscientes qu'un tel isolationnisme serait fatal.

Apparaît alors d'évidence l'atout que peut jouer — et joue déjà — la Syrie : « minoriser » le leadership chrétien jusqu'à rendre douteuse sa représentativité sur la communauté qu'il prétend diriger. Le président syrien ne semble pas pressé : avant d'en découdre, il veut grossir les rangs de ses partenaires, unir tout ce qui peut l'être contre ce qui n'est plus, selon lui, qu'un « *réduit de partitionnistes, ennemis du Liban arabe* ».

Opération lente mais claire : on fait parler les patriarches — grec orthodoxe et grec catholique — qui, siégeant à Damas, ne sont guère amènes pour les « isolationnistes ». On favorise, çà et là, à Jezzine, à Zahlé ou ailleurs, la fronde des seigneurs locaux, chrétiens eux aussi, contre « *les prétentions hégémoniques du parti phalangiste* ». On entretient surtout la dissidence des Frangié, qui, dans leur fief du Nord, ont déclaré la guerre aux Kataëb depuis le massacre de Enden. Et l'on reçoit tour à tour, à Damas, leaders sunnites et féodaux chiites sans oublier les dirigeants palestiniens et les leaders de la gauche libanaise, ce « mouvement national », hier abhorré, que l'on remet en selle... Ainsi s'ébauche et prend corps un « *Front élargi* » de forces disparates, seulement liées par une volonté commune de voir brisé ou affaibli l'appareil des milices kataëb et de leurs alliés chamounistes.

L'encerclement politique accompagne un étranglement militaire chaque jour plus sensible.

Tenus au sud dès la « frontière » beyrouthine, à l'est par les sommets du mont Liban, garnis de batteries syriennes, et bornés au nord par la présence de la FAD sur les terres des Frangié, les partis de la droite chrétienne n'ont plus en fait de « *territoire libéré* » que Beyrouth-Est, le Metn et le Kesrouane avec « vue sur la mer » à Jounieh... L'Etat chrétien, fruit d'une hypothétique partition, manquerait d'air pour vivre. Déjà on s'y entasse, entre mer et montagne, des faubourgs de la capitale à l'antique Byblos, fuyant Achrafieh en attendant...

En attendant quoi ? L'apparente immobilité des forces syriennes, — malgré l'entretien, calculée ou non, de quelques foyers de tension — est-elle le signe d'une tactique d'attente, misant sur le pourrissement et la lassitude ? A Damas, on sait bien que les bombardements aveugles d'Achrafieh ont d'abord ressoudé, dans la torpeur des abris, l'union sacrée d'une population traumatisée. Mais le temps passe... Et rares sont ceux qui reviennent en ville, sinon pour refaire des valises ou vider le magasin. Combien demain, après-demain, continueront d'encourager la résistance de leurs milices, figées dans un « statu-quo » qui rend désormais la vie invivable ?

L'impasse, pour l'heure est totale, et l'Etat n'y peut mais. Pire, les tensions incessantes, la polarisation qui renaît, touchent maintenant le gouvernement lui-même. On n'y est plus, comme hier, entre techniciens compétents, entre gens de bonne compagnie, impuissants peut-être, mais soudés.

Des heures de réunion et de négociation n'ont encore pu résoudre la question, désormais urgente, de l'envoi de l'armée libanaise à la frontière sud. Qu'y fera-t-on des officiers chrétiens qui, sur place, collaborent ouvertement avec Israël ? Et qui enverra-t-on ? Avant-hier, à l'est, les miliciens se refusaient à voir seule, pour surveiller le port, une unité venue de Saïda, située de l'autre côté. Hier, à l'ouest, le journal du Mouvement national attaquait, photo à l'appui, le commandant en chef de l'armée qui dirigea, pendant la guerre civile, une bataille aux côtés des Phalanges... Alors, une armée, au sud et ailleurs, bien sûr. Mais quelle armée ?

La gauche désormais a retrouvé de sa vigueur et hausse le ton pour qu'on liquide, une bonne fois, les « isolationnistes ». Ses forces se disent prêtes au combat et, pour certaines, paraissent même pressées de relayer les Syriens. La droite, murée dans son réduit, imperméable au compromis, voit revenir les jours sombres de 1975 quand déjà, rappelle M. Pierre Gemayel, on parlait d' « *isoler les phalanges* ».

Rien de comparable pourtant. Cette fois, trente mille Syriens sont là. Non loin, Israël guette. De quoi nourrir les visions noires des plus pessimistes.

DOMINIQUE POUCHIN.

L' « APPEL URGENT » DE M. BEGIN

Tel-Aviv (A.F.P.). — Le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, a lancé mercredi 26 juillet, à Jérusalem, un « appel urgent à toutes les nations libres et spécialement à la France pour aider les chrétiens du Liban, qui sont menacés d'annihilation ».

« J'ai reçu aujourd'hui mercredi des informations de première main d'après lesquelles la population chrétienne du Nord-Liban est en danger d'être massacrée et annihilée par l'armée d'occupation syrienne au Liban. Pour l'amour de Dieu aidez ces gens-là », a dit M. Begin qui s'est exprimé en anglais « pour que ce qu'il devait dire ait un écho aussi large qu'immédiat ».

« Nous vivons l'ère des massacres collectifs. Elle commença par le génocide des *juifs*, se poursuivit par les massacres du Biafra et se perpétue maintenant par l'annihilation des populations du Cambodge », a poursuivi M. Begin. Le premier ministre s'adressait tout particulièrement à « la France *qui* fut pendant si longtemps la puissance qui protégea les chrétiens du Liban ».

LE GOUVERNEMENT BRITANNIQUE EXPULSE ONZE IRAKIENS POUR ACTIVITÉS « LIÉES AU TERRORISME »

Londres *(A.F.P.)*. — Onze ressortissants irakiens, dont cinq diplomates, ont été « *invités à quitter la Grande-Bretagne* », a annoncé, mercredi 26 juillet, le Foreign Office, qui a précisé que cette mesure était « *liée à des activités terroristes* ».

Cette décision intervient à la suite d'une série d'attentats dont ont été victimes des personnalités arabes de Londres. Le 9 juillet dernier, un ancien premier ministre irakien condamné à mort par contumace par le régime de Bagdad, le général Abdul Razzak Al Naif, était grièvement blessé devant l'hôtel Intercontinental. Il devait mourir le lendemain. Le général Al Naif avait échappé à un premier attentat à Londres en 1972. Le 4 janvier 1978, le représentant en Grande-Bretagne de l'O.L.P., M. Saïd Hammani, avait été tué par un inconnu d'origine arabe dans les locaux de la Ligue arabe. Le 31 décembre 1977, deux Syriens, employés à l'ambassade de leur pays à Londres, avaient trouvé la mort dans l'explosion de leur voiture. La même année, en juillet, un homme d'affaires égyptien, ami du président Sadate, M. Ali Shafik Safouat, avait été retrouvé mort dans un appartement du centre de Londres. Trois mois plus tôt, l'ancien premier ministre du Nord-Yémen, Cadi Ali Hijri, avait été tué par balles, ainsi que sa femme et un chargé d'affaires de son ambassade, devant son hôtel.

● *Le comité pour la défense et la promotion des droits de l'homme en Iran* (46, rue de Vaugirard, 75006 Paris) affirme que le lundi 24 juillet de très violents affrontements auraient eu lieu dans la ville de Rafsandjan (près de Kerman) entre opposants et forces de l'ordre. D'après les informations du comité il y aurait eu quatorze personnes tuées, neuf manifestants et cinq gendarmes. D'autre part, depuis lundi, les commerçants du bazar de Chiraz se seraient mis en grève pour protester contre les massacres de Meched.

PROCHE-ORIENT

Réactions modérées de Jérusalem

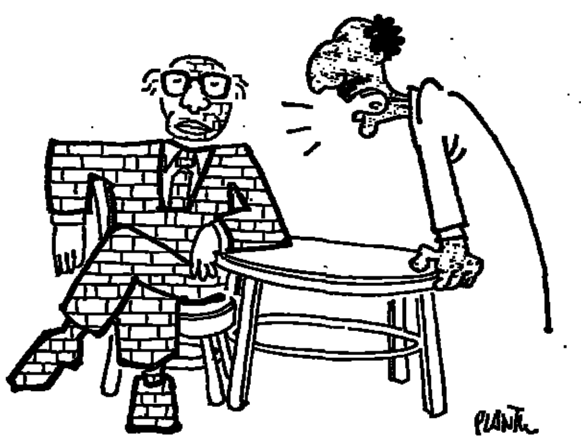
(Suite de la première page.)

M. Begin n'accorde pas non plus d'importance décisive aux nouveaux bruits de bottes en provenance d'Egypte. « *Je ne prévois pas de guerre*, a-t-il déclaré, *mais il faut se tenir prêt à toute éventualité.* » Et M. Begin a rappelé que, « *pour se défendre, Israël peut être amené à mener une contre-offensive* ». « *Je ne doute pas que le président Sadate veuille la paix, mais les conditions qu'il y met signifient la destruction de l'Etat d'Israël* », a-t-il ajouté.

Se référant à la position jordanienne, telle qu'elle vient d'être exposée par le roi Hussein à l'ambassadeur itinérant des espoir, semble-t-il, — d'assouplir la position du roi Hussein, pour lui permettre de se joindre à la négociation.

L'expulsion de la délégation israélienne d'Egypte aura pour conséquence l'accroissement considérable du rôle de médiateur des Américains. Mais l'appel du Sénat de Washington à la reprise des négociations et la réaction favorable du département d'Etat à l'acceptation par Israël de discuter de la souveraineté en Judée-Samarie et à Gaza, à l'issue de la période d'autonomie administrative de cinq ans, alimentent un certain optimisme.

Le secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance, est attendu à la fin de la



(Dessin de PLANTU.)

Etats-Unis, M. Alfred Atherton, M. Begin a rappelé que « *les Arabes continuent de réclamer un repli israélien sur les lignes du 4 juin 1967, indéfendables contre l'artillerie moderne* ». M. Atherton, arrivé mercredi en Israël, devait rencontrer ce jeudi le premier ministre et le ministre des affaires étrangères. Dans l'entourage du diplomate américain, comme dans les milieux gouvernementaux israéliens, on continue de croire à la dynamique de la paix. Le durcissement égyptien ne serait qu'apparent. On en veut pour preuve à Jérusalem que le conseil national de sécurité égyptien n'a pas fermé la porte à la négociation. Qui plus est, on souligné que Le Caire ne rejette pas le principe d'une rencontre Sadate-Begin.

« *Nous sommes prêts à poursuivre les pourparlers si Israël abandonne ses conceptions traditionnelles* », a répété le ministre égyptien des affaires étrangères, M. Mohamed Ibrahim Kamel, avant de quitter Le Caire pour Aman où il tentera — sans grand semaine prochaine à Jérusalem, pour préparer une nouvelle rencontre israélo-égyptienne dans la zone démilitarisée du Sinaï.

Enfin, c'est fort d'une confiance renouvelée de la Knesset que M. Begin aborde la prochaine phase de la délicate partie engagée au Proche-Orient. Le Parlement israélien a en effet rejeté mercredi, par une large majorité (70 voix contre 35 et 3 abstentions), une motion de censure contre le gouvernement, présentée par le Front travailliste Mapam.

(Intérim.)

● ALI SAYED ZAHRANE, PRINCIPAL INCULPE D'UN PROCES OUVERT LE 4 MARS DERNIER pour appartenance à une organisation subversive, « le parti communiste égyptien des ouvriers », vient d'être condamné par la Cour supérieure militaire du Caire à cinq ans de prison. Cinq autres inculpés ont été condamnés à des peines allant d'un à trois ans de prison. — *(A.F.P.)*



AMÉRIQUES

Argentine

Les « loisirs actifs » du général Lanusse

Ces derniers temps se sont multipliés les voyages de ce côté-ci de l'Atlantique de personnalités argentines considérées, à tort ou à raison, comme « des hommes d'avenir ». Il y a eu les deux visites remarquées de l'amiral Massera, membre de la junte. Le général Lanusse, de son côté, fait ces jours-ci une tournée européenne, strictement privée, puisqu'il n'occupe plus aucune charge. L'ancien chef de l'Etat (1971-1973) s'efforce d'occuper au mieux ce qu'il dénomme « *des loisirs actifs* ». Invité *(« depuis longtemps »)* par le gouvernement d'Israël, il est également passé par l'Espagne, et il devait se rendre, après son séjour en France, aux Etats-Unis et au Mexique.

Pourquoi ce voyage d'un homme qui, après avoir présidé au processus électoral qui devait ramener le péronisme au pouvoir, s'est, depuis le 25 mai 1973, « *consacré à l'activité la plus difficile de* [sa] *vie : ne rien faire ?* » « *J'ai souhaité,* nous répond-il, dans une des rares interviews qu'il ait accordées, *prendre quelque distance. J'ai quitté Buenos-Aires le 6 juin, au tout début de la Coupe du monde de football. Je craignais sérieusement que cette période ne soit propice à des incidents : si je me rendais dans un stade, j'avais de bonnes raisons de craindre non tant pour mon intégrité physique que d'être mêlé, par provocation, à des incidents qui seraient ensuite exploités.* » L'ancien chef de l'Etat, qui a été arrêté à trois reprises au moins depuis le coup d'Etat militaire du 24 mars 1976, peut-il préciser cette éventualité, qu'il ne paraît pas formuler à la légère ? Il n'en dira pas plus. « *Il était préférable, pour moi-même et quelques autres, que je m'éloigne de Buenos-Aires pour un temps plus ou moins long. J'ai obtenu du juge* (1) *une autorisation de sortir du pays, valable pour quatre mois.* »

Le général Lanusse entend ne rien dire ni faire « *qui puisse interférer avec l'action aujourd'hui menée par* [ses] *compagnons d'armes* ». Est-ce à dire qu'il approuve sans réserve l'action des forces armées depuis le coup d'Etat ? Il n'émettra pas d'opinion sur ce point capital. Il rappelle simplement qu'en diverses circonstances, il s'est élevé publiquement contre les agressions politiques, juridiques ou physiques dont certains de ses collaborateurs de naguère ont été l'objet (2). Mais, pour lui, il ne fait aucun doute que « *maintenir la cohésion des forces armées est un impératif prioritaire par rapport à l'évolution du processus politique* ». En outre, il n'a pas de doute que « *c'était la guerre* ». Et, de toute façon, il estime que *les actuelles autorités « font ce qu'elles peuvent pour mettre l'Argentine sur la voie d'une démocratie stable »*.

Que propose donc, pour sa part, cet officier à la retraite qui prétend « *continuer à être utile* » et ce en tenant compte des limitations qui ont été imposées à sa liberté d'expression (3). Il estime, tout d'abord, que « *la permanence des forces armées au pouvoir est toujours quelque chose de périlleux* ». Certes, pour lui, les interventions répétées des militaires dans la vie politique du pays depuis un demi-siècle n'ont « *jamais eu pour motif l'ambition* ». En 1930, en 1943, en 1955, en 1962, en 1966, en 1976, les coups d'Etat partis des casernes étaient « *la meilleure solution pour le pays. Face à une situation de crise, voire de chaos ou d'anarchie, les forces armées n'ont fait que remplir le vide du pouvoir* », estime l'ancien chef de l'Etat, en parfaite conformité, sur ce point, avec la plupart de ses collègues galonnés du sous-continent.

Qu'est-ce qui les prédestine, lui demandons-nous, à remplir cet office ? « *Elles sont les seules, dans le contexte d'instabilité qui est le nôtre, à garder le sens de la responsabilité, de la discipline, de la hiérarchie. Par-delà les préférences idéologiques, elles ont une doctrine commune, puisée dans les lois et règlements militaires* ». Le général Lanusse admet que ces caractéristiques leur confèrent un profil idéologique « *plutôt conservateur* ».

Mais, quoi qu'il en soit, il estime que, une fois le pays remis sur les rails, « *il faut se garder de prendre le silence de la masse pour une approbation tacite. Il faut donc, le plus tôt possible, donner au peuple une forme de participation politique* ».

Des élections ? « *Ce serait suicidaire, dans les circonstances actuelles. Non, l'exemple historique qui me vient à l'esprit, c'est celui de la France de 1958.* »

Ce général à la retraite, ancien chef de l'Etat, grand, massif, qui, au terme d'une période troublée, a favorisé le retour de la démocratie dans son pays, précise sa pensée : « *C'est le peuple — y* pensée: « *C'est le peuple — y compris ses forces armées — qui est allé chercher de Gaulle, puis qui l'a soutenu, par le moyen du référendum.* » Un tel instrument juridique n'est pas prévu dans la Constitution argentine ? « *Non, mais il est nécessaire.* »

Un recours à l'« homme providentiel » est-il donc inévitable ? Cet officier à qui ses activités anti-péronistes avaient valu de faire quatre ans de prison, au début des années 50, et qui est souvent considéré comme le « *dernier caudillo, après Peron, produit par l'armée argentine* », estime — citant à plusieurs reprises l'écrivain espagnol Ortega y Gasset — que « *les masses manquent de leaders d'envergure dont elles ont besoin pour les aider à penser, à discerner, à se former...* » Il ne pratique pas, en revanche, le mépris si souvent exprimé dans son pays — ainsi que par ses pairs galonnés d'Amérique latine — à l'encontre des hommes politiques : il les « *respecte* » et les trouve même « *nécessaires* ». Peut-être est-ce pour cette raison que, dans les heures sanglantes de 1976-1977, bien des regards se sont tournés vers un homme naguère impopulaire et que son simple « *libéralisme* » plaçait soudain au « *centre gauche* » de l'échiquier.

Une conviction martelée : il fallait, en 1973, procéder à des élections libres. On sait que, depuis lors, les officiers ultra lui reprochent ce processus, qui devait ramener le péronisme au pouvoir. « *Peron était un mythe vivant. Je l'ai obligé à choisir pour la réalité contre le mythe. Je demande aujourd'hui : le mythe est-il intact ?* » Là est bien la question : mais, selon une formule fameuse, elle ne sera pas posée, du moins à bref délai !

D'une conversation avec ce conservateur qui a pour supériorité, sur la plupart de ceux qui pensent comme lui en Argentine, la clairvoyance (« *dans la société, il y a du bon, à garder, et du mauvais, à changer* »). Il ressort une vision assez pessimiste de l'histoire. « *Tout était inévitable : les élections de 1973, le chaos de 1973-1976, le coup d'Etat du 24 mars 1976, la guerre contre la subversion.* » Et encore : « *Les élections en Argentine ont presque toujours amené au pouvoir le plus démagogue, le plus irresponsable, celui qui offrait le plus. La démocratie, est-ce donc, inévitablement, l'anarchie ? Je crois, pour ma part, que la liberté implique ses propres limitations, que la paix implique la lutte — et d'abord contre les mauvaises inclinations de l'esprit humain.* »

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Le général Lanusse est accusé d'avoir procuré des avantages illicites à la compagnie Aluar lors de la construction d'une usine d'aluminium.

(2) Edgardo Sajon, journaliste, qui avait été un des plus proches collaborateurs du président, et avait aidé considérablement à la rédaction de son ouvrage *Mon Témoignage*, a été enlevé en 1977 et n'a jamais plus reparu.

(3) Le général Lanusse n'a pas pu publier le chapitre 7 de *Mon Témoignage* qu'il allait intituler *Pourquoi je crois à la démocratie.*

● *La Cour suprême* a jugé, le samedi 22 juillet, que le gouvernement militaire n'avait aucune justification légale pour assigner à résidence M. Jacobo Timerman, ancien éditeur du quotidien *La Opinion*. M. Timerman avait été arrêté en avril 1977 et accusé d'être lié à un groupe financier argentin qui aurait investi et géré de l'argent pour le compte des guérilleros d'extrême gauche montoneros.

D'autre part, le correspondant du quotidien *Clarin*, M. Enrique Esteban, a été enlevé samedi avec sa femme à Neuquen, à 1 250 km au sud-ouest de Buenos-Aires. La jeune femme a été libérée peu après. — *(A.F.P., Reuter.)*

DIPLOMATIE

LA CONFÉRENCE DE BELGRADE

Les pays fondateurs du mouvement non-aligné mettent en garde contre « l'intervention et la dépendance »

De nombreux orateurs à la conférence des non-alignés, en particulier parmi les représentants des Etats fondateurs du mouvement, ont exprimé leur inquiétude face aux tentatives d'intervention des grandes puissances dans les affaires du tiers-monde. C'est ainsi que le ministre des affaires étrangères du Koweït, dénonçant « des forces étrangères venues d'un continent lointain pour soutenir une certaine idéologie », a déploré que « certains d'entre nous se sont complètement livrés à cette domination et ont même demandé l'appui de ces forces étrangères contre d'autres pays non alignés ».

Si Cuba n'a pas été attaqué directement, M. Fidel Castro a répondu à ces critiques implicites en affirmant, dans un discours prononcé le mercredi 26 juillet, que son pays est non aligné « parce qu'il n'appartient à aucun bloc militaire ». Il a appelé le mouvement à devenir « une force anti-impérialiste, progressiste, capable d'influer positivement sur la politique mondiale ».

Belgrade. — Déjà soulignée par le retard d'une journée imposée à l'ouverture de sa séance plénière par la controverse sur le Sahara espagnol, la crise que traverse le Mouvement des non-alignés a été mise en évidence, mercredi 26 juillet, par les interventions des premiers orateurs de la conférence ministérielle. Que ce soit pour réclamer un retour aux sources du mouvement (Sri-Lanka et l'Inde), pour demander sa réforme (l'Irak), ou appeler à la vigilance à l'égard des « chevaux de Troie » (Tanzanie), les ministres des affaires étrangères n'ont pas masqué leurs divergences et leur inquiétude.

« *Le Mouvement*, a dit par exemple M. C.S. Hameed, ministre des affaires étrangères du Sri-Lanka, *traverse une des périodes les plus difficiles de son histoire... et est confronté à certains développements qui constituent une menace sérieuse pour son unité et sa solidarité... Les forces extérieures ont tenté de semer la discorde parmi nous.* » Le fait que certains membres soient engagés dans des conflits armés les uns contre les autres porte préjudice au Mouvement non aligné, a déclaré encore le porte-parole du gouvernement conservateur qui a accédé au pouvoir après les élections générales, il y a un an, à Colombo.

Sri-Lanka souhaite que tous les non-alignés prennent des « *mesures effectives* » pour éviter de tels conflits. « *Nous n'acceptons pas*, a déclaré M. Hameed, *qu'un bloc particulier dispose du monopole de la rectitude morale ou de l'action infaillible.* » Ajoutant : « *La compétition pour les sphères d'influence, dans différentes parties du monde, est incompatible avec le processus de détente.* »

Le ministre des affaires étrangères de l'Inde, M. A.B. Vajpayee, a exprimé en termes semblables les préoccupations d'un autre pays fondateur, le plus peuplé du groupe. « *Les Etats non alignés* a-t-il déclaré, *ne peuvent rester des spectateurs silencieux quand des tensions dangereuses se produisent dans leurs rangs.* » Evoquant « *l'intervention et la dépendance à l'égard de forces militaires extérieures* », il a affirmé qu'une telle dépendance, si elle devient permanente, est incompatible avec l'appartenance au non-alignement.

De notre envoyé spécial

Modérés et prêchant le compromis, les représentants du courant originel parmi les non-alignés n'ont mis explicitement en cause aucun pays. Tel n'a pas été le cas du ministre des affaires étrangères de Tanzanie, M. Benjamin Mkapa, pour qui la France cherche à « *recoloniser* » une partie du continent africain et est allée jusqu'à provoquer avec « *arrogance* » la formation d'une force africaine de sécurité ; cela représente, a-t-il dit, « *une tentative de domination étrangère* » et « *met à nu un dessin impérialiste* ».

Le forum de Belgrade donne une audience plus large — puisqu'il s'étend à une partie de l'Asie et de l'Amérique latine — que l'Organisation de l'unité africaine aux thèses récemment exposées à Khartoum. Certaines jeunes nations, a dit le ministre tanzanien, sont reconnaissantes aux pays socialistes de leur avoir fourni les armes qui leur ont permis de mener à bien leur lutte de libération. Ceux-là iront sans hésiter au « sommet » de La Havane l'année prochaine.

L'Irak, pour sa part, voit plutôt le salut du mouvement dans un réexamen critique de ses objectifs et de son organisation. Celui-ci connaît une « phase délicate », a admis son ministre des affaires étrangères, M. Saadoun Hummadi, qui a ajouté : « *Parmi les facteurs qui le menacent le plus, il y a le fossé qui va s'élargissant entre un grand nombre de ses membres, conduisant même à l'affrontement armé, au complot et à l'utilisation de mercenaires étrangers.* »

Pas plus que l'Inde et le Sri-Lanka, l'Irak n'a été plus précis à ce propos. Les trois pays en appellent à des solutions pacifiques négociées. Sans quoi, a dit M. Hummadi, le mouvement sera « *en péril* ». Il faut aussi, estime le ministre irakien, renforcer l'organisation du bureau du mouvement, lui donner plus de pouvoir, stimuler ses méthodes de travail et commencer par appliquer ses résolutions. L'Irak a invité la conférence à admettre dans ses rangs les pays européens ou latino-américains qui affichent leur adhésion aux principes du non-alignement.

La conférence aura donné son aval à la présence, en qualité d'invités, du Pakistan, de la C.N.U.C.E.D., de l'ONUDI et du Conseil des Nations unies pour la Namibie, et finalement à Saint-Marin, après réexamen de sa demande. En revanche, la Bolivie, qui a le statut d'observateur, devra fournir des gages de son non-alignement véritable avant d'être acceptée en tant que membre à part entière.

GÉRARD VIRATELLE.

M. JEAN-FRANÇOIS DENIAU EN VISITE À MOSCOU

M. Jean-François Deniau, ministre français du commerce extérieur, séjourne depuis mercredi 26 juillet au soir à Moscou, pour une visite de deux jours. Accueilli par M. Komarov, vice-ministre soviétique du commerce extérieur, il doit s'entretenir notamment avec son homologue, M. Nikolaï Patolitchev, et M. Vladimir Kirilline, vice-président du conseil des ministres de l'U.R.S.S. et président du comité d'Etat pour la science et la technique.

La visite de M. Deniau doit servir à préparer la réunion de la « grande commission » franco-soviétique, qui aura lieu début octobre à Paris.

M. JEAN-PIERRE CAMPREDON EST NOMMÉ AMBASSADEUR À MADAGASCAR

Le *Journal officiel* du 27 juillet annonce la nomination de M. Jean-Pierre Campredon au poste d'ambassadeur de France à Antananarivo (Madagascar), en remplacement de M. Pierre Hunt, qui a été nommé ce printemps porte-parole de l'Elysée.

[Né en 1916, M. Campredon a été mobilisé de 1942 à 1944 et a servi à la résidence générale au Maroc de 1942 à 1951. Après avoir dirigé le bureau du travail à l'administration internationale de la zone de Tanger jusqu'en 1957, il a été intégré à cette date dans le cadre des secrétaires des affaires étrangères et a servi notamment à Rio-de-Janeiro et à Beyrouth. Il a été ambassadeur à Lomé (1970-1975), puis à Khartoum (1975-1978).]

OCÉANIE

Micronésie

QUATRE DES SIX DISTRICTS CHOISISSENT L'« ASSOCIATION LIBRE » AVEC LES ÉTATS-UNIS

Les résultats du référendum qui a eu lieu le 13 juillet en Micronésie sur un projet de Constitution proposant une « *Association libre* » des archipels du Pacifique du Nord avec les Etats-Unis (*le Monde* du 14 juillet) ont été rendus publics ce mercredi 26 juillet. Ils ne seront toutefois pas proclamés officiellement avant deux semaines. Quatre des six districts — Yap, Truk, Ponape et Kusaie — ont voté en faveur du texte, qui a été rejeté par les deux autres districts, Palau et les îles Marshall. Ces deux territoires souhaitent ouvrir des négociations avec Washington pour devenir un « *Commonwealth* » américain, comme le sont déjà les îles Mariannes. Tous deux ont une grande importance stratégique, les Marshall abritant des installations militaires américaines, et Palau ayant d'excellentes possibilités pour la création d'un port en eau profonde (il existe un projet de construction de grandes installations pétrolières, qui serait en particulier financé par les Japonais et les Iraniens).

Les quatre districts ayant opté en faveur de la nouvelle Constitution — qui pourrait entrer en vigueur avant l'été de 1979 — vont probablement former les Etats fédérés de Micronésie. Les Etats-Unis conserveront le contrôle de la défense et de la diplomatie de ces territoires placés depuis 1947 par les Nations unies sous mandat américain et dont les ressources propres sont très réduites. — *(U.P.I.)*





AFRIQUE

Ethiopie

Les combats en Érythrée

Le commandement militaire éthiopien a donné, le 26 juillet, dans un communiqué diffusé à Addis-Abeba, sa première version détaillée de l'offensive en cours en Erythrée. Confirmant la reprise par les forces d'Addis-Abeba des villes de Tessenei et Mendefera, tenues depuis 1977 par le Front de libération de l'Erythrée (F.L.E.), le communiqué affirme également que l'armée éthiopienne a repris, le 13 juillet, la moitié du port de Massaouah, qui avait été occupé l'hiver dernier par le Front populaire de libération (F.P.L.E.). « L'armée remporte actuellement une série de victoires », *ajoute le communiqué, qui donne des précisions sur les trois axes autour desquels s'ordonne l'offensive.* (Voir la carte ci-dessus.)

Nakfa
Archipel des Dahlak
Keren
Massaouah
Agordat
Biscia
Asmara
Decamère
Tessenei
MER ROUGE
ÉRYTHRÉE
Axoum
Adoua
Adigrat
Om Hager
MT SEMYEN
TIGRÉ
Makale
BEGEMDER
Gondar
Lalibela
WOLLO

A Khartoum, les représentants du F.L.E. ont implicitement reconnu la gravité de la situation dans les secteurs contrôlés par ce Front et la perte de plusieurs villes importantes. M. Ahmed Nasser, président du F.L.E., a affirmé à Doha (Qatar), que l'évacuation de ces villes faisait partie d'un « plan préalable » *prenant* « en considération des nécessités politiques et militaires ».

La reprise totale du port de Massaouah, contrôlé par l'autre Front de libération (le F.P.L.E.), n'était en revanche ni confirmée ni démentie dans la capitale soudanaise. Le représentant du F.P.L.E. à Paris estimait, ce jeudi matin, « peu probable » *cette information, et affirmait que les derniers événements n'entamaient en rien l'optimisme et la détermination du F.P.L.E. Celui-ci doit, d'ores et déjà, faire face, dans les zones qu'il contrôle sur les hauts plateaux, à un afflux de civils et de combattants venus des régions tenues hier encore par le F.L.E.*

Tunisie

Huit des douze syndicalistes jugés à Sfax sont condamnés à des peines de prison

De notre correspondant

Tunis. — La chambre criminelle de la cour d'appel de Sfax a prononcé, mercredi 27 juillet, cinq condamnations à deux ans de prison ferme, trois à deux ans de prison avec sursis et quatre acquittements, dans l'affaire des douze syndicalistes de l'U.G.T.T. impliqués dans les événements qui s'étaient déroulés le 26 janvier dans cette ville (1). « *C'est un jugement politique dans la mesure où il atteint les principaux responsables régionaux du syndicat et acquitte ceux que la cour a considérés comme de simples hommes de main* », a commenté l'un des avocats, Mᵉ Ahmed Lamouri.

Le cas de l'ancien secrétaire général de l'Union régionale de Sfax, M. Abderrazak Ghorbal, arrêté le 24 janvier pour diffamation envers le régime et l'armée a été dissocié. M. Ghorbal sera très probablement jugé à Tunis en même temps que les onze membres de l'ancien bureau exécutif de l'U.G.T.T.

Les douze syndicalistes étaient poursuivis pour « *entente à la préparation d'actes d'agression contre les personnes et les biens* », conformément aux articles 131 et 132 du code pénal. L'acte d'accusation reposait essentiellement sur le stockage d'armes, de pierres, de barres de fer, de gourdins, d'essence, au siège de l'union régionale. Les accusés étaient passibles de cinq ans de travaux forcés.

Ils ont plaidé non coupables, et certains d'entre eux ont affirmé que les aveux qu'ils avaient pu faire dans les locaux de la police leur avaient été extorqués sous la torture. Quant aux armes saisies, ils ont expliqué qu'elles étaient destinées, non pas à des actes d'agression, mais uniquement à la défense des locaux du syndicat après les attaques dont avaient été l'objet auparavant ceux de Tozeur, de Sousse et de Kairouan.

En réponse au réquisitoire du représentant du ministère public qui s'était prononcé pour la stricte application de la loi en raison « *des intentions criminelles prouvées* » des accusés, la défense a demandé leur acquittement pur et simple.

Les syndicalistes avaient fait une entrée remarquée dans le prétoire en scandant « *Vive l'U.G.T.T. libre !* », « *Achour* (2), *nous sommes avec toi corps et âmes !* » et en faisant des deux doigts le signe de la victoire.

A l'ouverture de l'audience, les avocats avaient menacé de se retirer si le public n'était pas admis dans la salle, où seuls quelques proches parents des accusés avaient été autorisés à pénétrer. Après un bref délibéré, le président du tribunal avait accédé à leur demande. Mlle June Ray, représentant d'Amnesty International, assistait au procès en tant qu'observateur.

La chambre criminelle de la cour d'appel de Sfax siégera à nouveau ce jeudi pour examiner le cas de vingt-sept jeunes gens arrêtés au mois de novembre 1977 pour avoir participé, à Gafsa et à Tozeur, à des manifestations organisées par la centrale syndicale.

MICHEL DEURÉ.

(1) MM. Mohamed Chaabane, Mohamed Triki, Mongi Nasri, Mohamed Kadri, Abdelkader Ben Ali, ont été condamnés à deux ans de prison ; MM. Mohamed Fethi Boukadi, Mohamed Ayoub et Moncef Maaloul se sont vu infliger la même peine assortie du sursis, et MM. Morched Boukadi, Tahar Taibi, Hedi Frikha et Mohamed Fakhfakh ont été acquittés.

(2) M. Habib Achour, ancien secrétaire général de l'U.G.T.T. est incarcéré à la prison civile de Tunis depuis le mois de mars et attend de passer en jugement.

Algérie

Mme Dalila Maschino a déclaré à un diplomate canadien qu'elle souhaitait demeurer dans son pays

De notre correspondant

Alger. — Mme Dalila Maschino qui, selon son mari, Denis, a été enlevée à Montréal par son frère, M. Messaoud Zeghar, a déclaré au chargé d'affaires canadien à Alger, M. Franco Pillarella, qu'elle ne souhaitait pas quitter l'Algérie.

Le 15 juillet, M. Blouin, sous-secrétaire d'Etat adjoint aux affaires extérieures du Canada, a rencontré à Alger M. Bouteflika. Le ministre algérien des affaires étrangères lui a répété qu'il s'agissait d'une affaire privée dans laquelle l'Etat n'avait pas à intervenir. Il a cependant précisé que le gouvernement algérien ne voyait pas d'objection à ce que l'intéressée se rende au Canada pour y faire une déposition si elle le souhaitait ou à ce que les autorités canadiennes nomment une commission rogatoire à Alger pour recueillir son témoignage.

A la suite de cette entrevue, le chargé d'affaires canadien a vu Mme Dalila Maschino. Il l'a reçue à sa résidence le 21 juillet. Au cours d'un bref entretien en tête à tête, elle lui a dit, en réponse à une question, qu'elle souhaitait « *ne pas se rendre au Canada ni en aucun autre endroit, mais demeurer en Algérie* ».

La teneur de ces deux entretiens a été communiquée au gouvernement du Québec. Les autorités canadiennes précisent que l'administration de la justice relevant des provinces, il revient maintenant au gouvernement du Québec de nommer une commission rogatoire à Alger s'il estime qu'il y a lieu de le faire.

PAUL BALTA.

Rhodésie

SALISBURY PUBLIE LE CALENDRIER DE TRANSFERT DES POUVOIRS A LA MAJORITÉ AFRICAINE

Le gouvernement intérimaire multiracial de Salisbury a publié, mercredi 26 juillet, le calendrier de transfert des pouvoirs à la majorité noire. M. Rowan Cronje, co-ministre blanc des affaires sociales, a indiqué que les premières élections au suffrage universel auraient lieu les 4, 5 et 6 décembre prochain.

Le calendrier de la dévolution des pouvoirs se présente comme suit :

— 20 octobre : soumission de la nouvelle Constitution par référendum à la minorité blanche.

— 31 octobre : clôture des listes de candidatures aux élections générales.

— 3 décembre : distribution des bulletins de vote aux trois millions de Noirs et aux quatre-vingt mille Blancs en âge de voter (plus de dix-huit ans).

— 4 décembre : élections générales.

— 13 décembre : proclamation des résultats.

— 18 décembre : vote des collèges électoraux, noirs et blancs, pour désigner dix sénateurs blancs et vingt sénateurs noirs. Avant Noël, le Sénat élira le futur président du Zimbabwe.

— 31 décembre à minuit : transfert officiel du pouvoir à la majorité noire. Selon l'« *accord interne* », la Chambre des députés comprendra cent membres dont vingt-huit Blancs.

D'autre part, la ZAPU (Union du peuple africain du Zimbabwe), que dirige M. Nkomo, a démenti, mercredi, à Lusaka avoir envoyé en Rhodésie un commando avec ordre d'assassiner les dirigeants noirs modérés. Cette accusation avait été portée par un guérillero fait prisonnier par l'armée rhodésienne. — (*A.F.P., Reuter*).

LE SÉNAT AMÉRICAIN VOTE LE MAINTIEN DES SANCTIONS ÉCONOMIQUES

(*De notre envoyé spécial.*)

Washington. — Le Sénat américain a exprimé, mercredi 26 juillet, son scepticisme vis-à-vis de la politique rhodésienne de M. Carter, sans toutefois le contraindre à changer de position. Un assez grand nombre de sénateurs estiment que M. Carter a tort de vouloir inclure systématiquement les mouvements de guérilla dans la recherche d'une solution pacifique et négociée du problème rhodésien.

Ils voudraient, au contraire, que Washington fasse un geste en direction de Salisbury pour montrer qu'on apprécie aux Etats-Unis la tentative faite par M. Ian Smith pour instaurer un « *gouvernement de la majorité* ». Les partisans de cette attitude ont défendu au Sénat un amendement qui visait à lever purement et simplement les sanctions économiques appliquées à la Rhodésie depuis douze ans à l'instigation de l'ONU. Cette proposition, défendue principalement par le sénateur Jesse Helms, républicain (Caroline du Nord), n'a pas été retenue, le Sénat ayant voté, par 59 voix contre 37, un amendement à la loi sur l'aide militaire maintenant l'embargo.

Mais le Sénat a assorti cette prise de position d'une formule de compromis qui signale à la Maison Blanche que la rigidité de ses options n'est pas appréciée. L'amendement précise que le président américain pourrait lever les sanctions économiques contre la Rhodésie si le gouvernement de Salisbury faisait la preuve de sa volonté de négocier avec le Front patriotique après avoir organisé des élections libres sous contrôle international.

L'administration Carter veut, au contraire, éviter tout ce qui pourrait donner l'impression aux mouvements de guérilla et aux pays africains qu'elle penche du côté des Blancs de Rhodésie. Les mouvements de guérilla affirment que l'application de la règle de la majorité par le gouvernement Smith est une mascarade et qu'ils boycotteront d'éventuelles élections parce qu'elles seront truquées par les Blancs.

ALAIN-MARIE CARRON.

Soudan

● LE GENERAL NEMEIRY, chef de l'Etat soudanais, a demandé mercredi 26 juillet au secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim, d'aider d'urgence le Soudan à lutter contre les inondations provoquées ces derniers jours par des pluies diluviennes au sud de Khartoum, a annoncé l'Agence soudanaise de presse. Le chef de l'Etat avait précisé auparavant que quelque cent mille familles étaient sans abri dans la province d'Algezira. Cent des deux cent vingt villages affectés par les inondations ont été complètement détruits, avait-il ajouté. — (*A.F.P.*)

EUROPE

Espagne

L'attentat de Madrid et le débat constitutionnel ont achevé de séparer la gauche basque et l'ETA

La direction générale de la sécurité espagnole a annoncé, mercredi soir 26 juillet, l'arrestation de treize membres du GRAPO (Groupe de résistance antifasciste du premier octobre), l'organisation terroriste qui avait, avant l'ETA, revendiqué la responsabilité du meurtre du général Juan Sanchez Ramos-Izquierdo et de son aide de camp.

La police espagnole se déclare convaincue que parmi les interpellés se trouvent les trois assassins de M. Jesus Miguel Haddad, directeur général des prisons espagnoles, qui avait été tué dans un attentat, le 22 mars dernier, à Madrid.

Au Pays basque, un jeune militant nationaliste, qui avait appartenu à l'ETA, M. Jorge Labordeta Vergara, a été arrêté, mardi, à Lezo. — (A.F.P.)

De notre envoyé spécial

Bilbao. — Le calme qui continue de régner dans la rue contraste singulièrement, au Pays basque, avec la fébrilité qui s'est emparée des *formations* politiques d'Euskadi depuis l'attentat de Madrid. D'une manière générale cette activité consiste *surtout*, pour la gauche, à prendre ses distances vis-à-vis du mouvement nationaliste.

Outre la condamnation du terrorisme, registre dans lequel les communistes sont sans doute les plus catégoriques, le jugement porté par la gauche basque sur le projet de Constitution adopté la semaine dernière par les députés espagnols diffère sensiblement de celui que formulent les éléments durs du courant « abertzale » (1).

Au cours d'un meeting à Bilbao, l'un des dirigeants communistes basques, M. Carlos Alonzo Zalvidar, a déclaré que la Constitution donnerait au Pays basque les moyens de sa « *normalisation politique* », lui permettant ainsi « *de sortir de la crise économique* ». De leur côté, les socialistes du P.S.O.E., dont le comité exécutif s'était réuni en session extraordinaire dans la province d'Alava au début de la semaine pour examiner la situation politique au Pays basque, ont estimé que le texte adopté était « *extrêmement positif* ». Communistes et socialistes ont annoncé qu'ils feraient campagne pour le *oui* au référendum constitutionnel de l'automne prochain, au Pays basque comme ailleurs.

L'ETA avait dénoncé à plusieurs reprises, depuis la démocratisation du régime espagnol, la « *trahison de la gauche* ». Ses dirigeants ne pouvaient attendre que celle-ci approuvât leur dernier coup. On peut même se demander si, en la forçant à prendre clairement position pour le projet constitutionnel et contre l'agitation autonomiste, ils n'ont pas cherché à débusquer ceux qu'ils appellent « *les faux amis du peuple basque* ».

Non moins significative apparaît l'attitude des nationalistes modérés du P.N.V. Au cours d'une réunion à Zumaya, deux de leurs parlementaires ont longuement rendu compte, en termes particulièrement triomphalistes, de leurs négociations avec Madrid durant l'élaboration du texte constitutionnel. « *Nous avons tenu en échec les négociateurs du gouvernement*, a notamment déclaré M. Inigo Aguirre, député de Biscaye. *Virtuellement, tout ce que nous proposions a pu être obtenu. D'importants points ont été marqués en notre faveur.* »

Même s'ils se sont abstenus lors du scrutin final, les représentants du P.N.V. semblent donc, eux aussi, voir dans le texte adopté par les députés, un encourageant point de départ. Il est vrai qu'après avoir fondé sa stratégie sur ce pari en faveur de la normalisation et du cheminement pacifique vers une autonomie même modeste, le courant nationaliste modéré peut difficilement faire machine arrière, ne *serait-ce* que vis-à-vis de ses électeurs.

L'ETA, elle, a fait le pari inverse. Sa branche militaire l'a montré en organisant, contre l'euphorie unanimiste de la classe politique espagnole, le sanglant attentat de Madrid. Sa branche politico-militaire vient de condamner, elle aussi, formellement, le projet constitutionnel.

Bien que les nationalistes modérés aient eu la prudence de ne pas condamner ce nouveau coup de main, jamais le choix entre les deux stratégies, celle de la violence et celle du « jeu démocratique » madrilène, n'a été aussi net au Pays basque.

En mettant la gauche basque et les « Abertzale » modérés au pied du mur, les dirigeants de l'ETA pensent probablement avoir choisi le bon moment. Ils ont pourtant pris un gros risque. A moins qu'une explosion ne se produise d'ici là, c'est en effet le référendum, qui, par le taux d'abstentions et de votes négatifs que l'on observera au Pays basque, tranchera, au moins jusqu'à nouvel ordre, cette querelle déjà ancienne entre nationalistes d'Euskadi. La réponse sera donnée à la date et selon la procédure voulues par Madrid.

BERNARD BRIGOULEIX.

(1) Ce terme de la langue basque désigne le courant nationaliste dans son acception la plus large.

Union soviétique

Mme SLEPAK EST CONDAMNÉE A TROIS ANS DE CAMP AVEC SURSIS

Moscou (*A.F.P.*). — Mme Maria Slepak a été condamnée mercredi 26 juillet par un tribunal de Moscou à trois ans de camp avec sursis pour « *houliganisme malveillant* », et a reçu un « *avertissement grave* » du président du tribunal.

Mme Slepak, la femme du militant juif Vladimir Slepak, condamné récemment pour le même délit à cinq ans d'assignation à résidence en Sibérie orientale, a précisé à l'issue de l'audience que le tribunal lui avait indiqué : « *Si vous revenez avec la même inculpation devant ce tribunal vous serez passible de trois ans de détention* ».

Mme Slepak avait été arrêtée le 1ᵉʳ juin avec son mari, après avoir brandi sur son balcon une banderole proclamant : « *Laissez-nous rejoindre notre fils en Israël* ». Leur fils aîné, Alexandre, a, en effet, pu quitter l'U.R.S.S. en épousant une jeune Américaine. Leur manifestation avait entraîné un attroupement et des incidents. Les époux Slepak avaient alors été accusés d'avoir « *sciemment troublé l'ordre public* ». Mme Slepak avait été libérée le lendemain de son arrestation.

Les époux Slepak attendent l'autorisation d'émigrer depuis plus de huit ans.

● *Amnesty International* nous communique des informations inquiétantes sur le sort de Marchenko. L'auteur de *Mon témoignage* purge une peine d'exil dans le village de Tchouna en Sibérie. Il doit être libéré en septembre, mais le juge d'instruction fait pression sur les habitants du village pour qu'ils témoignent l'avoir vu en possession d'un sac de poussière d'or. Marchenko risque d'être accusé d'avoir « *volé l'or de l'Etat* ».

● *Le général de corps d'armée Antoine Guerassimov* est mort le 23 juillet « *des suites d'une [illegible] maladie* », indique mercredi l'organe central du ministère soviétique de la défense *Krasnaya Zvezda*. Le général Guerassimov, âgé de soixante-dix-sept ans, avait notamment occupé les fonctions de vice-ministre de la défense et de premier adjoint au chef de l'état-major général des forces armées soviétiques.

● LE MARIAGE DE CHRISTINA ONASSIS, avec un fonctionnaire soviétique Serguei Kadousov aura lieu le 1ᵉʳ août à Moscou, confirme-t-on mercredi de source officielle. Christina Onassis aurait fait la connaissance de son futur mari lors d'un séjour de celui-ci à Paris, alors qu'il travaillait pour la « Sovfracht » (société soviétique d'affrètement maritime). La fille de l'armateur grec se trouve à Moscou depuis plus d'un mois, où elle occupe une suite à l'hôtel Intourist, un des plus grands hôtels de la capitale. — (*A.F.P.*)

Italie

S'ESTIMANT VICTIME D'UNE CAMPAGNE

M. Fanfani manifeste son irritation à l'égard de ses amis démocrates-chrétiens

De notre correspondant

Rome. — Deux fauteuils seront inoccupés au conseil national de la démocratie chrétienne, convoqué à Rome vendredi 28 juillet : celui de son président, Aldo Moro, assassiné il y a deux mois et demi, dont le successeur devra être désigné ; et celui du président du Sénat, M. Amintore Fanfani, qui entend protester ainsi contre les attaques dont il est l'objet.

M. Fanfani a envoyé une lettre acide au secrétaire général du parti, M. Zaccagnini. « *Je ne veux pas être obligé*, lui écrit-il, *de m'en prendre à tes collaborateurs et à des membres du gouvernement. Cela troublerait le conseil national à un moment aussi difficile pour la démocratie chrétienne.* » Le président du Sénat va plus loin : « *J'espère, naturellement, que les promoteurs, même indirects, de petites campagnes de presse, avec leurs jugements téméraires et leurs insertions infondées, adopteront une attitude plus responsable pour m'éviter des décisions plus graves.* »

Est-ce à dire que M. Fanfani quitterait le parti dont il est, depuis vingt ans, l'un des principaux dirigeants ? La chose est difficilement imaginable. Par son geste, le président du Sénat marque un agacement certain : le Quirinal vient de lui échapper pour la troisième fois, et il ne peut plus prononcer un mot en public sans qu'on le soupçonne de vouloir reconquérir le secrétariat général de la démocratie chrétienne ou voler à M. Andreotti la présidence du conseil.

Agé de soixante-dix ans, ce vieux routier de la politique a sans doute calculé son geste. Il ne perd pas de vue que le congrès de la démocratie chrétienne se réunira l'an prochain et que les opposants à la ligne actuelle — collaboration privilégiée avec le P.C. — n'ont pas de chef.

Pour remplacer Aldo Moro à la présidence du conseil national, le favori semble être M. Flaminio Piccoli, qui dirige le groupe démocrate chrétien à la Chambre des députés. C'est un centriste rallié depuis quelques temps à la politique d'union nationale. Son élection — à un poste, il est vrai, surtout honorifique — confirmerait l'élargissement de la majorité actuelle.

ROBERT SOLÉ.

Roumanie

● LE COMTE DE PARIS a quitté Bucarest, mercredi 26 juillet. Il était l'invité de l'Institut des relations culturelles avec l'étranger. Pendant son séjour, il « a visité des institutions socio-culturelles et rencontré diverses personnalités roumaines ». — (*A.F.P.*)

EUROPE

Belgique

BILAN D'UNE LONGUE SESSION PARLEMENTAIRE

Le travail des députés et des sénateurs est vivement critiqué

De notre correspondant

Bruxelles. — Le Parlement belge a achevé une des plus longues sessions de son histoire en votant, mercredi 26 juillet, une « loi anti-crise », après avoir donné des pouvoirs spéciaux au gouvernement. Mais plusieurs députés et sénateurs continueront, pendant deux semaines encore, à étudier en commission les projets « communautaires » du gouvernement, c'est-à-dire la régionalisation définitive du pays.

Les parlementaires ont donc siégé plus longtemps que les autres années. Mais, paradoxalement, ils n'ont jamais eu aussi mauvaise réputation. Un vent d'anti-parlementarisme souffle sur le pays. La presse ne cesse de critiquer députés et sénateurs : on leur reproche leur absentéisme (ces dernières semaines, lors de certaines séances à la Chambre, moins de 10 % des députés étaient présents) ; la futilité de leurs interventions; leur souci, enfin, de protéger leurs allocations de retraite alors qu'ils étaient d'accord pour réduire celles de certains hauts fonctionnaires.

Une très sérieuse personnalité de droite, le professeur flamand Derine, écrit dans un journal d'Anvers : *« Nous sommes mûrs pour la dictature. »* Le mécontentement est général, explique-t-il, il va des paysans aux travailleurs syndiqués. Les citoyens sont fatigués des manœuvres douteuses des politiciens et de leur incapacité. *« Seul un régime fort peut encore sauver le pays »*, ajoute le professeur, qui précise qu'il a un long passé d'antifasciste, qu'il faut éviter une aventure de droite et l'intervention des généraux.

Il est exact qu'il existe un profond désarroi dans le pays où la crise économique s'aggrave et où l'on n'aperçoit pas encore le visage qu'aura la Belgique régionalisée. Pour l'instant, les nouvelles structures ne semblent, pour la plupart des Belges, avoir d'autre résultat que de donner à leur pays le record mondial du nombre de fonctionnaires au kilomètre carré...

Avant de partir en vacances, la Chambre a découvert un nouveau problème : les eaux territoriales en mer du Nord sont-elles flamandes ou nationales ? La question a été posée par M. Gendebien. Pour le député wallon, ces eaux sont régionales et donc flamandes. En contre-partie la Wallonie aurait la maîtrise de son eau, c'est-à-dire de la Meuse et des affluents. Un autre député wallon, M. Gol, s'est montré plus nuancé. Il fait remarquer que ces eaux territoriales jouissaient déjà d'un statut particulier puisqu'elles n'entraient pas actuellement dans les limites des provinces flamandes ni dans celles des communes côtières. M. Gol fait remarquer que dans les Etats fédéraux comme les Etats-Unis, le Canada et l'Allemagne de l'Ouest, c'est l'Etat central qui a juridiction sur les eaux territoriales.

PIERRE DE VOS.

● *Le ministre des affaires étrangères de Belgique*, M. Henri Simonet, se rendra prochainement au Zaïre, a annoncé mercredi 26 juillet le porte-parole du ministère belge. — *(A.F.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Bolivie

● L'INTERNATIONALE SOCIALISTE a condamné, par la voix de son secrétaire général, M. Bernt Carlsson, le *« coup d'Etat perpétré en Bolivie après l'annulation par la cour électorale du récent scrutin présidentiel »* en raison des fraudes dont a bénéficié le candidat du régime, le général Pereda. L'Internationale socialiste demande la tenue, le plus tôt possible, de nouvelles élections.

● PLUSIEURS MILITAIRES, DEUX POLICIERS ET DEUX CIVILS ont été tués dans une embuscade tendue par des extrémistes, à Coripata, dans une région isolée, à 60 kilomètres au nord-est de La Paz, a déclaré le mercredi 26 juillet le commandement militaire bolivien. Selon des sources officieuses, il y aurait une douzaine de morts. Des informations recueillies précédemment dans la journée avaient fait état d'un affrontement entre des paysans armés et des policiers. — *(Reuter.)*

Chili

● DIX-NEUF DES VINGT ET UN GENERAUX DE L'ARMEE DE L'AIR ont été écartés de l'active, soit d'office soit par démission, après le limogeage, le 24 juillet, du général Leigh, commandant en chef de cette arme, confirme l'agence France Presse de Santiago. Tous les officiers des autres armes demeurent à leur poste, a précisé un communiqué du gouvernement « pour faire face aux rumeurs ».

Chine

● LES NEGOCIATIONS SINO-JAPONAISES en vue de la conclusion d'un traité de paix et d'amitié, qui se poursuivent au sein de groupes de travail à Pékin depuis le 21 juillet, devaient s'achever dans leur première phase ce jeudi 27 juillet. Les deux parties devaient en effet décider ce jour s'il convient d'élever le niveau de leur représentation. Le premier ministre japonais, M. Fukuda, qui doit décider s'il convient d'envoyer son ministre des affaires étrangères en Chine, a déclaré mercredi que ces négociations *« se déroulaient sans problème »*, contrairement à ce qu'on avait indiqué le même jour de source japonaise informée. M. Fukuda a ajouté qu'il était prêt à ouvrir des discussions avec l'U.R.S.S. en vue de la signature d'un traité de paix et d'amitié entre les deux pays après la signature du pacte sino-japonais. — *(Reuter.)*

Colombie

● PLUSIEURS GREVES ont éclaté le mercredi 26 juillet en Colombie et le climat social menace encore de se détériorer, onze jours après la proclamation officielle à la présidence de la République de M. Julio Cesar Turbay, représentant le parti libéral. Cinq mille professeurs de l'enseignement secondaire ont cessé le travail à Medellin, capitale du département d'Antoquia, au nord-ouest de Bogota. Les grévistes réclament des augmentations de salaires. De leur côté, cinq mille médecins ont entamé une grève de quarante-huit heures dans les hôpitaux. Ils exigent également des augmentations de salaires.

Les aéroports de Medellin, Baranquilla, Cali, Villavicencio et San Andres sont à moitié paralysés, les employés protestant notamment contre le non-versement de primes. Des mouvements ont été observés également dans les banques. La fédération colombienne du café et celle des producteurs de pommes de terre pourraient s'y joindre. — *(A.F.P.)*

Indonésie

● RECTIFICATIF. — Dans nos éditions du 27 juillet nous avions annoncé sur la foi de dépêches d'agences que quatre mille prisonniers politiques avaient été libérés en Indonésie. Il s'agissait en fait de plus de huit mille personnes.

Malaisie

● LES RESULTATS COMPLETS DES ELECTIONS LEGISLATIVES ont été annoncés dimanche 23 juillet à la suite du scrutin qui s'est tenu samedi dans l'Etat du Sarawak. Le Front national du premier ministre, M. Hussein Onn, compte désormais trente-deux députés sur cent cinquante-quatre. Le Parti d'action démocratique (DAP) a seize élus, le parti islamique PAS cinq, le dernier siège étant détenu par un indépendant du Sarawak. — *(U.P.I.)*

Mauritanie

● LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, M. Valéry Giscard d'Estaing, devait recevoir ce jeudi 27 juillet le lieutenant-colonel Ahmed Salem Ould Sidi, ministre mauritanien de l'équipement, et M. Sid'Ahmed Ould Bneijara, ministre mauritanien des finances. Les deux ministres devaient remettre au président de la République un message du lieutenant-colonel Moustapha Ould Mohamed Salek, président du Comité militaire de redressement national, chef du gouvernement mauritanien.

Sénégal

● Mme LILIAN CARTER, mère du président américain, envoyée par ce dernier en mission d'information dans les pays du Sahel frappés par la sécheresse, est arrivée mercredi 26 juillet à Dakar. — *(U.P.I.)*

Régionalisation à l'anglaise

III. — Parlez-vous gallois ?

De notre envoyée spéciale NICOLE BERNHEIM

La dévolution d'une partie des pouvoirs du Parlement de Westminster à des assemblées élues à Edimbourg et à Cardiff est l'un des chevaux de bataille du gouvernement de M. Callaghan. Cette réforme a de bonnes chances de passer prochainement dans les faits en Ecosse, avec sans doute une clause spéciale pour les îles Shetland. Mais, au Pays de Galles, la bataille pour la dévolution a des aspects bien particuliers (« le Monde » du 27 juillet).

Aberyswyth. — *« Les Ecossais ont leur kilt, les Gallois leur langage »*, nous explique gravement l'« archi-druide », M. Geraint Bowen, dans son cottage perdu au fond d'une vallée du massif de Snowdon.

La comparaison est discutable. Mais ce qui ne l'est pas, c'est que les plus enragés « dévolutionnistes » du Pays de Galles sont ses six cent mille « gallophones ».

Le touriste, contraint de déchiffrer — péniblement — sur les panneaux de signalisation routière des noms hérissés de consonnes qui lui paraissent rigoureusement imprononçables, comprend mal comment une langue aussi barbare — que l'archi-druide nous pardonne ! — peut être au cœur d'une sérieuse controverse politique.

Terre de landes, de forêts, de montagnes et, seulement par endroits, de verts pâturages, le Pays de Galles n'a jamais été riche. Tôt colonisé par les Romains, qui y ont laissé des traces nombreuses — plus de mille mots dans la langue locale, — il a été rapidement rattaché à la couronne d'Angleterre et a vu son aristocratie et sa bourgeoisie émigrer à l'est pour se fondre dans la société anglaise. Contrairement aux Ecossais, les Gallois ont ainsi perdu très tôt leur classe dirigeante.

Petits métayers, pêcheurs, modestes éleveurs de moutons, ils ont émigré massivement pendant des siècles et fait souche aux Etats-Unis et dans tous les coins de l'Empire. La révolution industrielle a prolétarisé le sud du pays, qui en garde encore des traces lugubres, mais elle a peu entamé le nord et l'ouest sauvages. C'est de là qu'est parti, au début du siècle, le mouvement de renaissance de la langue galloise, qui était d'ailleurs restée en usage, notamment par la chanson et la poésie (1).

Dans les années 60, le mouvement étudiant l'a vigoureusement relancé en le politisant. Aujourd'hui, le gallois est devenu obligatoire dans une bonne partie des écoles primaires, voire secondaires du pays. Une douzaine d'hebdomadaires et une vingtaine de périodiques divers, allant des magazines de jeunes à des recueils de poèmes ou des revues de conseils pratiques, sont publiés en gallois. Sartre, Camus, Soljenitsyne, Dürenmatt ont été traduits.

Comme les Canadiens et les Bretons...

Dans le Gwynedd, l'un des huit comtés de la province, cœur de la bataille pour le gallois, les affaires du conseil local se traitent en gallois. Les six conseillers — sur soixante-six — qui ne parlent pas la langue locale, ont droit à une traduction simultanée en anglais. Dans les tribunaux, on parle une semaine gallois, la semaine suivante anglais. Deux des trois députés du parti nationaliste gallois (Plaid Cymru : « le parti du Pays de Galles ») à Westminster sont originaires du Gwynedd, qui occupe, soulignent fièrement ses édiles, à peu près le territoire de l'un des anciens royaumes gallois.

Chez l'archi-druide, M. Bowen, dont la fonction élective est purement poétique, on ne parle que gallois. Mme Bowen, anglaise de naissance, a publié une grammaire de breton en gallois, et l'une des deux filles du couple se destine à la linguistique gaélique. Editeur, M. Bowen publie en gallois divers périodiques ainsi que des livres destinés à l'enseignement général : mathématiques, histoire, cuisine, etc.

Pour ce « prince des poètes » celte, l'avenir est clair : les minorités (ethniques et linguistiques) de l'Europe nouvelle sont destinées à s'unir, une place privilégiée étant bien entendu réservée dans ce concert à la grande famille gaélique.

Si on objecte à M. Bowen que le gallois obligatoire — une langue certes chargée d'histoire et de culture, mais d'usage restreint — risque d'avoir un effet dissuasif sur les cadres étrangers qui viendraient, avec femme et enfants, passer quelques années dans le pays, il rétorque avec une surprise à peine feinte : *« Mais si nous allions travailler en France, nous apprendrions le français, et nos enfants aussi ! »*. Et il évoque avec enthousiasme le combat linguistique des Bretons et des Canadiens français...

Pourtant, les conseillers du Gwynedd, l'archi-druide, les responsables du conseil du livre gallois, à Aberyswyth, sont partisans du bilinguisme officiel, et comme tels, considérés comme des « modérés ». La société pour la promotion du gallois (Cymdeithas yer Iaith), elle, rejette l'usage de l'anglais comme langue officielle et veut couper toute attache constitutionnelle avec Londres. Un certain nombre de ses militants — étudiants ou jeunes enseignants, pour la plupart — ont fait de la prison pour entrave aux libertés publiques et atteintes à la propriété.

Les « modérés » se veulent loyaux sujets de la reine. Il y a eu un petit scandale, à Flint, sur la côte nord, lors des dernières élections, quand la rumeur publique a fait courir le bruit que le candidat du Plaid Cymru avait affiché, chez lui, la photo d'Elizabeth II la tête en bas. On raconte, à Flint, que ce manque de tact lui a fait perdre le siège qu'il convoitait au conseil local.

Curieusement, au milieu de ce déchaînement de passions — en général pacifiques — on a parfois l'impression que les aspects constitutionnels de la dévolution importent moins que son côté linguistique. « Modérés » et « extrémistes » se préoccupent surtout de savoir si on parlera gallois à l'Assemblée de Cardiff et si celle-ci aura enfin le moyen d'imposer la création d'une quatrième chaîne de télévision entièrement en gallois. La chaîne régionale diffuse quelques émissions dans cette langue, mais ses auditeurs les trouvent trop rares et trop tardives.

La situation du parti nationaliste, le Plaid Cymru, est aussi ambiguë que celle de son homologue écossais. Comme le S.N.P., le parti gallois est divisé entre une « droite » et une « gauche ». Ses trois élus à Westminster représentent à eux seuls l'éventail des tendances du Parlement britannique...

Comme il n'y a pas eu d'élections partielles au Pays de Galles depuis les élections générales d'octobre 1974, il n'est guère possible de savoir comment son audience a évolué. Mais, de même que les Ecossais, les nationalistes gallois ne sont guère d'accord entre eux. Leur seul terrain d'entente est le développement de l'autonomie linguistique. Les plus extrémistes veulent voir s'instaurer entre Cardiff et Londres une relation de dominion. Les modérés souhaitent seulement que l'Assemblée de Cardiff voie le jour. Ils se chargeront ensuite de lui faire acquérir les pouvoirs dont, à ses débuts, elle sera dépourvue.

Ce sont les extrémistes qui barbouillent les panneaux de signalisation sur les routes afin de ne laisser subsister que les noms gallois : non loin de Cardiff — où on ne parle pratiquement pas gallois — on trouve ainsi des panneaux sur lesquels « Cardiff » a été rageusement barré au profit du « vrai » nom de la capitale de la province : « Caerdydd ». En certains endroits, il ne reste plus que le numéro de la route après que les noms gallois et anglais de la localité à laquelle elle mène ont été grattés au couteau...

Le clergé joue un rôle non négligeable dans cette bataille. Celui qu'on appelle le « bas clergé » : les ministres de l'Eglise « non conformiste », par opposition à l'Eglise « établie » du Pays de Galles, comme l'Eglise anglicane est l'Eglise « établie » d'Angleterre.

Les « non-conformistes » sont le plus souvent méthodistes, mais aussi baptistes ou « indépendants ». Dans leurs temples, les prières sont dites en gallois. Dans le nord et l'ouest du pays, ils dirigent leur paroisse d'une main de fer. A Aberyswyth, ville universitaire, les pubs et les cinémas sont fermés le dimanche. A la Ligue galloise des jeunes (Urdd Gobaith Cymru), qui compte cinquante mille adhérents, on porte un badge tricolore : vert « pour le Pays de Galles », rouge « pour l'humanité », blanc « pour le Christ ».

Le degré d'intégration du gallois dans l'enseignement primaire et secondaire dépend des autorités locales. Dans le Gwynedd, elle est à peu près totale, mais à peu près nulle dans le sud de la province. Au total, 57 % des écoles primaires du pays enseignent le gallois.

Comme en Ecosse, les travaillistes accusent les nationalistes de visées séparatistes. Lors des prochaines élections générales, leur tâche sera facilitée par les excès mêmes des zélateurs de l'autonomie linguistique. Mais si les « gallocrates » sont bruyants, ils ne sont pas majoritaires : tout le sud du pays, fortement industrialisé, conserve des liens économiques, politiques et culturels étroits avec l'Angleterre. A Cardiff, jolie ville plantée d'espaces verts, parsemée de vieux monuments aux allures nobles, toutes les enseignes de magasins sont écrites en anglais. Les hôteliers et les restaurateurs des pimpantes stations balnéaires de la côte sont souvent des Anglais qui n'apprécient guère l'aggressivité des fanatiques du gallois.

Les touristes, eux, y voient au mieux un plaisant reflet du folklore local. A l'université d'Aberyswyth, haut lieu du retour aux sources, on enseigne, certes, le gallois, mais aussi toutes les autres matières universitaires. Parmi les trois mille étudiants, dont beaucoup viennent du Commonwealth, il y a une toute petite minorité de « gallophones ».

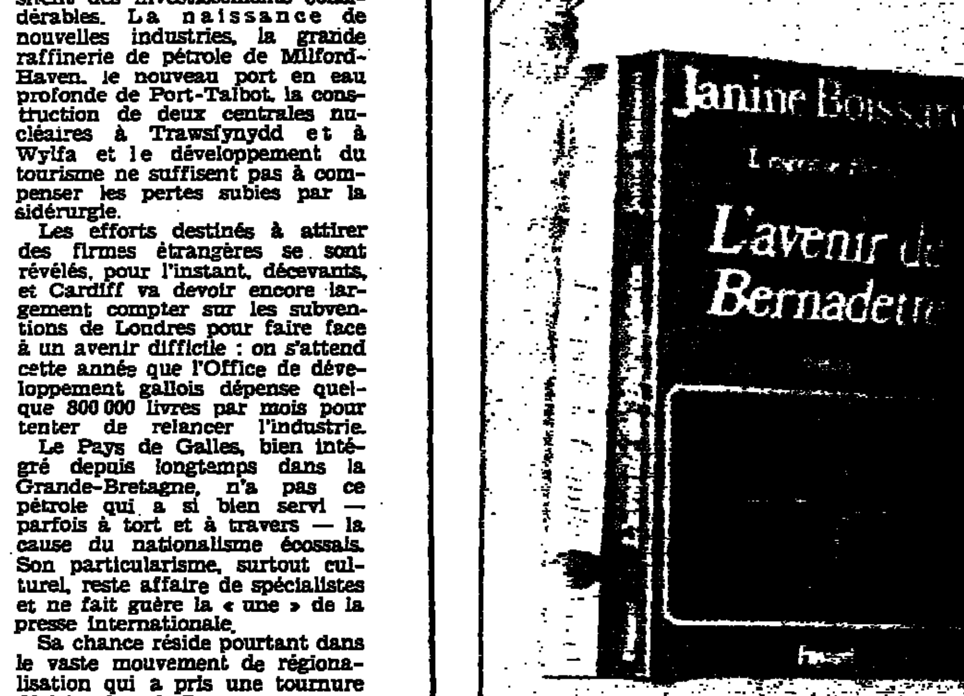
Un référendum difficile

Malgré le zèle des dévolutionnistes à tout crin, il paraît pour l'instant peu probable que la réponse au référendum soit positive. Mais, ici comme en Ecosse, la « barre des 40 % » n'est qu'indicative et la machine travailliste jettera sans doute tout son poids dans la campagne pour le « oui ».

L'assemblée de Cardiff a cependant moins de supporters que celle d'Edimbourg. Dépourvue du droit de légiférer, elle sera ramenée au rôle d'organe exécutif, le pouvoir législatif restant aux mains du secrétaire d'Etat du Pays de Galles, membre, du gouvernement de Londres. Nombre de Gallois, même « dévolutionnistes », ne se passionnent guère pour cette Assemblée-croupion qu'on leur propose. Beaucoup de travaillistes y sont aussi hostiles et les conservateurs ont beau jeu de souligner que le Pays de Galles peut, sans alourdir sa « bureaucratie » ni augmenter les frais qu'elle entraîne, se contenter de l'institution — le Welsh Office — qui lui assure déjà une certaine autonomie administrative. Ce que les « tories » redoutent en fait, c'est que l'Assemblée de Cardiff ne reflète trop fidèlement la mainmise travailliste sur le Pays de Galles.

Les plus hostiles à l'installation de l'Assemblée sont les conseils de comtés, qui jouissent de pouvoirs étendus depuis la réforme administrative de 1974 et qui redoutent que le nouvel exécutif n'amène, à plus ou moins longue échéance, leur disparition au profit des conseils de district sur lesquels ils ont actuellement autorité.

Les industriels sont également inquiets de l'avènement d'une dévolution même modeste. La région de Cardiff, dont la prospérité reposait principalement sur l'acier, connaît une grave dépression. Il y a 8,6 % de la population active au chômage dans l'ensemble de la province, un homme sur dix à Cardiff. Les mines de charbon, qui avaient fait, au siècle dernier, la relative fortune du pays, s'épuisent et nécessitent des investissements considérables. La naissance de nouvelles industries, la grande raffinerie de pétrole de Milford-Haven, le nouveau port en eau profonde de Port-Talbot, la construction de deux centrales nucléaires à Trawsfynydd et à Wylfa et le développement du tourisme ne suffisent pas à compenser les pertes subies par la sidérurgie.



Les efforts destinés à attirer des firmes étrangères se sont révélés, pour l'instant, décevants, et Cardiff va devoir encore largement compter sur les subventions de Londres pour faire face à un avenir difficile : on s'attend cette année que l'Office de développement gallois dépense quelque 800 000 livres par mois pour tenter de relancer l'industrie.

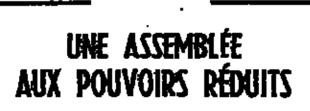
Le Pays de Galles, bien intégré depuis longtemps dans la Grande-Bretagne, n'a pas ce pétrole qui a si bien servi — parfois à tort et à travers — la cause du nationalisme écossais. Son particularisme, surtout culturel, reste affaire de spécialistes et ne fait guère la « une » de la presse internationale.

Sa chance réside pourtant dans le vaste mouvement de régionalisation qui a pris une tournure décisive dans le Royaume-Uni. Le « cas gallois » a pris rang auprès des « cas » de l'Irlande du Nord et de l'Ecosse.

Un jeune conservateur, hostile à cette future « Assemblée-croupion », mais de cœur assez « gallois » pour envisager d'apprendre sérieusement la langue de sa province qu'il avait eu tendance à considérer jusque-là comme quelque peu « folklorique », nous disait : *« Londres ne peut pas se permettre de faire trop de discriminations entre Edimbourg et Cardiff. Ce que les Ecossais auront, nous l'aurons aussi un jour ou l'autre. Même si nous n'y tenons pas tellement ! »*

FIN

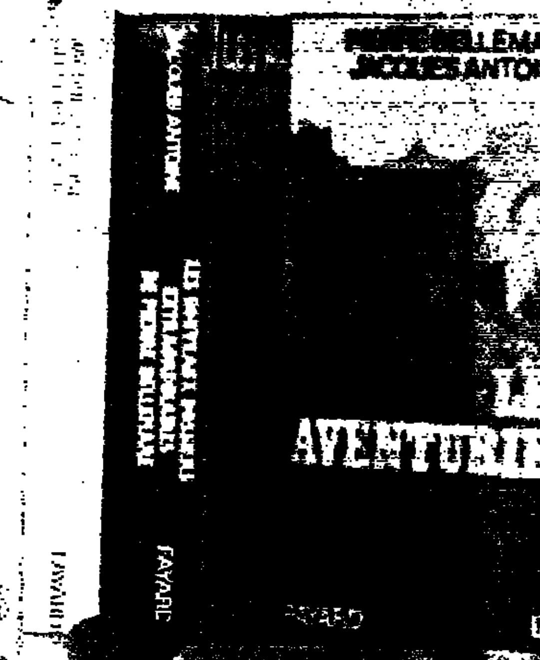
(1) Le gallois fait partie, avec le breton et la langue parlée en Cornouaille anglaise, de la « branche sud » des langues celtes. La « branche nord » est représentée par les langues encore parlées en Irlande, en Ecosse et dans l'île de Man.



UNE ASSEMBLÉE AUX POUVOIRS RÉDUITS

Le Pays de Galles, qui compte 2 770 000 habitants, a été officiellement rattaché à la Couronne d'Angleterre par l'Acte d'union de 1535. Il est représenté au Parlement de Westminster par 36 députés : 23 travaillistes, 8 conservateurs, 2 libéraux et 3 nationalistes (Plaid Cymru).

La future Assemblée de Cardiff comptera quelque 80 députés. Elle fonctionnera dans les mêmes conditions que l'Assemblée écossaise, mais n'aura pas le pouvoir de légiférer.



LA FORCE DE FRAPPE EST EN GRÈVE...

(De notre correspondant.)

Londres. — La force de dissuasion britannique est en passe de perdre sa crédibilité à cause d'une grève.

Avec ses seize missiles Polaris, le sous-marin nucléaire H.M.S. « Resolution » est toujours en patrouille. Il doit regagner bientôt sa base pour être révisé et pour que son équipage bénéficie du temps de repos réglementaire. Mais, pour l'instant, ce n'est pas possible : les trois autres sous-marins lanceurs de missiles de la Royal Navy, le « Revenge », le « Repulse » et le « Renown », sont immobilisés à quai ou dans le bassin de leur base de la Clyde par une grève des ouvriers civils. Ces derniers réclament une amélioration de leurs salaires et une modification des horaires de travail. Faute d'obtenir satisfaction, ils refusent de réviser les submersibles rentrés de patrouille, et les grands bâtiments sont bloqués, inutiles et impuissants.

La Royal Navy, qui en a vu bien d'autres, est prête à prendre l'affaire en main et à faire exécuter les délicats travaux de révision par ses propres spécialistes, y compris le minutieux rechargement des missiles dans leurs silos. Mais les syndicats ne l'entendent pas de cette oreille et ils ont menacé les amiraux de représailles s'ils s'avisaient de briser la grève. Bons princes, ils ont tout de même admis qu'ils « reconsidéreraient leur position au cas où un conflit nucléaire menacerait ».

Mardi 25 juillet, le ministre de la défense, M. Fred Mulley, a donné l'ordre aux mécaniciens de la marine de procéder à la révision du « Revenge ».

(Intérim.)




DES LIVRES POUR L'ETE
Vladimir Nabokov
Regarde, regarde les Arlequins!
Roman
Fayard
ROBERT MANDROU
L'EUROPE "ABSOLUTISTE"
GRAND PRIX GOBERT
1978
MICHEL BAR ZOHAR
La 28e Enigma
Fayard
MADAME LE JUGE
FAYARD
Janine Boissard
L'esprit de famille
L'avenir de Bernadette
roman
Fayard
UNE VICTOIRE PERDUE
roman
Fayard
FRANÇOISE GIROUD
LA COMÉDIE DU POUVOIR
FAYARD
LE FAIT FEMININ
ETIENNE M. MANAC'H
MEMOIRES D'EXTREME ASIE
La face cachee du monde
Fayard
PIERRE BELLEMARE
JACQUES ANTOINE
LES AVENTURIERS
FAYARD
Edition°1
ROBERT BEAUVAIS
Les Tartufes de l'écologie
FAYARD
Le coup de sirocco
roman
HERVÉ ALPHAND
L'étonnement d'être
PRIX DU MEMORIAL 1978
DOMINIQUE LECA
LA RUPTURE DE 1940
«LE TEMOIN CLEF».
Raymond Aron
L'Express
ÇA MARCHE COMME ÇA
Rudolf F. Graf / George J. Whalen
Fayard
ADRIAN REID
JANNIE
FAYARD
Je ne veux pas MAIGRIR idiot!
Fayard
JEAN MABIRE
L'ETE ROUGE DE PEKIN
La révolte des Boxeurs
FAYARD
FAYARD

Le Monde

politique

Le langage du socialisme

(Suite de la première page.)

F .te d'autre moyen d'analyse. Il emprunte à ses partenaires les raisonnements marxistes, qu'il essaie d'amalgamer avec le pluralisme politique : cela juxtapose seulement deux vocabulaires que nul n'a réussi jusqu'ici à rendre compatibles. Dans un seul domaine, l'analyse a été plus poussée : celui de la « transition ». Pour le communisme classique, on sait que le socialisme ne peut être établi d'emblée, mais seulement au terme d'une phase « transitoire » caractérisée par la dictature du prolétariat. Les militants du P.S. s'efforcent de définir une transition démocratique. Le P.C.F. les rejoint sur ce point, de plus il a officiellement abandonné la dictature du prolétariat. Notons que cette concession verbale n'a probablement pas beaucoup d'importance : la nouvelle Constitution soviétique proclame également que l'U.R.S.S. n'est plus une dictature du prolétariat, mais un « Etat du peuple tout entier », dont la nature démocratique demeure tout à fait formelle.

De toute façon, le problème essentiel du socialisme démocratique n'est pas de dire par quelle voie changer la vie, mais en quoi consisterait le changement final. Garder le silence sur ce point, c'est sous-entendre qu'on accepte les postulats de base du marxisme, définir le socialisme par l'appropriation collective de tous les moyens de production, condition nécessaire et suffisante pour l'établissement d'une égalité et d'une liberté réelles. L'expérience des pays communistes rend cette définition inacceptable. L'appropriation collective des moyens de production ne conduit pas obligatoirement à la démocratie ni à l'efficacité économique. Appliquée à toutes les entreprises, mêmes petites et moyennes elle pousserait plutôt en sens contraire.

Les socialistes démocratiques le savent très bien ils l'admettent plus ou moins dans certains documents. Mais ils semblent hésiter à aborder le problème en face et à parler clairement, une fois pour toutes. Consciemment ou non, ils sont victimes du manichéisme simpliste de l'idéologie marxiste, pour laquelle l'appropriation collective des moyens de production est bonne en soi et leur appropriation privée mauvaise en soi. Reconnaître publiquement que des petites et moyennes entreprises devront subsister en permanence dans un régime socialiste, et pas seulement pendant une phase transitoire, cela paraîtrait sacrilège. Admettre que les grandes pourront concurrencer les firmes nationalisées, cela serait encore plus choquant. Il deviendrait naturellement tout à fait scandaleux de rappeler que la distinction fondamentale des régimes politiques d'aujourd'hui n'oppose pas le capitalisme et le socialisme, mais les démocraties et les dictatures. Et de constater que ces dernières sont aussi bien engendrées par un système de production socialiste que par un système de production capitaliste.

Dans une réunion du P.S., il serait difficile de tenir de tels propos. Il serait encore plus difficile de les faire figurer dans une motion de tendance — pardon : de « courant » — et surtout dans une motion de synthèse. Les militants aiment être bercés par les vieilles chansons. Certes, le double langage est pratiqué dans tous les partis. Il reste plus grave qu'ailleurs dans le parti socialiste, parce qu'il conduit celui-ci à adopter la terminologie de ses alliés communistes, qui le met en posture d'infériorité vis-à-vis d'eux. La structure de notre pays devrait conduire la gauche à une situation exactement inverse. Dans une nation où le pluralisme et la liberté politique existent depuis plus d'un siècle, où les tyrannies de l'Est inspirent une répulsion profonde, un langage de socialisme démocratique correspond à la culture des citoyens et à leurs aspirations.

Il suffirait que le socialisme démocratique ose enfin paraître ce qu'il est pour étendre son influence et pour obliger ses alliés communistes à dévoiler la nature réelle de leur comportement et de leurs objectifs. Il n'a pas la structure puissante du P.C.F., ni des militants si nombreux, ni une dialectique aussi parfaite. Mais il a quelque chose d'irremplaçable : un accord profond avec la société française d'aujourd'hui. Pourquoi faut-il qu'il masque cet accord derrière un écran de fumée idéologique ? Il est proprement incroyable que le P.S. se voie reprocher de glisser vers la social-démocratie, alors que celle-ci a établi dans le Nord de l'Europe les meilleurs régimes politiques existants, au moment où le P.C.F. se déshonorait dans le stalinisme.

Pendant cinq années, les socialistes ont feint de croire que le parti communiste français se convertissait au libéralisme politique, parce qu'ils pensaient que l'alliance provoquait une telle évolution. Pendant ce même temps, ils ont été à la remorque intellectuelle de leur allié, parce qu'ils avaient besoin de retrouver le visage de gauche que Guy Mollet leur avait fait perdre. On constate maintenant que le premier objectif était inaccessible et que le second est atteint. Il faut tirer les conséquences de ces faits dans les rapports entre les deux moitiés de l'opposition. Le P.S. n'a plus à justifier son socialisme, mais le P.C.F. devra sans cesse justifier son libéralisme. A l'inverse, le P.S. doit désormais définir son projet de société socialiste, sans se préoccuper outre mesure de la « transition ». Car si cette dernière risquait de conduire vers une dictature communiste, il vaudrait mieux ne pas transiter du tout. Cela aussi doit être dit clairement.

MAURICE DUVERGER.

CORRESPONDANCE

Le P.S. et les jeunes

A la suite de l'annonce, dans le Monde *du 12 juillet, du lancement au sein du P.S. d'un « quatrième courant » animé par des responsables des Jeunesses socialistes, M. Antoine Harleaux nous écrit au nom du groupe de Dreux du Mouvement de la jeunesse socialiste (M.J.S.) :*

Le débat au sein du parti socialiste se débloque-t-il ? Si celui-ci ne semble pouvoir se dérouler dans de bonnes conditions au sein des instances nationales, du moins voit-on apparaître depuis quelques mois dans la presse un grand nombre de tribunes militantes s'exprimant à la fois sur le fonctionnement et la stratégie du parti en dehors du jeu stérile de ses courants traditionnels. Parmi elles, l'annonce de la création d'un « quatrième courant », animé par des responsables des Jeunesses socialistes.

Certes, cette initiative est ambiguë : en parlant d'un quatrième courant, ne risque-t-on pas d'amplifier la confusion et de clore le débat avant même qu'il ne s'ouvre ?

Mais, au-delà, cette initiative révèle bien le malaise des jeunes à l'intérieur du parti socialiste qui explique l'existence « plutôt squelettique » du M.J.S. et la volonté des jeunes signataires de ce texte d'engager le parti socialiste dans les luttes où la jeunesse est aujourd'hui partie prenante, qu'il s'agisse des mouvements écologistes, régionalistes, du devenir de l'appareil scolaire ou de l'institution militaire.

C'est en effet par cet engagement que nous pourrons dire qu'on peut changer les choses, les mentalités, la vie... et la politique, qui ne se résume pas, pour nous socialistes, à la seule conquête de l'appareil d'Etat. C'est d'ailleurs la même démarche qu'ont empruntée de leur côté les femmes qui sont aujourd'hui à l'origine du « courant trois » et tous ceux qui se regroupent derrière ce courant.

La convergence entre ces deux initiatives ne réside pas seulement dans la recherche de cette nouvelle pratique politique, mais également dans l'affirmation permanente du droit aux différences, qui doit être le fondement du fonctionnement démocratique du parti socialiste.

Ces deux points, au lendemain de l'échec de la gauche, sont déterminants pour l'avenir du parti socialiste et trop importants pour que l'éparpillement des initiatives de tous ceux qui les posent les fassent disparaître derrière de fausses querelles de sigles ou de numéros de courants.

Les socialistes du Loiret

A la suite de l'annonce, dans le Monde *du 22 juillet, d'une scission chez les socialistes du Loiret, M. Jean-Pierre Sueur, premier secrétaire de la fédération départementale du P.S., nous écrit :*

Pierre Thibault s'est présenté à l'élection municipale partielle qui a eu lieu à Orléans en avril dernier contre les candidats désignés par les sections socialistes d'Orléans. En conséquence, la direction nationale du parti socialiste a prononcé son exclusion, conformément à ce que les statuts prévoient en ce cas.

Le nombre des adhérents du P.S. qui l'ont suivi dans le nouveau parti qu'il vient de créer — le plus sérieusement du monde — est si faible qu'il est excessif de parler de « scission » à ce sujet. Pierre Thibault n'a entraîné avec lui aucun dirigeant fédéral ni aucun élu socialiste.

Les derniers résultats électoraux et notamment ceux des législatives de mars indiquent une nette progression du parti socialiste dans l'ensemble du Loiret. C'est l'un des signes du renouvellement que ce parti a connu, ici comme ailleurs : les effectifs de la fédération départementale ont fait plus que doubler en quatre ans.

Le parti socialiste a choisi la stratégie de l'union de la gauche et la perspective du socialisme autogestionnaire. Il n'est fait allusion ni à l'une ni à l'autre dans la déclaration que le nouveau groupement a rendue publique lors de sa création. Ce n'est pas un hasard.

Le financement des partis politiques

M. Jean Fabre, de Bruxelles, nous écrit à propos des projets de règlementation du financement des formations politiques :

La « nationalisation » des partis politiques (disons la « prise de participation » de l'Etat pour rester modeste) n'est pas du tout un principe de saine politique. D'une part, cela favorisera toujours les grands partis ou ceux qui ont la plus grosse représentation parlementaire, car il faudra bien trouver un mode de répartition des subsides qui sera nécessairement en rapport avec l'impact ou l'ampleur des uns et des autres (pourrait-on envisager de donner le même nombre de millions au M.R.G. qu'au R.P.R., ou encore au CNIP qu'au P.S. ?). Autrement dit, qui est important aujourd'hui aura encore plus de chances de l'être demain, et qui est petit sera condamné à le rester, sauf accident de parcours.

D'autre part, cela éliminera nécessairement les nouveaux partis ou ceux qui sont pour l'instant sans représentation parlementaire (ou alors suffira-t-il de créer un parti pour obtenir de l'argent ? Ce serait la porte ouverte à une explosion des naissances du fait de profiteurs de tous bords). Cela reviendrait à défavoriser l'expression d'idées nouvelles et encouragerait la rouille politique.

Enfin, et surtout, ce serait un grand danger pour la démocratie au sens où cela tendrait à pérenniser l'existence d'une classe politique coupée du milieu qui donne un sens à son existence : la base. Celle des partis eux-mêmes d'abord et, paradoxalement, l'ensemble de la population, qui paierait pour perpétuer le pouvoir des notables. Car, en fin de compte, si le contribuable paie, quel intérêt peuvent trouver les partis à avoir des adhérents ? A se remettre en question ? Les partis pourront progressivement devenir des partis d'Etat, se partageant et monopolisant la scène politique alors que le citoyen, en dessous, se retrouvera écrasé, coupé d'eux, sans espoir de jamais avoir les moyens de se faire entendre. Veut-on renforcer la tendance actuelle à faire de la politique au sommet, plus subie que vécue par la population ?

Dans le Sud-Ouest

CAMPAGNE DU P.C.F. CONTRE L'ÉLARGISSEMENT DE LA C.E.E.

(De notre correspondant.)

Toulouse. — M. Pierre Juquin, membre du comité central du parti communiste, a lancé le mercredi 26 juillet à Toulouse la campagne du P.C. : « Vivre au pays, produire français ». Cette campagne, qui se traduira, dans un premier temps, par une journée d'action le samedi 29 juillet en Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, est destinée à sensibiliser « *l'ensemble des Français* » aux « *dangers* » que doit faire courir à l'agriculture française, selon M. Juquin, l'élargissement du Marché commun.

Pour samedi, le parti communiste a mobilisé des centaines de militants sur les routes de l'Aquitaine, du Midi-Pyrénées et du Languedoc-Roussillon, qui expliqueront aux autochtones mais aussi à des milliers de touristes « *les conditions déplorables, le dépérissement qu'entraînera pour les régions du sud du pays l'entrée de l'Espagne, du Portugal et de la Grèce dans le Marché commun* ».

Les militants du P.C. ont reçu des consignes précises pour ne pas aggraver les difficultés de la circulation automobile. Des contacts en ce sens ont été pris avec les responsables de la gendarmerie.

De son côté, le MODEF (Mouvement de défense des exploitations familiales) appelle, dans un communiqué, « *ses adhérents et les organisations* [agricoles] *à déjouer les manœuvres de MM. Giscard d'Estaing et Debatisse et à s'opposer à l'élargissement de la C.E.E.* ».

● *Le RECOURS* (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer) se déclare, à la suite des dispositions concernant les rapatriés, prises par le conseil des ministres du 19 juillet (*le Monde* du 20 juillet), « *conscient de la quasi-impossibilité d'obtenir une totale révision des barèmes d'évaluation, une libre cessibilité des titres et une période de règlement inférieure à vingt ans* ». Le RECOURS estime « *néanmoins qu'en contrepartie les rapatriés doivent être absolument et totalement sécurisés par un système efficace de protection contre l'inflation en dehors duquel la loi actuelle risquerait fort d'être pratiquement sans effet au plan du règlement de ces problèmes* ».

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 26 juillet, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing. Le communiqué officiel suivant a été rendu public.

● LA « MISSION DE LA MER »

Le conseil des ministres a entendu une communication du premier ministre sur l'organisation des actions de l'Etat en mer.

Les affaires de la mer étant, par nécessité technique, réparties entre de nombreuses administrations, le gouvernement a décidé de créer, sous l'autorité directe du premier ministre, une structure interministérielle de coordination qui comporte :

— Un comité interministériel de la mer, présidé par le premier ministre et réunissant tous les ministres concernés, qui délibérera de la politique du gouvernement en matière maritime et précisera les orientations de cette politique, dans tous les domaines d'activités en mer, notamment en ce qui concerne l'utilisation de l'espace, la protection du milieu, l'exploration et l'exploitation des ressources de la mer, de ses fonds et de son sous-sol ;

— Une mission interministérielle de la mer, qui préparera les travaux du comité, veillera à l'exécution des décisions prises dans tous les domaines maritimes, animera et coordonnera à cet effet l'action des différentes administrations concernées.

Cette organisation doit être l'un des instruments essentiels d'une politique de la mer visant à mieux tirer parti des possibilités et à mieux défendre les intérêts de la France en tous domaines et notamment en ce qui concerne l'exploitation des océans et la protection de la mer et de nos côtes.

● LES INDUSTRIES DE L'ESPACE

Le ministre de l'industrie a présenté une communication sur l'activité des industries de l'espace.

Depuis plus de quinze ans, la France mène dans le domaine spatial une politique destinée à assurer la maîtrise de technologies indispensables pour garantir notre indépendance et pour permettre le développement d'industries avancées. C'[illegible] ainsi qu'a été décidé en février [illegible] nier l'engagement d'un nou[illegible] programme de satellite d'observation de la terre.

Le domaine de l'espace [illegible] aujourd'hui des perspectives [illegible] grâce au développement [illegible] nouvelles tions de communica[illegible] d'applications spatiales répondant aux besoins [illegible] de très nombreux pays.

Le ministre de l'industrie a exposé les mesures [illegible] adoptées pour permettre à notre pays de jouer pleinement son rôle dans la maîtrise et l'exportation des techniques spatiales :

● Le renforcement des actions de recherche sur les technologies de la communication spatiale ;

● La mise en place d'un organisme d'ingénierie spatiale ;

● Une réforme des structures de tutelle et de direction du Centre national d'études spatiales afin de clarifier le partage des responsabilités ;

● L'examen des projets de nouveaux programmes de satellites de télécommunication et de télédiffusion.

● LE PORTUGAL

Le président de la République a informé le conseil des ministres des résultats de la visite qu'il a effectuée au Portugal, du 19 au 21 juillet 1978.

Cette visite, la première d'un chef d'Etat français depuis soixante-douze ans, a permis de marquer la qualité exceptionnelle de l'amitié franco-portugaise, ainsi que les affinités qui unissent les deux nations. C'est, inspirée par cette amitié, que la France a salué le retour du Portugal à la démocratie, et qu'elle se propose aujourd'hui d'apporter une contribution substantielle à son développement économique.

Le président de la République a souligné que la France se réjouissait de voir le Portugal rejoindre la famille des démocraties européennes. Le gouvernement français souhaite que les négociations qui doivent permettre de définir les modalités de l'adhésion portugaise à la C.E.E. soient conduites avec compréhension, et en tenant un compte attentif des intérêts réciproques de[illegible] et [illegible] deux pays.

● LA C.E.E. APRÈS BRÊME

Le ministre de l'économie a re[illegible] compte de la réunion du co[illegible] des ministres des finances [illegible] la Communauté économique [illegible] péenne consacrée à la mis[illegible] œuvre des décisions prises lo[illegible] conseil européen de Brême. [illegible]

Le conseil a chargé le [illegible] monétaire et le comité des [illegible] comité neurs d'étudier le système [illegible] gouver- à établir une zone de stabi[illegible] tendant taire en Europe, et d'en [illegible] monétaire port le 18 septembre. Par[illegible] faire rap- le comité politique éc[illegible] parallèlement, la C.E.E. a été chargé [illegible] économique de moyens d'action néce[illegible] d'étudier les renforcer, dans le cadre [illegible] saires pour système monétaire eu[illegible] du nouveau nomies des Etats [illegible] péen, les éco- connaissent une pro[illegible] membres qui

Le conseil a é[illegible] prospérité moindre. la liste des mesu[illegible] dement approuvé vernements des p[illegible] res que les gou- sagent de prendr[illegible] ays membres envi- la stratégie éco[illegible] dans le cadre de décidée lors des [illegible] économique commune et de Bonn. [illegible] réunions de Brême les modalités [illegible] M. Monory a précisé française à ce[illegible] de la contribution [illegible] cette action.

[M. Pierre [illegible] présidence d[illegible] dunt, porte-parole de la qué que le [illegible] la République, a indiqué avait rapp[illegible] ministre de l'économie France au[illegible] elé la position de la commercia[illegible] sujet des négociations M. René [illegible] les multilatérales (GATT). rapport [illegible] Monory a déclaré que le let à G[illegible] orientation signé le 13 juil- *conclusi[illegible] nève « n'a pas valeur de européen* [illegible] *en engageant la Communauté questi[illegible] une* », et qu'il « *n'est pas contr[illegible] que celle-ci accepte un* [illegible] *le de la politique agricole* ».]

● [illegible] LA COOPÉRATION [illegible] ÉCONOMIQUE

Le conseil des ministres a approuvé un projet de loi autorisant la ratification de l'accord entre la Communauté économique européenne et les Neuf d'une part et l'Association internationale de développement d'autre part, signé à Bruxelles le 2 mai 1978.

Cet accord consacre l'une des décisions les plus significatives prises à l'issue de la conférence sur la coopération économique internationale qui s'est réunie à Paris de décembre 1975 à juin 1977 : l'octroi par les pays industrialisés d'une aide exceptionnelle de 1 milliard de dollars aux pays en voie de développement ayant les revenus les plus faibles.

Le conseil des Communautés a approuvé cet accord et arrêté le montant des contributions des pays membres de la Communauté. La part de la France est de 254 millions de francs.

● LA CONFÉRENCE C.E.E.-A.C.P.

Le ministre des affaires étrangères a rendu compte de la réunion à Bruxelles, le 24 juillet, de la conférence ministérielle CEE/ACP.

Au cours de cette réunion, les pays de la Communauté et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique associés à la C.E.E. ont envisagé les négociations nécessaires au renouvellement de la Convention de Lomé. Les deux parties ont exprimé leur attachement au cadre de cette Convention — instrument d'une coopération exemplaire entre pays développés et pays en développement — et marqué leur désir de voir maintenus les principes et les mécanismes qui en font l'originalité.

Le Conseil a souligné l'équilibre qu'il convient de préserver entre les diverses formes d'aide multilatérale aux pays en développement, et l'aide bilatérale que la France entend poursuivre et développer.

● LE BUDGET DE LA C.E.E.

Le ministre du budget a présenté une communication rendant compte des travaux du conseil des ministres de la Communauté économique européenne du 18 juillet 1978, consacré à l'examen de l'avant-projet de budget pour 1979 de cette institution.

● L'ÉNERGIE ET LES MATIÈRES PREMIÈRES

Le ministre de l'industrie a fait une communication relative à la réorganisation de ses services. La délégation générale à l'énergie et la délégation aux économies de matières premières seront supprimées. Une direction générale de l'énergie et des matières premières, créée au sein du ministère de l'industrie aura une compétence d'ensemble sur les questions énergétiques et sur les questions relatives aux matières premières.

● LES PERSONNELS DE L'ÉTAT

Le conseil des ministres a adopté diverses mesures relatives à la rémunération des élèves d'écoles relevant du ministère de la défense et du ministère des transports et des personnels des services extérieurs de l'administration pénitentiaire de la réforme de la catégorie A intervenue pour les autres corps en août 1977.

● LES COURTIERS D'ASSURANCES MARITIMES

Le premier ministre a approuvé un projet de loi portant modification du statut des courtiers d'assurances maritimes.

Ce projet va permettre aux courtiers jurés d'assurance maritime de transformer leurs cabinets de courtage en sociétés commerciales afin de mieux affronter la concurrence. Cette mesure répond à une directive du conseil des Communautés économiques européennes qui a institué la liberté d'établissement et la libre prestation de service par les intermédiaires d'assurances à compter du 1er juillet 1978.

● LES SALARIÉS AGRICOLES DANS LES DOM

Le conseil des ministres a approuvé un projet de loi rendant applicable dans les départements d'outre-mer la loi du 22 décembre 1966 qui a institué dans la métropole une assurance obligatoire des personnes non salariées de l'agriculture contre les accidents du travail, les accidents de la vie privée et les maladies professionnelles. Les titulaires de retraites ou d'allocations de vieillesse pourront également bénéficier de l'amélioration de cette couverture sociale.

● UN ACCORD FRANCO-CORÉEN

Le conseil des ministres a adopté le projet de loi autorisant l'approbation de l'accord signé le 28 décembre 1977 entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Corée sur l'encouragement et la protection des investissements dans chacun des deux pays.

Cet accord, semblable à ceux que la France a déjà conclus avec plusieurs pays asiatiques, doit nous permettre d'approfondir nos relations économiques avec un pays où nos investissements sont d'ores et déjà importants, dans les domaines métallurgique, chimique et électronique. Cet accord permettra à nos partenaires coréens de diversifier leurs échanges, en les orientant davantage vers la Communauté européenne.

LA CONVENTION FRANCO-ESPAGNOLE

L'avenant approuvé par le conseil des ministres précise certaines dispositions de la convention franco-espagnole du 27 juin 1973, en ce qui concerne la situation fiscale des sociétés espagnoles ayant des filiales en France.

● *Le conseil des ministres*, réuni le mercredi 26 juillet, a approuvé, sur proposition du ministre de l'intérieur, la dissolution des conseils municipaux de Vignolles (Charente) et d'Osselle (Doubs).

DES NOMINATIONS

M. MAURICE BERNARD, DIRECTEUR DU CNET

M. Maurice Bernard est nommé directeur du Centre national d'études des télécommunications, en remplacement de M. Julier.

[Né le 18 janvier 1928 à Montpellier, M. Maurice Bernard est ancien élève de l'Ecole Polytechnique et ingénieur de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications. Ingénieur général des télécommunications au CNET, il est spécialiste de la physique des solides et d'électronique quantique. M. Bernard est, depuis 1957, maître de conférences à l'Ecole Polytechnique et professeur à l'Ecole nationale supérieure des télécommunications. Il a été, en 1962, *visiting professor* à Stanford University (Etats-Unis).]

M. ENGERAND, DIRECTEUR TECHNIQUE DES ARMEMENTS TERRESTRES

M. Eugerand est nommé directeur technique des armements terrestres. Son successeur à la direction générale de l'industrie devrait être connu dans quelques semaines.

[Né le 11 août 1926, à Remiremont (Vosges), M. Claude Engerand, ingénieur général de l'armement, est diplômé de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole nationale supérieure de l'armement. Affecté en 1954 à l'établissement de Tarbes de la direction technique des armements terrestres, il est nommé, en 1965, conseiller technique du cabinet du délégué ministériel de l'armement. Adjoint au chef des services techniques à l'administration centrale de la direction technique des armements terrestres en 1970, il est détaché, en octobre 1974, auprès du ministère de l'industrie et de la recherche, où il est nommé directeur des industries métallurgiques, mécaniques et électriques, puis, en juillet 1977, directeur général de l'industrie, en remplacement de M. de l'Estoile.]

M. CHRISTIAN D'AUMALE, CHEF DE LA DÉLÉGATION FRANÇAISE A L'O.C.D.E.

M. Christian d'Aumale a été nommé ambassadeur et chef de la délégation française auprès de l'O.C.D.E.

[Né en 1918, M. d'Aumale a occupé diverses fonctions à l'administration centrale : il a été notamment correspondant du bureau d'études clandestin des affaires étrangères, sous-chef du bureau Asie en 1945, et, de 1948 à 1953, au département européen. Il a occupé des postes successivement à Copenhague, à Tokyo et à Bonn, où il a été ministre-conseiller, de 1963 à 1968.

M. d'Aumale était directeur délégué chargé des relations économiques bilatérales à la direction économique du ministère des affaires étrangères.]

Le Monde

société

LES DÉPARTS EN VACANCES

Un crochet chez « ma tante »

Au moment des départs en vacances, le Crédit municipal de Paris, plus familièrement appelé « Mont-de-Piété » ou « ma tante », connaît une recrudescence d'activité. De nombreuses personnes viennent en effet y mettre, à l'abri des cambrioleurs, leur argenterie, leurs tableaux ou leurs manteaux de fourrure, avant de quitter leur appartement. Cette « clientèle » éphémère, relativement aisée, côtoie ainsi pendant quelques instants ceux pour lesquels l'établissement a été créé, il y a deux siècles.

André, vingt-huit ans, hésite un instant devant l'immeuble imposant du 55 rue des Francs-Bourgeois, dans le 4e arrondissement. Pour la première fois, il entre au Crédit municipal de Paris. Au troisième étage, dans une grande salle qui tient du bureau de Sécurité sociale, il présente au guichet « engagements », carte d'identité et quittance de loyer, tire de sa poche une médaille en or et sa chaîne, qu'il remet à l'employé en échange d'une plaque numérotée, et s'asseoit entre un vieil habitué et une famille africaine.

Dans une pièce voisine, l'employé pèse l'objet et évalue le montant du prêt qu'il peut accorder, entre la moitié et le tiers du prix possible de revente aux enchères, sous l'autorité des commissaires-priseurs. Ceux-ci touchent un demi pour cent des prêts accordés mais sont victimes solidairement de la perte éventuelle si l'objet se vend aux enchères pour une somme inférieure au prêt. En revanche, le « boni » éventuel revient à l'emprunteur.

L'employé réapparaît : « *Numéro 104, 50 francs.* » L'usage d'un numéro protège l'anonymat. Si l'on juge le montant du prêt insuffisant, on reprend l'objet. Sinon, il suffit d'attendre quelques instants pour signer le contrat et emporter la somme.

« *Cinquante francs, ce n'est pas énorme pour une médaille payée 300 francs,* commente André, *mais c'est suffisant pour me dépanner jusqu'à ce que je commence un travail de serveur après-demain. Après, je viendrai la récupérer. C'est beaucoup mieux que de vendre ou d'emprunter à ses amis.* »

Chaînes hi-fi et défenses d'éléphant

A quelques mètres de lui, devant le guichet « dégagements », une jeune femme vient reprendre son manteau de fourrure. « *Cela fait trois mois que je l'ai déposé. J'ai déjà dû venir plusieurs fois pour arriver à joindre les deux bouts sans rien demander à personne, avec mon petit salaire de fonctionnaire et mes deux enfants à charge depuis mon divorce. Je sais bien qu'ils accordent aussi des prêts aux fonctionnaires, mais il faut attendre deux mois. Il vaut mieux apporter des bijoux, car sur les vêtements, ils sont moins larges : 300 francs pour ce manteau qui en vaut 6 000.* »

La médaille d'André, soigneusement rangée dans une petite boîte en carton, a rejoint la caverne d'Ali-Baba, qui s'étend sur plusieurs centaines de mètres carrés, divisés en quatre salles suivant le montant du prêt accordé, de 20 F à 250 000 F ou plus. Les objets sont soigneusement rangés par catégorie : transistors, appareils photographiques, chaînes hi-fi, téléviseurs, machines à coudre, défenses d'éléphant, vélos, meubles, tableaux, etc. Quelques-uns étonnants comme le mobilier complet d'une fumerie d'opium déposé en 1968 contre 10 000 F, ou cette verseuse en argent, présente depuis 1945 et dont les emprunteurs viennent tous les six mois, conformément au contrat, payer l'intérêt des prêts.

« *Souvent,* explique le magasinier en désignant des étagères d'argenterie et une série de boîtes en bois contenant des manteaux de fourrure, *certaines personnes déposent des objets précieux non par besoin d'argent, mais pour éviter qu'ils ne soient volés pendant leur absence. Trop de personnes nous utilisaient également comme garage ou garde-meubles, aussi nous n'acceptons plus les voitures ou meubles trop encombrants.* »

Comme la misère, plus insidieuse, la nature des objets mis en gage a évolué au cours des ans. Le linge de maison a disparu, et la valeur marchande s'use plus vite qu'autrefois, par exemple pour l'électronique, ce qui rend l'estimation du prêt délicate. La plupart des gages sont des bijoux, retirés au bout de quelques mois. Les trois quarts des soixante-dix mille prêts accordés en 1977 (deux fois moins qu'il y a vingt ans) portaient sur des sommes inférieures à 1 000 F (1). Ces prêts, auxquels l'emprunteur peut mettre fin à tout moment, sont indéfiniment renouvelables, à condition que soient réglés les intérêts, 12 à 16,5 % l'an, suivant leur importance.

A défaut, mais ce n'est le cas que pour un dixième des prêts, l'objet ira dans l'immeuble voisin, au 53 bis, pour y être vendu. « *Une chevalière en or, nous disons 300 F... 350... 400... 450..., suivez les enchères messieurs à 450... 470... pas de regrets à 470 ? 480... 490... 500... on renonce à 500 F ? C'est vu, c'est adjugé ? Adjugé à 500 F.* » Un simple mouvement de la main, de la tête ou même des yeux suffit à faire monter les prix.

« Ma tante » informatisée ?

L'atmosphère est bon enfant dans cette salle en gradins éclairée par une verrière où officient, sous la surveillance de deux représentants de l'administration, le commissaire-priseur flanqué de son clerc et de ses deux crieurs, qui montrent rapidement les objets aux amateurs. Droits de vente : 16 % à la charge des acquéreurs. Quelques-uns sont là pour la première fois, telle cette jeune femme à la recherche d'une marguerite en diamant montée sur bague en or.

La plupart sont des habitués, dont beaucoup de commerçants, comme cette dame qui vient ici depuis vingt-cinq ans et qui confie : « *Certains marchands, agacés par la présence croissante de particuliers, font monter les enchères s'ils en repèrent un décidé à acheter, pour lui faire payer son acquisition au prix fort. Il arrive qu'on achète plus cher ici que dans les boutiques.* »

A ces ventes de bijoux, qui ont lieu les mardis et vendredis à 11 heures, s'ajoutent, un lundi sur deux, celles des « objets divers ». Pour les pièces qui nécessitent une réparation, les brocanteurs craignent moins la concurrence des particuliers. Ce marchand des Puces, par exemple, n'a eu aucun mal à emporter pour 80 F un fer à repasser à vapeur qu'il sait pouvoir réviser et revendre plus de 120 F.

Continuer à servir

Créé en 1777 par Louis XVI et l'Eglise pour combattre les usuriers, le mont-de-piété, devenu en 1918 le Crédit municipal, alias « le clou », alias « ma tante », a connu, au cours des dernières années, des difficultés financières (du moins à Paris, car les vingt autres caisses de province ont une meilleure situation). Le prêt sur gage mobilise, en effet, beaucoup de personnel pour de faibles montants. Le nouveau directeur du Crédit municipal, M. Jean Santacroce, a cependant redressé la barre, en améliorant la gestion des deux autres services de l'établissement : les avances sur salaires aux fonctionnaires (vingt-cinq mille prêts à 14,5 % l'an, de 5 000 F chacun en moyenne), et l'activité de banque de dépôt classique. M. Santacroce espère, grâce à cela, améliorer les locaux et développer l'informatique, afin que « ma tante » puisse continuer à servir de nombreux neveux et nièces.

MICHEL SIDHOM.

(1) L'annexe du 52, rue Pierre-Charron, dans le huitième arrondissement de Paris, accorde, en revanche, des prêts sur gages beaucoup plus élevés pour la plupart à des personnes relativement aisées rencontrant des difficultés personnelles, mais aussi à des commerçants qui recourent à ce procédé comme s'ils allaient dans une banque pour assurer une « soudure » de trésorerie.

LA NAISSANCE DU PREMIER BÉBÉ CONÇU EN LABORATOIRE

L'hôpital d'Oldham reçoit de nombreux appels de femmes stériles

La presse anglo-saxonne, unanime, salue, ce jeudi 27 juillet, la naissance de la petite Louise Brown — et non Patricia, comme de premières informations l'avaient laissé entendre — premier enfant à avoir été conçu après la fécondation d'un ovule en laboratoire (*le Monde* du 27 juillet). Celle que l'on nomme partout le « *bébé-éprouvette* » se porte très bien, « *jolie et parfaite* », d'après sa mère, elle-même en excellente santé. Le visage de l'« *adorable Louise* » couvre toute la une du *Daily Mail*, qui ne consacre pas moins de sept pages à l'« histoire », achetée, dit-on, en exclusivité pour 323 000 livres (environ 2 745 500 F). Le *Times* conclut pour sa part son éditorial par des réserves : « *C'est une chose d'aider un couple à concevoir, en surmontant un obstacle même majeur à la fécondation, mais c'en serait une autre de créer de nouvelles interférences avec le processus de vie.* »

L'hôpital d'Oldham, où a eu lieu la naissance de l'enfant, reçoit depuis de très nombreux appels de femmes stériles de toutes nationalités, notamment des Etats-Unis et de la République fédérale d'Allemagne. En Angleterre, on estime à près de soixante-dix mille le nombre de femmes qui souffrent d'une obstruction des trompes de Fallope. Les espoirs seront-ils déçus ? Les avis des scientifiques sont assez partagés. Au Japon, où de nombreuses personnalités ont demandé que des restrictions soient apportées à ce genre d'expériences, le professeur Rihachi Izuka, spécialiste de l'insémination artificielle, estime que cette naissance est une bénédiction. « *Il faudra encore longtemps avant que cette technique soit largement utilisée* », a déclaré, de son côté, Sir John Stallworthy, gynécologue à l'université d'Oxford, qui a ajouté : « *S'il a fallu de dix à treize ans à un célèbre laboratoire et à un savant comme le docteur Edwards pour parvenir à un pareil résultat, il est douteux que n'importe qui puisse réussir du jour au lendemain.* »

Une opinion partagée par le professeur Varangot (hôpital Cochin à Paris), pour qui « cette technique est encore trop délicate pour être généralisée ». Le docteur Jérôme Lejeune, professeur de génétique fondamentale et conseiller scientifique de l'association Laissez-les vivre, déclare, pour sa part, ne pas avoir d'opposition de principe à cette naissance, même s'il lui apparaît absolument nécessaire de continuer des recherches dans le domaine de la chirurgie réparatrice des trompes, pour résoudre « *sans intervention extérieure* » ce type de stérilité.

Le docteur Edwards, un des deux médecins anglais qui a réalisé cette intervention, fait siennes une partie de ces réserves : « *Si cette technique ouvre des possibilités à terme,* a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse, *pour l'instant, il est tout à fait clair qu'elle ne concerne qu'un nombre très limité de gens.* »

En revanche, il s'est élevé contre tous les procès d'ordre moral qui leur étaient faits : il n'est simplement question, a-t-il dit, que d'aider les femmes stériles.

Alors que l'Eglise catholique romaine rappelait, dès le mercredi 26 juillet, son opposition à toute forme d'insémination artificielle, l'Eglise anglicane a refusé de commenter la nouvelle et l'Eglise protestante, elle, n'est pas opposée à cette méthode, si celle-ci ne présente pas de risques de malformations pour l'enfant à naître.

L'art de l'homme a triomphé des aléas de la nature

Nous avons demandé au Père Bruno Ribes, jésuite, de nous donner son point de vue sur la naissance de Louise Brown. Moraliste et théologien, Bruno Ribes, qui a dirigé pendant dix ans avec brio la revue « Etudes », eut déjà l'occasion de prendre des positions très ouvertes sur la morale et les problèmes médicaux. Les Presses de l'Unesco sortiront prochainement un livre de Bruno Ribes sur « Biologie et éthique ».

par BRUNO RIBES

Dans un hôpital anglais, un père, une mère peut-être plus encore, sont heureux. Vive Louise Brown ! Et que soient félicités ceux dont la ténacité et la compétence scientifique ont permis cette naissance, redonnant d'ailleurs espoir à nombre de femmes qui connaissent l'angoisse et l'humiliation de telle ou telle forme de stérilité. Pourtant, voici qu'au Vatican des clercs font grise mine et, loin de se réjouir de cette nouvelle, ont jeté sur elle le discrédit de l'immoralité. Cette réaction, formulée après tant d'autres qui, au cours des dernières décennies, ont porté condamnation sur tous les progrès réalisés pour donner aux parents une maîtrise plus responsable de la procréation, a de quoi scandaliser, car, au nom de principes surannés, on en vient à répudier une petite fille, à blesser des parents au plus profond de leur amour.

Loin de l'eugénisme

D'autres se récrient : à les en croire, nous serions à l'aube d'une ère nouvelle : celle de l'eugénisme ; ne va-t-on pas, demain, dans on ne sait quelle usine à vie, façonner des bébés préformés et standardisés ? Répondons d'abord à ces prophètes de malheur.

La naissance d'un enfant sain, à *partir d'une fécondation in vitro*, est prometteuse, principalement à un triple niveau :

1) Elle manifeste qu'il est possible de vaincre certaines formes de stérilité jusqu'ici insurmontables ;

2) Elle suppose qu'aient été maîtrisés de nombreux processus de rejet : peut-être l'analyse des techniques mises en œuvre permettra-t-elle de progresser dans un domaine particulièrement important, s'agissant tout ensemble de la grossesse, des greffes d'organes, de la lutte contre le cancer, etc.

3) Il devient également, peut-être, envisageable, dans un lointain avenir, de parer à certaines formes de maladies héréditaires. En effet, les biologistes sont parvenus à casser la chaîne chromosomique (quelque peu analogue à un collier de perles), à en extraire un « segment » (une perle) défectueux, à le « réactiver », puis à ressouder la chaîne. En cas de maladie héréditaire, provenant du disfonctionnement d'un ou deux gènes (on en connaît une centaine qui affectent gravement le destin de l'enfant à naître), il deviendra possible, avant la fécondation artificielle, de traiter les chromosomes présents dans l'ovocyte ou le spermatozoïde, puis de provoquer l'embryogénèse et d'implanter dans le sein maternel.

Cela dit, nous sommes loin de l'eugénisme. En effet, d'une part, s'il est acquis que les premières phases de développement de l'embryon peuvent s'effectuer en milieu artificiel, passé un certain stade ce développement ne peut se poursuivre qu'en absolue dépendance du placenta. Or celui-ci est en liaison extrêmement rigoureuse et singulière non seulement avec l'organisme de l'enfant à naître, mais aussi avec celui de la mère.

D'autre part, si les biologistes commencent à connaître les principales structures du système génétique et les effets du disfonctionnement de tel ou tel gène, ils sont loin de saisir l'action spécifique de chacun des deux milliards de gènes que recèle un chromosome. D'autant plus que certains d'entre eux commandent sans doute une ou plusieurs régulations et qu'ils sont probablement tous en étroite collaboration. D'ailleurs, ces régulations sont d'une sensibilité extrême. Tant et si bien que chaque individu s'avère biologiquement singulier, même si, *grosso modo*, il apparaît identique aux autres membres de son espèce et s'il obéit à un même « programme » de base. Ajoutons que le cerveau humain constitue, de son côté, un système peut-être plus complexe encore que le système génétique.

Dans ces conditions (entre autres), l'éventualité de pouvoir susciter artificiellement des êtres standardisés et identiques (hélas, également, la possibilité de pouvoir intervenir sur des maladies affectant l'ensemble des gènes) ne saurait être envisagée et semble même théoriquement improbable.

Si la fécondation artificielle n'ouvre pas la porte à l'eugénisme, va-t-on la condamner parce qu'elle ne respecte pas les processus naturels du don de la vie ?

Ce n'est pas le lieu de reprendre ici l'ensemble des critiques formulées, notamment à propos de la contraception, contre la position à laquelle le magistère de l'Eglise catholique s'accroche obstinément. Il suffit de s'en tenir à quelques remarques élémentaires.

Contradiction

Le respect des processus « naturels » suppose que ceux-ci soient « automatiquement bons » ; or, ce n'est pas le cas, puisque, en l'occurrence, il y a malfaçon physique (obstruction ou déformation des trompes). Ce respect présuppose que l'homme est crédité d'un substrat physiologique donné. Or, biologiquement, il est aujourd'hui manifeste que tout organisme humain relève d'un programme génétique qui est un donnant plutôt qu'un donné : que ce programme implique et poursuit une dynamique, ou plutôt une « logique » inhérente à la vie. Si quelque chose est à respecter, ce n'est pas la nature comme telle, mais bien cette « logique » qui traverse tout vivant ; et s'il est une visée commune au biologiste et au moraliste, c'est de ressaisir toujours plus profondément cette « logique ». La morale ne consiste pas à respecter passivement la nature, mais à apporter un supplément de « logique », cette « logique » selon laquelle tout vivant, y compris le Dieu vivant, est suscitation et attente de l'autre.

D'ailleurs, dans le cas ici envisagé, ce respect de la nature mène à une contradiction. Car il est dans la nature de la femme d'être mère. Sous prétexte de respecter les formes naturelles de la procréation, empêchera-t-on le plein épanouissement physique et psychique de la femme ?

Il faudra bien qu'un jour le magistère de l'Eglise catholique accepte de renoncer à ce concept de nature, aujourd'hui aussi désuet que pouvait l'être, au temps de Galilée, une astronomie encore basée sur la ferme conviction que le Soleil gravitait autour de la Terre.

Il est vrai que certains frémissent : on parle de « froide technique ». Assurément, beaucoup de femmes notamment répugnent à la décomposition de l'acte procréateur, rendue nécessaire dans l'éventualité d'une fécondation *in vitro*. Bien évidemment, nul ne saurait obliger quiconque à utiliser cette méthode. Mais faut-il qu'ait été brûlant et primordial le désir de M. et Mme Brown d'avoir un enfant pour que l'un et l'autre surmontent leurs réticences. Qui osera dire que ce désir est de soi déshonorant ?

Des questions fondamentales

En définitive, la naissance d'un enfant dans de telles conditions nous renvoie à un certain nombre de questions fondamentales concernant l'appel à naître d'un être humain. Imaginons que les médecins s'aperçoivent, après la fécondation *in vitro*, que l'œuf présente une anomalie chromosomique grave ; ils n'auraient pas, en conscience, le droit d'implanter ses premières cellules dans le sein maternel, donnant sciemment naissance à un enfant lourdement perturbé.

Certes, ils reconnaîtraient qu'ils se trouvent en présence d'un substrat de vie humaine (ce ne sont pas des cellules de loup !) mais non pas d'une vie humanisable. Nul doute aussi que, si une mère, après fécondation *in vitro*, en vienne à refuser l'implantation dans son sein des premières cellules embryonnaires, même sainement formées, pour des motifs physiques ou psychologiques personnels, aucun médecin ne pourrait, en conscience, la violenter, la forçant à accepter de porter cet embryon.

Dès lors, force est bien de reconnaître que l'appel à naître d'un petit homme ne saurait être formulé uniquement en termes de structures biologiques ni de manière positive, aveugle, « naturelle ». Il suppose un respect profond de l'enfant en tant, certes, qu'être de chair, mais aussi, et non moins essentiellement, en tant qu'être relationnel. Il requiert aussi une ratification lucide et aimante des parents. En regard du désir amoureux des parents, du respect de l'enfant, la distinction entre naturel et artificiel n'a décidément guère de sens, moralement. Ce qui compte avant tout, c'est bien évidemment la responsabilité que prennent les parents, s'efforçant de faire leur la « logique » de la vie, qui est aussi bien celle du créateur.

Louise Brown, désirée d'un grand désir, espérée contre toute espérance, aimée sans doute dans l'émerveillement. Tant mieux : l'art de l'homme a triomphé des aléas de la nature.

● *La messe traditionnelle*, célébrée en présence d'une centaine de personnes, à la mémoire du maréchal Pétain, en l'église Saint-Louis de Vichy, a été perturbée le lundi 24 juillet par une quinzaine de manifestants. Les protestataires, membres de l'Association nationale des anciens combattants résistants, de la Fédération nationale des internés résistants patriotes et de l'Association républicaine des anciens combattants, arboraient une banderole : « *Rappelez-vous des fusillés de la montagne Bourbonnaise.* » (*A.F.P.*)

MÉDECINE

LA PRESSE FRANÇAISE SOULIGNE LES LIMITES ACTUELLES DE CETTE TECHNIQUE NOUVELLE

Le « *bébé pas comme les autres* », le « *bébé de l'espoir* », ainsi *France-Soir* et *l'Aurore* présentent-ils en première page la naissance de la petite Louise, tout en soulignant les limites, pour l'instant, de cette technique nouvelle. Cette prudence est le fait de la plupart des journaux.

L'Humanité parle d'une « *extraordinaire réussite en biologie et en médecine* », même si le journal du P.C.F. souligne que de nombreuses autres expériences doivent permettre de « *roder* » ce procédé. Le *Figaro* est plus sceptique sur les perspectives ouvertes par cet « *exploit médical* », qui risque de rester longtemps un cas unique. M. François Terré, professeur de droit à l'université de Paris, souligne, dans une interview donnée à ce journal, les situations « *futuristes* » qui seraient créées si l'ovule ayant servi à la fécondation provenait d'une autre femme. Cette interrogation fait le titre du *Matin*, qui consacre son éditorial au « *bébé de l'impossible* », qui sera peut-être, d'après ce journal, l'occasion pour l'Eglise catholique d'assouplir sa doctrine, en évitant de faire de cet enfant « *un enfant du Matin* » ?

Le *Quotidien du médecin* regrette l'importance donnée dans cette affaire à l'information sensationnelle et précise que son correspondant à Londres n'a pu obtenir de rendez-vous des deux chercheurs qui sont à l'origine de cette nouvelle technique.

RELIGION

L'ABBÉ MICHEL KUEHN DEVIENT ÉVÊQUE DE CHARTRES

Paul VI a nommé évêque de Chartres l'abbé Michel Kuehn, vicaire général à Saint-Dié. Il succède à Mgr Roger Michon, décédé en mai 1978.

[Né le 7 octobre 1923 à Saint-Dié (Vosges), Michel Kuehn a terminé ses études au séminaire des Carmes à Paris. Ordonné prêtre le 12 juillet 1947, il a obtenu la licence en théologie et en sciences sociales à l'Institut catholique de Paris, et la licence en droit à la Sorbonne.

Dans le diocèse de Saint-Dié, il fut successivement vicaire à Remiremont (1951-1958) et aumônier de l'ACI (Action catholique indépendante), de la JIC, des Scouts et des Guides de France (1958-1962). A Paris, il fut aumônier national de la J.I.C.F. (1962-1966), puis de l'ACI (1970-1972). Après avoir été curé de Vittel de 1972 à 1978, il devient vicaire général à Saint-Dié pour la zone Meurthe. L'abbé Michel Kuehn est le frère de Mgr Louis Kuehn, évêque de Meaux.]

SCIENCES

UN CROISEMENT DE TOMATE ET DE POMME DE TERRE MIS AU POINT AU DANEMARK

(*De notre correspondante.*)

Copenhague. — Une plante nouvelle vient de voir le jour à Copenhague, dans les laboratoires du Fonds Karlsborg. Obtenue au moyen de manipulations génétiques opérées sous l'influence d'une enzyme, la tomoffel (c'est le nom qui a été donné à ce végétal encore inédit) est le produit d'un croisement entre la tomate et la pomme de terre, kartoffel en danois. Pour l'instant, il n'en existe que quatre spécimens au monde, mesurant environ 50 centimètres de haut. Ceux-ci ont commencé à porter des fleurs blanches et violettes et de petits fruits verts qui évoquent vaguement le chou de Bruxelles.

Cette expérience a commencé il y a un an. Elle a été menée en collaboration avec une équipe de chercheurs danois et ouest-allemands sous la direction des professeurs Diter von Wettstein et Georg Melcher de l'Institut Max-Planck. Elle est présentée aujourd'hui comme la réussite la plus avancée qui ait été réalisée jusqu'à présent, en matière de croisements dans ce domaine. Toutefois, il faudra attendre longtemps pour se faire une idée de l'avenir de la tomoffel et savoir, notamment, si cette espèce portera des tubercules et pourra être avantageusement utilisée et commercialisée sur le plan alimentaire.

C. O.

JUSTICE

Libres opinions

Épilogue sur une extradition

par PIERRE DELVOVÉ (*)

LE Conseil d'Etat a donc rejeté le recours de Klaus Croissant, confirmant ceux qui, dès l'origine, ont soutenu la légalité de son extradition, rendant vaines les protestations de ses adversaires. Les uns n'ont pas à crier victoire sur les autres. Après tout, *ceux-là aussi voulaient défendre le droit. Que le droit ne soit pas* ce qu'ils croyaient, ce n'est pas à eux qu'il faut le reprocher. Ce n'est pas non plus au Conseil d'Etat qu'ils peuvent s'en prendre.

Car c'est bien en droit que la Haute Assemblée s'est prononcée. La longueur de l'arrêt, l'abondance de ses motifs, suffiraient à prouver l'attention qu'elle a *portée* à l'affaire — autant que l'ingéniosité de l'argumentation présentée par les avocats. Point par point, l'arrêt en justifie le rejet.

Le Conseil d'Etat a exercé l'intégralité de son contrôle. Il ne s'est pas arrêté à l'obstacle que pouvait constituer à cet égard l'intervention de la Chambre d'accusation, dont l'avis favorable était nécessaire pour que l'extradition pût être décidée par le gouvernement. La volonté du législateur d'écarter tout recours contre un tel avis, la nature judiciaire de l'organe qui l'a émis, pouvaient empêcher le juge administratif de l'examiner. C'est la solution que le Conseil d'Etat adoptait naguère. Il l'a abandonnée en 1977. Plus nettement *encore, il affirme, en 1978, que la Chambre d'accusation n'exerce* en la matière qu'une attribution administrative : il revient donc au juge administratif de la contrôler intégralement. On peut voir là une manifestation d'impérialisme du Conseil d'Etat vis-à-vis des autorités judiciaires, et au moins un certain manque de confiance dans leur intervention. Puisque la protection des administrés s'en trouve accrue, ne nous en plaignons pas.

Pourtant le Conseil d'Etat ne peut oublier que la Chambre d'accusation est normalement un organe judiciaire : dès lors, s'il peut contrôler ce qu'elle *fait* en matière d'extradition, il ne peut à cette occasion contrôler ce qu'elle *est* : il n'examine pas la régularité de sa composition. L'arrêt comporte à cet égard sa propre contradiction ; du droit, il tourne au juridisme — mais c'est encore au bénéfice des plaideurs.

Les droits de la défense sont au centre de l'arrêt. Il n'est donc pas nécessaire de s'attarder sur d'autres éléments dont il fait justice. Certains ont déjà été évoqués dans ces colonnes (1) : le gouvernement pouvait préparer sa décision en attendant l'avis de la Chambre d'accusation et se déterminer immédiatement après qu'il fut émis ; le pourvoi en cassation n'était pas suspensif ; Croissant n'avait pas la qualité de réfugié. D'autres ne prêtent guère à discussion : les faits pour lesquels l'extradition était demandée étaient suffisamment précisés ; la loi allemande qui leur est applicable n'est pas rétroactive ; le minimum de peine exigé pour que l'extradition pût être prononcée est prévu par le code pénal français ; en cas de contradiction entre la loi française de 1927 et la convention d'extradition franco-allemande de 1951, c'est la convention, plus récente, qui l'emporte.

Les droits de la défense sont traités à plusieurs reprises. D'abord ils n'ont pas été violés par la Chambre d'accusation. Celle-ci avait refusé d'admettre la production par Croissant de pièces démontrant *que le système « info » qui lui était reproché n'est qu'un moyen légal d'organiser collectivement la défense de ses propres clients :* le dossier établissait déjà des présomptions qu'aucune information nouvelle ne pouvait renverser.

Ensuite le comportement de Croissant tombe sous le coup du code pénal français lui-même. Son article 267 punit quiconque aura sciemment et volontairement favorisé une association de malfaiteurs en leur fournissant des instruments de crime, moyens de correspondance, logement ou lieu de réunion. Le Conseil d'Etat considère que cette disposition s'applique à la fourniture à des détenus poursuivis pour association de malfaiteurs, non pas seulement de moyens d'information tels que livres, brochures ou notices, mais aussi des moyens de correspondance leur permettant de communiquer entre eux et avec des membres de leur organisation restés en liberté. Le juge administratif s'exprime exactement ici comme un juge pénal. Le droit français s'exprime exactement aussi comme le droit allemand.

Reste le problème du caractère politique de l'infraction : s'il avait été avéré, il aurait empêché l'extradition, comme le prévoit la convention franco-allemande de 1951. Deux arguments étaient avancés en ce sens.

Selon le premier, les crimes reprochés aux détenus que défendait Croissant (association en vue de commettre des crimes contre les personnes et accomplissement de plusieurs crimes de cette nature) avaient pour but de renverser l'ordre établi en République fédérale allemande : ils constituaient donc des infractions politiques, les faits commis à l'occasion de leur défense également. Le Conseil d'Etat répond que ces crimes, qui ne sont pas politiques par leur objet, ne le deviennent pas par leur but, compte tenu de leur gravité. En principe donc, une infraction ne peut tirer son caractère politique que de son objet (par exemple, en atteignant directement les institutions d'un Etat) ; un crime de droit commun peut devenir politique par son but, mais sa gravité peut l'en empêcher.

Croissant, en second lieu, n'aurait eu pour but que de faire respecter les droits de la défense : ce mobile, répond l'arrêt, à le supposer établi, ne donne pas un caractère politique aux infractions en cause, qui consistent à aider des clients non pas dans leur défense, mais dans leurs activités criminelles.

On a objecté que toute défense est politique. C'est exact si l'on considère que tout est politique. Mais la notion de politique se dilue alors et n'a plus de portée. Pour être politique, une défense doit concerner l'organisation et l'action du pouvoir.

Mais si elle est politique, elle doit rester défense. La défense consiste à assister des inculpés dans les poursuites dirigées contre eux, non à les aider à poursuivre leurs crimes contre autrui.

Il est vrai que du politique au non-politique, de la défense des *inculpés à l'aide aux criminels, la frontière n'est pas toujours* nette. Il y a sans doute des différences de degré ; à partir d'un certain seuil, ce sont des différences de nature. L'analyse juridique peut arriver à les discerner.

On dira qu'elle est elle-même animée par la politique. Certes, droit et politique sont liés. Mais l'un et l'autre gardent une part d'autonomie. C'est cette part que le Conseil d'Etat préserve en statuant en droit.

(*) Professeur à la faculté de droit de l'université des sciences sociales de Toulouse.

(1) *Le Monde* du 25 février 1978, page 18.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Par jugement en date du 3 mai 1978, le Tribunal de Grande Instance de Paris a condamné « in solidum » François RUIZ dit RUY VIDAL et Cécile ALVERGNAT à payer à la Société des Editions TOURET la somme de TROIS MILLE FRANCS à titre de dommages et intérêts, en réparation du préjudice causé par des propos de nature à dénigrer les publications des Editions TOURET diffusées sur « FRANCE INTER » le 11 octobre 1976, au cours de l'émission « en direct », animée par Anne GAILLARD, et intitulée « les Livres pour enfants ».

Pour Extrait :
Société Editions TOURET.

PRESSE

● *Le conseil d'administration de la S.A. du « Parisien libéré »,* qui s'est réuni le mercredi 26 juillet, a nommé M. Claude Bouchinet-Serreules, ancien commissaire de la République et administrateur de sociétés, directeur général et codirecteur de la publication de ce journal. Rappelons que M. André Fosset, président - directeur général du groupe *le Parisien libéré,* est sénateur des Hauts-de-Seine, et que la loi impose, lorsque le directeur de la publication est un parlementaire, la nomination d'un codirecteur.

RÉPONDANT A LA DEMANDE DE M. PEYREFITTE

Le gouvernement danois a décidé d'extrader Patrick Rouxel

De notre correspondante

Copenhague. — Après avoir étudié une nouvelle formulation de la demande française dont M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, avait discuté à la mi-juin avec son collègue danois, M. Erling Jensen (« le Monde » du 24 juin et du 4 juillet), le gouvernement de Copenhague a décidé d'extrader le Français Patrick Rouxel, accusé d'un double meurtre, commis en juillet 1977, à Bordeaux, qui se trouve interné dans une prison danoise depuis septembre.

C'est là un succès pour la diplomatie française et surtout pour la concertation directe qui a eu lieu entre les deux ministres de la justice. Jusqu'à présent, le Danemark avait refusé d'extrader Patrick Rouxel parce qu'une loi danoise de 1967 interdit l'extradition d'une personne vers un pays où elle risque la peine de mort.

Toutefois, cette décision ne signifie pas que Patrick Rouxel sera remis aux autorités françaises dans les plus brefs délais. Si son avocate danoise, comme elle l'a laissé clairement entendre, lui conseille de saisir les tribunaux du royaume, on y verra sans doute pas réellement clair avant 1979. Il n'est qu'à s'en rapporter pour se faire une idée à une affaire identique qui occupe les Norvégiens depuis le début de l'été 1977. Voici, en effet, plus d'un an qu'un meurtier français, Jean Lamarque, attend à la prison de Stavanger que soit statué sur son sort. Son dossier est allé d'instance en instance jusqu'à la Cour suprême, qui vient, tout récemment, de se prononcer pour son extradition (confirmant les décisions des tribunaux d'appel et de première instance). Il ne lui reste plus qu'un faible chance : celle de voir le gouvernement d'Oslo ou le roi intervenir en sa faveur, ce qui paraît très peu probable.

Toutefois, il existe une différence entre ces deux cas : Jean Lamarque avait avoué tout de suite avoir assassiné sa fiancée (sans jamais, semble-t-il, avoir expliqué les mobiles de son acte) et il n'est jamais revenu sur ses aveux, alors que Patrick Rouxel n'a jamais cessé de nier être l'auteur du double meurtre qu'on lui impute.

Les opinions publiques des deux pays ont réagi assez différemment face à ces deux cas. Un grand quotidien d'Oslo a organisé une longue campagne en faveur de Jean Lamarque dont les parents sont venus en Norvège récemment et y ont été fort bien accueillis. Rien de tel pour Patrick Rouxel. Au contraire, quelques lettres de lecteurs çà et là, dans des grands quotidiens, ont réclamé qu'on s'en *« débarrasse ».*

CAMILLE OLSEN.

AU TRIBUNAL DE DIJON

Une action du conseil de l'ordre est déclarée irrecevable contre sept médecins

De notre correspondant

Dijon. — Le tribunal d'instance de Dijon vient de se déclarer incompétent dans le procès qui oppose l'ordre des médecins de Côte-d'Or et un groupe de sept médecins refusant de payer leur cotisation obligatoire à l'ordre.

Ces médecins ont expliqué qu'en ne payant pas leur cotisation ils expriment leur hostilité fondamentale à toute organisation corporatiste et demandent la suppression de l'ordre. En parlant en notre nom, ont-ils déclaré en substance, l'ordre a pris des positions opposées à nos convictions, il a lutté contre le conventionnement des médecins, la médecine de groupe, le paiement à la fonction, l'accouchement psycho-prophylactique, la création du planning flamilial, la contraception, l'avortement... Les médecins ont rappelé la convention européenne des droits de l'homme : *« Nul n'est obligé d'adhérer à une association dont il ne partage pas les objectifs. »*

Le procès s'était déroulé le 26 juin à la suite de l'instance introduite par le conseil de l'ordre, qui faisait plaider par son avocat que les ordres avaient pour mission de veiller aux principes de moralité et à l'application du code de déontologie des médecins. A quoi l'avocat des médecins contestataires avait répondu : *« Il s'agit d'une question disciplinaire et non judiciaire. Le conseil de l'Ordre ne veut pas prendre lui-même les responsabilités que la loi lui confère et cherche à faire prendre la décision par d'autres que lui. »*

Le tribunal a donné raison à la défense, chargeant ainsi le conseil de l'ordre d'assurer sa propre discipline et de prendre les sanctions prévues, c'est-à-dire la radiation. Le jugement, dans la déclaration d'incompétence stipule en effet que *« l'ordre des médecins, quand il demande le paiement des cotisations, continue ainsi d'agir dans le cadre de la puissance publique ».*

(Intérim)

[Dans des affaires analogues (le Monde du 27 janvier 1977 et du 1er juin 1978), les tribunaux de Lyon et de Saint-Etienne avaient également estimé que les actions du conseil de l'ordre étaient irrecevables. En revanche, le tribunal de Grenoble (le Monde du 27 janvier 1977) avait condamné un médecin à payer sa cotisation.]

● *Une touriste suisse, dont l'identité n'a pas été révélée, a été violée,* dimanche 23 juillet vers 4 heures, dans les toilettes du train Bâle-Calais, alors que celui-ci arrivait en gare de Strasbourg. La victime, qui se rendait en Grande-Bretagne, a déposé une plainte à son arrivée à Calais.

AU TRIBUNAL DE NICE

Peines de prison avec sursis et amendes pour les croupiers indélicats

De notre envoyé spécial

Nice. — *Suivant les réquisitions du ministère public, le tribunal de Nice a condamné, jeudi 27 juillet, les vingt-huit inculpés du « procès des croupiers du casino Ruhl »* (le Monde *des 25, 26 et 27 juillet) à des peines de prison souvent assorties d'un sursis.*

Une peine de 15 mois a été infligée à Rosario Trifaro, trente-cinq ans, un joueur complice des croupiers actuellement en fuite en Italie. Un mandat d'arrêt a été délivré contre lui.

Les chefs de table qui surveillaient les parties de jeu au casino Ruhl ont été condamnés à des peines de 18 mois d'emprisonnement dont 12 avec sursis. De nombreux croupiers, en revanche, n'iront pas en prison, leur responsabilité dans les vols et les abus de confiance ayant été atténuée. Les peines qui leur ont été infligées n'excèdent pas 16 mois et sont toujours assorties d'un important sursis.

« Aucune faute de surveillance »

Jacques Ghiglione, le croupier qui avait été surpris en flagrant délit de vol d'une plaque de 1 000 F et qui avait révélé la fraude, a aussi bénéficié de la relative clémence du tribunal : 16 mois d'emprisonnement avec sursis. Les inculpés devront verser des dommages-intérêts à l'Etat et à la ville de Nice dans une part égale à celle qui leur serait revenue si les sommes d'argent n'avaient pas été détournées.

Les croupiers indélicats devront également rembourser les sommes prises (330 000 F) à M. Jean-Dominique Fratoni, P.-D. G. du casino. Le tribunal a en outre estimé qu'*« aucune faute de surveillance »* des jeux ne pouvait être retenue contre la direction du casino.

Ph. Bg.

LE PROCÈS D'UNE MILICE PATRONALE A BETHUNE

L'ancien directeur de l'usine Benoto est condamné à six mois de prison ferme

De notre correspondant

Lille. — Après un mois de réflexion, le tribunal de grande instance de Béthune a rendu son jugement mercredi 26 juillet dans l'« affaire Angot » (*le Monde* daté 25-26 1978) : l'expulsion, le 14 mars 1977, par une « milice patronale » du personnel qui occupait l'usine Benoto à Béthune, dont le P.-D.G. était

Suivant les réquisitions de l'avocat général, les magistrats ont retenu contre MM. Serge Guillat, gérant de la société de gardiennage Shotokan, et Roland Angot *« la qualification de complicité de coups et blessures volontaires, violences avec préméditation ou port d'armes, délits prévus à l'article 314 du code pénal ».* Le tribunal les a déclarés coupables *« d'avoir participé à une action concertée menée à forces ouvertes, au cours de laquelle des violences et des voies de fait ont été commises contre des personnes, comme instigateurs et organisateurs de ces actions, et de s'être rendus complices d'arrestations et de séquestrations arbitraires ».*

Il a prononcé les condamnations suivantes : Roland Angot, 54 ans, domicilié à Neuilly-sur-Seine, 6 mois de prison ferme ; Serge Guillat, 43 ans, de Romainville, 1 ans de prison dont 10 mois avec sursis et mise à l'épreuve pendant trois ans, et 10 000 F d'amende ; Gilles Leclers, 33 ans, garçon de bar à Clichy, un des employés de la Shotokan, 1 an de prison dont 11 mois de sursis et mise à l'épreuve pendant trois ans, et 5 000 F d'amende pour coups et blessures volontaires, violences avec préméditations et séquestration arbitraire ; Jean Gauthier, 30 ans, employé de bureau à Maisons-Alfort, Amar Lamriben, 38 ans, comptable à Saint-Gratien, et Amar Ben Postefa, 39 ans, ferrailleur à Clichy, chacun à 3 mois de prison avec sursis pour arrestations et séquestrations arbitaires.

Les trois premiers condamnés devront verser 1 000 F à M. Jean-Pierre Bonte et 3 000 F à M. Régis Rousseau, tous deux blessés dans l'altercation du 14 mars. Tous les prévenus, solidairement, devront payer 3 000 F à l'union locale C.F.D.T. et 1 000 F à l'union locale C.G.T. qui s'étaient constituées partie civile.

Ils devront aussi verser des indemnités à MM. Daniel Duc, 3 000 F ; Klabowski, Couturier, Lefens, Masson, Duhayon et Dewailly, à raison de 200 F chacun.

Rappelons qe la liquidation de biens de la société Benoto a été prononcée le 9 mai dernier et que l'ancien P.D.G. de l'usine est toujours détenu pour d'autres inculpations concernant notamment la gestion de l'entreprise béthunoise. — *(Intérim.)*

● *Un ingénieur condamné à six mois de prison avec sursis et 6 000 F d'amende* à la suite d'un accident mortel du travail. Cette peine a été prononcée le 26 juillet par le tribunal correctionnel de Béthune contre M. Désiré Boulent, ingénieur aux Laminoirs tréfileries câbleries de Lens, jugé responsable de la mort de M. Michel Tokarski, survenue le 13 juillet 1976.

Autonomistes bretons et dissidents soviétiques

ILLOGISME FRANÇAIS selon la « Literatournaya Gazeta »

Moscou. — *La* Literatournaya Gazeta *dénonce sévèrement, mercredi 26 juillet, la présentation faite par l'ensemble de la presse française des récents procès de dissidents soviétiques.*

Le correspondant du journal à Paris, M. Vladimir Katin, souligne que, au même moment, des autonomistes bretons étaient jugés par la Cour de sûreté de l'Etat et constate que « personne en France, ni la presse ni aucun parti politique, n'a pris leur défense ». « Cette position de la presse et de l'opinion est compréhensible », *poursuit M. Katin.* « Mais voilà qu'en U.R.S.S. on juge quelques criminels et les moyens d'information français s'alarment, ce qui est franchement illogique. On peut aussi, pour le moins, être surpris de constater qu'il y a des publications progressistes parmi celles qui se sont alarmées. »

M. Katin constate enfin qu'en France aucune loi ne vise la « diffamation de la société ». « Chez nous, par contre, une telle loi existe et elle est appliquée dans toute sa rigueur », *conclut le correspondant de la* Literatournaya Gazeta. — *(A.F.P.)*

GARDE A VUE POUR UN ADOLESCENT ACCUSÉ D'UN DOUBLE MEURTRE

La garde à vue d'un adolescent âgé de dix-sept ans, meurtrier présumé de deux personnes, a été prolongée de vingt-quatre heures, mercredi soir 26 juillet, selon le désir des enquêteurs. Au terme de cette garde à vue, il sera présenté au substitut des mineurs de Saint-Etienne.

Mardi soir 25 juillet, cet adolescent est venu au domicile du docteur Jean Broisin, à Pradines, près de Roanne (Loire), pour rendre visite au fils de celui-ci, Jean-Marie, qui était un de ses camarades, âgé comme lui de dix-sept ans. Il parlait avec Jean-Marie et sa mère, Mme Antoinette Broisin, cinquante et un ans, lorsqu'il sortit un pistolet 22 long rifle et un fusil calibre 12 à canon scié et tira sur eux. Mme Broisin, *atteinte à la tête, au cou et au* thorax, a été tuée sur le coup. Jean-Marie Broisin, grièvement blessé, est mort dans la nuit du mardi 25 au mercredi 26 à l'hôpital de Roanne. Le docteur Jean Broisin, cinquante-cinq ans, qui avait été alerté par les détonations, a été légèrement blessé à *la machoire* au cours d'une bagarre avec le jeune homme.

« Je ne sais pas pourquoi j'ai fait cela », n'a cessé de répéter celui-ci pendant son interrogatoire. Il avait été arrêté peu après le meurtre, alors qu'il s'enfuyait en voiture, et n'avait opposé aucune résistance. L'entourage de l'adolescent, qui le considérait comme *« pondéré, tranquille, sérieux »,* et ne lui connaissait aucune inimitié, se dit incapable de comprendre son acte.

Le Monde DES LIVRES

L'histoire comme roman

Les mémoires de Zénobie

● *Un roman ressuscite la reine de Palmyre.*

FALLAIT-IL que son éditeur accablât Bernard Simiot d'une comparaison lourde à porter avec les *Mémoires d'Hadrien* ? Telle quelle, sa performance vaut qu'on s'y intéresse ; nourris d'érudition, intéressants de bout en bout, ces pseudo-Mémoires de Zénobie ont le mérite de nous révéler une puissante personnalité qui trouve à s'épanouir durant ce troisième siècle où l'empire romain, devenu trop vaste, semble prêt à sombrer dans l'anarchie.

Ambitieuse, telle est la fille d'Amrou, un riche caravanier qui a accédé à la magistrature sénatoriale. Ses modèles ? Les princesses syriennes qui furent les véritables chefs de la dynastie des Sévères et Cléopâtre, plus loin dans le temps, avec laquelle elle a fini par s'inventer une parenté. Arabe, elle a tous les dons de sa race, la finesse et la ruse et, comme toutes les femmes, alors, en Orient, elle est un être libre, habitué à courir le désert. Son intelligence rapide est aussi apte aux acrobaties de l'esprit — elle a été l'élève d'un Grec d'Asie — qu'aux rigoureuses réflexions imposées par l'action ; elle sait dérober leurs méthodes aux autres — fût-ce aux Romains qu'elle hait en silence et avec passion, — ce qui lui permettra de les supplanter. Une femme forte.

Une légende de sagesse et de chasteté

Son mariage avec le vieil Odénath la fait princesse de Palmyre. Cet homme, elle ne l'aime pas, mais elle va commencer à l'admirer alors qu'il aura battu Sapor, le puissant roi des Perses qui venait de faire prisonnier l'empereur Valérien ; elle avait d'ailleurs participé à cette victoire en recrutant plus de cinq cents cavaliers dans sa tribu originelle. A cet instant précis, Zénobie aperçoit le pouvoir à portée de main.

A-t-elle ou non trempé (en action ou par omission) dans l'assassinat d'Odénath ? L'histoire n'a pas tranché sur ce point. La voilà reine de Palmyre, au nom d'un fils encore tout enfant et tenant Rome en échec. Une femme !

Son règne durera cinq années. Elle s'entoure de conseillers avisés : Wörod, qui connaît tous les trafics commerciaux entre le Nil et l'Euphrate et lui suggère (elle y parviendra) de s'emparer d'Alexandrie pour jeter le filet sur les échanges entre l'Inde et l'Abyssinie et tenir ainsi Rome à sa merci ; Firmus, un aventurier astucieux, dont elle fera le gouverneur de l'Egypte ; Longin, le rhéteur, qui chante ses louanges et lui forge une légende de sagesse et de chasteté. De Zabbaïe, l'archer qu'elle a distingué, elle fait un général, et elle écoute l'évêque d'Antioche, Paul de Samosate, Antioche où elle est entrée victorieuse, à défaut d'avoir conquis Chalcédoine qui lui aurait ouvert le Bosphore.

Brusquement la situation se retourne. Talonné par la crainte d'un complot dans Rome et d'une nouvelle incursion des Goths, Aurélien jette toutes ses forces dans un campagne d'Orient qui sera rapide. Zénobie, battue à Emèse, est capturée en 272 et achèvera ses jours à Tibur, dans la campagne romaine, après avoir orné le triomphe de son impérial vainqueur, devenu son amant.

Ayant livré, pour sauver sa tête, ceux qui l'avaient servie, elle finissait mal. Elle avait trente ans. Presque une vieille femme.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ MOI, ZENOBIE REINE DE PALMYRE, de Bernard Simiot, 304 p., 45 F. Albin Michel.

Une famille du siècle

● *Une fresque historique d'Adrien Barraud.*

Adrien Barraud a publié, sous diverses signatures, des romans, des romans policiers, des essais critiques, des études historiques. Il a dirigé, aux Editions Tallandier, la rédaction monumentale d'une *Nouvelle Histoire de France*. Le voilà maintenant lancé dans une curieuse entreprise : un feuilleton qui, sous le titre *la Mémoire du siècle*, comprendra quarante-deux épisodes, c'est-à-dire quarante-deux volumes. Deux sont déjà parus, en six mois : *le Vagabond de Malevie* et *le Criminel précautionneux*.

En ces temps où le roman populaire redevient à la mode, où le feuilleton est le genre préféré de la télévision, la chose paraît toute naturelle. Il y a pourtant, dans *la Mémoire du siècle*, plus d'ambition que l'auteur ne le laisse entendre. Historien et romancier, Adrien Barraud ne se réfère pas à Xavier de Montépin (à la lecture duquel il dit devoir autant qu'à celle de Joyce) mais aux sagas familiales tels *les Thibault* et *les Boussardel*, ainsi qu'à la chronique balzacienne. Il s'est inspiré de l'histoire de sa propre famille (son grand-père, Albert Barraud, est le héros du *Vagabond de Malevie*) et de quelques autres pour construire une vaste fresque de la société française, de la fin du dix-neuvième siècle à nos jours. Albert Barraud, jeune notaire corrézien, marié à l'héritière d'un Brésilien de sang royal, va diriger une factorerie en Côte-d'Ivoire. Avec lui revit l'épopée coloniale des bâtisseurs d'empire. Avec Anselme Milleraye, dit « Pallas », bohème dandy, journaliste satirique du *Criminel précautionneux*, revit le Paris de l'affaire Dreyfus, des anarchistes et des intrigues politico-policières. Anselme, comme Albert, est un rêveur romantique, un inadapté. Il se voue à l'autodestruction, tandis qu'Albert poursuit une quête mystique. Psychologiquement, ces personnages sont trop riches pour représenter des archétypes feuilletonesques. Et, d'un épisode à l'autre, les classes sociales se croisent, s'entrecroisent, un monde se bâtit. Des personnages d'abord secondaires prennent de l'importance, d'autres passent et repassent. Pallas est le frère de Gratien Milleraye, le mauvais ange d'Albert Barraud ; il est aussi l'amant d'Adeline Graeventz, femme d'un maître de forges dans le salon de laquelle cet Albert a commencé sa fortune et fait la connaissance d'Isabelle de Corvalan. Mouvement de la province vers Paris, grande bourgeoisie, haute finance, hommes politiques, domestiques, théâtres, journaux, bas-fonds... tout cela devient une « comédie humaine » à la façon de Balzac, qui va se développer sur un siècle et plusieurs générations.

Adrien Barraud connaît les vertus des histoires romanesques, mais les siennes ont une base historique. Feuilletoniste si l'on veut, mais le conteur a le souci de l'écriture. Il ne sacrifie jamais le style aux débordements de l'imagination.

JACQUES SICLIER.

★ Editions Flammarion. LE VAGABOND DE MALEVIE, 438 p., 38 F ; LE CRIMINEL PRECAUTIONNEUX, 238 p., 36 F.

Un Louis XIV républicain

● *Relire Ernest Lavisse.*

REIMPRIMER, en deux tomes et plus de treize cents pages, ce monument des années 1900-1910 que fut le *Louis XIV* de Lavisse, requérait une certaine audace, même si la librairie Jules Tallandier a parié sur l'intelligence des lecteurs et sur la vogue assez récente de l'histoire non insignifiante. Et l'on redécouvre avec quelque surprise un « vieux Lavisse » qu'on pensait bien connaître et qui, lui aussi, a une histoire.

En ce temps-là, vers 1900, ni la République ni même la patrie (malgré la « Revanche » préparée et espérée) n'avaient de bases parfaitement assurées : Boulanger, Dreyfus, Combes et d'autres le montraient. A un pays et à une intelligentsia en partie royalistes, devant une Eglise presque entièrement anti-républicaine, il fallait montrer qu'il n'était besoin, pour gouverner, ni de roi, ni de prêtres, ni de nobles même authentiques, et que les grands bourgeois éclairés par la raison, et si parfaitement honnêtes, pouvaient y suffire et y réussir ; montrer aussi à une France encore humiliée par la défaite, combien elle avait été grande, même quand les « lumières » de la philosophie libérale, puis républicaine, ne la dominaient pas encore. Pour cela, il convenait d'écrire deux types d'Histoires : l'une pour les élites, et particulièrement les enseignants, et c'est sans doute sa meilleure part qui nous est proposée à nouveau ; l'autre pour les petits enfants, dès l'âge de sept ans (il n'était pas alors question de l'escamoter ou de l'abêtir), avec des images, de la morale, un texte tout simple et solidement frappé, apte à procurer un peu plus tard à la République de bons soldats et de bons électeurs, bien sûr antiroyalistes, solidement patriotes, légèrement anticléricaux, un peu « radicaux », mais pas trop. Le maître d'œuvre de cette énorme entreprise fut le prodigieux et symbolique Ernest Lavisse, que la République chargea d'honneurs, et qui honora cette République que, dans ses jeunes années (il était né en 1842), il n'avait pas précisément adorée.

Un potentat universitaire

Barbiche en pointe, moustache et sourcils fournis, regard clair et impérieux, l'homme régna, en son temps, sur l'Histoire. Né sous Louis-Philippe, dans un petit bourg de l'Aisne, parfaite figure du bon boursier qui doit tout à son mérite, comme cela arrive, il régna donc sur la Sorbonne pendant seize ans, sur l'Ecole normale supérieure pendant quinze ans, sur l'édition historique, universitaire et scolaire pendant près de trente ans ; il inspira même les programmes officiels pour l'enseignement primaire et secondaire de l'Histoire (1920-1925), probablement les meilleurs parmi trop d'autres. Ce monarque républicain reprenait apparence débonnaire pour retourner en ses foyers et présider les distributions de prix de l'école primaire du Nouvion-en-Thiérache, et l'on imprimait et commentait gravement ses discours aux enfants jusqu'en 1922, date de sa mort. Ce potentat universitaire inspirait une crainte mêlée d'autant d'agacement que de respect à ceux de mes vieux maîtres qui avaient pu l'approcher dans leurs jeunes années.



★ Dessin de CAGNAT.

Historien de la France et du monde, Lavisse avait commencé par consacrer à l'histoire de Prusse pas moins de sept volumes, de 1875 à 1896. Dès 1892, avec Rambaud, puis jusqu'à sa mort, il entreprit alors cet immense chantier, et l'acheva : vingt-sept volumes sur trente-neuf ont été consacrés à la France. Les archives de l'édition nous disent qu'il mena de façon quasi militaire, morigénant sa troupe de collaborateurs, refusant franchement tels chapitres ou les récrivant, et gardant pour lui le morceau central, et de substantielles « royalties ». Il faut savoir qu'il fut toujours admirablement secondé par un jeune disciple, Edmond Esmonin, lecteur impitoyable et érudit rigoureux que le grand public ignore, et qui ne mourut qu'en 1965.

Cette somme venait en son temps. Durant un siècle remué par des révolutions, des théories, des sentiments généreux, mais respectueux d'un travail abondant et probe, l'Histoire, avatar de la rhétorique et de l'hagiographie, s'était beaucoup transformée. Servie par des esprits aussi dissemblables que Guizot, Thiers, Tocqueville, Michelet ou Renan, elle avait été comme transfigurée et magnifiée. Elle faisait alors figure de disciple noble et aspirait à la dignité de science. Bien qu'écrite en des styles forts divers, elle n'était guère contestée, si ce n'est, assez tard, par Durkheim et sa secte, qui voulaient la ravaler au très indigne service de la sociologie souveraine. Lavisse n'avait cure de ces querelles. Il tirait profit de l'immense labeur accompli par des érudits venus de tous bords, de la floraison des publications de textes et de mémoires de tous ordres, et pensait que le temps de la synthèse était venu. L'Histoire, il ne la théorisait pas, il l'écrivait et la faisait écrire, après des lectures énormes et parfaitement dominées.

Pour lui, histoire, c'était d'abord récit ; exact, composé, frappant, volontiers dramatique : qu'on suive, avec lui, Louix XIV chevauchant avec sa cour et ses femmes dans ses premières campagnes ; que l'on s'arrête un instant, dès la première page, au spectacle de la mort de Louis XIII, puis à celle de Mazarin à la fin du livre premier (que désormais nous voyons autrement, grâce à des documents alors inconnus), et naturellement à celle du Grand Roi. Art du tableau, certes, et l'on n'a jamais égalé les grands panoramas du royaume et de l'Europe qu'il offre çà et là. Mais, au moins autant, art consommé et subtil du portrait.

PIERRE GOUBERT.

(Lire la suite page 14.)

«Les Nouvelles Aventures du chevalier de La Barre» de Pierre-Jean Remy

Si l'Angleterre m'était contée

« DISTRAYANT », un « roman distrayant », tel est le premier mot que Pierre-Jean Rémy prononce quand on l'interroge sur son nouveau livre. Et il enchaîne sur récit picaresque, pastiche de la littérature du dix-huitième siècle, romans gothiques anglais, érotiques français, etc. On s'attend à une œuvre d'esprit où la référence serait souveraine, la distance et l'humour constamment maintenus.

Dès le seuil, je veux dire dès la couverture, des attraits discordants surprennent : un personnage historique, à l'ordre du jour en cette année voltairienne, ce chevalier de La Barre, décapité pour impiété et pour lequel Voltaire s'enflamma. *Mais son nom est accolé à une sémillante gravure de Hogarth* où des comédiennes, corsages ouverts et jupes troussées, font des galipettes devant d'avides buveurs. On se dit alors *qu'il pourrait bien s'agir* d'un détournement ironique de l'histoire par l'imaginaire.

IMAGINEZ — imaginons, pourquoi pas ? — que ce Jean-François Lefebvre, chevalier de La Barre, ait échappé clandestinement au supplice, qu'un innocent a d'ailleurs subi à sa place, que ses sauveurs, membres puissants d'une confrérie occulte, l'aient envoyé en Angleterre comme un homme à leurs ordres, pour y semer la corruption sous l'honorable masque de précepteur, que dans ce rôle il fasse montre de dispositions particulières, bref que ledit chevalier se conduise en fieffé coquin... Vous avez là un des premiers fils conducteurs de l'ouvrage, ainsi qu'une idée des scènes assez corsées qu'on va vous mettre sous les yeux et sous le nez. Car les odeurs tiennent une place obsédante dans les évocations de Pierre-Jean Remy. Ce ne sont que demoiselles séduites par le maître et possédées par le valet pour être mieux dégradées, qu'enfants assistant aux ébats adultères de leur mère, que filles déshonorées par leur père, que petites prostituées victimes d'odieuses violences, que libertines mondaines, conviant au jeu sans lendemain de la volupté, qu'amoureuses frustrées et foudroyées, que brigandages, suicides, meurtres, pendaisons, châteaux en flammes...

Et peu importe que Jean-François change de maître. Que manipulé d'abord par lord D..., satanique destructeur — car le satanisme aussi est une des composantes du livre avec sa magie noire, ses onguents de jeunesse éternelle, ses signes et son langage cabalistiques, sa nécromancie, — il passe

par Jacqueline Piatier

ensuite au service de Francion, un exilé français comme lui. Le premier a juré la perte de la nouvelle aristocratie anglaise qui s'élève, en cette fin du dix-huitième siècle, sur les ruines de l'ancienne ; le second, la perte de toute aristocratie et bourgeoisie. C'est une société jugée pourrie que Francion veut abolir pour y ériger l'âge d'or de l'égalité. Mais que Jean-François obéisse au génie corrupteur d'un Sade, puis à la fureur révolutionnaire d'un Babeuf, les moyens employés, donc les aventures contées, restent les mêmes : « *Des femmes, encore des femmes, et des enfants, la ruine, la chute, le fer, le feu, l'acier, le sang.* »

« DISTRAYANT » tout cela ? Heu ! Ces histoires pourtant on les trouve dans les livres. Des écrivains les ont inventées pour charmer les loisirs de leurs contemporains. Alain Robbe-Grillet, en jouant avec les stéréotypes de l'imagination populaire moderne, a déjà fait ressortir à quels fantasmes de violence et de sexe elle se complaît. Pierre-Jean Remy, lui, interroge le passé, la culture. Mais il y met plus de complaisance, moins d'ironie. Au passage, on reconnaît la marquise de Merteuil, les dépravations ourdies par le divin marquis, le conte libertin d'un oublié Vivant Denon, les personnages des bohémiens et des sorcières, Azucena en tête, qui peuplent les opéras de Verdi, tel motif plus grossier emprunté à Fielding, à Smolett, à Daniel Defoe.

COMME s'il ne suffisait pas de ce fatras de péripéties, la scène du livre se dédouble et le héros aussi. Car nous ne suivons pas que ce fantastique chevalier de La Barre, qui dévale les siècles sans prendre une ride. Nous suivons un écrivain d'aujourd'hui, installé dans le Londres actuel et qui parcourt à grandes enjambées l'Angleterre contemporaine, pour écrire la biographie de son personnage. Dans cette enquête, il est conduit par une mystérieuse muse, Sandra, tantôt de chair, tantôt d'esprit glacé.

Heureux contrepoint qui nous ménage un survol poétique de la campagne anglaise, de ses châteaux, de ses auberges à colombage et à poutres noircies, de ses levées de terre druidiques d'où la vue domine plusieurs comtés, de ses tours folles et de ses chênes dont les bras séculaires rampent au ras des gazons. A la suite des deux vagabonds nous pénétrons dans les musées, les collections particulières, pour y apercevoir ces petits lords aux boucles blondes, toujours accompagnés de chiens, peints par Reynolds ou Gainsborough, ces jeunes filles en robe claire à capeline blanche qui se promènent dans des parcs et qui parfois sont mortes noyées. Cependant que les gravures de Hogarth inspirent les décors de marchés, tripots et bouges où s'installe le chevalier, dès qu'après ses expéditions dans les belles demeures de la « gentry » il rentre se saouler à Covent Garden et vivre parmi les maquerelles.

(Lire la suite page 13.)

la vie littéraire

Jean-Jacques Rousseau à Cambridge

En 1978, le premier colloque international consacré uniquement à Rousseau s'est tenu au Trinity College de Cambridge (14-17 juillet), comme en écho au colloque de Genève de 1962 pour le deux cent cinquantième anniversaire de sa naissance. La présence des Suisses — plus nombreux que les Français — suggérait que le choix du lieu bénéficiait de leur chaleureuse complicité.

Pourquoi Cambridge ? C'est qu'ici travaille Ralph Leigh, qui fait pour la *Correspondance* de Rousseau mieux encore que Besterman n'a fait pour celle de Voltaire. Le premier tome a paru en 1965. Le tome 30 vient de paraître (1). Les quarante tomes prévus seront achevés en 1980. Ce labeur de bénédictin qui nous restitue Jean-Jacques dans son siècle ne détourne pas les rousseauistes des problèmes de notre temps mais favorise, par sa rigueur même, leur appréciation de la modernité de Rousseau.

Tel est bien le premier enseignement des seize communications de Cambridge : qu'il s'agisse de politique, d'anthropologie, d'écriture ou de musique, les problèmes posés par Rousseau sont les nôtres ; à mesure que *nous évaluons mieux la distance qui nous sépare de son œuvre et que nous apprenons* à voir en lui d'abord un homme du dix-huitième siècle, nous nous sentons davantage interpellés par le citoyen de Genève.

En même temps, on voit s'élargir le domaine de réflexion des rousseauistes — et c'est la deuxième leçon de Cambridge. Du langage à l'organisation sociale, de l'économie à l'esthétique, le champ culturel exploré par Rousseau est devenu enfin, dans son étendue et dans sa cohérence, celui des recherches que mènent ses lecteurs les mieux informés (2).

En marge du colloque a été inaugurée, à la bibliothèque de l'université de Cambridge, une exposition consacrée à l'écrivain. Elle regroupe des manuscrits, des éditions anciennes, des gravures, et les travaux les plus importants de l'érudition rousseauiste. (Ouverte jusqu'en septembre.) R. D.

(1) Editions de la fondation Voltaire, Taylorian Institution, Oxford.

(2) Les actes du colloque paraîtront en 1980 aux Cambridge University Press.

Une décade Jules Verne à Cerisy

On imagine l'accueil qu'aurait reçu de Gide et Du Bos l'hurluberlu qui leur aurait proposé, pour thème d'un entretien de Pontigny, l'auteur des *500 Millions de la Bégum !* A Cérisy, qui a recueilli l'héritage spirituel de la célèbre abbaye littéraire de Paul Desjardins, on n'a pas craint de lui consacrer une décade. C'est le contraire qui aurait surpris, aujourd'hui qu'on assiste non pas à un « retour » à Jules Verne, mais à une véritable découverte sans cesse renouvelée : plongées dans les profondeurs d'une œuvre d'où l'on ramène au jour tout et le reste.

L'exploration fut poussée librement, sans qu'on se laissât trop borner par le cadre proposé qui était le rapport de Verne aux sciences de l'homme. Au point qu'on alla jusqu'à y exposer toute une science de la femme : cet aimable objet apparemment sacrifié dans un univers romanesque « purement » viril. Mais justement, il fut montré qu'il n'y avait là, peut-être, qu'une apparence ; et sûrement une ambiguïté.

Si les lecteurs de Jules Verne passent pour avoir été toujours beaucoup plus nombreux que ses lectrices, les femmes ne sont nullement demeurées en reste pour nous donner, de lui, de ces nouvelles et profondes « lectures », fort éloignées de celles, si innocentes — ignorantes — de notre prime adolescence. Elles étaient cinq ou six à Cerisy, Simone Vierne en tête qui dirigeait le colloque avec F. Raymond et Marc Soriano, et qui fut une des premières, notamment par sa thèse, à entraîner ce renouveau.

Ce colloque, si remarquable, non seulement par ce qui y fut dit mais par la façon souvent sans façon de le dire, ne faut-il pas *souhaiter qu'il marque un couronnement* ? Il ne serait peut-être pas si mauvais que, la mode s'étant tournée ailleurs, il se fît autour de Jules Verne un certain silence, propre non certes à l'oubli, mais à quelque recul et quelque recueillement. — Y. F.

Une France fiévreuse

Pierre Paraf présente, dans *la France de l'affaire Dreyfus*, notre pays lorsqu'il était divisé et agité par l'antisémitisme. Cet ouvrage, publié par les éditions « Droit et liberté » (1), combine plusieurs approches : un tableau social et économique de la France de 1894, société « stable mais injuste », un récit de l' « Affaire », des témoignages de descendants de Zola et Dreyfus, un entretien avec Stellio Lorenzi — réalisateur de l'émission télévisée « Zola ou la conscience humaine ». Ce recueil est également frappant par sa magnifique iconographie. La France de la fin du siècle dernier fut abondamment photographiée. La plus belle de ces illustrations représente une classe de l'enseignement primaire, face à son instituteur, en pleine leçon de morale et d'écriture. Les élèves, crânes rasés, porte-plume au garde-à-vous, s'apprêtent à recopier sur leurs cahiers ouverts une maxime calligraphiée au tableau noir : « *Plus fait douceur que violence* ». Effectivement. Suivent dans le livre des images de duel et des caricatures antisémites. France, terre de contrastes... E. T.

(1) Diff. Weber, 120 pages, 79 francs.

Des auteurs récrivent l'actualité

Olivier Kaeppelin et Ivan Messac publient un second volume de *Chronique des années de crise* (1). Comme ils l'avaient déjà fait pour l'année 1976, ils ont réuni des textes et des images qui traitent, à leur manière, l'actualité de 1977. Ces chroniques, tenues par Jean Vautrin, Conrad Detrez, Yves Buin, Claude-Louis Combet, André Velter, Tony Cartano, Emma Santes, Raphaël Pindal, Jacques Teboul, Michel Butel, entre autres, et ses œuvres de peintre concernent l'histoire collective, mais elles évoquent aussi parfois la vie quotidienne, l'existence intime des auteurs. Cet ouvrage veut être une critique du « spectacle » social, qui nous est présenté chaque jour. « *Tout le monde*, écrivent Kaeppelin et Messac, *sait confusément que ce spectacle ment. Peut-être s'agit-il alors de refuser ce mensonge et de commencer... à reconquérir nos voix, nos réflexions, nos sensations.* »

(1) *Le Mensonge*. Ed. Recherches/Exit.

Georges Duby jeté aux fauves

La dernière livraison de l'ARC vient d'être consacrée à Georges Duby — médiéviste, professeur au Collège de France — ou plutôt à une confrontation de points de vue sur le thème « Le mental et le fonctionnement des sociétés ». Ce choix confirme que l'histoire, en France, a dérivé au cours des dix dernières années de l'analyse économique vers l'étude des mentalités. Il se produit nettement un retour aux orientations premières données à l'Ecole des annales par Lucien Febvre et Marc Bloch, après une phase « matérialiste », plus ricardienne que marxiste il est vrai. Cette évolution est sensible dans le trajet de Duby lui-même, qui écrivit vers 1962 un ouvrage capital sur *l'Economie rurale et la vie des campagnes dans l'Occident médiéval*, et qui a publié en 1976 *le Temps des cathédrales*, étude de l'art comme catégorie mentale particulière.

Les participants à l'échange de vues organisé par l'ARC sont nombreux et variés, auteurs d'articles ou acteurs d'une « table ronde ». Au générique : Jean Duvignaud, Pierre Bourdieu, Julia Kristeva, André Miquel, Rodney Hilton, Maurice Godelier, Hubert Damisch, Georges Mounin, Michel Serres, Jean Molino, Jean-Claude Schmitt, Michel de Certeau, Alain Besançon et Jean-Claude Bringuier. Symbole, idéologie, imaginaire, sont quelques-uns des concepts-clés — et extrêmement familiers — de cette discussion. Seuls les historiens professionnels, « fans » anciens et fidèles de Georges Duby, seront désorientés par ce feu d'artifice conceptuel à combustion lente. L'histoire, longtemps parente pauvre des sciences humaines, devient puissamment parisienne. — E. T.

vient de paraître

Poésie

YORGUY KARAKATZANIS : *Acres gouts*. — L'espace et la typographie au service de la poésie. Le texte est accompagné de quatre compositions de Luc Claus. (Chez l'auteur, 16, rue Francis-de-Pressensé, 75014, Paris, 150 F.)

Essais

ALAIN : *Denys ou l'Ambitieux*. — Un inédit d'Alain : quatre personnages s'entretiennent au chemin des Dames. Introduction d'Albert Laffay. (Association des Amis d'Alain, 4, rue Valette, 75005 Paris. Trésorier : Michel Algrain : 4, rue Molière, 75001 Paris.)

Classiques

JEAN-JACQUES ROUSSEAU : *les Rêveries du promeneur solitaire*. Dans une nouvelle collection, lancée par l'Imprimerie nationale : « Trésors des lettres françaises ». Texte présenté et commenté par Marie-Madeleine Castex. Illustrations de Louis Sala. Reliure en cuir rouge (379 p., 185 F). La même collection publie . *Lorenzaccio*, d'Alfred de Musset. Texte présenté et commenté par Bernard Masson. Illustrations de Pierre Bobillot (371 p., 195 F) et *Jacques le Fataliste et son maître* de Diderot. Texte présenté et commenté par Paul Vernière. Illustrations de Hugues Bréhat, (417 p., 190 F.)

ŒUVRES DE PREVOST. — Les volumes I et II comprennent *Mémoires et aventures d'un homme de qualité*, *Histoire du chevalier Des Grieux* et de *Manon Lescaut*. Textes établis par Pierre Berthiaume et Jean Sgard, et *le Philosophe anglais*, texte établi par Philip Stewart. Six autres volumes sont prévus. (Presses universitaires de Grenoble, 460 p. et 666 p., 185 et 282 F.)

Essais politiques

DIMITRI T. ANALIS : *Chypre « opération Attila »*. — L'opération Attila, c'était l'attaque de la République de Chypre par les forces aéronavales turques, le 20 juillet 1974. L'auteur montre quel rôle ont joué l'OTAN et la C.I.A. dans cette affaire. (Ed. Anthropos, 207 p., 45 F.)

Société

CHOISIR : *Viol, le procès d'Aix*. — Ce livre, qui s'ouvre par un texte de Gisèle Halimi, intitulé *le Crime*, présente le compte rendu intégral du procès, qui eut lieu en mai dernier à Aix-en-Provence. (Gallimard, coll. « Idées », 417 p., 13,95 F.)

Histoire

CHRONIQUES ARABES DES CROISADES. — Un choix des chroniqueurs arabes qui permettra aux Occidentaux d'appréhender la période des Croisades « de l'autre côté ». Textes recueillis et présentés par Francesco Gabrieli, professeur à l'université de Rome. Traduit de l'italien par Viviana Pâques. (La Bibliothèque arabe. Sindbad. 405 p., 85 F.)

en poche

Le misanthrope et le scarabée

FOLIO JUNIOR réédite le Scarabée d'or. Le thème de cette nouvelle, tirée des *Histoires extraordinaires*, de Poe, est connu. William Legrand, né à La Nouvelle-Orléans, dans une vieille famille protestante, s'est retiré sur l'île de Sullivan, en Caroline du Sud, île quelque peu singulière, qui convient à ce misanthrope tout aussi singulier. Du sable et des broussailles de myrte odoriférant pour seule végétation. L'Américain « *infecté de misanthropie* », et « *sujet à de malheureuses alternatives d'enthousiasme et de mélancolie* », a pour unique compagnon un vieux nègre nommé Jupiter.

Un jour sur la plage, il découvre un scarabée d'une espèce inconnue, et d'une couleur étrange, qui évoque l'or. A partir de cet instant, l'attitude de Legrand change totalement : il parcourt l'île en tous sens, murmurant des paroles incompréhensibles. Le scarabée l'a-t-il rendu fou ? Ou bien lui a-t-il indiqué la piste d'un trésor fabuleux : la fortune enfin restituée de ses ancêtres ? Suspense minutieux, énigme chiffrée d'une précision irréprochable, qui séduira tous les jeunes lecteurs.

Mais une rencontre plus étrange encore que celle de Legrand et de son scarabée donne à cette course au trésor, vue par Edgar Poe. Une dimension inquiétante. Celle du style toujours lisse et logique du nouvelliste américain, et du trait grinçant du dessinateur Delessert. Lignes oblongues, crânes nus, regards noirs et perçants, les images de l'illustrateur suisse composent une histoire tout aussi extraordinaire.

FLORENCE THOMAS.

★ LE SCARABEE D'OR, d'Edgar Allan Poe. Traduction de Charles Baudelaire. Illustrations d'Etienne Delessert. Collect. Folio Junior. Gallimard, 96 pages, 8 F.

● Parmi les rééditions : *la Journée d'un journaliste américain en 2889*, de Jules Verne ; *les Récrés du petit Nicolas*, de Sempé et Goscinny et *le Voleur de chapeaux*, de Jean-François Ménard. Illustrations de Georges Lemoine. (Tous ces volumes chez Folio Junior. Gallimard.)

en bref

● LE PREMIER PRIX LITTERAIRE DE LA MAISON DE LA CULTURE CORSE (5 000 francs) a été décerné à Etienne Leca, conservateur de la bibliothèque municipale d'Ajaccio, pour son livre « Corse ».

D'autre part, le jury a décidé de placer hors concours Angelo Rinaldi en lui attribuant un prix d'honneur pour « les Dames de France ».

● LE PRIX DU LIVRE DE L'ETE 1978 a été décerné à Laurence Jyl pour son premier roman : « le Mari de maman », publié aux Editions Julliard.

● L'ASSOCIATION DES AMIS DE JACQUES CHARDONNE (1) publie, pour le dixième anniversaire de la mort de l'écrivain, son cinquième « Cahier Jacques Chardonne », sur le thème : « Chardonne critique ».

Trois essais y sont rassemblés : Mme de La Fayette (préface pour « la Princesse de Clèves »), Léon Tolstoï (préface pour « la Sonate à Kreutzer » et « la Mort d'Ivan Ilitch ») et un article, publié en 1955, sur « Les livres inutiles » — à côté d'un florilège, extrait des œuvres, où l'on voit s'exercer la perspicatité et la malice d'un homme doué pour les formules et sachant s'en servir : « Mauriac met le feu à tout ce qu'il touche », Arland « une espèce de malédiction surmontée », Barrès « la maigreur qui joue à la distinction » et Flaubert « qui a donné au roman un caractère sacré ». Des souvenirs de François Nourissier, de l'académie Goncourt, sur Chardonne parachèvent l'ensemble par un portrait amical et... critique.

(1) Secrétariat général Mme Ginette Guitard-Auviate, 35, rue du Général Delestraint, 75016 Paris.

● LA LANTERNE NOIRE, revue de critique anarchiste, publie dans son numéro de juillet un ensemble de textes sur le mouvement libertaire espagnol (P. Blachier, B. P. 14, 92360 Meudon-la-Forêt, 10 F).

● LES EDITIONS LA PASTOURELLE viennent de publier « le Livre de l'été », un livre pour écrire. En effet, en plus de recettes, de descriptions de lieux, de plantes, ce livre blanc « illustré » propose des espaces de repos où le lecteur peut écrire ses rêveries, relever des itinéraires, noter des adresses ou des recettes. De vieilles chansons, des dictons, des proverbes, des incitations à la lecture et aux jeux donnent des allures buissonnières à l'ouvrage. Des itinéraires préparés invitent au départ à pied, à cheval, en péniche, à bicyclette ou en auto, par des voies où il fait bon flâner. (Diffusion : Nouveau quartier Latin, 124 p., 22,50 F.)

● LA REVUE POETIQUE VRAC, qui paraît maintenant dans un grand format, sous une couverture rouge, publie, dans son dernier numéro, des textes de Pierre Bonjut, Gaston Criel et Salvador Espriu, entre autres. (Samuel Tastet. B.P. 213. 75524 Paris Cedex 11.)

● LES EDITIONS THOT (maison récemment créée) publieront, en septembre, une anthologie de Xavier Forneret : « Sans titre et autres textes ». Ecrivain romantique, Forneret (1809-1884) fut redécouvert par les surréalistes. (Editions Thot, 6, avenue du Parc, 92170 Vanves.)

poésie

Marie-Claire Bancquart ou la mémoire immédiate

● *Une femme parle de cet autre monde qu'est le corps de l'homme.*

LA poésie d'aujourd'hui ou bien accepte la rhétorique ou bien la renie : on jurerait d'une évidence digne de M. de La Palisse, mais il n'en est rien. Au vrai, le partage se situe entre le continu et le discontinu, entre le discours et le surgissement.

A lire *Mémoire d'abolie* on juge que Marie-Claire Bancquart a choisi la deuxième voie. Cependant, à reprendre son texte fragmenté, on voit que les éclats qu'elle livre visent à une unité du propos, et ne dédaignent ni la voie narrative ni la voie lyrique. Que Marie-Claire Bancquart se méfie de l'entraînement langagier plaide en faveur de sa lucidité — sinon de son désarroi.

Son livre se bâtit sur trois niveaux. D'abord, me semble-t-il, le corps est convié. Une femme parle. Elle parle au féminin de cet autre monde qu'est le corps de l'homme :

Un blason de corps masculin
Etalé aux tours de la ville...

Il s'agit, c'est elle qui désigne son lieu, d'« *une fougère bleue, les veines* ». Mais le corps de l'homme est le microcosme de ce corps gigantesque, à la fois irréel et inexplorable, qu'est le monde. Ce qui parcourt le monde, c'est ce qui le nomme : ce sont les mots. Ces mots-là : l'arbre, l'eau, le soleil... campent dans le désordre de l'univers : ils sont inhabitables.

Vient alors l'espace du dedans : c'est un autre désordre, d'où naissent d'autres mots, tout aussi hasardeux, tels que « sang », « amour » ou « désir ». De l'univers extérieur à l'univers intérieur ne se tissent que des difficultés. Chacune de ces difficultés est un poème né de la mémoire immédiate promise par le corps triomphant et la mort, qui est à la fois sombre et son fruit :

Ta mort dans la main
Tu aimes le monde
Une minute.

Le poème de Marie-Claire Bancquart, généralement bref, méfiant et timide devant les vocables qui vont trop vite et trop loin, vise à prononcer ce qu'il est difficile, voire impossible, de prononcer. Ce qui est de l'autre côté de la page. Ainsi de ce bref « éclat » :

FEMME
Je témoigne du sel
Je donne forme à la morsure

Je couche
Le soleil de minuit

Quand on coupe le pain
C'est moi
J'ouvre les corps aussi.

HUBERT JUIN.

★ MEMOIRE D'ABOLIE, de Marie-Claire Bancquart. Editions Pierre Belfond, 187 p., 32 F.

CHARLES DOBZYNSKI ET L'INVENTAIRE DE L'ESSENTIEL

● *Une volonté encyclopédique.*

IL y a, dans ce dernier poème de Charles Dobzynski, *Table des éléments*, en activité, un double propos. D'abord, la volonté encyclopédique y est manifeste : un homme est au monde pour embrasser le monde, mais — aussi bien — pour l'embraser, le comprendre et le métamorphoser. Ensuite, la vocation du poète est le « dire ». Son royaume est de mots :

Un mot La mèche
qui met le feu aux poudres
des étoiles
de l'écriture.

Mais on sait, aujourd'hui, que le mot et le corps vont ensemble, que le geste et la parole s'accompagnent. Charles Dobzynski, qui s'en est convaincu, a mis le monde à cette épreuve. La terre, l'eau, le feu et l'air, ces élément qui régissent le visible sont homologues à cette autre terre, ce feu différent, cette eau du dedans, cet air fait de vocables qui sont, comme le disait la Table d'Hermès le Trismégiste, semblables dans l'intérieur à ces éléments fondamentaux qui sont à l'extérieur. Voilà ce que dit le langage : il dit les éléments. Mais qui donc fonde le langage et lui donne pouvoir et force ? Les éléments, précisément.

Il existe comme une table de Mendeleev du discours : c'est le propos de Charles Dobzynski, poète du sensible et du vrai.

Ce vaste et considérable poème, accompagné de citations prises à la *Sonate pour deux pianos et percussion*, de Béla Bartok, est également un inventaire. Est également une autobiographie qui est une lecture de l'univers. Et le poème entier proclame la vertu du poème.

Par moments, *Table des éléments* devient un dialogue du texte avec lui-même : comme si du plus profond du scripteur venait une voix inconnue, capable de rompre la continuité du discours, et l'enrichit en le voulant contredire. Charles Dobzynski a entrepris ici un vaste et beau travail de déchiffrement, qui est une mise à l'obscur de ce que la fausse clarté masquait :

Toute ronce de ma vie
me donne goût d'émeraude
Toute la saveur du corps
me donne langue recuite
Une étreinte éteint la nuit
Manger n'empêche
pas l'or des mots
de prendre bouche de plomb
ni le sang mutisme de pierre
Mais la saveur qui m'éveille
me donne langue pour le cru
de la terre.

HUBERT JUIN.

★ TABLE DES ELEMENTS, de Charles Dobzynski. Editions Pierre Belfond, 190 p., 39 F.

L'œil narquois de Claude-Michel Cluny

● *Les années 70*

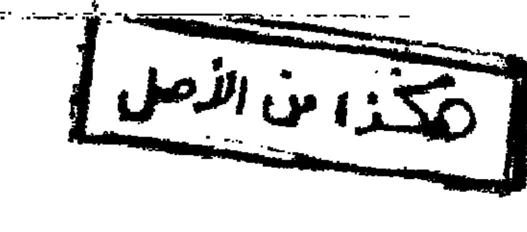
AUTEUR de proses tout aussi espacées, Claude-Michel Cluny publie, à quarante-huit ans, son deuxième recueil, *Inconnu passager*. Il y prend la température de notre siècle, en des voyages intérieurs et des randonnées d'un bout à l'autre de la planète. Soigneux jusqu'à la minutie, il a des extases à la Levet, des jouissances à la Larbaud et des affolements à la Cendrars, à cette seule différence qu'il vit au temps des musiques syncopées, de la drogue et des sexes interchangeables, ce qui ne l'empêche nullement de promener sur le spectacle du monde un œil narquois.

Ce Cocteau des années 70 va de rencontre en rencontre : des désaxés, des dingues de publicité, des journalistes en mal d'équateur ou de débarquement sur la Lune ; comme dit son titre, ce sont des passagers clandestins qui s'enfoncent dans l'inconnu, c'est-à-dire notre ration quotidienne de folie télévisée. Le charme et l'ironie qui s'en dégagent sont d'un dilettante qui transforme son amusement en mode de vie.

Quelle époque les années trente !
[Il fallait voir
dit-on plus tard
les garçonnes cigarette plate et
[pyjama
étonner les villages en hispano-
[suiza
ah le Joli Rêve *qu'on a chanté*
[jeté par les fenêtres
l'Amérique tombant de ses qua-
[rante étages
de banques
dans un fleuve de gin et de jazz...
......
Naissance des legendes
Faits d'armes. Naissance des
légendes :
les mouches, bavardes,
vont et viennent dans la bouche
[des morts.

ALAIN BOSQUET.

★ INCONNU PASSAGER, de Claude-Michel Cluny. Le Chemin, Gallimard, 152 pages, 42 F.



هكذا من الأصل

Si l'Angleterre m'était contée

(Suite de la page 11.)

LE prière d'insérer présente le livre comme « un sacré roman d'aventures ». A voir ! L'aventure, pour qu'elle captive, il faut s'y livrer pieds et poings liés. Il ne faut pas l'interrompre en son cours pour montrer les éléments dont elle est constituée. Le fantastique, si on l'utilise, il faut que subtilement il vienne détraquer le réel. Le picaresque a besoin d'un héros, justicier ou révélateur, armé de fortes convictions.

Or je crains qu'on ne soit pas fort sensible à l'évolution sentimentale ou morale du chevalier de La Barre, à l'éveil de sa pitié devant Judith la petite prostituée, à sa traversée de l'amour avec Belinda, car cette fois le séducteur est séduit autant que comblé, jusqu'à ce que la belle périsse lacérée par les chiens que son père a lancés à sa poursuite. Guère sensible non plus à sa conversion à la religion de la haine, quand il devient le disciple de Francion.

QUELQUE chose d'autre que le roman-feuilleton ou picaresque, ou gothique se cherche dans ce livre qui accumule tant d'outrances. Traitées d'abord avec cynisme, leur ton s'enfle peu à peu jusqu'à une romantique véhémence. Et l'on pense à une sorte d'épopée rougeoyante du mal, où l'auteur, usant de violents contrastes, montrerait la pourriture intérieure et la sordide misère qui se cachent sous la surface scintillante d'une société polie.

Mais, une fois encore, le livre va changer de direction, tout en maintenant son exubérance imaginative. D'une vision apocalyptique de l'histoire, nous allons tomber dans l'allégorie pure sous couvert d'un récit de vampire. Dans l'étrange petite fille à laquelle se voue le chevalier revenu de ses missions, comment ne pas voir un symbole de la création littéraire qui se repaît du sang d'autrui ?

par Jacqueline Piatier

Que fait-il d'autre, ici, Pierre-Jean Remy, que broder sur les œuvres qui ont échauffé son imagination, que reprendre leurs motifs en les insérant dans une trame assez lâche pour satisfaire son envie de décrire dans la forme la plus convenue des clairs de lune, des nuits d'orage, des chevauchées fantastiques, la poussée de la mandragore sous les gibets et les cent actes de la tragi-comédie du désir ?

CES *Nouvelles Aventures* dressent comme un monument baroque et fou à la gloire de la littérature, de ses affres, de ses délices. Parti du dix-huitième siècle, qui lui sert longtemps de pâture, Pierre-Jean Remy le déborde vers la fin très largement, puisqu'il nous met nez à nez avec Virginia Woolf et son *Orlando*, dans lequel vont se confondre, pour enfin disparaître comme dans un songe, ses principaux protagonistes, le chevalier, son biographe, Sandra et même l'auteur, qui, après tant d'avatars, ne sait plus du tout qui il est.

Orlando est donc ici la référence majeure. Une raison de se reporter à ce délicieux roman où le personnage qui a reçu de Shakespeare le droit de changer de sexe traverse aussi les siècles en donnant, avec la plus exquise fantaisie, ses réflexions sur l'histoire, la littérature et la situation critique de la femme quand elle se mêle d'écrire.

Les Nouvelles Aventures du chevalier de La Barre emprunte à *Orlando* sa structure et maints détails dans son déroulement. Mais Virginia Woolf touche d'un doigt léger ces thèmes que Pierre-Jean Remy porte à l'incandescence, sans crainte de lasser le lecteur ou de lui faire hausser les épaules. C'est que lui-même s'enivre des débordements que procure l'imagination créatrice à travers les productions de l'art. Cette ivresse-là — rêve ou cauchemar, — son livre foisonnant la communique tandis que s'esquisse, en outre, à travers lui, un admirable « Génie du lieu » de l'Angleterre.

★ LES NOUVELLES AVENTURES DU CHEVALIER DE LA BARRE, de Pierre-Jean Remy, Gallimard, 336 p., 49 F.

roman

L'enfance et la guerre

● *L'inguérissable malheur d'avoir été écolier vers 1942.*

POUR toute une génération qui a connu dans son enfance la guerre et l'occupation, l'heure est venue des bilans. Beaucoup s'aperçoivent que ces années sombres, qu'ils croyaient peut-être avoir un peu oubliées, ont, en fait, marqué toute leur vie et forgé leur destin. Un roman, un récit, évoquent cette mainmise de l'histoire mondiale sur les histoires particulières, et l'inguérissable malheur d'avoir été écolier vers 1942.

∴

Le héros de *la Soutane*, roman de Sylvain Reiner, est un jeune juif parisien, qui mène, au commencement de la guerre, une existence banale. Il va au lycée, et ne quitte guère sa famille, comme c'était l'usage en ce temps-là. Sans être riches, les Hélias sont à leur aise, et les lendemains n'ont rien pour les effrayer. L'occupation commence par passer presque inaperçue aux yeux de la mère, qui, avec une sorte de myopie, continue de vivre dans son appartement, son chiffon à poussière à la main. Le père, faible et beau parleur, est résolument optimiste et croit à une issue heureuse du conflit. Seul, Michel a les yeux ouverts, et il insiste pour que les siens cherchent un abri. Ils s'y résoudront à la dernière extrémité, et se retrouveront avec bien d'autres dans une petite ville de province, où la mère, arrachée à ses habitudes, geint toute la journée, tandis que le père joue les prophètes de bistrot et propage les « bobards » triomphalistes, où les malheureux trouvaient leur consolation et leur espérance.

Cependant, le danger grandit et se rapproche de jour en jour. Michel n'arrive pas à convaincre sa famille de fuir plus loin encore, et de se cacher mieux. Désespéré, il envisage de se sauver seul : de toute la force de sa jeunesse, il veut vivre. Ses parents et sa sœur seront, en effet, déportés. Le voilà seul ; il doit son salut à une soutane dont il s'affuble, et qui lui confère l'immunité. Mais cette soutane n'est pas seulement un déguisement ingénieux : elle l'entraîne à jouer son rôle de prêtre, et, avec une intrépidité mi-théâtrale, mi-charitable, il se rend sur les quais de gare où l'on pousse les juifs dans les trains, et il brandit son crucifix en prodiguant les encouragements et les bénédictions aux condamnés. Parfois, grâce à l'autorité que lui confère la soutane, il parvient à sauver un enfant.

A la fin de la guerre, Michel ne retrouve pas sa famille. Il n'a plus rien, plus de vie, pas d'avenir, pas de projet, aucun goût à commencer quoi que ce soit. Mais il lui reste la soutane, qui l'a sauvé, à qui il doit d'avoir été utile aux autres. Comment la garder ? Il ne voit pas d'autre sens à sa vie que de devenir vraiment ce dont il avait pris l'apparence. Ce prêtre a-t-il la foi ? Il ne le sait pas lui-même ; mais toute sa vie de dévouement se passera à mériter cette soutane.

Ce très beau roman, riche d'expérience et de douleur, donne au lecteur le sentiment profond de tout le poids du temps... : plus de trente années d'angoisse y sont contenues. Trente années d'amour du prochain et d'oubli de soi.

C'est sa propre histoire qu'évoque Marie Gatard, dans *la Guerre, mon père*, récit tendre et cruel, dont elle ne pouvait pas se délivrer avant aujourd'hui. A dix ans, la petite Marie est invitée à jouer, avec une autre enfant, chez une institutrice, qui déclare, en la désignant : « *Il faut être gentille avec elle, son papa vient d'être fusillé par les Allemands.* »

C'est de cette façon qu'elle apprend son malheur.

« *En une seconde, je me dis* : « Qu'on ne s'occupe pas de moi, » qu'on ne me touche pas, ne pas » lâcher devant des étrangères. » Ne pas montrer pour qu'on » n'ajoute rien. Instantanément » s'installe une sorte d'absence. » Je bouge, je vois, j'entends, je » hume, mais je ne pense presque » plus. Ce qu'il advint à ce mo» ment précis ? Tout et rien. » C'est sans doute là que j'ai » commencé, sous anesthésie, à » naître à moi-même. »

Cette grande pitié pour les adultes

Naître à soi-même, c'est se durcir, c'est savoir d'un seul coup se refermer sur le secret de l'intérieur, c'est ne rien livrer de l'essentiel, offrir aux autres un visage lisse et clos qu'ils n'auront plus le pouvoir de bouleverser, jamais. « *Adultes, méfiez-vous des petites filles bien élevées, des petites filles de silence.* »

En un instant, Marie a perdu le droit à l'enfance. Elle est au cœur de la guerre. Elle sait. Que sait-elle ? Le sens de la vie de son père, résistant. Elle comprend tout des conversations à voix basse, qu'on n'entend pas, elle comprend les visites hâtives d'inconnus, les rendez-vous tardifs, les tiroirs que l'on vide en vitesse, les papiers qu'on brûle.

« *On est fait des clichés de son époque ; à la mienne sévissait encore la veuve tabernacle, l'orphelin méritant et l'enfance heureuse.* » Autour de l'enfant noué d'horreur, les dames d'âge continuent à répéter : « *A cet âge-là, ça ne se rend pas compte.* »

« *Que leur répondre — un si petit corps, — je ne pouvais dire de choses assez violentes pour les éclairer ; de toute façon, je savais ces choses si énormes qu'elles ne passeraient pas ma gorge, à moins de les transformer en un hurlement filiforme excessivement long. Mais on n'attendait pas cela des enfants de mon âge, et peut-être alors qu'on me soignerait. Mieux donc valait rester à la frontière, faire « comme si », m'en tenir au devoir d'insouciance !* »

Poème d'amour et de mort, chant profond, l'admirable récit de Marie Gatard n'a de précédent, dans notre littérature, que chez Inès Cagnati, qui, elle aussi, a su transgresser la loi du silence et dire l'abominable douleur des enfants, et cette solitude radicale de ceux qui doivent faire semblant d'être encore petits pour ne pas priver de leurs illusions les grandes personnes. La grande pitié des enfants pour les adultes, cette commisération qui leur brise le cœur est toute là, dite avec une déchirante vaillance et une simplicité qui devraient nous ouvrir les yeux.

JOSANE DURANTEAU.

★ LA SOUTANE, de Sylvain Reiner. Albin Michel, 416 p., 45 F.

★ LA GUERRE, MON PÈRE, de Marie Gatard. Mercure de France, 144 p., 30 F.

Cette littérature qui fut populaire

● *Henry Cauvain, Louis Noir et Frédéric Soulié tirés de l'oubli.*

PAUL FEVAL, Ponson du Terrail, Emile Gaboriau, ont été les premiers auteurs à figurer dans la collection « Classiques populaires » des éditions Garnier, avec *le Bossu*, *Rocambole*, *Monsieur Lecoq*, titres célèbres. *Aimé de son concierge*, d'Eugène Chavette, c'était déjà plus rare. Claude Cantegrit, directeur de la collection, fait maintenant resurgir des romanciers du dix-neuvième siècle aujourd'hui oubliés ou très peu connus. Henry Cauvain est une découverte. Son roman policier, *Maximilien Heller* (1871), dont l'intrigue est située sous le règne de Louis-Philippe, est un maillon qui relie les œuvres de Gaboriau à celles de Conan Doyle. Décor social bien planté, crime en « local clos », détective privé menant son enquête par des déductions logiques, intrigue concise et parfaitement construite, style d'une étonnante sobriété. On lira Cauvain avec intérêt, avec plaisir, on aimera son héros quelque peu romantique, jeune philosophe de trente ans, brûlé, consumé par « le feu de la pensée ».

Fallait-il, en revanche, exhumer *Surcouf, le roi de la mer*, de Louis Noir, premier tome d'une série de romans d'aventures écrits à la fin du dix-neuvième siècle (l'auteur était le frère du journaliste Victor Noir, qui fut tué d'un coup de pistolet par Pierre Bonaparte, cousin de Napoléon III) et qui figuraient, jadis, au catalogue du « Livre populaire » à 65 centimes chez Fayard ? Louis Noir jette le corsaire Surcouf dans des aventures invraisemblables et fastidieuses en Inde, puis à Paris et en Egypte aux côtés de Bonaparte. Les excès d'imagination et de plume prêtent plus à sourire qu'à s'émerveiller comme le voudrait Claude Cantegrit, et deviennent très vite ennuyeux.

Mais le retour à Frédéric Soulié est une bonne chose. L'auteur des *Mémoires du diable* (mort prématurément en 1847) s'est perdu dans l'ombre d'Eugène Sue et de Paul Féval, ce qui est injuste. *Les Deux Cadavres* (1832), roman historique dont l'action se passe en Angleterre, de l'exécution de Charles Ier à l'incendie de Londres sous Charles II, raconte dans un style âpre et violent la rivalité des partisans de Cromwell et des partisans des Stuart. Frédéric Soulié abominait la royauté. Héros fatal, passions déchaînées, enlèvements de cadavres, amples descriptions de foules en furie, c'est toute la frénésie du roman noir « gothique » qui revit ici, sur fond d'événements réels, arrangés à la convenance du feuilletoniste. — J. S.

★ Editions Garnier. MAXIMILIEN HELLER, 200 p., 36 F ; SURCOUF, 434 p., 44 F ; LES DEUX CADAVRES, 364 p., 46 F.

lettres étrangères

Robert Stone et le mal de vivre américain

HIER, l'Amérique avait mal au Vietnam. Aujourd'hui sa jeunesse, ses institutions lui font mal. Les écrivains le disent et le crient avec plus ou moins de bonheur. Robert Stone, enfant de Brooklyn, est devenu dans la jungle asiatique un excellent reporter. Le voici aujourd'hui romancier. Dans le maquis touffu de la *contre-culture*, son premier livre traduit en français, exprime, enfin, la recherche d'une éthique cohérente. Les écrits d'un Bukowski, d'un Selby (1), disent le mal américain comme une fatalité qui frappe aussi bien les marginaux que ceux confortablement installés dans le paradis cannibale et climatisé de la consommation. Le roman de Stone, en revanche, en démonte savamment le mécanisme, comme celui d'une bombe à retardement, et en dévoile avec maîtrise, l'ampleur sinistre.

« *Le monde est pourri. Et nous sommes faibles...* », dit un personnage dans ce texte percutant, à la fois reportage et roman. « *Le monde succombe dans la dégénérescence et le meurtre. Nous sommes dans l'âge des ténèbres.* » Les hommes et les femmes décrits par Stone ne sont pas les loubards débiles de Selby, encore moins les ivrognes crasseux et désespérés de Bukowski. Ce qui leur arrive pourrait arriver à chacun d'entre nous, ici, et maintenant, dans les conditions d'une guerre traumatisante et perdue, dans l'absence d'un projet de vie réellement constructif, engageant à la fois le cœur, l'intelligence et l'esprit.

★ Dessin de Bérénice CLEEVE.

Les héros de Stone, jeunes combattants, reviennent d'Indochine, précédant de peu le raz de marée des réfugiés terrifiés par l'utopie totalitaire et sanglante qui s'installe à Saigon, à Phnom-Penh. Ce sont des garçons plutôt bien. Ils jouent aux échecs et au go, lisent Nietzsche et Rimbaud, sont de vrais pacifistes, sans pathos, sans emphase. Qu'est-ce qui les pousse alors vers la délinquance ? Certes ni l'esprit de lucre ni des « prédispositions naturelles ». Converse, journaliste doué et sensible, confie, par pur ennui, à son ami Hiks un colis d'héroïne. Hiks, malgré ses réticences, accepte de remettre le poison à l'épouse de Converse, anthropologue en chômage, ouvreuse dans un cinéma pornographique en Californie. Converse doit les rejoindre aux Etats-Unis, mais, à son retour, il ne trouve que d'étranges détectives corrompus qui s'emparent de lui après avoir découvert le manège de ces trafiquants amateurs.

Une course folle s'engage à travers les villes de la côte ouest, à travers le désert du Mexique : paysages hallucinants transfigurés par la drogue, de temps à autre la fulgurance d'un instant innocent de désir. Vite la violence, le meurtre, reprennent le dessus. Malgré (ou à cause) du côté dérisoire de ces personnages chétifs et perdus, l'aventure finira tragiquement dans le sang.

On lit le livre de Stone comme un roman policier à thèse (peut-être un peu trop) qu'aurait écrit un Erich Maria Remarque vivant aujourd'hui. Le découpage est habile, le style rauque, haletant, la traduction inspirée. Combien on aimerait, cependant, faire connaissance avec l'autre Amérique, celle qui ne démissionne pas devant la débâcle, devant l'éclatement des valeurs ! Celle où les Cassandre qui s'appellent Mailer, Kerouac ou Capote seraient enfin entendus.

EDGAR REICHMANN.

(1) « Le Monde des livres » du 23 sept. 1977 et du 20 janv. 1978.

★ LES GUERRIERS DE L'ENFER, de Robert Stone, roman traduit de l'américain par Michel Pétris et Marie Kalt, éd. du Sagittaire, 462 p., 49 F.

« Mini-passeports » pour mini-liberté

● *Un roman hongrois collectif.*

DANS les pays de l'Est européen, plus encore qu'ailleurs, peut-être, les jeunes aiment voir du pays et rêvent de contrées inconnues. Les choses étant ce qu'elles sont, il ne leur est pas facile, comme le faisaient jadis leurs pères et grands-pères, d'aller voir le monde avant de décider ce qu'ils feront de leur vie.

Le « mini-passeport » (1), accordé à tous en principe, leur donne pourtant le moyen d'aller explorer les pays de la communauté socialiste sans autre formalité. A l'exception de l'U.R.S.S., qui entend bien conserver totalement le contrôle de ses frontières et n'accorde les visas qu'avec parcimonie aux touristes individuels.

Un adolescent hongrois, Laszlo, dont le père a « sauté le mur », part donc en vadrouille, après nous avoir fait découvrir la vie quotidienne d'une famille provinciale hongroise, les différentes couches de la société et les rapports humains quelque peu différents des nôtres. Laszlo n'a pas l'esprit plus frondeur qu'il ne convient, mais son regard juvénile nous restitue un monde où les mini-libertés remplacent la liberté tout court. La voix gouailleuse de ce petit débrouillard sonne juste. Si différent de nos jeunes, Laszlo leur ressemble pourtant comme un frère, et, parce qu'il ne supporte pas le monde des adultes, il décide en fin de compte de sauter le mur comme son père, après nous avoir emmené en voyage en Roumanie, en Yougoslavie, en Pologne, en Tchécoslovaquie et en Allemagne de l'Est.

Il s'agit, nous dit-on, d'un ouvrage collectif. Tybor est le pseudonyme de l'écrivain qui nous offre cette tranche de vie savoureuse à partir de différents témoignages. Nous ne saurons pas en revanche ce que Laszlo a fait de sa vie. Il est à parier qu'après avoir exploré le monde il sera, si cela lui a été possible, rentré au pays.

AMBER BOUSOGLOU.

(1) *Mini-passeport*, de Tybor. Le Seuil, 1978, 189 p., 39 F.

essai

Un célibataire met à nu la politique

● *Quand la « Terreur d'Etat » s'identifie à la « Raison pure ».*

UN étrange libelle, qui tranche avec les ambitions littéraires médiocres de ces derniers temps, vient d'être publié à Bordeaux. Son titre a été emprunté à Marcel Duchamp : *la Politique mise à nu par ses célibataires même.* Ce texte, selon l'avertissement qui l'accompagne, a circulé sous d'autres titres : *Souvenirs de la maison des morts ; Introduction brève au libertinage moderne ; le Point d'explosion du nihilisme en France.* Autre particularité : ce libelle est anonyme, mais on soupçonne Jean-Michel Michelena — qui avait publié, en 1976, *C'est une grave erreur que d'avoir des ancêtres forbans* (1) et, en 1977, *Du dépeçage comme de l'un des beaux-arts* — d'être aussi l'auteur de *la Politique mise à nu.*

L'éloge du libertinage

D'emblée, le ton séduit et surprend : « *La politique est le bonheur moderne. Tous les enthousiasmes déçus, elle seule aura ménagé, encore, quelque place — terrible — à l'extase publique.* » Ce ton dissimule, sous une apparente froideur, des élans passionnels, notamment la haine qu'inspire notre époque à l'auteur. Car celle-ci est marquée, dit-il, par le triomphe général de l'Etat (2). Elle porte aussi la trace du mépris de soi-même, où se complaisent nos contemporains. « *La vieille disposition au* sacrifice *autrefois seulement mobilisée par les effrois et les ravissements du surnaturel, devait, ainsi, depuis le commencement des sociétés politiques... se vouer toujours davantage à l'Etat.* » Dans l'attitude soumise qu'ont prise « *les victimes des procès staliniens* », l'auteur voit un résumé tragique de notre époque. « *Si l'on peut... reconnaître le degré d'empoisonnement de tout l'organisme social et intellectuel d'un monde à ce que peut avoir de têtue son attitude sacrificielle, alors ce monde appelle un diagnostic désespéré.* »

Abusés par les funestes « *idéologies de la bienfaisance* », nos contemporains croient trouver le bonheur dans cette « *servitude volontaire* », que dénonçait jadis La Boétie, précurseur des critiques modernes et radicales du pouvoir. Le paradoxe veut qu'ils cherchent leur salut, leur sécurité, leur « rédemption » dans ce qui sanctionne leur perte, car le monde où les enferme l'Etat est une « *maison des morts* » : le domaine de l' « *abstraction généralisée* ». La logique de l'Etat requiert un « *homme abstrait* », qui tienne « *dans la sphère du pouvoir le rôle du signe monétaire dans la sphère de la circulation des marchandises* ».

A notre époque, « *tout conspire à l'abstraction de celles-là mêmes de nos expériences qui pourraient être les plus singulières* » ; « *la Terreur d'Etat* » s'identifie à « *la Raison pure* ».

L'auteur de ce libelle fait, à la fin, l'éloge du libertinage, entendu comme le refus d'obéir et comme l'affirmation de la vie : de ce cortège d'émotions, de désirs, de passions et de sauvageries. Dans un autre texte (3), le même auteur évoque, à propos de l'émeute, « *la belle férocité de l'amour de soi* ».

FRANÇOIS BOTT.

(1) Voir « le Monde des livres » du 6 avril 1976.

(2) La revue *la Guerre sociale* traite aussi *la question de l'Etat* dans son deuxième numéro (2, rue Wurtz, 75013 Paris, 10 F).

(3) Intitulé « Ce qui danse dans le désastre », ce texte figure dans le numéro 6 de *l'Injure sociale* (B. P. n° 63, 75722 Paris Cedex 15, 3 F).

★ LA POLITIQUE MISE A NU PAR SES CELIBATAIRES MEME, Jean-Paul Michel, B. P. n° 4, 33037 Bordeaux Cedex, 56 p., 15 F.

histoire

NAITRE AUTREFOIS

IL y a presque vingt ans, avec la parution de l'étude de Philippe Ariès sur « L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime » (Editions du Seuil), *l'enfant naissait comme « objet d'histoire »* ; à peu près à la même époque, l'école française de démographie historique entreprenait le patient défrichement des registres de l'ancien état *civil, afin de reconstituer,* paroisse par paroisse, la comptabilité de la vie et de la mort dans la France des dix-septième et dix-huitième siècles. Depuis ces travaux pionniers (surtout à partir des *années 70*), *historiens et ethnologues se bousculent ferme autour des lits clos et des berceaux de la France traditionnelle. A l'évidence, ces livres témoignent de la place prépondérante que l'enfant et la famille,* enjeux de société, occupent dans les stratégies entrecroisées de l'Etat et des entreprises : « Mam'zelle Clio », une fois de plus, est bien fille de son temps. *Avec le livre de la collection* « Archives », si justement intitulé *Entrer dans la vie,* Jacques Gélis, Mireille Laget et Marie-France Morel nous donne un travail « cousu main » sur l'histoire de la petite enfance dans la France du dix-septième au dix-neuvième siècle qui mérite de toucher un large public.

Voici des chiffres d'abord, dont la brutalité se passe presque de commentaire. Dans la France des années 1700, l'on dénombre *trente-cinq à quarante naissances pour mille habitants* (soit un taux du tiers-monde d'aujourd'hui) ; mais sur quatre enfants qui naissent en moyenne dans chaque famille, deux seulement atteignent l'âge adulte, assurant tout juste le remplacement des générations. Les rejetons des riches ou des puissants ne sont guère plus épargnés par la *camarde, du moins jusqu'à la fin* du dix-huitième siècle, et les auteurs auraient *pu* citer l'exemple des enfants légitimes de Louis XIV : un seul survivant parmi les six enfants du Roi-*Soleil et de Marie-Thérèse.*

Certes, les auteurs soulignent qu'il faut tenir compte des fortes disparités régionales (les taux de survie des enfants peuvent varier du simple au double entre *les bas-fonds malariens du Languedoc* et la Normandie) ; mais d'un bout à l'autre du pays (et de l'Europe !) les causes essentielles *de ce* « massacre des innocents » demeurent identiques : *absence à peu près* totale d'hygiène, virulence des fièvres et des maladies infectieuses (surtout la *variole*) et aussi troubles digestifs dus à la malnutrition. A tout cela, il faut encore ajouter *la surmortalité* des nouveau-nés des villes lorsqu'ils sont mis en nourrice et celle enfin des enfants abandonnés sur le carreau des cimetières, le seuil des églises ou (au mieux) glissés furtivement dans les tours des hôpitaux *pour « enfants trouvés ».* Les données statistiques disent donc crûment l'environnement tragique de la petite enfance, et les auteurs remarquent que, « jusqu'à l'aube du dix-neuvième siècle, la vie d'une femme mariée se passe en grossesses, en allaitements et enterrements d'enfants ».

L'on a souvent supposé que les chiffres noirs de l'Ancien Régime démographique impliquaient nécessairement chez les parents d'autrefois des sentiments d'indifférence, voire de dureté, à l'égard de la petite enfance ; que celle-ci était presque livrée à elle-même dès le sevrage. Jacques Bonhomme n'aurait donc pas plus pleuré la mort de l'un de ses nombreux petits « poucets » que la perte d'une tête de bétail ou d'une part de récolte : la sollicitude de l'adulte vis-à-vis du petit enfant, sa reconnaissance et sa connaissance seraient des attitudes « modernes », apparues d'abord, vers les années 1750, dans les familles des élites bourgeoises et nobiliaires.

La plupart des écrits médicaux des dix-huitième - dix-neuvième *siècles (sources importantes de l'enfance)* condamnent les gestes traditionnels de l'élevage des petits enfants, et les présentent comme des pratiques malsaines, dangereuses ou immorales ; comme si seuls les médecins en « mission » dans les campagnes arriérées pouvaient dicter le bon et le bien et se devaient d'interdire aux matrones et autres guérisseurs l'approche de l'accouchée et de son nouveau-né. Textes à l'appui, les auteurs *d'Entrer dans la vie* (1) analysent subtilement le « théâtre » de la naissance et la socialisation de l'enfant dans la France traditionnelle : ils prouvent que ces pratiques « *obscurantistes* » *méritent* d'être étudiées pour elles-mêmes, sans parti pris ni nostalgie. *Finalement (et c'est là l'apport le plus* intéressant de ce livre) le lecteur a le sentiment que les époux *d'autrefois* n'étaient pas, dans leur grande masse, des bourreaux d'enfants et des *parents terribles* ou *négligents* ; qu'ils aimaient sans doute leurs rejetons, mais différemment de nous, avec un autre regard et une autre culture, face à l'adversité, à la fréquence de la *maladie, de la mort, du mauvais sort.*

ANDRÉ ZYSBERG.

(1) Le livre de l'ethnologue Françoise Loux sur *le Jeune Enfant et son Corps dans la médecine traditionnelle* (Flammarion), qui vient de paraître, *donne également une étude suggestive* sur l'éducation populaire de la petite enfance.

★ ENTRER DANS LA VIE. « Naissances et enfances dans la France traditionnelle ». Présenté par J. Gélis, M. Laget et M.-F. Morel. Gallimard-Julliard, coll. « Archives », 246 p., 19,50 F.

UN LOUIS XIV RÉPUBLICAIN

(Suite de la page 11.)

« *Mazarin, un étranger, sans suite d'épées, sans cortège de jupes, par qui personne n'avait été offensé, de qui tout le monde avait reçu des révérences...* »

Et, en dix-huit pages, le portrait en pied du roi jeune, point si malveillant qu'ont voulu le proclamer des académiciens à la fois postérieurs et inférieurs, en fin de compte infiniment nuancé, avec de délicates perfidies et des tendresses secrètes.

L'État centralisateur

L'histoire, pour Lavisse, c'était *encore et surtout* la *formation* de l'Etat centralisateur et « absolu », la politique gouvernementale ; d'où cette construction trop rhétorique et trop dominatrice : le gouvernement économique, le gouvernement *politique, le gouvernement* de la société, de la religion, de l'intelligence : comme si tout partait d'en haut ! Aujourd'hui, l'on tendrait plutôt à voir « par le bas », quitte à remonter ensuite vers les sommets de la prétendue machine. N'empêche que l'histoire économique est déjà en place en 1711, que la société apparaît tout entière dans ses quatre groupes principaux, même si le petit peuple (alors peu étudié) est sacrifié ; et les paysans sont là, ainsi que, trente ans avant Porchnev et quarante ans avant Mousnier, les révoltés populaires admirablement décrites et comprises.

Et pourquoi ne pas désormais reprendre ce que Lavisse a raconté au tome II en 380 pages : l'Europe, la diplomatie, les guerres ? Sans doute s'est-on longtemps refusé, dans ce pays, à « enseigner l'histoire-batailles », voire l' « événement » ou, pire, l'« événementiel ». Mais qu'est le règne de Louis XIV sans la guerre ? Qu'aurait été, plus tard, la Révolution sans la guerre ? Qu'aurait été la IIIe République sans les deux conflits qui l'ont blessée, puis tuée ? Sans retomber dans les médiocres subtilités de la stratégie militaire, ou le délire nationaliste, ne pourrions-nous revenir à une « polémologie » (comme on dit) sérieuse, à la fois financière, économique, sociale, mentale, et, bien entendu, *politique et militaire, et* sans oublier le simple soldat ? Exclure ce révélateur et ce moteur que fut la guerre, c'est dérision et malhonnêteté.

Aujourd'hui, certes, Lavisse souffre à la fois de sa suffisance et de ses insuffisances, de quelques lourdes affabulations et même d'amusantes erreurs (fort rares d'ailleurs, et qui n'en commet ?). Il défaille parfois dans le domaine religieux, qu'il voyait de l'extérieur en voltairien vieilli, pleurant trop fort sur les protestants et utilisant subtilement les jansénistes contre les jésuites (qu'il admire pourtant). Il est patent qu'il a inventé de toutes pièces l' « offre de Colbert » d'enrichir le royaume plutôt que de faire la guerre, qu'il a dressé de ce très grand commis, fort malhonnête (ce qu'il suggère *d'ailleurs en trois mots*), un portrait dithyrambique et faux, s'il convient bien à son dessein d'abaisser l'Ancien Régime et la royauté pour exalter les mérites de la bourgeoisie gouvernante. Il n'est pas vrai que Mazarin (fort maltraité) ait été sicilien ou napolitain, ni Colbert « né petit bourgeois ». Parmi les rares bévues, citons celle-ci : Saint-Simon porté aux nues parce que, vivant à la cour, il aurait éloquemment déploré l'exode des protestants après la révocation : or, le petit duc avait dix ans en 1685 ! Mais que celui qui n'a jamais péché...

Les deux infinis

Demeure une impressionnante architecture, fruit d'un travail et d'une méditation approfondis et d'une longue familiarité des textes ; une langue presque toujours admirable ; un sens frémissant de la vie. Enfin, tant de pages demeurent prodigieuses de lucidité et d'intuition, comme celle qui clôt le premier tome. Elle est consacrée à la « vraie grandeur du dix-septième siècle ». Pour Lavisse comme pour le philosophe Cournot (bien oublié), cette grandeur réside dans « la révolution des mathématiques » — redécouverte depuis par Pierre Chaunu — et toute l'accélération scientifique qu'elle entraîna soudain, après des siècles de quasi-stagnation. Auprès de cela, « les querelles religieuses et les combinaisons de la politique »... sont « choses médiocres et à peine perceptibles ». L'ouverture des deux infinis marquait donc principalement le dix-septième siècle, ce que personne n'avait vu, « *excepté l'Eglise, avertie par l'instinct de la conservation, et quelques très rares esprits* ». Et de conclure par ces mots admirables : « *Tout le monde ne le voit pas encore aujourd'hui. Il faut du temps pour que retombe la poussière et s'éteigne le bruit soulevés par les événements de surface où se satisfait notre curiosité superficielle.* »

PIERRE GOUBERT.

★ LOUIS XIV, de Lavisse (deux tomes). Editions Tallandier, 594 et 732 pages, 86 et 97 F.

FAITS D[...]

A Sarreguemines

DEUX HOMMES ÉCROUÉS POUR TRAFIC DE FAUX PERMIS DE CONDUIRE ET DE MAIN-D'ŒUVRE

ADMISSIONS A L'E.S.L.[...]

FAITS DIVERS

Quatre millions de francs en faux billets saisis à Lyon

Quatre malfaiteurs ont été arrêtés

De notre correspondant régional

Lyon. — Le service régional de police judiciaire de Lyon a réussi, mardi 25 juillet, ce qu'il qualifie de plus importantes saisies de fausse monnaie réalisée à ce jour, en France : 4 millions de francs de faux billets de 100 francs dans le coffre de la voiture d'un repris de justice lyonnais âgé de trente-deux ans, Christian Visintainer. La semaine dernière, les policiers avaient déjà saisi 1 million de francs de faux billets de la même fabrication dans le quartier de Gerland, à Lyon (*le Monde* du 21 juillet).

Trois autres repris de justice complices de Visintainer ont été également arrêtés : Marcel Descroix, âgé de trente-deux ans, Gilles Roux, trente-neuf ans et Noël Mulaton, également trente-neuf ans. Tous quatre, connus dans le milieu lyonnais depuis les exploits du gangster Pierre Remond surnommé « Nonœil » dans les années 70, avaient été condamnés à des peines de réclusion criminelles par les assises du Rhône : le premier à quinze ans pour vols qualifiés en mars 1972, le second à vingt ans en novembre 1967 pour le meurtre de sa femme, le troisième à quinze ans, le 9 juin 1970 pour vols et recel qualifiés. Tous trois incarcérés à la maison centrale de Muret (Haute-Garonne) avaient bénéficié d'une libération conditionnelle l'an dernier.

Ils étaient chargés d'écouler les faux billets dont on ignore toujours le lieu d'impression. Aucun des fabricants, qui pourraient opérer en Italie plutôt qu'en France, n'a été arrêté. Une première saisie devait être effectuée à Fontaine dans l'Isère le 14 juillet dernier. Trois personnes avaient été interpellées à Grenoble.

La saisie de Lyon et ces quatre arrestations constitue comme l'a souligné, mercredi, le patron du S.R.P.J. de Lyon, le commissaire divisionnaire Robert Mesini, *« une étape importante et un résultat concret appréciable »*.

Les quatre hommes ont été transférés jeudi matin 27 juillet à Mâcon, pour y être entendus par M. Christian Brenas, juge d'instruction, qui avait ouvert la première information sur cette série de faux billets. Il semble qu'il ait déjà constitué à ce jour un très important dossier sur ce trafic.

Lors de son arrestation, alors qu'il allait s'engager sur l'autoroute en direction de Paris, après avoir pris livraison d'une voiture dans laquelle se trouvait les faux billets, Christian Visintainer, au moment où il a été intercepté par les policiers, a tenté de se donner la mort en se coupant les veines avec une lame de rasoir, mais il ne s'est pas sérieusement blessé. Déjà, il y a quelques années, Christian Visintainer s'était tiré une balle dans un pied lors d'une interpellation pour une affaire de mœurs. L'enquête a été menée sous la coordination de l'office central de répression de la fausse monnaie (*Intérim.*).

A Sarreguemines

DEUX HOMMES ÉCROUÉS POUR TRAFIC DE FAUX PERMIS DE CONDUIRE ET DE MAIN-D'ŒUVRE

Deux Pakistanais, MM. Masken Mohammad et Younis Mohammad, interpellés dimanche soir 23 juillet, lors d'un contrôle de routine au poste-frontière franco-allemand de Rosbruck (Moselle), ont été inculpés, mercredi 26 juillet, par M. Bernard Thomas, juge d'instruction à Sarreguemines (Moselle) de *« faux, usage de faux, usage de timbres contrefaits et aide directe pour faciliter la circulation irrégulière d'étrangers en France »*, et écroués.

Alors qu'ils essayaient de passer la frontière, ils transportaient dans leur voiture trois cent neuf faux permis de conduire pakistanais, dont quatre étaient déjà établis au nom de ressortissants du Pakistan, ainsi que trois valises appartenant à trois ressortissants du Bangladesh qui venaient de passer la frontière à pied, et qui n'auraient pas encore, selon les enquêteurs français, été interpellés par la police allemande.

Les deux hommes, dont l'un travaille comme chauffeur intérimaire à l'ambassade du Kenya à Paris, ont avoué que ces faux documents, fabriqués à Sarcelles, et grossièrement imités, puisque de couleur verte alors que les permis de ce pays sont blancs, étaient vendus de 500 F à 700 F à des Pakistanais qui, ensuite, pouvaient les faire valider dans les préfectures françaises. Ils ont également reconnu se livrer à un trafic de main-d'œuvre, entre le Bangladesh et la République fédérale d'Allemagne. Les ressortissants du Bangladesh arrivaient par avion à Paris, munis de visas touristiques et étaient transportés en Allemagne fédérale en voiture, moyennant une somme de 2 000 F. Ils passaient la frontière allemande en fraude, hors du véhicule, et étaient repris ensuite par les convoyeurs qui conduisaient ces « clients » jusqu'aux cités industrielles d'outre-Rhin.

Le feuilleton de Reiser. — 16



ÉDUCATION

Admissions aux agrégations

● HISTOIRE

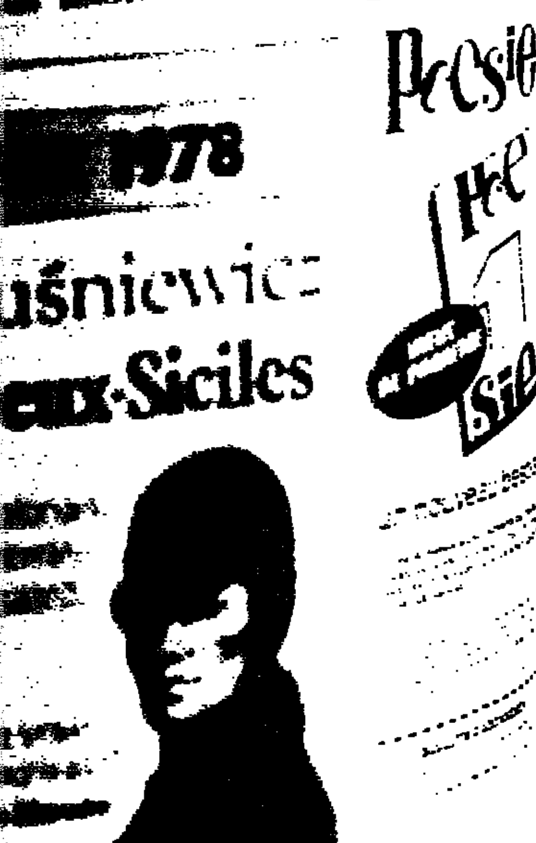
Mmes, Mlles et MM. Archondoulis (83e ex aequo) ; Barbaza (1er) ; Barbe (33e ex aequo); Barret (19e ex aequo); Barthès (17e ex aequo) ; Annette Becker (24e ex aequo) ; Bellat (40e) ; Beltran (14e ex aequo) ; Berte-Langereau (24e ex aequo) ; Gilles Bertrand (16e) ; Beydon (35e) ; Bienvenüe (27e ex aequo) ; Biloghi (79e ex aequo); Bonnaure (67e ex aequo); Bonnier (71e ex aequo) ; Philippe Brett (83e ex aequo) ; Anne-Lise Brigaud (57e ex aequo) ; Jean-François Brouté (29e) ; Bustany (60e ex aequo)) ; Calmon (49e ex aequo) ; Calonne (71e ex aequo) ; Cardot (54e ex aequo) ; Carrel (79e ex aequo) ; Hélène Carrière, née Samereck (44e ex aequo) ; Chatonnet (5e) ; François Cochet (27e ex aequo) ; Collas (30e ex aequo) ; Danon (76e ex aequo) ; Claire Darmon (36e) ; Darnault (63e ex aequo) ; Demailly (65e ex aequo) ; Sylvie Denys (47e ex aequo); Colette Dubois (21e) ; Duchemin (14e ex aequo) ; Eginard (54e ex aequo) ; Fauvarque (41e ex aequo); Gaillot (37e ex aequo); Gastinel (9e ex aequo) ; Gicquello (22e ex aequo); Giral (43e ex aequo); Grajek (49e ex aequo) ; Sylvie Granger, née Berland (67e ex aequo) ; Grell (12e); Grimberg (24e ex aequo); Grivel (65e ex aequo) ; Guillermin (2e) ; Jean Guiraud (11e) ; Catherine Guy (79e ex aequo) ; Hochedez (49e ex aequo) ; Ghislaine Jacqueline, née Mercier (32e ex aequo) ; Jacquemond (47e ex aequo) ; Kubiak (17e ex aequo) ; Lachaise (9e ex aequo) ; Larçade (46e) ; Marie Larroche (83e ex aequo) ; Menard (63e ex aequo) ; Mericskay (3e) ; Moderan (33e ex aequo) ; Moeglin (8e) ; Roger Morel (44e ex aequo) ; Ouss (49e ex aequo) ; Agnès Pelletier (71e ex aequo) ; Peschot (60e ex aequo) ; Petot (37e ex aequo) ; Pialat (19e ex aequo) ; Poulain (3e ex aequo) ; Poulhes (13e) Poulot (37e ex aequo); Promerat (54e ex aequo) ; Pierre Reynaud (74e ex aequo) ; Gilles Richard (30e ex aequo); Eric Roger (60e ex aequo); Roszak (76e ex aequo) ; Roznoër (74e ex aequo) Ryckelynck (79e ex aequo) ; Sautereau (6e ex aequo) ; Sirel (23e ex aequo) ; Terrée (6e ex aequo); Terrier (69e ex aequo) ; Tobaty (69e ex aequo) ; Tournegros (57e ex aequo) ; Vavasseur Desperriers (76e ex aequo) ; Gérard Vial (57e ex aequo) ; Virieux (49e ex aequo) ; Wolff (41e ex aequo).

Liste supplémentaire : Jocelyne Mathieu.

● RECTIFICATIF. Mme Christiane Mansard, née Perrier, a été reçue première au concours d'agrégation de sciences naturelles, et non dixième, comme une erreur de transcription nous l'a fait écrire.

● *Trois thèses de doctorat en médecine traitant de l'alcoolisme* viennent d'être récompensées par le prix Robert-Debré, attribué pour la première fois par le haut comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme.

C'est un jeune couple de médecins lillois, les docteurs Brigitte et Patrick Lemer, qui reçoit le premier prix (6 000 F) pour une étude épidémiologique des effets de l'éthylisme chronique et du tabagisme. Le Dr Dominique Paineau, qui a traité des *« attitudes des jeunes sportifs non professionnels envers l'alcool »*, et Mme Lamour dont la thèse porte sur le coût hospitalier de l'alcoolisme se partagent une autre somme de 6 000 francs.



Festivals

« LE NOM D'ŒDIPE » à Avignon

Jocaste : « *Où m'emmèneras-tu ?* »

Œdipe : « *Très haut entre le ciel et la nuit. Dans la chambre de cristal. Entre ma chair et mon cœur.* » « *Une phrase qui retient l'amour* », dit Tiresias, le témoin des épousailles funestes de Jocaste et d'Œdipe. Tiresias, l'observateur trop lucide, a deux corps. Deux hommes ont le même personnage : l'opéra Boucourechliev-Cixous-Régy, coproduit par France-Culture et présenté à Avignon — en création dans la cour d'honneur du Palais des papes, — a au moins permis d'écouter la voix folle d'un de ces « deux pour le même » : celle de Daniel Berlioux, violente, brisée jusqu'à l'éraillement, qui hurle et blesse, presque insupportable. Etonnant comédien avec sa tête semblable à celle d'une femme vieille, dont le visage aurait traversé les souffrances sans qu'aucune ride n'en perturbe la lisse paleur. Il y a donc eu cela · cet être sur la scène.

Pour le cristal, il était représenté par des morceaux de plexiglas multicolore éparpillés sur le trop vaste plateau noir : autant de gros cailloux disposés en souvenir de ces plages où les vagues finissent de polir des pierres semi-précieuses jusqu'à les anéantir. Ce décor sommaire est signé Pierre Chambas, à qui il faut rendre aussi l'idée d'avoir projeté sur l'ombre du mur de pierre, dominant tout, la silhouette du sphynx qui terrorisait Thèbes ; il faut mentionner également l'accessoire important que constitue une plaque de bois noir que les deux Tiresias transforment tour à tour en lit de mort, en miroir imaginaire et déformant, en simulacre de niche religieuse ou d'outil de torture. L'utilisation répétée de cette ou de ces planches sert à éclairer plus le phénomène du dédoublement des deux personnes, Œdipe et Jocaste, quatre qui tour à tour chantent ou disent l' « invivable » du « couple ».

La soprano Sigune von Osten, en robe de mariée, est le reflet blond et agrandi de Jocaste, Catherine Sellers, avec ses cheveux noirs et son corps fluet vêtu de rouge-violet. Du même rouge la cape de celui qui chante pour Œdipe, un baryton, Claude Meili, censé rendre les angoisses de l'assassin de Laïos. Le parricide a, d'autre part, pris l'allure de Michaël Lonsdale. Ce dernier a l'air, comme on dit, « tout chose » : il tourne en rond.

Tout, d'ailleurs, tourne en rond autour de l'estrade placée au centre de la scène et sur laquelle jouent seize instrumentistes dirigés par Claude Prin (les fosses d'orchestre ont leur raison d'être).

Jacques Lonchampt a rendu compte de la musique d'André Boucourechliev (*le Monde* du 30 mai). Le compositeur a entendu « *déjouer les impasses de la sémantique traditionnelle et de l'hermétisme* » grâce à « *un accord immédiat entre le mot et le chant* ». Il a plutôt souligné, ponctué, accentuant jusqu'à la scansion excessive. Hélène Cixous justifie ci-dessous les décalages de cette œuvre par rapport à son « engagement » actuel. Son texte ressemble au poème d'un amour passionné qu'elle aurait vécu. Si on l'écoute d'abord avec recueillement, la monotonie des effets trop souvent répétés lasse bien vite et a eu raison de beaucoup de spectateurs. Faudrait-il d'autres recettes pour que ces invocations deviennent du théâtre ? Que les choristes, au lieu de déambuler, soient cachés ? Que des costumes remplacent les déguisements dont le négligé à la mode prend des allures de laisser-aller rouge et bleu ?

MATHILDE LA BARDONNIE.

Entretien avec Hélène Cixous

Un destin révolu

« J'ai écrit *le Chant du corps interdit* d'où est tiré le livret *le Nom d'Œdipe*, il y a trois ans. Je l'ai terminé en 1976 je crois, dit Hélène Cixous, au moment d'une coupure dans mon histoire, si bien que le texte se trouve derrière moi, par rapport au lieu où je me « passe » actuellement.

» Ma vie est issée d'écriture : je ne conçois pas de vivre sans écrire, d'écrire sans vivre. C'est banal, mais on s'aperçoit que cela ne va pas toujours sans tension. L'écriture exige un certain retrait, une lenteur, c'est une errance qui inscrit ses détours ou ses plongées dans un temps à côté du temps, parfois arrêté. Or j'ai le sentiment que mon chemin de vivre ne cesse de se dérouler, et même assez vite. Du coup, ce que j'écris est aussi pressé par ces déplacements, vivre entraîne écrire qui attire vivre de son côté, suspend, et se laisse emporter... L'une de moi va toujours plus vite, plus lentement que l'autre : celle qui écrit, souvent retarde, parfois précède, celle qui vit dans l'histoire.

— *Comment vous êtes-vous engagée dans ce projet ?*

— Quand j'ai accepté le projet de Boucourechliev, j'étais dans une sorte d'en-deçà politique : je n'ai pas alors évalué tous les effets de ce geste ; j'ai pu trouver possible de tirer d'un de mes textes un livret qui serait mis en musique par un homme et qui entrerait dans une production culturelle classique. Ce qui m'avait intéressée, c'était l'expérience d'une articulation entre deux systèmes de signes (écriture, musique) ; j'ai donc réagi d'abord en praticienne d'une forme, curieuse des techniques voisines. Aujourd'hui, étant donné ce que je pense, j'aimerais parvenir à travailler uniquement avec des femmes, dans des systèmes de production autres et nôtres, comme le font exemplairement les femmes du groupe Politique et Psychanalyse en leurs divers lieux — parce que c'est nécessaire, vitalement, politiquement, pour moi comme pour nous toutes. Un opéra entièrement femmes — ce serait, ce sera, sans aucun modèle.

» J'ai parlé d'une coupure : elle a été telle que j'ai eu le sentiment, en rétrospective, d'avoir signé de mon nom des textes (d'avant cette époque) que je ne pouvais plus produire. *Le Nom d'Œdipe* est de ceux-là. J'accepte cette situation étonnante, mais j'accuse le texte, comme on dirait « j'accuse le coup ». Et c'est moi qui me frappe.

— *Cette coupure, quand s'est-elle produite, dans quelles circonstances ?*

— Depuis 1975, je publie aux Editions des femmes. Pour moi, c'est là un geste, un tournant fondamental, qui a permis de faire émerger de mon système de penser, de mon écriture, ce qui était latent et ne pouvait s'affirmer puisque j'étais, à tous les niveaux, à l'intérieur du monde des hommes.

» Mon passé est commun à celui de la plupart des femmes. J'ai vécu les scènes typiques de nos vies, les enfermements, les aveuglements, les interdits, j'ai été Jocaste. Et puis, en tant que femme de mon époque, j'ai été atteinte en plein corps par le Mouvement des femmes. Il m'a atteinte au moment où, de mon côté, je parvenais à une étape — théorique, pratique, affective — que je devais dépasser. Je devais bouger, j'ai pu faire un déplacement qui me paraissait impossible la veille, parce que des femmes l'avaient déjà fait. Avaient produit un nouveau réel. Ce qui m'est arrivé est arrivé à des milliers d'autres qui avaient peur. Toutes les peurs : peur de la solitude, peur de mourir, peur de tuer, qui étaient culpabilisées. Des milliers, et ça se voit. Le Mouvement a soulevé l'interdit : les femmes savent qu'elles peuvent ne pas être coupables d'être femmes, de vouloir, qu'elles ne se doivent pas aux hommes, qu'elles tiennent la vie d'une femme, des femmes.

— *Vous étiez Jocaste. Qui est Jocaste ?*

— Jocaste, la femme mise à la place de la mère, condamnée à mort pour avoir été prise dans la relation intenable de l'inceste. Tue, tuée par l'interdit, enfouie dans le silence. J'ai écrit ce que, dans ce moment-là, du lieu où j'étais, je ressentais très violemment. Si j'ai pu dire l'interdit, c'est que j'en étais au point où je pouvais décrire, désigner cet état, et, par là, m'en écarter, faire le pas de plus. Appeler l'interdit par son nom (le nom d'Œdipe, Œdipe-non), c'est dénoncer l'horrible contrat qui lie d'amour les femmes à la mort : « *Je ne suis plus ta mère, ta morte.* »

» Je ne suis plus où j'étais, mais je ne m'oublie pas, je me souviens de moi, et celle qui se souvient, assiste aux « répétitions » — c'est le cas de le dire, — est pleine de respect et d'admiration pour le travail de l'équipe. C'est dans la mesure où je suis détachée d'Œdipe que je peux dire tranquillement que je trouve ce travail extrêmement beau. En tant qu'« auteur », je suis « passée ». Ce texte reste. En tant que femme, je suis ailleurs. En tant que spectatrice, je suis impressionnée par la force de chacun de ceux qui transmettent avec leurs corps ce qui est devenu tout autre chose. C'est tout à fait autre chose, les mots transmis par un corps.

— *Et vous retrouvez vos liens à Œdipe ?*

— D'habitude, le passé ne rompt pas avec le présent. Or, il est passé et, pourtant, l'occasion de l'opéra le fait intervenir dans le présent. Ce que j'ai produit est là et me hante, produit des effets de confusion, d'enchevêtrement, de renouement. On voit comment se nouent les choses et combien elles sont difficiles à dénouer, et combien il faut de temps pour changer son histoire. Le sort d'un texte est toujours compliqué, son cheminement, à partir de la publication est incontrôlable. La diffusion d'un livre est liée à des réactions individuelles et idéologiques qui se rabattent sur le moment de l'écriture. Toute personne qui écrit le sait et en prend les risques. Le sort d'un texte théâtral est plus complexe encore puisqu'il est livré au public par un relais de production qui multiplie les écrans de lecture. J'ai pris, en écrivant *le Nom d'Œdipe*, le risque de relais, et c'est peut-être une imprudence politique. Politique, pas culturelle, puisque le travail, ici accompli, est remarquable. Si je considère que le passé ne se détache pas, je peux faire un autre geste qui serait, pour être en paix avec moi-même, pour me sentir homogène, de participer jusqu'au bout à la production. J'aurais pu peut-être, mais je ne l'ai pas fait, je ne l'aurais fait que dans un travail entièrement effectué avec les femmes.

— *Peut-on imaginer une rupture absolue ?*

— Dans le réel je suis encore tenue à l'ancien par un fil ; et par un fils (il a dix-sept ans). Des hommes passent ; même à l'université de Vincennes le travail que j'y fais, et qui porte sur la féminité, entraîne une espèce de sélection politico-culturelle : ce sont les femmes d'abord qui viennent. Mais il y a environ 2 % d'étudiants dans mon séminaire. La proportion n'est pas sans rapport avec la réalité ; il ne doit pas exister, dans les meilleures conditions, plus de 2 % d'hommes assez solides et assez humbles pour supporter la présence, l'histoire, le discours des femmes, sans se sentir exclus. Tout est codé autrement. Les rapports de séduction sont absents.

» Mon désir est « *Je ne travaille qu'avec des femmes* »... Je le fais au maximum de mes possibilités ; ce n'est sûrement pas assez. C'est le problème pratique, la réalité des femmes de ma génération qui ont avec elles, en elles, les vestiges de l'ancienne histoire et commencent la nouvelle.

— *L'opéra se place-t-il à la frontière ?*

— L'opéra évolue dans un espace « tragique » ; ce mot désigne toujours la fin de quelque chose, fin d'une époque. La fin : *le Nom d'Œdipe* est la description de l' « impasse » : celle dans laquelle toute femme est confinée, reléguée, à la place de mère, inéluctablement, par le fonctionnement structurel du couple homme-femme. Il n'y a, dans cette structure, de femme que le mot, mais pas la femme vivante, entière. A peine aimée déjà elle est condamnée à disparaître ; son sort est d'être fille, mère, mais non femme. Or, actuellement, il s'agit pour moi d'écrire au sujet de l'autre femme, grâce à la vivante.

» Ce que j'écrivais des femmes, c'était la limite, ça s'écrit à la limite du vivable, du tenable. De toute ma force j'ai mis l'accent sur le *tragique* du destin des femmes, que je considère comme devant être révolu. Autrement dit, il s'agit d'une tragédie de la révolte plutôt que de la tragédie d'une révolution.

— *Une révolution vécue et écrite ou écrite et vécue ?*

— Une révolution se fait, de toutes les manières du faire, et doit d'abord se vivre, se jouir, et se lutter contre soi-même dans mon cas, parce que je suis quelqu'un qui personnellement s'arrache à l'ancienne histoire, traversée, occupée des hommes. Ça se lutte, je ne veux pas dire contre les hommes, mais contre le masculin. Et avec l'aide des femmes. Nous sommes contemporaines d'un mouvement critique, d'une révolution culturelle sans précédent. Le Mouvement, que l'on tente de refouler, s'est imposé. Chaque année s'affirment les effets immenses d'une pensée qui agit au-delà des scènes et des noms ; tandis qu'à Avignon *le Nom d'Œdipe* est « mis en scène », dans une rencontre proposée par les femmes du groupe Politique et Psychanalyse, des femmes se « mettent en vie » ensemble à Saint-Rémy, par besoin et sans auteur.

» La phase à laquelle nous arrivons est historiquement intéressante : comme les femmes se débattent pour ne pas rester les choses des hommes, les hommes, pour combler l'écart, s'ils ne veulent plus seulement avoir leurs « choses » — les femmes, — veulent être des femmes. Leur rapport à la féminité se manifeste à tout instant. Ils s'en réclament pratiquement, théoriquement, voire s'organisent en des substituts ridicules, dangereux. Leur espèces de jalousie masculine à l'égard des femmes, leur système de remplacement, la manière dont ils s'offrent à la castration, c'est terrifiant, on n'en sortira pas de longtemps.

» Les femmes se battent pour penser un réel, les hommes n'ont pas commencé. Le Mouvement a renversé leur mémoire culturelle. Ils ont toujours été aux places de l'activité, et les voilà vivant la passivité. Tout est à faire. Il y a durgence d'autant que, la situation étant de plus en plus explosive, parallèlement les réactions sont de plus en plus violentes et je crois que, souvent, nous faisons marche arrière en répondant aux propositions de compromis, aux apaisements verbaux. Tout se passe alors comme s'il était tenu compte du Mouvement, mais négativement même chez les femmes. Ce vers quoi nous allons ne peut être défini explicitement comme guerre, mais implicitement la guerre menace, de plus en plus féroce. Il n'y aura pas de paix possible de notre vivant. L'épopée, la geste de révolution, reste à écrire. L'écriture doit se dépêcher.

Propos recueillis par COLETTE GODARD

« MIREILLE » A CARPENTRAS

La poussière et le parfum d'époque

Pourrait-on imaginer qu'il soit encore nécessaire, jour après jour, de réhabiliter Cézanne, Manet, Renoir, Courbet, Monet, Gauguin, comme on se sent obligé de le faire dès qu'il s'agit de Gounod, de Chabrier, de Lalo, de Chausson, de Massenet, voire de Bizet ?... Il est vrai que la peinture peut rapporter assez d'argent aux marchands de tableaux pour qu'ils prennent soin d'un patrimoine menacé par les fluctuations du goût, tandis que la musique coûte toujours trop cher.

Si la représentation de *Samson et Dalila* à Orange (*le Monde* du 25 juillet) risque moins, malheureusement, de bouleverser les idées reçues que de les conforter, on sent un peu, dans la production de *Mireille* au Festival de Carpentras — autrement réussie et à moindres frais — le désir de dépoussiérer. Le désir est louable (quoiqu'on puisse confondre souvent la « poussière » avec le parfum d'époque), mais on se demande, en fin de compte, si c'est bien utile. Il n'est pas question, bien sûr, de perpétuer des traditions erronées, d'accentuer les faiblesses du livret quand une idée de mise en scène peut les transfigurer, mais ne serait-il pas utile aussi de placer le public devant ses responsabilités ?

Chaque époque a les dieux qu'elle se donne ; la nôtre, en matière de musique, les veut infaillibles, elle aime à trembler respectueusement dès que Jean-Sébastien agite sa perruque, à s'évanouir d'aise sous les divines caresses de Wolfgang et à courber l'échine devant les colères de Ludwig (von)... Qu'un compositeur prête le flanc à la critique, qu'il exige une familiarité plus grande, de la tendresse même, et voilà qu'il fait sourire de pitié. C'est d'ailleurs assez naturel en ce qui concerne l'école française de la seconde moitié du dix-neuvième siècle, ces compositeurs ayant davantage songé à suggérer qu'à imposer, à ménager la liberté de l'auditeur qu'à l'orienter. On est libre de rire ou de pleurer à *Mireille*, avec *Tristan* on n'a pas le choix, on ne peut même pas douter sérieusement qu'il s'agisse d'un chef-d'œuvre... Est-ce beaucoup ôter à l'œuvre de Gounod que de reconnaître qu'elle comporte des faiblesses dramatiques ? Faut-il essayer de les « rattraper » ?

Se soucier des riens ?

La version de *Mireille* présentée à Carpentras comporte une dizaine de coupures (quatre cents mesures environ) ; l'une des raisons invoquées est la nécessité de finir à minuit à cause du prix de revient des quart d'heure supplémentaires. C'est une mauvaise raison : en commençant exactement à 21 heures (il suffit d'annoncer 20 h. 45...) on pourrait conserver le chœur des villageois au début du deuxième acte, celui des amis de Ourrias dans le val d'Enfer, les chœurs fantastiques dans la scène du Rhône et la scène des moissonneurs. A condition, bien entendu, de ne pas donner la Valse, concédée à contrecœur par Gounod à Mme Carvalho et qui brise l'unité du premier tableau. Il y aurait une autre raison de faire chanter les choristes, c'est qu'ils seraient sur scène au lieu de vociférer dans les loges situées au-dessous des gradins, pendant la représentation. Mais, comme il est vraisemblable que ce spectacle sera repris, car il le mérite, on peut espérer que ce sera dans la version originale enfin restituée par Henri Busser en 1935, après soixante-dix ans d'arrangements successifs. D'ailleurs, contrairement à ce qu'on pourrait croire, on n'a pas éliminé en coupant toutes les invraisemblances et les phrases ridicules du livret. Il en reste assez pour faire rire ceux qui ont envie de s'amuser. Mais on a supprimé de jolies tournures mélodiques, des modulations suggestives, des taches de lumières qui faisaient contrepoids aux pages plus sombres. Il ne faudrait jamais se soucier des rieurs.

La mise en scène de Jean-Claude Auvray est légère, pleine de vraie fraîcheur, avec des trouvailles inespérées comme les « noces » de Mireille par-delà la mort pour la fin, d'autres qui sont plutôt ingénieuses et quelques-unes superflues, comme ce vieux berger qui se promène pendant les changements de décor. Mais sans pouvoir évoquer seulement l'essentiel d'un travail riche en détails, un des grands mérites de Jean-Claude Auvray c'est d'avoir abordé de front, pour tenter de les résoudre, les problèmes presque insolubles du théâtre lyrique de Gounod alors que Lavelli, dans *Faust*, les esquisse ou les tourne brillamment. Qu'il n'ait sans doute pas pu tout « sentir » immédiatement montre qu'il est plus difficile de chercher la bonne route que d'aller où bon vous semble.

Un rien de naturel

Danièle Perriers et Aldo Filistad, dans les rôles principaux ont l'avantage rare de correspondre physiquement aux personnages et d'en posséder les qualités vocales. Pour peu que Danièle Perriers acquière un rien de naturel encore dans sa façon de dire et de jouer et qu'Aldo Filistad se débarrasse d'un accent italien et d'une façon un peu artificielle d'enfler certaines notes, on serait bien près de l'idéal ; la scène finale est d'une justesse d'émotion qui efface les réserves qui subsistaient. Pour que tout soit à la même hauteur, il faut des années d'expérience et de fréquentation du répertoire. Inutile de dire que si Ernest Blanc, encore superbe vocalement, n'a aucune peine à imposer, dès les premiers mots du récitatif d'Ourrias, la vérité de son personnage, c'est qu'il appartient à une génération où l'on apprenait à chanter l'opéra français, où on articulait parce qu'on connaissait la valeur et la force tonique des mots pour porter la voix. On savait aussi prendre les libertés qu'il fallait pour cela : allonger certaines syllabes, placer les accents où ils sont, toutes choses que le compositeur n'indique pas. Si Michèle Vilma a déçu en restant un peu à l'extérieur de la figure si curieuse de Taven, Marc Vento (Ramon) a confirmé cette sûreté et cette vaillance qu'on lui connaît. Les chœurs de Radio-France ont rarement l'occasion de chanter sur scène ; c'est un bon début dans les décors de Hubert Monloup qui jouent si habilement des murs de la cathédrale. Enfin, sous la baguette de Roberto Benzi, le Nouvel Orchestre philharmonique a su retrouver un peu de cette légèreté mozartienne qu'il faut pour bien jouer Gounod.

GÉRARD CONDÉ.

★ Prochaines représentations le 31 juillet et le 2 août, à 21 heures précises.

Le 29 juillet

FESTIVAL DE ROCK A FOURVIÈRES

Un festival de rock est organisé samedi 29 juillet à Lyon, dans le site du théâtre antique de Fourvières dont la capacité est de six mille places. Le spectacle, qui débutera à 17 h. et se terminera le lendemain vers 4 h., présentera les meilleures groupes français : Telephone, Bijou, Starshooter, Marie et les Garçons, Little Bob Story, Ganafoul et Au Bonheur des Dames, ainsi que deux groupes de reggae, Cimarons et Reggae Regular, et deux excellents musiciens anglais : Nick Lowe et Dave Edmunds. Ces groupes se succéderont sur deux scènes différentes. Le prix des places est fixé à 50 F.

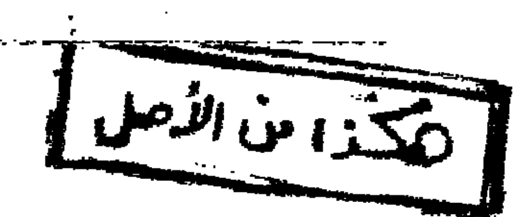
■ **Le VIIIe Festival international du film amateur 9,5 millimètres aura lieu à Albi, du 30 juillet au 3 août (19, place Sainte-Cécile, Albi).**

VANDALISME CONTRE DES PEINTURES DE GIACOMETTI

Mme Annette Giacometti, veuve d'Alberto Giacometti, nous signale que neuf peintures de l'artiste, accrochées à la Fondation Maeght de Saint-Paul-de-Vence, à l'occasion de la rétrospective qui lui est consacrée, ont fait l'objet d'un acte de vandalisme, la veille du vernissage, le 7 juillet. Il s'agit de quatre portraits, de trois nus et de deux paysages. Certains ont été gravement endommagés. L'auteur de cet acte de vandalisme n'a pas été arrêté.

■ **Le troisième stage d'art dramatique du Kochersberg, organisé par la direction régionale de la jeunesse et des sports, s'achèvera le 7 août à Neugartheim. Un spectacle sur le thème de « Gargantua », dans une traduction alsacienne des textes de Rabelais par Johann Fischart et une adaptation de Paul Sonnendrucker, sera présenté les 30, 31 juillet, 1er, 2, 3, 4 et 5 août, à 21 h. 30.**

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

SPECTACLES

Jeudi 27 juillet

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra, 20 h. : Madame Butterfly.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Un caprice ; le Triomphe de l'amour.

Les autres salles

Aire libre, 18 h. 30 : Voyage aux Caraïbes ; 22 h. : Davly.
Athénée, 21 h. : les Fourberies de Scapin.
Essaïon, 20 h. 30 : la Cigale.
Fontaine, 21 h. : Dzi Croquettes.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Théâtre de chambre ; 20 h. 30 : Amédée ou comment s'en débarrasser ; 22 h. : C'est pas moi qui ai commencé. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec F. Garcia Lorca ; 20 h. 30 : Allez pisser, réséda ; 22 h. : les Eaux et les Forêts.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 30 : le Ciel et la Merde.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. 10 : les Dames du jeudi.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. : Jeanne d'Arc et ses copines.
Théâtre Marie-Stuart, 21 h. : Vinci avait raison.
Théâtre Oblique, 20 h. 30 : les Petits Cailloux dans les poches.
Variétés, 20 h. 30 : Boulevard Feydeau.

Les concerts

Lucernaire, 21 h. : J.-P. Dorocq, guitare, et J.-P. Dalzon, flûte (Telemann, Beethoven, Bach, Sanz, Loeillet, Haendel).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : Orchestre B. Thomas (Vivaldi, Haendel, Telemann).
UNESCO, 18 h., chorale vénézuélienne : Los Ninos Cantantes del Zulia (chants classiques et folkloriques).

Festival estival

Eglise Saint-Merri, 20 h. 30 : les Derniers Hommes.
Conciergerie, 18 h. 30 : R. Fontanarosa (Bach).

Jazz, pop', rock et folk

Campagne-Première, 18 h. : Nadavati ; 20 h. et 22 h. : David Murray.
Caveau de la Huchette, 21 h. : R. Franc et son orchestre Dixieland.
Chapelle des Lombards, 22 h. 30 : Agouman Group.
Petit Journal, 21 h. 30 : les Petits paradeurs de la rue du Canal.

La danse

Palais des Congrès, 20 h. 45 : Giselle (Ballet de l'Opéra).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans.
(**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot

15 h. : le Diabolique Docteur Mabuse, de F. Lang ; 18 h. 30 : le Journal d'une femme de chambre, de L. Bunuel ; 20 h. 30 : les Divorces, de L. Grospierre et J.-L. Mizard ; 22 h. 30 : l'Homme qui en savait trop, de A. Hitchcock.

Beaubourg

Grands films du cinéma muet : l'école américaine. — 15 h : Salvation hunters, de J. von Sternberg ; 17 h. : The affairs of Anatol, de C.B. de Mille ; 19 h. : Lilac time, de G. Fitzmaurice.

Les exclusivités

ADIEU, JE RESTE (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v. f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70).
ANNIE HALL (A. v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90)
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
ASSAUT (A., v.o.) (**) : Colisée, 8e (359-29-46) ; v. f. : A.B.C., 2e (236-55-54), jusq. jeudi ; Richelieu, 2e (233-56-70), à part. de vend. ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), jusq. jeudi.
BOB MARLEY (A. v.o.), Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
COOL (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Fauvette, 13e (331-56-86), jusq. jeudi : Eldorado, 10e (208-18-76) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Murat, 16e (288-99-75).
LA CONSEQUENCE (All., v.o.) (**) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
ENQUETE A L'ITALIENNE (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86), à partir de vend. ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), jusqu'à jeudi ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
EXHIBITION II (Fr.) (**), Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f : Balzac, 8e (359-15-71), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Athéna, 12e (343-07-48), jusq. jeudi ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnasse-Bienvenüe, 15e (544-25-02).
LA FOLLE CAVALE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Tourelles, 20e (636-51-98)
GOOD BYE EMMANUELLE (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All., v.o.) (4 parties) : La Pagode, 7e (705-12-15)
ILS SONT FOUS, CES SORCIERS (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36), Marignan, 8e (359-92-82), George-V, 8e (225-41-46), jusqu'à jeudi, Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), jusqu'à jeudi, Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
INTERIEUR D'UN COUVENT (It., v.o.) (**) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82), H. sp.
JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A., v.o.) (*) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (deux parties) : Madeleine, 8e (073-56-03).
LE JEU DE LA POMME (Tch., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-48).
JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
JULIA (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19)
LAST WALTZ (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67).
LA LOI ET LA PAGAILLE (A., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), Bonaparte, 6e (326-12-12), Biarritz, 8e (723-69-23) — V.f. : U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19).
LE MATAMORE (It., v.o.) : St-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14-Juillet-Bastille, 2e (357-90-81). — V.f. : Nations, 12e (343-04-67).
LA MONTAGNE DU DIEU CANNIBALE (It., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
MORTS SUSPECTES (A., v.o.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS... ? (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
LA PETITE (A., v.o.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Mistral, 14e (539-52-43).
PROMENADE AU PAYS DE LA VIEILLESSE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
RETOUR (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
REVE DE SINGE (It.) (**) v.angl. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Olympic, 14e (542-67-42).
ROBERT ET ROBERT (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97).
LES SEPT CITES D'ATLANTIS (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
UN ESPION DE TROP (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-37-90). — V.f. : Cinéac, 2e (742-72-19).
VIOLETTE NOZIERE (Fr.) (*) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Français, 9e (770-33-88) ; St-Ambroise, 2e (700-89-16).
XICA DA SILVA (Br., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67).
LES YEUX BANDES (Esp., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

Les films nouveaux

L'INVASION DES SOUCOUPES VOLANTES, film américain d'Ed. Hunt (v.o.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; v.f. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-72-86), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
CAPRICORNE ONE, film américain de Peter Hyams (v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e, (033-42-72), Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Bosquet, 7e (551-44-11), Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70), Gambetta, 20e (797-02-74).
LES RISQUE-TOUT, film américain de Mark Lester (v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-63), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (320-89-52).
LE CERCLE DE FER, film américain de Richard Moore (à partir de vendredi) (v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gambetta, 20e (797-02-74).

Les festivals

RETRO-METRO-STORY (v.o.) : La Clef, 5e (37-90-90) : Indiscrétions.
HITCHCOCK (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : Mr and Mrs Smith.
COMEDIES MUSICALES U.S.A. (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Tous en scène.
DAUMESNIL, 12e (343-52-97) (v.o) : 14 h. 30 : les Escapades de Tom et Jerry ; 15 h. 45, 21 h. : Monty-Python ; 17 h. 15, 22 h. 30 : Frankenstein junior ; 19 h. : On achève bien les chevaux ; ven., sam., 0 h. 15 : Théâtre de sang.
I. BERGMAN (v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25) : l'Œil du diable.
MUSIQUE ET CINEMA (v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. : Chronique d'Anna Magdalena Bach ; 16 h. : Alexandre Newski ; 18 h. : Salomé ; 20 h. : Mahler ; 22 h. : One plus one.
H. BOGART (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : les Fantastiques Années 20.
MELODRAMES (v.o.), Action République, 11e (805-51-33) : Lola ; Orage.
REDFORD-HOFFMAN (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83) : 13 h. 30 : Gatsby le magnifique ; 16 h. : Nos plus belles années ; 18 h. : les Hommes du président ; 20 h. : Votez Mac Kay ; 22 h. : Lenny.
FESTIVAL TATI, Champollion, 5e (033-51-60) : Jour de fête.




« Un grand poète »
Colette GODARD (le Monde).

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Le pays profond

Pas mauvais, ce « Devoir de français », en deux parties, tiré d'un roman de Denis Lalanne — il s'est terminé mercredi sur TF 1, — intéressant, maladroit par moment, un peu bancal, allant au fond des choses cependant, des choses de la vie, la vie de tous les jours, les jours heureux d'une adolescence sous l'occupation. C'était à Pau. Ç'aurait pu être ailleurs. Le voilà, le pays profond. L'histoire de France, la vraie ; c'était ça, une histoire faite de toutes les petites histoires drôles, tristes ou embêtantes qu'ont eues les gens, au temps déjà lointain des foulards noués sur le front, des tickets d'alimentation et des discussions en famille sur les mérites comparés de la résistance et de la collaboration entre tontons à la mode de Brassens, dont l'un était pour les Tommies, l'autre pour les Teutons.

Julien, le jeune témoin — pas si jeune que ça, il avait quinze ans en 1939 — de ces années mémorables, lui, n'a pas d'opinion. Il a des sentiments. Il aime d'amour une jolie fille, professeur d'anglais, et d'amitié un chic garçon, engagé dans la L.V.F. Ce qui lui attirera des « ennuis » avec les F.F.I. à la libération.

Le réalisateur, Pierre-Jean Blanc, se défend absolument, c'est très rare à l'écran, ça change pour une fois, de prendre parti. Le nez sur l'événement, il se contente d'enregistrer, de noter les réactions de ses protagonistes. Quand, un peu avant la fin de la guerre, on viendra arrêter la voisine, Julien croira que c'est parce qu'elle faisait du marché noir. On lui signalera alors qu'elle s'appelait Rachel et que pour les juifs, tu sais, en ce moment... Non, il ne sait pas, visiblement, il s'en moque d'ailleurs. Ce n'est pas son problème. Son truc, à lui, c'est la Nouvelle-Orléans pour le jazz et le journalisme pour le rugby.

Une époque pas comme les autres, vécue par un Français parmi d'autres.

CLAUDE SARRAUTE.

VERS UNE AUGMENTATION DE LA REDEVANCE

● Le gouvernement vient de faire savoir aux responsables des sociétés de programme et de T.D.F. que le produit de la redevance prévu pour 1979 par la prochaine loi de finances devrait être en augmentation de 16,4 %. Cet accroissement serait dû à la hausse du taux de la redevance télévision et à la création d'une taxe sur les autoradios (la redevance radio ayant été supprimée l'an dernier). La progression avait été de 12,5 % de 1977 à 1978.

Mlle NICOLE BRIOT SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'INA

● Mlle Nicole Briot, inspecteur des finances, vient d'être nommée secrétaire général de l'INA (Institut national de l'audiovisuel). Elle remplace M. Claude Mollard, nommé récemment conseiller référendaire à la Cour des comptes. Née en 1938, ancienne élève de l'ENA, Mlle Nicole Briot a été notamment chef du bureau du budget au ministère des affaires culturelles en 1971.

JEUDI 27 JUILLET

CHAINE I : TF 1

18 h. 15, Documentaire : Evasion (Haïti chérie) ; 19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 40, Les formations politiques : la majorité ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Feuilleton : Les hommes de Rose, de G. Sire, réal. M. Gloche (1er épisode : Le grand bahut).

Rose Dupuy, horticultrice dans la région parisienne, élève seule ses deux fils qu'elle a eus d'un militaire tué pendant la guerre d'Indochine.

21 h. 25, Dossier : Réflexions sur la violence, réal. Croce-Spinelli

Réflexions au pluriel, car le film ne prétend pas épuiser ce sujet qui plonge dans la psychanalyse de notre société et donne une série d'aperçus sur la violence, ses causes, ses fondements, ses effets. Violence des grands ensembles, violence de la solitude, violence de l'abondance et de la convoitise, violence du déracinement... Essentiellement tourné en région parisienne et en Corse, ce document met en scène des délinquants anonymes, des gauchistes, des hommes politiques, des architectes célèbres et des journalistes.

22 h. 20, Série : Caméra je... (La vocation suspendue, de R. Ruiz).

Adaptée du roman de P. Klossowski, l'histoire d'une vocation sacerdotale mise à l'épreuve du monde religieux et, dans le même mouvement, une réflexion sur le pouvoir incarné ici, par l'Eglise catholique et romaine qui est, selon le réalisateur, « l'expression la plus achevée de la fascination pour le totalitarisme ».

23 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'heure d'été ; 20 h., Journal ;

20 h. 35, Variétés : Le grand échiquier, de J. Chancel.

Un violoniste direct et gai, Henryk Szeryng, polonais, évoque sa vie, les mois qu'il passe chaque année à jouer de pays en pays. Ce célibataire a deux enfants : l'un, Stradivarius, daté de 1734, l'autre, Guarnerius, de 1743, des pièces de musée : ses violons fétiches.

23 h. 10, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un acteur) : LE CANARD EN FER BLANC, de J. Poitrenaud (1967), avec R. Hanin, C. Marchand, L. Kedrova, F. Blanche, J.-M. Tennberg, A. Meluto. (Rediffusion.)

En Amérique centrale, un Français, pilote d'avion-taxi, est mêlé aux agissements de pseudo-révolutionnaires qui lui ont sauvé la vie.

Pâle film d'aventures à la française.

22 h. Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Série nouvelle de O'Henry ; 19 h. 25, Entretiens avec... Pierre Schaeffer ;

20 h., Avignon théâtre ouvert : « Les mères grises », de D. Besnehard, réal. J.-P. Colas ; 22 h. 30, Nuits pas pâles... En direct d'Avignon.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time : le bloc-notes ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Informations festivals ;

20 h. 30, Echanges internationaux... « Une barque sur l'océan » (Ravel), « Menuet antique » (Ravel), « Apparitions » (Ligeti), « Concerto pour quintette à vents et orchestre » (Beck), « Symphonie n° 3 » (Roussel), par l'orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. E. Bour ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Des sons et des costumes : Haut et Bas Moyen Age ; 23 h., Actualité des musiques traditionnelles ; 0 h. 5, La substantifique moelle.

VENDREDI 28 JUILLET

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : Les jours heureux ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Acilion et sa bande ; 18 h. 15, Documentaire : Evasion (Saint Soleil en Haïti) ; 19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 40, Ces chers disparus : Luis Mariano ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Le locataire du troisième sur cour, de J.K. Jerome, mise en scène : A. Villiers, avec F. Fleury, M. Georgi, M. Carvey, M. Desrau.

Dans une pension de famille à Londres, des êtres mesquins et égoïstes s'entre-déchirent. Arrive un voyageur : il leur révèle une lumière qui les arrachera à leur médiocrité. Espérons que la traduction et l'adaptation n'ont pas étouffé l'humour de cette très jolie pièce de Jerome K. Jerome (Trois hommes dans un bateau).

22 h. 30, Ciné-première.

Avec, comme invité, l'écrivain Jacques Laurent, qui parle de la Montagne du dieu cannibale et du Matamore, de Dino Risi.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

13 h., Feuilleton : La reine des diamants (les deux premiers épisodes : jusqu'à 15 h.) ; 15 h., Aujourd'hui magazine, tennis : Coupe de Galéa et les Jeux africains ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'heure d'été ; 20 h., Journal ;

22 h. 35, Journal ;

20 h. 30, Feuilleton : Ces merveilleuses pierres.

21 h. 35, Emission littéraire : Apostrophes (Le tour de Jules Verne en soixante-dix minutes).

Avec MM. O.-M. Martin (la Vie et l'Œuvre de Jules Verne) ; F. Rivière (Jules Verne) ; M. Soriano (Jules Verne ; Portrait de l'artiste jeune) ; S.-Vierne (préfacière des œuvres de Jules Verne chez Garnier-Flammarion) ; F. Lacassin (préfacier des œuvres de Jules Verne rééditées aux Editions 10/18) et Ray Bradbury, écrivain américain.

22 h. 40, FILM (Aspect du jeune cinéma français) : LE MONDE ETAIT PLEIN DE COULEURS, d'A. Périsson (1973), avec F. Atkine, M. Eggerickx, M. Ribowska, H. Nassiet, D. Lommel, A. Babkine.

Un mime, très épris d'une jeune femme, veut monter un spectacle avec des danseurs. Il se heurte à mille difficultés.

Des idées originales, beaucoup de sensibilité et une mise en scène qui reste floue.

CHAINE III : FR 3

18 h., Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Le nouveau vendredi : Une autre vie en montagne, réal. J. Habans.

Un reportage sur les villages de montagne qui se vident, et les efforts des derniers habitants pour faire revivre leur région.

21 h. 30, série ethnographique : Il était une fois... le pouvoir (les morts au balcon).

Au cœur de l'île des Célèbes, en Indonésie, une oligarchie de quelques familles a réussi à maintenir sa domination sur un peuple d'esclaves en s'appuyant sur la force du culte des ancêtres. Chez les Toradjas, les morts règnent sur les vivants.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Nicole Brossard (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Vienne et ses prophètes ; à 8 h. 32, L'attachement ; à 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Le Metropolitan Opera de New-York : les opéras américains ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama.

13 h. 30, Musique extra-européenne ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Comme un verger avant l'hiver », de B. Friang ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... les Français s'interrogent : révolution dans la façon de percevoir la vie sauvage des animaux ;

16 h., Pouvoirs de la musique ; 18 h. 50, Série : Nouvelles de O'Henry ; 19 h. 25, Entretiens avec... Pierre Schaeffer ;

20 h., Panorama du roman policier noir : thèmes, décors, ressorts de l'action, par P. Dupriez et S. Martel ; 21 h. 30, Musique de chambre : Rachmaninoff, D. Milhaud, Janacek ; 22 h. 30, Nuits pas pâles... En direct d'Avignon.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidiens musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique (Ahmad Jamal) ; 13 h. 15, Stéréo service ;

14 h., Divertimento (Suppe, Felsinger, Fucik, Strauss, Seiter) ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Rousseau, Saint-Georges ; 15 h. 32, Musiques d'ailleurs... Suisse romande : Martin, Wissmer, Tabachnick ; 17 h., Postlude : Mendelssohn, Liszt, Prokofiev ; 18 h. 2, Musiques magazine : la musique classique et contemporaine en France ;

18 h. 55, Festival de Bayreuth... « l'Or du Rhin » (Wagner), par l'orchestre du festival de Bayreuth, dir. P. Boulez, avec D. Mc Intyre, Z. Kelemen, H. Zednik ; 21 h. 30, Da Capo ; 23 h. 10, France-Musique la nuit : Des sons et des costumes ; à 0 h. 5, La substantifique moelle.

CARNET

Naissances

— Anne et Michel TATU, Sacha, Natacha et Nicolas Tatu sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille et sœur.

Marina

le 24 juillet, à Paris.

— M. et Mme Philippe WAQUET ont la joie d'annoncer la naissance de

Aglaé

le 24 juillet 1978, à Paris.

Mariages

— Le docteur et Mme Jean-René *DEILLER*,
Mme Léonce PRÉVOTAT,
sont heureux de faire part du mariage de

Elisabeth et Pierre-Marie

célébré dans la plus stricte intimité, le 8 juillet 1978, à Hossegor (Landes).

Décès

— Le Père provincial de France,
Les Pères et Frères de la Compagnie de Jésus,
Les membres de sa famille,
font part du décès du

Père Henri BIDAULT

à Elancourt (Yvelines), le 26 juillet 1978.

Ses obsèques auront lieu à Maurepas (Yvelines), église Notre-Dame, le vendredi 28 juillet, à 14 h. 30

— Mme Henri Chateau, son épouse,
M. et Mme F. Rozenberg,
M. et Mme A. Sancier,
M. et Mme P. Rabant,
M. et Mme Jean Chateau,
M. Guénolé Chateau,
ses enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Henri CHATEAU

survenu à Morlaix, le 25 juillet 1978.

Les obsèques seront célébrées à *Morlaix, le vendredi 28 juillet 1978*, à 10 h. 30, en l'église Saint-Melaine.
6, place E.-Souvestre,
29210 Morlaix.

— Le président,
La direction générale,
Et la direction de la compagnie nationale Air France,
ont le regret de faire part du décès de

M. Raymond DUPRE
commandeur
de la Légion d'honneur,
ingénieur général de l'air,
directeur général adjoint
d'Air France
(en retraite),

survenu à Paris, le 23 juillet 1978.

La cérémonie religieuse sera célé*brée le vendredi 28 juillet, à 10 h. 30*, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, 75016 Paris.

[Né en 1906, *M. Dupré, ancien élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur de* l'Ecole supérieure de l'aéronautique, avait été breveté pilote en 1929. Il fut secrétaire permanent des essais en vol avant de faire partie de l'administration de *l'aviation civile de 1940 à 1943. Entré à* Air France en 1943, il fut nommé directeur technique et des opérations aériennes en 1948, puis directeur général adjoint de la compagnie nationale en *avril 1948 jusqu'à sa retraite en 1973.*]

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Robert EDOUARD
écrivain,

survenu à Paris, à l'âge de cinquante-quatre ans.

De la part de :
Mme Robert Edouard,
Et de toute sa famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Dominique (16, rue de la Tombe-Issoire, Paris-14e), le vendredi 28 juillet, à 14 heures, suivie de l'inhumation au cimetière d'Ivry-Parisien.

Cet avis tient lieu de faire-part.
7, rue du Docteur-Charles-Richet, Paris (13e).

LUCIEN GUIBOURGÉ

Roger Burnel, président de l'Union nationale des associations familiales, et Mmes et MM. les *membres du conseil d'administration* de l'UNAF.
Habib Guerfel, président de l'Union internationale des organismes familiaux, et Mmes et MM. les membres du comité de direction de l'U.I.O.F.,
ont le regret de faire part du décès de

M. Lucien GUIBOURGÉ,
commandeur
de la Légion d'honneur,
président d'honneur de l'UNAF et président d'honneur de l'U.I.O.F.,

survenu à Versailles le 26 juillet 1978.

Ses obsèques auront lieu le vendredi 28 juillet, à 11 heures, à l'église Saint-Symphorien de Versailles.

UNAF, 28, place Saint-Georges, 75009 Paris.
U.I.O.F., 28, place Saint-Georges, 75009 Paris.

[Né le 20 octobre 1892 à Versailles, Lucien Guibourgé a joué un rôle déterminant, au lendemain de la dernière guerre, dans la création de l'Union nationale des associations familiales. Il en fut le président de juin 1948 à juin 1961. Il transporta cette action sur le plan international dans le développement *de l'Union internationale des organismes* familiaux, qu'il présida de 1961 à 1969. M. Guibourgé contribua notamment à confirmer et élargir la mission éducative des parents et de l'école.

Fabricant en bijouterie, père de huit enfants, grand mutilé de guerre, M. Guibourgé avait été membre du Conseil du commerce extérieur et membre du Haut Comité à la population. Il était commandeur de la Légion d'honneur.]

— M. et Mme Serge Krzywkowski,
M. et Mme Jean-Claude Krzywkowski et leurs filles,
M. et Mme Jean-Christophe Slucky-Krzywkowski et leur fils,
Mlle Dominique Krzywkowski,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme veuve
Hermann KRZYWKOWSKI
née Sarah Lapidouse,

officier de l'instruction publique, leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère et parente, décédée le 20 *juillet 1978, dans sa* quatre-vingt-septième année.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 24 juillet 1978 au cimetière de Bagneux-Parisien, dans la plus stricte intimité.
M. et Mme Serge Krzywkowski, 101, rue Le Corbusier, 13008 Marseille.
M. et Mme Jean-Claude Krzywkowski, 2, rue de Breuvery, 78100 Saint-Germain-en-Laye.

— M. et Mme Dominique Lancrenon et leurs enfants,
M. et Mme Denis Lancrenon et leur *fils*,
M. et Mme François Lancrenon et leurs enfants,
M. et Mme Pascal Lancrenon et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Raimond et leurs enfants,
Les familles Nicolas, Lecarme, Rodary, Noailles, Lancrenon,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme André *LANCRENON*
née Anne Sencert,

survenu à Paris, le 25 juillet 1978.

La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu le 28 juillet 1978 à Viterne (Meurthe-et-Moselle).

Une messe sera dite ultérieurement à Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mlle Denise LEROUX

rappelée à Dieu le 20 juillet.

Les obsèques ont eu lieu le 26 juillet, *suivies de l'inhumation au* cimetière du Montparnasse.

Mme J. Bastien,
9, rue de Pontoise, Paris (5e).

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Marc POFILET
ancien ambassadeur,
ministre plénipotentiaire *(E.R.)*,
officier de la Légion d'honneur,

survenu à Nice, le 25 juillet 1978, dans sa soixante et onzième année.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

[Né en *Algérie, diplômé* de l'Ecole des langues orientales, Marc Pofilet était entré au ministère des affaires étrangères en 1930. Après avoir servi dans les ambassades ou consulats de *Téhéran, Kaboul, Bagdad, Genève, Istan*bul, Tripoli et Benghasi, il était, au début de la guerre en 1940, chef du cabinet diplomatique du résident général à Tunis. Il sert ensuite au commissariat aux affaires *étrangères du gouver*nement provisoire, puis comme consul à Lauzanne en 1944.

Il a été notamment premier conseiller à Varsovie, consul général à Istanbul, puis à Sao-Paulo, enfin ambassadeur à San-Salvador et à Khartoum, de 1968 à 1970. Depuis 1973, il vivait en retraite à Nice.]

— La communauté chrétienne des Chiliens en exil ressent avec une profonde douleur le décès de

Mgr Guy-Marie RIOBÉ

qui a témoigné son soutien inlassablement à tous ceux qui souffrent dans notre pays et en Amérique latine.

Elle s'associe au deuil des chrétiens d'Orléans et de l'église catholique française.

Messes anniversaires

— *Il y a quatre ans*,
M. André LEVY-DESPAS
quittait les siens.

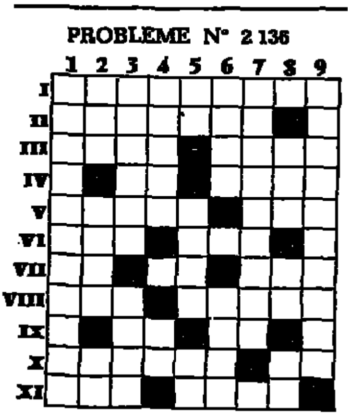
Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé et qui *demeurent fidèles à son souvenir.*

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 136



HORIZONTALEMENT

I. On est bien content de les trouver au moment de la retraite. — II. Sont obligés d'écrire pour réclamer leurs droits. — III. Reste *menaçant aussi longtemps* qu'il reste couvert ; Endroit où l'on peut poser la culotte. — IV. Pronom ; En Palestine. — V. Pas libres ; Se fait souvent pincer. — VI. Facilitent l'accomplissement de maints *projets* ; Bang, au Vietnam. — VII. Unité de poids ; Cri d'horreur ; Fit passer. — VIII. Pour faire la *peau* ; *Réservoir* plus ou moins profond. — IX. Point de départ ; D'un auxiliaire. — X. On peut redouter une catastrophe lorsqu'ils ne répondent plus ; Se modifient avec le temps. — XI. C'est le moment de se mettre la ceinture ! ; Ce qu'il convient de faire d'un avertissement sérieux.

VERTICALEMENT

1. A prendre ou à laisser ! — 2. Obsède une amoureuse ; Iris et lentilles y ont un commun objectif ; Grecque. — 3. Grimaciers occasionnels ; Ont donc estimé qu'elles n'avaient rien à cacher. — 4. Souvent *animée par* un demi ; Permet d'écarter. — 5. Passé qui engage l'avenir ; A besoin de toutes ses dents ; Dans une défense. — 6. Permettent aux géologues de mettre de l'ordre dans leurs idées ; Epreuve plus ou moins sévère. — 7. Fis des agaceries. — 8. Coule en Angle*terre* ; *Chef d'une file* impressionnante et sans limites ; Change de nom sans changer de place. — 9. Peuvent vivre de nos charmes.

Solution du problème n° 2 135

Horizontalement

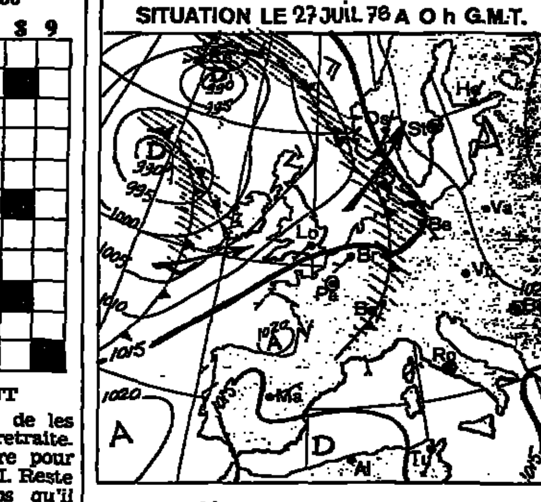
I. Epaulette [cf. « tomber »]. — II. Cuisine. — III. Hie [outil de paveur] ; Ion. — IV. Et ; Sienne. — V. Assiette. — VI. Erre ; Râ. — VII. Calée ; Cep. — VIII. In ; Coup. — IX. Etier ; U.S.A. — X. Ras ; Iodés. — XI. Snob [cf. « lion »] ; Ses.

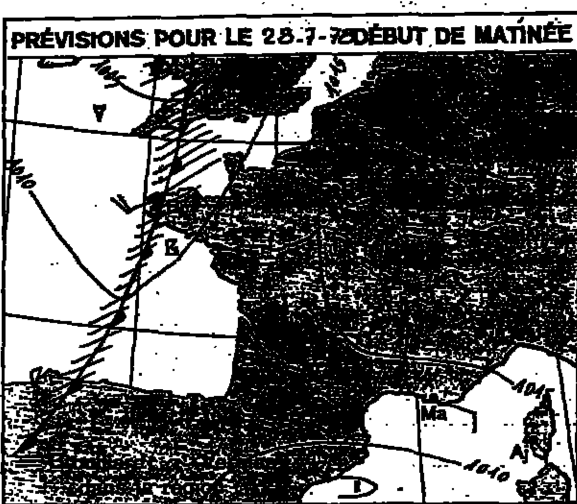
Verticalement

1. Echéanciers. — 2. Puits ; Antan. — 3. *Aïe !* ; Sel ; Iso. — 4. Us ; Sirène. — 5. Litière ; Ri. — 6. En ; été [« On ne peut pas être... »] ; Os [ronger son os]. — 7. Teint ; Coude. — 8. Onéreuses. — 9. Erne ; Appas [cf. « échaplas »].

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses ⚡ orages ➤ Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 27 juillet à *à 0 heure et le vendredi 28 juillet* à 24 heures :

L'ancienne perturbation pluvio-orageuse, qui achèvera de traverser jeudi l'est de la France en s'affaiblissant, sera suivie d'une zone de hautes pressions qui se décalera lentement vers l'est. Une nouvelle perturbation abordera jeudi soir les régions proches de l'Atlantique et de la Manche. Ralentie par les hautes pressions, elle se fragmentera en prenant un caractère orageux.

Vendredi 28 juillet, le temps sera généralement très nuageux de la Bretagne à la Normandie et de la Vendée à l'Aquitaine et aux Pyrénées occidentales. On observera sur ces régions quelques pluies éparses, parfois orageuses.

Partout ailleurs, le temps sera souvent peu nuageux ou passagèrement nuageux. Cependant, des brouillards se formeront en fin de nuit, plus abondants dans les vallées du Centre et du Nord-Est ; ils se dissiperont rapidement en début de matinée. L'après-midi, les passages nuageux deviendront plus fréquents sur le Nord, le Bassin parisien, le Val de Loire, le Massif Central, le Languedoc et le Roussillon ; de rares orages pourront éclater le soir.

Les vents seront généralement faibles puis modérés, de secteur sud dominant ; ils deviendront assez forts en s'orientant à sud-ouest près de la Manche.

Les températures, en légère baisse *dans les régions* proches de l'Atlantique, resteront généralement élevées ailleurs.

Le jeudi 27 juillet, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau *de la mer* était, à Paris, de 1 018,4 millibars, soit 763,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 26 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 26 au 27) : Ajaccio, 26 et 18 degrés ; Biarritz, 25 et 17 ; Bordeaux, 25 et 15 ; Brest, 19 et 15 ; Caen, 21 et 10 ; Cherbourg, 18 et 13 ; Clermont-Ferrand, 20 et 16 ; Dijon, 22 et 16 ; Grenoble, 26 et 17 ; Lille, 21 et 10 ; Lyon, 25 et 15 ; Marseille, 30 et 17 ; Nancy, 24 et 17 ; Nantes, 23 et 10 ; Nice, 26 et 19 ; Paris-Le Bourget, 20 et 10 ; Pau, 25 et 14 ; Perpignan, 28 et 20 ; Rennes, 24 et 12 ; Strasbourg, 29 et 17 ; Tours, 24 et 11 ; Toulouse, 27 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 38 et 21 degrés ; Amsterdam, 23 et 12 ; Athènes, 29 et 23 ; Berlin, 30 et 18 ; Bonn, 27 et 14 ; Bruxelles, 24 et 14 ; Le Caire, 32 et 23 ; Iles Canaries, 29 et 19 ; Copenhague, 21 et 14 ; Genève, 20 et 16 ; Lisbonne, 28 et 18 ; Londres, 23 et 14 ; Madrid, 36 et 17 ; Moscou, 14 et 11 ; Nairobi, 24 et 13 ; New-York, 29 et 18 ; Palma-de-Majorque, 35 et 16 ; Rome, *28 et 20* ; Stockholm, 22 et *9* ; Téhéran, 35 et 23.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du jeudi 27 juillet :

UN DECRET

● Portant fixation de la dotation de l'Institut d'émission des départements d'outre-mer.

Visites, conférences

VENDREDI 28 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 23, rue de Sévigné, Mme Garnier-Ahlberg : « Au Marais ».

15 h., entrée principale, place Valhubert, Mme Puchal : « Le Jardin des plantes ».

15 h., Bagatelle, entrée de l'exposition, Mme Zujovic : « Folies du XVIIIe à Bagatelle », entrées limitées (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 20, rue Pierre-Lescot : « Les Halles » (A travers Paris).

15 h., entrée principale du château : « Vincennes » (Paris et son histoire).

21 h., métro Maubert-Mutualité, *M. Ch. Gusasco : « L'église Saint-*Séverin » (Templia).

P. T. T.

LA NOUVELLE FACTURE DU TÉLÉPHONE

Une nouvelle facture de téléphone, plus explicite, va remplacer progressivement la quittance actuelle. Testée depuis quelques mois auprès de 35 000 abonnés reliés au central « *Robinson* », la nouvelle formule vient d'être étendue à 150 000 usagers des secteurs de Massy-Palaiseau et de la Défense, près de Paris. Les abonnés de Paris-Ile-de-France en bénéficieront à la fin du mois d'octobre prochain, et l'ensemble des abonnés, en 1979.

Plus précise, plus claire, la nouvelle facture permettra à l'abonné de mieux apprécier ce qui est facturé. En outre, pour en faciliter le règlement, un TUP (titre universel de paiement) sera joint à la facture. Il pourra être soit complété par l'abonné (numéro de C.C.P. et signature), qui le transmettra ensuite à son centre de chèques postaux, soit remis aux guichets des bureaux de poste. Dans ce cas, aucune taxe *supplémentaire* ne sera perçue.

SPORTS

YACHTING

Le bel été des « Half Tonners »

Sélectionnés à l'issue de récentes éliminatoires, qui ont réuni une vingtaine de concurrents, dix bateaux *représenteront* la France dans la prochaine Half Ton Cup, qui se disputera en Grande-Bretagne, à Poole, du 13 au 26 août.

Ce championnat du monde des 21,7 pieds — voiliers habitables d'environ 9 mètres de long, à quille *ou à dérive* — opposera près de soixante participants. La France et la Grande-Bretagne aligneront dix bateaux, l'Italie et les Pays-Bas six, la Suède cinq, l'Italie et la Belgique quatre, l'Allemagne trois. Les Etats-Unis et la Nouvelle-Zélande devraient être représentés par un seul concurrent.

En cette année paire, c'est-à-dire privée d'Admiral's Cup, cette compétition apparaît comme la plus marquante de la saison en *Europe. Elle suscite en particulier* beaucoup d'intérêt en France, où ce type de voilier est très répandu (la One Ton Cup, qui sera courue en Allemagne, à Flensburg, du 3 au 16 septembre, retient moins l'attention : les bateaux de 11 mètres qu'elle oppose atteignent un prix très élevé).

Parmi les dix unités qui défendent les couleurs nationales à Poole, cinq sont dues à des architectes français : quatre à Jean Berret et une à Michel Joubert. Trois plans sont signés Ron Holland, Néo-Zélandais établi en Irlande, un est dû au crayon de l'Anglais Michael Pocock, un autre a *été conçu* par l'Italien Andrea Vallicelli.

En Grande-Bretagne, la Half Ton Cup a été préparée avec passion. La sélection des dix élus s'opérera bientôt entre une cinquantaine de bateaux sur lesquels trente-cinq sont nouveaux. Les plans sont souvent l'œuvre d'architectes plus connus outre-Manche que sur le continent, comme Stephen Jones, Edward Dubois ou David Thomas. Mais on retrouve aussi, naturellement, des signatures mondialement célèbres comme celles de Ron Holland, de l'Américain Doug Peterson, du Néo-Zélandais Bruce Farr. Fait à souligner, car il est *peu commun, un des voi*liers britanniques est dû au jeune architecte rochelais Jean Berret.

Avant que ces « half tonners » triés sur le volet ne s'affrontent à *Poole*, trente-sept autres bateaux de même catégorie vont disputer, du 28 juillet au 13 août, la course en solitaire de *l'Aurore, de Perros-Guirec à Qui*beron, via l'Islande et l'Espagne.

Trois anciens gagnants de cette confrontation annuelle prendront notamment le départ : Jean-Marie *Vidal, vainqueur en 1972* ; Gilles Le Baud, en 1973 ; et Gilles Gahinet, en 1977, qui aligne un nouveau bateau réalisé sur ses plans.

A *côté de prototypes spécialement* construits à cette intention, la course de *l'Aurore* rassemble un nombre appréciable de First dessinés par André Mauric et livrés en série par le chantier vendéen Béneteau au rythme de trente par mois, ce qui est exceptionnel pour un bateau habitable de 9 mètres de long. Daniel Gilard, vainqueur de la dernière mini-transat en solitaire, barrera l'un d'entre eux.

Il est piquant de noter que, en Angleterre, un *grand chantier* vient de prendre une initiative symétrique ou, si l'on veut, inverse. A partir de son « half tonner » de compétition dû à *Ron Holland*, Nicholson réalise désormais le 303 rendu plus habitable par un rehaussement du roof. De part et d'autre de la Manche, une coque bien dessinée peut, dans des versions spécialement étudiées, ambitionner de se montrer à l'aise en course et en croisière.

YVES ANDRÉ.

loterie nationale — Liste officielle DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	SIGNES DU ZODIAQUE	SOMMES A PAYER F.
1	091	tous signes	300
	641	tous signes	300
	9 211	capricorne	7 000
		autres signes	700
	3 061	gémeaux	15 000
		autres signes	1 200
	4 671	poissons	15 000
		autres signes	1 200
	6 081	lion	15 000
		autres signes	1 200
	05 051	capricorne	20 000
		autres signes	1 000
	05 831	sagittaire	150 000
		autres signes	10 000
2	4 922	verseau	15 000
		autres signes	1 200
	8 282	scorpion	15 000
		autres signes	1 200
	05 052	capricorne	20 000
		autres signes	1 000
3	013	tous signes	300
	2 193	bélier	7 000
		autres signes	700
	05 053	capricorne	20 000
		autres signes	1 000
4	44	tous signes	150
	1 004	scorpion	7 000
		autres signes	700
	3 904	gémeaux	7 000
		autres signes	700
	6 374	vierge	7 000
		autres signes	700
	8 484	taureau	7 000
		autres signes	700
	05 054	capricorne	20 000
		autres signes	1 000
	21 444	lion	150 150
		autres signes	10 150
5	5	tous signes	70
	695	tous signes	370
	1 915	sagittaire	15 070
		autres signes	1 270
	6 455	capricorne	15 070
		autres signes	1 270
	05 055	capricorne	20 070
		autres signes	1 070
	35 805	balance	150 070
		autres signes	10 070
6	0 306	verseau	7 000
		autres signes	700
	7 106	cancer	7 000
		autres signes	700
	0 286	cancer	15 000
		autres signes	1 200
	3 256	bélier	15 000
		autres signes	1 200
	05 056	capricorne	2 000 000
		autres signes	50 000
7	0 277	lion	7 000
		autres signes	700
	2 097	sagittaire	7 000
		autres signes	700
	2 997	balance	7 000
		autres signes	700
	4 077	balance	15 000
		autres signes	1 200
	05 067	capricorne	20 000
		autres signes	1 000
	09 797	capricorne	150 000
		autres signes	10 000
8	8	tous signes	70
	08	tous signes	220
	88	tous signes	220
	368	tous signes	370
	578	tous signes	370
	898	tous signes	370
	05 058	capricorne	20 070
		autres signes	1 070
	07 008	gémeaux	150 220
		autres signes	10 220
9	8 289	taureau	15 000
		autres signes	1 200
	05 059	capricorne	20 000
		autres signes	1 000
	01 779	taureau	150 000
		autres signes	10 000
	23 649	cancer	150 000
		autres signes	10 000
	28 769	vierge	150 000
		autres signes	10 000
0	80	tous signes	150
	910	tous signes	300
	2 600	poissons	7 000
		autres signes	700
	3 300	vierge	15 000
		autres signes	1 200
	05 050	capricorne	20 000
		autres signes	1 000
	17 000	scorpion	150 000
		autres signes	10 000
	30 380	verseau	150 150
		autres signes	10 150
	31 780	poissons	150 150
		autres signes	10 150
	37 450	bélier	150 000
		autres signes	10 000

Signes du Zodiaque
TIRAGE DU 26 JUILLET 1978
PROCHAIN TIRAGE
LE 2 AOUT 1978 au BEAUSSET (Var)
78 — 34e

LOTO 7 11 17 19 30 34
NUMERO COMPLEMENTAIRE 31
TIRAGE No 30
PROCHAIN TIRAGE LE 2 AOUT 1978 VALIDATION JUSQU'AU 1er AOUT APRES-MIDI

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux

Banque Européenne d'Investissement

La Banque Européenne d'Investissement, une institution de droit public autonome au sein de la Communauté Economique Européenne, recherche pour son siège à Luxembourg.

Un Assistant de Conseiller Technique

agé d'environ 30/35 ans.

Fonctions:

Assister le Conseiller Technique dans l'instruction et le contrôle de projets d'infrastructure économique, notamment de ceux concernant la production et les transports d'électricité, et situés dans les Pays associés à la Communauté Européenne.

Formation: Ingénieur Civil ou Electro-mécanicien de formation universitaire ou équivalente. Diplômé ou bonne expérience en économie appliquée.

Expérience: Une expérience confirmée dans la préparation ou l'évaluation technique et économique de projets du secteur électrique acquise soit dans un établissement public soit dans un bureau d'ingénieurs-conseils. Des connaissances et une certaine expérience dans un ou plusieurs autres secteurs d'infrastructure économique. Une expérience professionnelle dans un pays en voie de développement.

Langues: Très bonne connaissance du français et de l'anglais et si possible connaissance d'une troisième langue de la Communauté.

Rémunération intéressante en fonction des qualifications et de l'expérience.

Les intéressés, possédant la nationalité d'un des Pays Membres du Marché Commun, sont priés d'écrire, en joignant à leur lettre un curriculum vitae complet et précis et une photographie, à la

Banque Européenne d'Investissement
Service du Personnel
Boîte Postale 2005
Luxembourg.

Les candidatures seront traitées avec la discrétion de rigueur.

GESTION 2000 pour Afrique du Nord

INGENIEUR

- Responsable de mise en route
- Manutention
- Pomperie
- Equipement électrique
- Expérience exigée.

Téléph. : 246-42-01

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

GESTION 2000

INGÉNIEURS SÉCURITÉ

POUR UNITES PETRO
Parlant anglais
102, rue La Fayette, Paris-10e
TELEPH. : 246-42-01

offres d'emploi

FIRST NATIONAL BANK OF CHICAGO
PARIS
recherche

un informaticien

- Ayant 1 à 2 ans de pratique des mini-ordinateurs (la connaissance du matériel et logiciels DIGITAL serait appréciée).
- Capable de prendre en charge la réalisation complète de projets de gestion.
- De bonnes notions d'anglais seraient un avantage.

Nous offrons :
- une rémunération intéressante;
- de bonnes perspectives d'évolution au sein du Groupe.

Adresser C.V. et prétentions au Chef du Personnel, 12, avenue Hoche 75008 PARIS

EMPLOIS ET CARRIERES

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INSTRUMENTATION
BANLIEUE SUD PARIS
recherche un

INGÉNIEUR - MÉCANICIEN
POSITION II

ayant expérience en fabrication (usinage et contrôle petite mécanique) ; pouvant rédiger dossiers de fabrication (gammes et procédures).

Ecrire avec C.V. et prétentions sous n° 73.926 à CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr

SOCIETE TRANSIT ET TRANSPORT MARITIME
recherche pour service ETUDE et TARIFICATION EXPORT

COLLABORATEUR HAUTEMENT QUALIFIÉ

SITUATION D'AVENIR
Sérieuses références exigées

Se présentr : FRANSAFRIC
128, rue de Rivoli. — 75001 PARIS

Sté Hechter et Fils rech. pour son service clients J.F. capable d'assurer la gestion comptable d'un groupe de clients allemands. Connaissance de la langue appréciée. Poste libre de suite. Envoyer C.V. + photo et prétentions à Mme LASSAGUE, 35, rue de Trévise, Paris (9e)

ENTREPRISE DE RENOVATION EN PLEINE EXPANSION recherche

DEUX CONDUCTEURS DE TRAVAUX

tous corps d'Etat avec très sérieuses références exigées. Connaiss. d'une gde organisation de travail. Envoyer C.V. + diplômes + certificats sous réf. n° T 7240 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Société française d'ingénierie à vocation internationale recherche pr renforcer à Paris son équipe chargée du

RECRUTEMENT

un jeune collaborateur (Hme), d'origine anglo-saxonne de préf. Parfaitement bilingue français-anglais. Ayant nécessairement une première expér. professionnelle d'envir. 2 ans en recrutement ou dans la fonction personnel. Merci d'écrire. Joindre C.V. + photo et précis. votre dernière rémunération en rappelant sur l'enveloppe la référ. 4148 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra

« NICE-MATIN » rech. très bon Conducteur Offset connaissant parfaitement noir et couleur pour être adj. au chef rotativiste. Ecr. : Direct. Nice-Matin, 27, av. J.-Médecin, 06000 Nice, en indiquant références et qualification. Discrétion assurée.

Ville 12.000 hab. Ouest Paris rech. COORDINATEUR Position cadre. Sal. brut 4.500 F. 10 à 15 ans d'exp pratique exig. CAPASE ou cycle CAPASE. Non expérimenté s'abstenir. Candidature : Président Office culturel - Mairie de CARRIERES-SUR-SEINE.

BANQUE ETRANGERE recherche pour sa succursale de PARIS

UN (E) ADJOINTE (E) OU CHEF COMPTABLE

si possible connaissant l'anglais et exp comptabilité de banque. Tél. p. rendez-vous service du personnel : 723-78-57.

secrétaires

EUROPE SECRETARIAT
Travail Temporaire recrute, URGENT,
Dactylos-Sténos-Télex
Secrétaires et Direction
Sténos bilingues
Secrétaires bilingues
Secrétaires Comptables
27, r. du 4-Septembre, Paris-2e
Téléph. : 742-09-89
81, bd Voltaire, Paris (11e)
Téléph. : 355-82-35
27, r. Henri-Barbusse, Clichy
Téléph. : 739-63-40

LE DIRECTEUR FINANCIER d'une des premières sociétés de service informatique internationales recherche sa

SECRÉTAIRE

PROFIL :
- minimum 28 ans ;
- Excellente présentation ;
- Expérience ds un service identique ou cabinet d'audit international ;
- Anglais indispensable, allemand apprécié.

Travail motivant au sein d'une équipe dynamique 13e mois, avantages sociaux.

Env. C.V. avec photo et prét. n° 73 848, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

SOCIÉTÉ HOLDING
recherche pour ses bureaux à
VITRY-SUR-SEINE

secrétaire expérimentée très bonne notion anglais, capable responsabilité possibilité promotion. Ecr. avec C.V. et prétent. à : n° T 07195 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

demandes d'emploi

Jeune Femme, 22 ans disponible dès septembre — Licenciée ès sciences économiques, niveau chambre de commerce britannique. Parlant espagnol recherche emploi dans — Publicité, — Marketing, — ou Tourisme. Etudie toutes propositions. Mlle GIRARDOT Madeleine 6, rue des Bourguignons 92600 ASNIERES

J.F. 20 ans, diplômée B.T.S. Secrétariat Direction Bilingue anglais Connaissances allemand, cherche poste intéressant dans grande entreprise. Ecr. n° 6074, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.H. 24 ans, capacit. en droit, expér. 4 ans ds groupe profess. d'assurances, ch. emploi bureau. M. Farré, 7, r. Curial, Paris-19e

HOMME 32 ans
E.S.T.P. I.M.A.G. GRENOBLE M.S. BERKELY
Expér. 5 a. recherche opérationnelle et Logistique industrielle, ch. applications s/micros-ordinateurs ou micros-processeurs. Ecr. n° T 07250 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

INGENIEUR 34 ans/Suisse électrotechnique-électronique expér. nbx dom., Fr., All., Angl projets, install., maintenance Actuell. respons. dir filiale en Afrique, cherche situat. comme cadre techn., admin. ou cclal avec résidence à ABIDJAN/CI Afrique noire ou Brésil. RFB 22, rue des Bouleaux B- 5870 Moint-Saint-Guilbert. Téléphone : 19-3210 41-93-74.

Cadre de gérance imm. étudie toutes propositions avec administr de biens Paris. Ecr. n° 2900, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

occasions

EN SOLDE moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix 50.000 m2 en stock. Téléph. : 589-86-75

animaux

Part. vend CHIOTS SPRINGER, L.O.F., origine chasse, étalon CHB, nés 14 juin 1978. M. CLAIR, tél. : (1) 438-12-18.

automobiles

5 à 7 C.V.

304 SLS part. état neuf 37.000 km - 77 sous argus - 878-24-67.

+ de 16 C.V.

Vends 911 COUPE, Août 77 24.000 km. Leasing possible. Téléph. : (88) 20-90-90

Sté vds **B.M.W. COUPE** 630 C.S.A. mai 78, noire, intér. cuir beige, ttes options, climatisation, jant. larges, toit ouvr. 9.000 km, etc. Tél. : 225-58-56 - 723-31-90

locat.-autos

LES MEILLEURS PRIX
EXPRESS ASSISTANCE
504-01-50

MERCEDES-BENZ LONGCHAMP
Exposition voitures sélectionnées
80, rue de Longchamp 75016 Paris
Tél. : 505.13.80
Un contrôle extrêmement rigoureux sélectionne nos véhicules.
La garantie "Etoile" est un label de qualité Mercedes.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive gauche

NOTRE-DAME Studio poutres caractère, possibilité duplex. A SAISIR. Téléphone : 325-75-42

6e R. CHERCHE-MIDI pt stud. tt cft, calme, clair, 75.000 F. 633-44-00 ou 326-14-63

SAINT-SULPICE VUE SUR TOITS **160 M²** à aménager Terrasse. Asc. 633-29-17 - 577-38-38

R. CASSETTE imm. ancien **6 P.** Bon PLAN TERRASSE. Asc. CHARME ET JOLIE VUE 633-29-17 - 577-38-38

VERNEUIL-BAC - ODE. 95-10 S/jard., soleil. Grand charme, 55 m2, colombage, asc. Luxe.

PONT MIRABEAU Emplacement rare, mise en vente d'un imm. de Studios. Totalement restauré. Prix exceptionnel à partir de 110.000 F - URGENT PROMOTIC, 322-11-68

CHERCHE-MIDI Coquets appts 2 pièces, confit, rénovés au goût du client ou vendus dans l'état. Prix intéressants. PROMOTIC, 322-10-74 ou 322-15-76

INVESTISSEMENT PRIVILEGIE
Rive gauche
Dans très bel immeuble en pierre de taille en cours de restauration :
- Studios, 2 pièces, duplex,
- Rentabilité immédiate,
- Gestion.

Pour toutes informations : C.F.I. Pierre 563-11-40 8, avenue Hoche 75008 PARIS

ACHETEZ DIRECTEMENT de Particulier à Particulier Appelez : **INTERPROPRIÉTAIRES** Envoi gratuit d'une sélection d'appts et de maisons à vendre. 280-23-28 - 288-54-38 30, rue de Londres, 75009 Paris

RUE BARBET-DE-JOUY proximité Invalides près ministères et ambassades. Site classé, ravissant hôtel XIXe siècle entièrement remis à neuf, à vendre 2 appts de grande classe 4 pièces 183 m2 et 176 m2, splendide réception, chambre de service, parking.
FRANK ARTHUR 134, bd Haussmann : 766-01-69.

LECOURBE SPLENDIDE 3 P. 90 m2 récent, 565.000 F, balcon. PROMOTIC 322-15-89.

Paris Rive droite

SOMPTUEUX 6 P. sur square **MONCEAU** 266-27-55 240 m2 17, rue Marguerite - Vendredi, 14 à 17 h., samedi 10 à 13 h.

SACRÉ-CŒUR Dans immeuble rénové. Très beau living + chambre, calme, soleil. Vue sur PARIS et jardin. Visite vendredi, samedi de 11 heures à 17 heures, 6, rue MAURICE-UTRILLO ou téléphoner au 359-01-49 (après 20 heures 261-72-00).

ARTS-ET-METIERS - Idéal placem. Pptaire vd petit 4 P., 4e ét. Travaux à prévoir. Prix intéress. - 256-19-92

PARIS XVIIIe A vendre 2 pièces 35 m2, 1er ét. Entrée, salle de séjour, chbre, bains, coin cuisine installée. Téléph. Cave. Près commerc., école et transports. Prix intér. : 110.000 FRANCS Téléphone : 470-59-34

Pour PLACEMENT ou PIED-A-TERRE Dans immeuble grand standing CHAMBRES - STUDIOS 2 PIECES et + 207, rue des Pyrénées PARIS (20e). Proche grands magasins NATION et portes de PARIS S.O.G.E.I., 7, r. des Cordelières 75013 Paris Téléph. : 331-65-61

13, PLACE DES VOSGES IMMEUBLE RESTAURE STUDIOS 19 ET 26 M2 ENV. APPTS DE 76 M2 A 235 M2. Sur place tous les jours, sauf dimanche, de 14 h. à 18 h. Téléph. : 227-91-45 et 755-98-57.

125 m2 AV. HENRI-MARTIN PLEIN SOLEIL TEL. : 874-75-51.

EXCLUSIF INVESTISSEUR Rive droite Dans immeuble en cours de restauration, faites de votre investissement pierre « 2 coups » :
- accroissement de votre capital ;
- haute rentabilité.

Aujourd'hui votre argent vaut cher, si vous le laissez dormir que vaudra-t-il demain ? Sachez utiliser tous les avantages de l'immobilier ancien restauré, exemple : fiscalité favorable... Nous pouvons peut-être vous aider, téléphonez-nous : C.F.I. Pierre 563-11-40, 8, avenue Hoche, 75008 PARIS.

PALAIS-ROYAL dans imm. pierre de taille complètement restauré, asc., vide-ordures, STUDIOS à partir de 165.000 F. S/place tous les jours de 13 h. à 19 heures ou 522-95-20.

Région parisienne

BOULOGNE, près MARCEL-SEMBAT - Appt tout confort, 2e ét. ASC. Tél. 266-67-06.

Situation exceptionnelle en bordure du **BOIS DE BOULOGNE ET DU 16e** Appartem. 3/4 pièces, garages. Rénovation luxueuse. 7, bd Anatole-France, Boulogne. Sur place : lundi, jeudi, vendredi et samedi de 14 h. à 18 h. ou TELEPH. au 720-85-17

Province

HAUTE-SAVOIE PRAZ-DE-LYS - TANINGES DANS GRAND CHALET NEUF groupe artisans vend appts : **F2-F3** COPROPR. JOL. STAT. été, hiv., 1.500 m altit. ACCES FACILE Presset Frères, 74400 Taninges Tél. : (50) 90-22-54 ou Mogenier B. Tél. (50) 90-23-95

NICE BAS-FABRON Appt Villa, verdure, vue calme, unique dernier étage 4 pièces, 12 m, terrasse, stand. 690.000 F. SOVIA, 25, rue Pastorelli, NICE. Téléph. : 80-24-90

NICE, 37, bd de Cimiez Exceptionnel 6 pièces, 165 m2, dernier étage, terrasse panoramique, garage, - 1.400.000 F. M. KLEIN (93) 51-16-41

COTE D'AZUR Banlieue Cannes Bord de mer Magnifique appt sur le toit, grand living, 4 chbres, 3 bains. Grande terrasse. Garage. Vue mer panoramique - 790.000 F. B.F.C.C., 122, rue d'Antibes, 06400 Cannes (93) 99-04-13

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet-15e, 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts, toutes surfaces et immeubles, paiement comptant.

Rech. Châtelet - Halles studio, 2 pièces, s. de b., cuisine min. 25 m2, si poss. avec balcon côté sud-est. C81, 15, r. Jean-Bologne, 75016 Paris. - Tél. : 520-21-29.

Medecin achète dans Paris pour loger 2 fils étudiants, appt ancien. Libre janvier. Px raisonnable. Ecr Dr Rossi, Méditer.Club. 20130 Cargèse

locations non meublées Offre

Paris

16e RANELAGH - Neuf, beau stud., cuis. équ. Bains. TEL. 1.200 F - 755-63-52

PARIS-19e Me Place-des-Fêtes SANS COMMISSION Immeuble tout confort 2 pces 45 m2, 1.015 à 1.079 F, charges 239 F. Parking 130 F. 3 pces 62 m2, 1.269 à 1.333 F, charges 329 F. Parking 130 F. 5 pces 87 m2, 1.736 à 1.777 F., charges 460 F. Parking 130 F. S'adresser au Régisseur : 25-29, rue des Lilas, Paris

Région parisienne

MAISONS-ALFORT SANS COMMISSION 2 PIECES, 1.075 F + CHARGES 3 PIECES, 1.300 F + CHARGES 5 PIECES, 1.925 F + CHARGES Imm. neuf, disponible août. Près métro. S/place : jeudi, vendredi, samedi, dimanche, de 11 à 19 h., rue du 18-Juin-1940.

ILE JATTE, vue sur la Seine. Beau 2 p., cuis., salle de bains. TEL. 1.600 F - 754-11-29

locations non meublées Demande

Paris

Couples permanents, mouv. de jeunes, ch. appts 2-3 p., préf. République. Agence s'abstenir. Ecr. : C. NOUVION, 4, Imp. de la Gaîté - 75014 PARIS.

Ch., 15e arrdt. Studio, possib. cuis. + douche + wc, 700 F CC max. Libre pour septembre ou octobre. Tél. avant 10 h. le matin au 229-03-29 avant 28-7.

J.H. 21 ans cherche chambre indépendante, meublée. Espace, soleil, coins cuis., douche. A part. du début septembre pour 1 an max., 450 CC max. 743-01-15

Enseignante dans Supérieur rech. 2 ou 3 p. (50 m2) + tél. 1.500 F max. ds 4e, 5e, 13e, 14e. Téléph. : 707-67-79 (Poste 475).

Particulier recherche, urgent, appartement 4 p., début sept., ancien ou à rénover, 7e arrdt. Ag. s'abst. Tél. 720-52-95 ap.-m.

Région parisienne

Pour société européenne, ch. Villas, Pavillons pour Cadres. Durée 2 à 6 ans 283-57-02

Cherche 2-3 pièces 50 m2 min. 1.800 F max., 14e, 15e, 6e, 7e. Télephoner au 544-20-10

Ingénieur cherche à Fontenay-aux-Roses appt calme 3 ou 4 pièces tout confort. Tél. Park. si possible. Téléphoner au 531-49-83.

locations meublées Offre

Paris

Pt de SEVRES loue meub 2 P. cuis., dche wc, 800 F net - Tél. : 202-57-28

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. La Michodière, Me Opéra 84, r. d'Alésia, Me Alésia Frais abonn. 250 F - 266-52-04

immeubles

Emile Europa 54, r. Amsterdam achète comptant immeubles entiers ou partiels libres ou occupés, 520-13-57 matin.

Achète immeubles libres ou occupés, terrains, pavillons. Paie compt par-devant notaire. Me téléphoner 878-95-86 H. B.

Nantes direct par propriétaire Imm. bien situé locatif 1er étag. 8 logements, cour total 500 m. occupé. 350.000 F. Tél. : (40) 71-46-14.

hôtels-partic.

VERSAILLES site protégé TRES BEL HOTEL PART 2 ét., plancher 350 m2 + dépendances ELEG, CHARME jdin 1 200 m2. PASTEYER 266-35-84 le matin.

locaux commerciaux

BELLAC près Limoges - A vdre ex-usine chaussures, bâtiment 2.000 m2 + terrain 1.200 m2. M. Roukhadzé, 54, r. St-Jean, 95300 Pontoise

NICE. Bail neuf à céder, beau local 200 m2, très bien situé, 2 lignes tél. Loyer ann. 38.000 F. Reprise 70.000 F. Ecr. Richard, 15, av. Mirabeau, 06000 NICE.

fonds de commerce

TOULOUSE - Ouverture centre commercial au cœur de la ville, baux commerciaux, sans pas-de-porte, magasin ts commerces, emplacement premier ordre, parking, public assuré.

Ecrire : Société WINDSOR 4, place Occitane - TOULOUSE Tél. : (16-61) 21-18-20

Cède cause retraite NOISY-LE-SEC centre ville local d'angle entièrement aménagé. Tous comm. 110 m2 + s/sol même surface + réserve 50 m2. Bail neuf. Tél. 845-06-55

Boutiques

A LOUER, VILLAGE SUISSE **Av. SUFFREN** cession bail bout., antiquité Brocante. 35.000 F - 266-92-15.

bureaux

PASSY Commercial 100 m2, 4 lignes téléphon., pr ts commerces dépôt de distribution ou bureaux, 3.000 F mens. - Tél. : 620-08-60

PARIS-8e rue du Havre 2 appts 165 m2 chacun, 5 lignes. Ensemble ou séparément à vendre 6 400 F le m2 ou à louer, bail 22 mois 450 F le m2, 227-34-15.

1 à 20 BUREAUX ts quartiers. Locations sans pas-de-porte. AG. MAILLOT : 293-45-55.

Association formation professionnelle (loi 1901) ch. à louer un local, envir. 150 m2, ou appartement rez-de-chaussée (Paris ou proche banlieue). Loyer mens. maximum : 2.500 F. Ecr. n° 6075, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

PASSY Standing 40 m2 en 2 ou 3 bureaux, gde vitrine, 3 lignes téléph., 2.200 F mens. 620-08-60

terrains

ARTOIS, 18 km Arras - Terrain, bât. camping rural viabilisé, eau, él. Tél. 10.200 m2, 30 F le m2. Me Solau-Marquion, Tél. : 16-21-22-53-22

villas

AUX BAUX DE PROVENCE
le mas du chevrier
le plus beau site de Provence à votre portée
Villas de 4 à 6 pièces - Piscine - Tennis
GSCIC SUD EST
La Maison du G.S.C.I.C.
Parc du Roy d'Espagne
13009 MARSEILLE - Tél. (91) 73.90.00
Bureau sur place ouvert tous les jours sauf mercredi

CROISSY-SUR-SEINE calme, près centre et écoles. VILLA ILE-DE-FRANCE REC. récept. 55 m2, 6 ch., bains, + douches, tout confort, garage 2/3 voitures et JARDIN. AGENCE DE LA TERRASSE. LE VESINET : 976-05-98.

CORSE, Ajaccio - A vendre villa 7 pièces principales 1.100 m2. 600.000 F. Tél. : 23-32-43, après 20 heures.

Part. ch. villa 5-6 pièces, région Hyères - Carqueiranne. Vue mer, arbres, pr. commerc. Ecrire : POURSINES 13600 Ceyreste La Ciotat

Vieux COGOLIN (Var), 10 km Saint-Tropez, maison restaurée, 120 m2 sur 3 niveaux, terrasse. Prix : 400.000 F Téléph. : (94) 97-04-92 ou 97-23-03

maisons de campagne

Recherche Mas à rénover région Toulon - Hyères, situation calme et ombragée. Prix raisonnable. Ag. s'abstenir. Téléph. : 532-93-90

NORMANDIE MAIS. CARACT. 200 m2 rénovée. Tr. confort. + maisonnette **PRES YVETOT** SITE EXCEPT. 5.000 M2 - Prix : 490.000 F Tél. pptaire (50) 45-33-30 le soir et heures bur. (50) 51-59-08.

fermettes

FORET D'OTHE fermette entièrement restaurée sur 2 000 m2 terrain, ent., séj., salon, 2 ch., cuis., w-c, s. eau, chf. Px 230 000 F av. 46 000 F. **AVIS** 2, r. Gal-De-Gaulle Sens (16) 86-65-09-03/274-24-45.

villégiatures

A LOUER du 15 au 31 août et du 11 au 30 septembre, près AJACCIO maison 4 à 8 pers. 400 m de la mer. (43) 27-02-49

15 km BRIANCON (Htes-A.) loue sept oct. 2 pces Borget, 23, all. Amont, 91440 Bures-s.-Y.

propriétés

674 PROPRIETES de la fermette au château. Autour de Paris : 0 à 120 km. SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR. VENEZ, TEL., ou ECRIVEZ MAISON DE L'IMMOBILIER **C.I.M.I.** 27 bis, avenue de VILLIERS 75017 PARIS. Tél. 757-62-02.

PARFAIT ETAT demeure caractère, 6 p. cuis., bains, tout cft, sur 2 000 m2, magnif. terr. paysagé, 98 km EST Paris 395 000 F, av. petit cpt. Pr vis. Tél. : 808-25-52 (heures bureau).

Part. à Part., 7 kms de Saint-Tropez, mas provençal Grimaud Village. Calme. Très bon état. Rez-de-Ch. et rez-de-jard. avec entrées indépend. Belle cuis. et dépend., 1 séjour, 6 chambres, 1 atelier-séj. et 1 kitchnette. 1 salle d'eau, 2 wc. Jardin sur 13 a. Prix 1.050.000 F. Téléph. : (94) 43-20-95

Devenez propriétaire en Aveyron, Lozère, Lot, Cantal, Dordogne. De nombreuses propriétés à vendre. Nous préciser vos souhaits. Pouvons nous charger travaux aménagement rénovation. Ecrire M. TOMASI, Sté Casabella, route de Figeac, 12300 Decazeville.

Part. vend prop. 40 kms Ouest Paris 6.000 m2 parc planté, orn. piscine, serres, maison, r.-de-ch. mod. parfait état, chauff. fuel. Tél. mais. gardien. T. 737-34-60.

viagers

Société spécialiste du viager **F CRUZ** 8, rue La Boétie Téléph. : 266-19-00. Prix, indexation et garantie. Etude gratuite et discrète.

NEUILLY Métro SABLONS IMM. ASC. BEAU 5 P. 110 M2 + chbre serv., réserve droit d'usage vie durant à dame 69 a. Px 450.000 F cpt sans rente. URGENT. 574-68-35, le matin.

manoirs

SARTHE - PART. MANOIR, XVIe, 20 ha. Douves. Rivière. ULM, 19, rue du Dr-Arnaudet, 92190 MEUDON 027-12-90 - 325-72-87

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone du lundi au vendredi de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h. au 296-15-01

Le Monde

équipement

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La politique de grandeur n'est plus de mise en Ile-de-France

déclare M. Michel Giraud

M. Michel Giraud (R.P.R.), président du conseil régional d'Ile-de-France, vient de demander à M. Lucien Lanier, préfet de région, d'engager une procédure de révision du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de l'Ile-de-France, en raison notamment du ralentissement de la croissance de la population.

Dans une lettre à M. Lanier, M. Giraud affirme qu'il faut remettre en question les objectifs d'équipement primitivement fixés, et ajoute : « Le décalage apparaît de plus en plus net entre le rythme de croissance qui avait été envisagé au moment de l'élaboration de ce document en 1965, et même tel qu'il a été approuvé en 1976, après les deux modifications successives de 1969 et 1975, et le ralentissement démographique que nous observons aujourd'hui. » Il conclut : « Une raison supplémentaire vient conforter la nécessité de procéder à la révision du schéma : c'est la réduction régulière depuis plusieurs années des crédits d'Etat destinés à l'Ile-de-France et qui compromet la réalisation dans les délais prévus des programmes envisagés. »

Dans une déclaration qu'il nous a fait parvenir, M. Michel Giraud s'explique sur son initiative.

L'Ile-de-France compte aujourd'hui 10 millions d'habitants, et sa population, comme l'a révélé le recensement de 1975, est en train de se stabiliser. Le ralentissement de l'immigration aussi bien que la diminution de la natalité conduiront la région à n'avoir que moins de 11 millions d'habitants à la fin du siècle au lieu de ses 13 ou 14 jadis attendus.

En même temps, le dynamisme économique de l'Ile-de-France subit le contre-coup de quinze ans de décentralisation. Si celle-ci était supportable dans la phase de croissance économique que nous avons connue jusqu'en 1973, il devient aujourd'hui très difficile, pour les entreprises de l'Ile-de-France, de faire face au régime discriminatoire qui leur est imposé : agrément et redevance sont autant de brimades injustifiées qui freinent les créations d'emplois déjà peu nombreuses.

De plus, l'Etat, soucieux avant tout de contrôler l'inflation et de rétablir l'équilibre de la balance des paiements, freine ses investissements et réduit sensiblement ses enveloppes de crédit par rapport à ce qu'elles étaient voici quelques années aussi bien pour les transports en commun que pour les autoroutes, les équipements scolaires ou sportifs. Les perspectives du budget 1979 n'offrent à ce sujet guère de raisons d'optimisme à la région, qui est liée à l'Etat par des règles de cofinancement.

Devant cette situation nouvelle, les responsables élus de la région ont-ils le droit de laisser croire aux 10 millions d'habitants de l'Ile-de-France que tous les équipements dont le schéma directeur leur faisait entrevoir la réalisation pourront voir le jour dans un délai raisonnable ? Au fur et à mesure que les crédits diminuent, les coûts ne cessent d'augmenter, en particulier sous l'effet d'exigences plus strictes en matière de respect de l'environnement, et le fossé se creuse entre l'espérance et la réalité.

La politique n'est pas le fait de poursuivre une utopie, et les citoyens ont droit à la vérité : cette vérité est qu'il faut revoir le projet d'aménagement et d'équipement de l'urbanisme, c'est-à-dire *réviser le schéma directeur.* Le moment est venu, en particulier, de repenser les projets de liaisons ferrées et autoroutières : pourra-t-on jamais réaliser la grande autoroute de rocade A 87, et ne faudra-t-il pas se contenter de l'A 86 ? Il serait sage de s'interroger sur la nécessité de perpétuer le blocage des terrains réservés pour l'emprise d'équipements qui ne verront jamais le jour.

Les objectifs des villes nouvelles, tant de fois remis en cause, doivent être définitivement fixés à un niveau raisonnable permettant à leurs habitants de vivre entourés d'équipements suffisants sans qu'ils aient à assumer une charge financière trop lourde.

La politique de grandeur n'est plus de mise ; il faut avoir le courage de corriger les excès et de renoncer aux programmes d'investissements ambitieux qui, à la Défense ou ailleurs, se traduiront par un déficit bien difficile à combler. Plutôt que de laisser se prolonger une tendance à la fuite en avant, mieux vaut assainir radicalement la situation financière d'un certain nombre d'organismes d'aménagement. Plus rapide sera l'assainissement, moins lourde sera la note à payer pour l'Etat. Cela étant, il faut être aussi conscient des conséquences économiques et sociales que risquerait d'entraîner un freinage brutal et excessif des investissements publics.

Réviser le schéma directeur, oui ! Paralyser l'Ile-de-France, non.

La chambre de commerce de Paris propose un plan pour enrayer la fuite des entreprises industrielles

Dans un rapport présenté au nom de sa commission de l'aménagement régional, la chambre de commerce et d'industrie de Paris fait de nouvelles propositions visant à assurer le maintien et même à favoriser le développement des petites et moyennes entreprises industrielles dans l'agglomération parisienne.

La « désindustrialisation » qui frappe la région Ile-de-France et la capitale inquiète les pouvoirs publics et les responsables économiques. Récemment, le Comité économique et social d'Ile-de-France réclamait la suppression des *« mesures discriminatoires »* pour cette région. Le 4 octobre 1977, M. Raymond Barre, devant les chefs d'entreprises de l'agglomération parisienne, engageait les collectivités locales, et la Ville de Paris au premier chef, à aider *« la réalisation de petites zones industrielles et artisanales sur des terrains encore disponibles »* et à *« limiter le départ des petites industries installées de longue date »*.

« A ce jour, déclare la chambre de commerce et d'industrie de Paris dans son rapport, *il s'avère que ces déclarations ne dépassent guère, la plupart du temps, le stade des vœux pieux. »* Elle précise : *« Les premières mesures mises en place par les pouvoirs publics sont insuffisantes pour dépasser le caractère ponctuel des opérations pilotes réalisées jusqu'à présent, et pour apporter une solution aux difficultés rencontrées par les promoteurs de ces opérations »*.

Après M. Jacques Chirac, maire de Paris, la chambre de commerce estime donc qu' *« il ne faut plus tarder à prendre des décisions de grande ampleur afin d'arrêter la fuite des entreprises industrielles hors de l'Ile-de-France »*.

Rappelant qu'elle reste convaincue de la nécessité d'un assouplissement des conditions de crédit en faveur des sociétés publiques ou parapubliques d'aménagement, d'un rapprochement plus marqué entre les entreprises de la région et celles de province pour ce qui concerne les facilités financières accordées à ces dernières, la chambre de commerce de Paris propose toute une série de mesures.

Des facilités pour être « relogés »

Tout d'abord, la constitution de réserves foncières servant aux implantations d'industries. Ces « réserves » pourraient être créées avec le concours financier de l'établissement public régional. Ensuite, les aides accordées actuellement aux villes nouvelles devraient être étendues aux autres communes. Enfin, des contrats régionaux pourraient permettre aux industriels d'obtenir des facilités pour être « relogés » sur place lorsqu'ils se trouvent au cœur d'une opération de rénovation.

Pour ce qui concerne les artisans, la chambre de commerce estime qu'ils devraient bénéficier de prêts spéciaux leur permettant de rénover ou de réhabiliter leurs locaux. Enfin, les responsables économiques de la région Ile-de-France affirment qu'il faudrait créer une procédure spéciale de financement pour les petites et moyennes industries qui réalisent des investissements « anti-nuisance ». La concrétisation de ces objectifs ne pourra se faire sans un soutien efficace des pouvoirs publics et exige la mise en place de procédures juridiques et financières appropriées. *« Faute de quoi,* écrit la chambre de commerce, *l'initiative privée en la matière risque d'être rapidement découragée »*.

Tous ces thèmes seront développés par M. Jacques Fléchet (qui représente les chambres de commerce), à la réunion de la commission d'aménagement du territoire et du cadre de vie qui se tient ce mercredi 26 juillet au commissariat au Plan.

J. P.

TOURISME

Une consigne du gouvernement de Bonn à ses estivants

Restez Allemands, soyez diplomates

Les quelques millions de touristes ouest-allemands, qui se trouvent actuellement sur les côtes de l'Espagne, de la France, de l'Italie et de la Grèce, sont invités par le gouvernement de Bonn à jouer le rôle « d'ambassadeurs » de la R.F.A. avec ses voisins. « Nous l'objet d'une campagne de propagande déclenchée par l'Office de presse et d'information de la République fédérale.

Rappelant que, l'année prochaine, auront lieu des élections directes pour un Parlement européen, le gouvernement fédéral exhorte les citoyens à se pencher sur les rapports de la R.F.A. avec se avoisins. « Nous autres Allemands, *lit-on dans de grands placards de publicité,* sommes beaucoup plus aimés aujourd'hui que nous ne pouvions nous y attendre il y a encore quelques années. Malgré cela, nous restons malheureusement victimes, ici ou là, de préjugés qui ont la vie dure. »

Aussi, les touristes allemands devraient-ils, « sur la plage, à l'hôtel, à la cafétéria et durant leurs promenades », exploiter leurs rencontres avec des étrangers pour le bien du pays. Comment cette tâche délicate doit-elle être entreprise ? Il ne s'agit pas d'afficher une « fausse modestie ». En même temps, il ne conviendrait pas non plus d'écraser ses interlocuteurs en accentuant de façon trop lourde « les succès allemands ». Bien que les citoyens de la R.F.A. puissent être fiers de leurs réalisations, ils devraient, si on en croit les conseils gouvernementaux, être prêts aussi à reconnaître celles des autres.

Quant aux préjugés anti-germaniques qu'il s'agirait d'éliminer, la publicité gouvernementale en propose la liste suivante : « Nous autres Allemands n'aimerions que le travail. Nous aurions trop d'argent dans notre porte-monnaie. Nous serions tous mieux que les autres. Nous serions intolérants... » *A ceux des touristes qui voudraient élargir ce répertoire de conversations à l'étranger, les sevices gouvernementaux sont prêts à venir en aide en leur envoyant une « brochure européenne ».*

Reste à voir si les vacanciers allemands, ni plus ni moins avides de soleil et de détente que ceux des autres pays, auront vraiment envie de jouer le rôle diplomatique auquel ils sont ainsi conviés. Encore n'est-il pas impossible que les citoyens de la République fédérale aient besoin de justifier moralement leur escapade sur les rives de la Méditerranée. Telle est, en tout cas, l'impression que l'on peut éprouver en constatant que le parti communiste de tendance maoïste (K.P.D.) se trouve, d'une certaine manière, en harmonie avec le gouvernement : son organe Drapeau rouge, *après avoir souhaité de bonnes vacances à ses lecteurs, ajoute, en effet, que les voyages à l'étranger sont la meilleure occasion d'étudier « les rapports de classes » dans d'autres pays.*

JEAN WETZ.

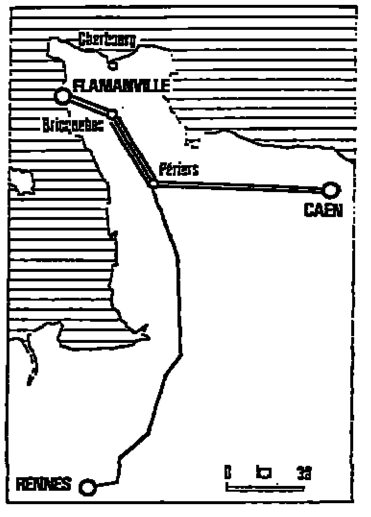
ENVIRONNEMENT

180 kilomètres de lignes haute tension pour « évacuer » le courant de la centrale de Flamanville

De notre correspondant

Cherbourg. — Depuis le 10 juillet, et pour trois mois, une enquête publique est ouverte dans soixante-quatorze cantons des départements de la Manche, de l'Ille-et-Vilaine et du Calvados qui seront traversés par les lignes haute tension évacuant le courant de la centrale nucléaire de Flamanville (Manche). Ces lignes de 400 000 volts permettront de transporter vers Rennes et Caen l'énergie électrique produite par les deux (et peut-être quatre) réacteurs de 1 300 mégawatts que l'E.D.F. compte édifier au pied des falaises du Cotentin.

Les registres sur lesquels le public est invité à inscrire ses observations sont déposés dans les préfectures, sous-préfectures et services des mines des départements concernés ainsi que dans les mairies des chefs-lieux de canton. Pour la seconde fois dans un projet de lignes haute tension — après celle de Braud-et-Saint-Louis (Gironde), — le dossier est accompagné d'une étude de l'impact sur l'environnement rendu obligatoire par la loi de protection de la nature.



A la sortie de la centrale deux lignes se dirigeront vers un poste d'interconnexion situé à Bricquebec, au centre du Cotentin. Deux ou trois lignes (selon le nombre de réacteurs) en repartiront jusqu'à Périers (Manche). De là deux lignes se d[...]ront vers Caen, une autre ve[rs] Rennes. Ces câbles participeront à l'alimentation électrique des trois départements traversés. Ils courent sur environ 180 kilomètres et seront supportés par six cent trente pylônes en treillis métalliques de 43 mètres de haut, du type Beaubourg, le dernier-né des pylônes E.D.F.

Ces lignes devraient être achevées vers 1982, soit trois ans avant le démarrage du premier réacteur, prévu pour 1985. En effet, pendant ce laps de temps, la centrale en construction aura besoin de grosses quantités d'énergie qu'elle « remboursera » en six mois après son démarrage.

Le coût de construction des lignes haute tension était estimé, en 1976, à 700 000 francs le kilomètre. Les couloirs seront d'une largeur variant de 30 à 90 mètres et chaque pylône occupera 65 mètres carrés au sol.

L'étude d'impact présente une analyse du paysage pour chaque canton et une carte au 1/50 000° sur laquelle le tracé proposé par l'E.D.F. est indiqué. *Mais* celui-ci peut encore être légèrement déplacé à l'intérieur d'une zone de 1 kilomètre de large. Le dossier d'impact analyse l'état initial du bocage, les raisons qui ont conduit à choisir le tracé proposé, les mesures qu'envisage E.D.F. pour supprimer, ou corriger, les nuisances. Il s'agit de réduire au *minimum* les abattages de haies, d'éviter de « passer » sur les marais, tourbières, forêts et sites classés. Le corridor de lignes traverse les paysages présentant les « *meilleures capacités d'accueil* ».

Au chapitre des nuisances, l'étude confirme que par temps de pluie ou de brouillard les lignes de 400 000 volts se révèlent bruyantes. Mais le bruit qu'elles émettent ne devrait pas dépasser 53 décibels.

Si les conseils municipaux le souhaitent, ils pourront se concerter avec E.D.F. pour modifier le tracé. Le projet final ne sera approuvé qu'au troisième trimestre de 1979. Muni de cette approbation, l'E.D.F. déposera alors un permis de construire qu'elle souhaite obtenir au début de 1980.

RENÉ MOIRAND.

PÊCHE

DIFFÉREND ENTRE LA SUÈDE ET LE DANEMARK POUR SE RÉPARTIR LES QUOTAS DE MORUE

(De notre correspondante.)

Copenhague. — Le Danemark vient d'annoncer qu'il renonçait à demander la convocation d'une réunion extraordinaire de la commission chargée de la répartition annuelle des quotas de poisson entre les sept pays riverains de la Baltique. Le gouvernement de Copenhague avait effectué des démarches pour réclamer que cet organisme soit convoqué d'urgence, au début du mois de juillet, quand les pêcheurs de l'île de Bornholm et leurs collègues des ports danois de la côte est du royaume avaient fait d'importantes manifestations pour protester contre les maigres quotas de morue dont ils disposaient pour 1978.

Les pêcheurs avaient réussi à bloquer complètement à deux reprises durant plusieurs heures le trafic maritime du pays.

La prochaine réunion de la commission de la Baltique, aura lieu le 18 septembre. Les dirigeants de Copenhague ont fait savoir qu'ils réclameraient que les quotas de 1978 y soient entièrement renégociés. A Copenhague, on s'irrite de ce que les Suédois aient reçu pour 1978 des quotas si importants (27 000 tonnes pour la morue) qu'ils sont actuellement dans l'incapacité de les honorer entièrement.

C. O.

● *Inquiétudes à Dieppe et à Fécamp.* — Le nouvel échec des ministres des Neuf concernant la définition d'une politique commune de la pêche à l'intérieur de la C.E.E. et vis-à-vis des pays tiers a été vivement ressenti à Fécamp et à Dieppe, les deux ports normands spécialisés dans la pêche au hareng. *« C'est catastrophique »*, a estimé l'un des derniers armateurs fécampois, tandis qu'à Dieppe le résultat de la réunion de Bruxelles est qualifié d' *« aberrant »*.

MODE

HAUTE COUTURE 79

Mme le cadre

D'après les études américaines du profil à succès de la « femme cadre supérieur », celle-ci doit, pour être prise au sérieux, s'habiller de tailleurs stricts et neutres. Les couturiers parisiens excellent dans cette recherche et, de vestes de velours épaulées en jupes droites sous le genou, cherchent à s'attirer cette clientèle.

Ainsi GUY LAROCHE lance-t-il des ensembles superposés à paletots sur des gilets, des blouses et des jupes ou des pantalons-chaussettes à nervures moulant la jambe. Ses robes de dîner, courtes et noires, s'inspirent des combinaisons de lingerie en crêpe de soie ornées de dentelles.

YVES SAINT-LAURENT imagine une coupe rigoureuse rappelant la tenue des premières hôtesses de l'air, mais qu'il traite avec humour, associant toutes sortes de couleurs vives au noir, mat ou brillant. La veste et la jupe ou le pantalon sont adoucis de blouses de soie imprimée ou de mousseline noire et transparente, pailletées dès le crépuscule. La plus grande fantaisie règne pour le soir, avec des détails rappelant le cirque d'autrefois.

GIVENCHY réussit une de ses meilleures collections à silhouette droite et séduisante, brillante, en tissus somptueux traités avec sobriété. Le velours noir fait ressortir les couleurs insolites et les broderies du soir, tandis que les manchons de fourrure, les gants, et les plumes sur de jolis chapeaux basculés sur le front donnent de la grâce aux mouvements.

TED LAPIDUS s'enfonce toujours plus avant dans la brousse des tenues de chasse et de safari, accommodées à toutes les sauces. Ses robes jouent des effets de superposition, fendues sur des fourreaux ou des pantalons.

NATHALIE MONT-SERVAN.



(Croquis de MARCQ.)

LAPIDUS : robe-tablier en soie indienne or rayée à l'ourlet, fendue sur un séroual changeant bleu et or de Géwé.
LAROCHE : robe-combinaison en crêpe de soie noire de Taroni incrustée de dentelles de Forster.
SAINT-LAURENT : fourreau du soir en velours noir d'Hurel, terminé d'un double volant de taffetas frangé de Bucol.
GIVENCHY : tailleur strict en lainage brique et bordeaux de Garigue sur une jupe droite de velours noir de Moreau, boutonnée et gansée.

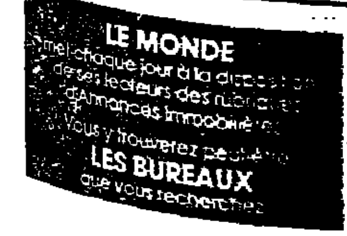
Le Monde

LES DÉCISIONS DU CONS[...]

La réorganisation du ministère de [...]

Une inflexion de la politique éner[...]

M. de W[...]





Le Monde

économie

LES DÉCISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES

La réorganisation du ministère de l'industrie

M. André Giraud, ministre de l'industrie, a présenté, le 26 juillet, la première réforme de structure de son ministère. La nouvelle direction générale de l'énergie et des matières premières, qui aura à sa tête M. François de Wissock, actuel directeur des mines, regroupera les directions des carburants, du charbon, du gaz et de l'électricité, l'Agence pour les économies d'énergie, la délégation aux énergies nouvelles, les services géologique et minier. Elle exercera aussi sa tutelle sur les grandes entreprises nationales énergétiques (E.D.F., G.D.F., Charbonnages de France, compagnies pétrolières), du Commissariat à l'énergie solaire, du B.R.G.M., de la COGEMA et suivra les activités du C.E.A. pour l'électronucléaire.

M. Giraud a également commenté la communication sur l'espace qu'il avait faite devant le conseil des ministres et indiqué dans quel sens devra être restructuré le Centre national d'études spatiales. Il souhaite une « clarification énergique » *des structures séparant bien les diverses missions du C.N.E.S. : lancement des satellites, coopération internationale, étude technique de projets pour le compte d'autres organismes tels que le ministère de la défense, la direction générale des télécommunications ou la société Télédiffusion de France. En contact avec les utilisateurs de systèmes spatiaux et les industries qui les construiront, le C.N.E.S. sera une agence au service de l'Etat, assurant la cohérence des choix politiques et techniques.*

Cette réorganisation, liée à la création d'un groupement d'intérêt économique entre le C.N.E.S., T.D.F. et France Câble Radio, est peut-être un premier pas vers la création d'une vaste direction des communications, en attendant le ministère du même nom que MM. Nora et Minc appelaient de leurs vœux dans leur rapport.

Une inflexion de la politique énergétique

Délégué général à l'énergie pendant plus de trois ans, M. Paul Mentré de Loye (1), polytechnicien inspecteur des finances, qui fut un temps directeur adjoint du cabinet de M. Giscard d'Estaing, alors ministre de l'économie et des finances, peut se vanter d'un long parcours. Son prédécesseur, M. Jean Blancard, n'était guère resté plus d'un an à la D.G.E.

Il y a pourtant quelque amertume dans ce départ. Faut-il y voir le résultat d'un différend entre l'actuel ministre de l'industrie, ancien patron du Commissariat à l'énergie atomique, et un délégué indéniablement moins nucléariste ? Lorsque M. Giraud, après avoir salué *« le courage et le dynamisme »* du délégué dans une période difficile, a rappelé que *« financier d'origine, ses nouvelles fonctions de conseiller financier à l'ambassade de France à Washington conviendront parfaitement à sa compétence »*, on pouvait le penser. Doit-on, au contraire, y trouver la simple amorce d'une évolution de la politique énergétique ?

Il n'est pas facile de faire la part de ce qui, dans la politique française de l'énergie, revient à M. Mentré depuis sa nomination, le 4 mars 1975. Il était sous la dépendance directe de Matignon tout en travaillant avec les ministres successifs de l'industrie.

La mise en place du programme nucléaire, le cadre de la politique d'économies d'énergie, les restrictions au développement du tout électrique et l'ébauche d'une politique pétrolière libérale sont indéniablement son fait.

Le libéralisme, il eut au demeurant du mal à l'imposer. En matière pétrolière on l'a souvent accusé de demi-mesures, dont d'incohérence. Paradoxalement, c'est après son départ que seront prises, au cours d'un prochain comité interministériel, des mesures levant une partie des contraintes qui pèsent sur les compagnies (obligation de pavillon et même peut-être durée des stocks de sécurité).

En matière d'économies d'énergie il a doté la France d'un outil dirigiste (par encadrement de produits et attribution de quotas) dont on se demande aujourd'hui au ministère de l'industrie s'il est le bon.

Les partisans intransigeants du nucléaire ont aussi souvent reproché au délégué général de n'avoir pas assez défendu le programme Messmer et d'avoir ralenti son action à l'approche des élections. M. Mentré croit-il profondément à l'avenir de l'atome civil ? La communication de M. Giraud, le 5 juillet en conseil des ministres, sur l'exécution du programme électronucléaire et la décision « politique » du gouvernement de fixer à 10 000 mégawatts les engagements de centrales pour 1980-1981 montrent qu'il n'est plus question d'hésiter.

On le voit, le départ de M. Mentré sera accompagné d'inflexions de la politique énergétique française : davantage de libéralisme dans le secteur pétrolier et les économies d'énergie, davantage de fermeté dans la poursuite du programme nucléaire et le développement d'une politique charbonnière tournée vers les pays producteurs. La suppression du poste de délégué général permettra au ministère de l'industrie d'être seul maître d'œuvre. M. Giraud apparaît bien d'abord comme le ministre de l'énergie. — B. D.

(1) M. Mentre de Loye est nommé conseiller financier auprès des ambassades de France et des Etats-Unis et au Canada. Il sera aussi administrateur du Fonds monétaire international et du groupe de la Banque mondiale.

M. de Wissocq

Né le 13 septembre 1933 à Châlons-sur-Marne, M. François de Wissocq est ancien élève de l'Ecole polytechnique et ingénieur en chef des mines. Chargé de mission à la délégation à l'aménagement du territoire (avril 1967-décembre 1971), il est ensuite conseiller technique dans plusieurs cabinets ministériels, auprès de premiers ministres, alors M. Chaban-Delmas (janvier 1970-juillet 1972), puis avec M. Messmer (juillet 1972-mars 1974). Adjoint au délégué général à l'énergie de 1974 à juin 1975, M. de Wissocq est directeur des mines au ministère de l'industrie depuis juillet 1975.

● *M. Joseph Martray : un véritable changement avec la mission de la mer.* — M. Joseph Martray, président du Comité national d'information sur les problèmes de la mer, estime que le gouvernement, avec la création d'un comité interministériel de la mer, *« s'est engagé sur la voie d'un véritable changement, celui qui consiste à tenter de promouvoir une politique maritime en France »*. M. Martray estime cependant : *« Le dispositif retenu apparaîtra timide à ceux qui, avant les élections de mars dernier, d'un bout à l'autre de l'échiquier politique, avaient préconisé la création d'un ministère délégué à la mer, auprès du premier ministre. »*

M. Jacques Poly est nommé directeur général de la recherche agronomique

Le conseil des ministres du mercredi 26 juillet a approuvé la nomination de M. Jacques Poly au poste de directeur général de la recherche agronomique. (Nos dernières éditions.) *Cet établissement, qui emploie 1 100 scientifiques, 5 000 ingénieurs et techniciens et 800 agents administratifs, avait, en 1977, un budget de 630 millions de francs.*

Un contexte difficile

M. Jacques Poly, directeur général adjoint depuis 1972, et directeur scientifique de l'établissement, était déjà candidat, en février 1975, à la succession de M. Soupault, conseiller, maître à la Cour des comptes depuis 1977. On lui avait préféré alors M. Raymond Février, et les relations entre les deux hommes avaient souffert de cette rivalité. En fait, M. Février était démissionnaire depuis quatre mois, et la désignation de M. Jacques Poly n'a pas été acquise aisément.

Candidat de M. Méhaignerie, le nouveau directeur général n'avait pas d'atomes crochus avec M. Bonnet, son ancien ministre de tutelle, aujourd'hui ministre de l'intérieur. A l'Elysée, on n'était pas insensible aux critiques formulées à l'égard de la « citadelle » des chercheurs et la balance penchait en faveur d'un candidat extérieur. Les deux attaques les plus récentes avaient été portées, l'une par M. Neeser, le président des céréaliers, qui avait déclaré à Bruxelles, « la recherche n'est pas dirigée, il n'y a pas de priorités », *l'autre par M. Pierre-Patrick Kaltenbach, ancien collaborateur très écouté de M. Bonnet, aujourd'hui conseiller à la Cour des comptes.*

Dans un article publié dans le journal la Croix, *M. Kaltenbach reprochait à l'INRA de refuser que des liaisons soient établies avec l'échelon gouvernemental, au nom de la liberté du chercheur.*

M. Pierre Aigrain, secrétaire d'Etat à la recherche, avait, de son côté, souhaité et obtenu qu'une commission d'enquête et de réflexion sur la recherche agronomique française soit constituée, composée de personnalités choisies hors du sérail de l'INRA. Cette commission, qui doit remettre son rapport en octobre, est composée de MM. Jacques Pellissier, président de la S.N.C.F., Charles Thibault, professeur de physiologie à Paris-IV, André Cazals, directeur à l'Institut technique de l'élevage bovin et du responsable de la recherche agronomique britannique.

Dans ce contexte, la tâche du nouveau directeur général n'est pas aisée. Il devra tenir la barre droite entre les exigences des professionnels et celle des fonctionnaires pour finalement promouvoir une agriculture plus productive, mais aussi plus économe de ses dépenses dans la lignée du « rapport vert » qu'il avait rédigé en novembre 1977. — J. G.

● *Nominations à Air France.* — Le conseil des ministres du mercredi 26 juillet a prolongé de trois ans le mandat de membre du conseil d'administration d'Air France de MM. Pierre Giraudet, président de la compagnie nationale, nommé à ce poste au mois de novembre 1975, et Christian Lherm, conseiller maître à la Cour des comptes.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ...	4,4098	4,4160	— 50	— 5	— 105	— 55	— 268	— 158
$ can.	3,9239	3,9315	— 63	— 10	— 112	— 56	— 272	— 158
Yen (100)	2,2695	2,2782	+ 108	+ 153	+ 188	+ 243	+ 512	+ 607
D.M.	2,1450	2,1515	+ 56	+ 94	+ 121	+ 163	+ 532	+ 610
Florin ...	1,9819	1,9875	+ 20	+ 56	+ 37	+ 75	+ 104	+ 173
F B. (100)	13,6269	13,6528	+ 77	+ 238	+ 169	+ 359	+ 485	+ 917
F. S.	2,4724	2,4800	+ 94	+ 135	+ 204	+ 249	+ 713	+ 803
L. (1 000)	5,2146	5,2230	— 314	— 235	— 610	— 500	—1620	—1382
£	8,4353	8,4513	— 293	— 182	— 505	— 400	—1440	—1206

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	2 7/8	3 1/4	3 3/16	3 9/16	3 1/4	3 5/8	3 5/8	4
$ E.-U. ...	2 3/4	3 1/8	8	8 3/8	8 7/16	8 13/16	8 3/4	9 1/4
Florin ...	4 7/8	5 1/8	4 13/16	5 1/4	5 1/2	5 15/16	6 1/2	6 7/8
F. B. (100)	4 1/2	5 1/2	5 1/2	6 1/4	5 3/4	6 1/2	6 3/4	7 1/2
F. S.	0	3/8	1 7/8	1 3/4	1 5/8	2	1 13/16	2 3/16
L. (1 000)	9 3/4	12 1/4	12 1/2	13 1/2	12 3/4	13 3/4	13 1/2	14 1/2
£	10 5/8	10 7/8	10 3/4	11 1/2	10 3/4	11 1/2	11 1/4	11 3/4
Fr. franç..	7 3/8	8 1/8	8 1/4	8 3/4	8 11/16	9 3/16	9 11/16	10 3/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

PARTIE DE CAMPAGNE

Il pleut sur la mer de sable du parc attractif d'Ermenonville (Oise). Dans les barcasses, des enfants jouent, environnés de parents transis. Quelques trois mille chômeurs et leur famille de la capitale et de sept départements de la couronne, invités par la C.G.T., passent, mercredi 26 juillet, une journée de détente.

Dans les dizaines de cars venus de diverses localités, les conversations furent lentes à se nouer. Lorsqu'on est chômeur, on ne voit pas grand monde. En ville, le seul point de rencontre est l'agence pour l'emploi le jour de pointage. Et encore. Le cœur n'y est pas.

« C'est généreux de leur part. » *Comme cet homme à la quarantaine fatiguée, la plupart des visiteurs avaient pris connaissance de l'invitation lancée par l'union régionale C.G.T. — un syndicat que certains ne connaissaient pas jusqu'alors — à l'agence pour l'emploi de la localité.*

Repas pris en commun, jeux dans la rue du saloon : cette partie de campagne a permis de rompre l'isolement..., même s'il fallut payer pour les manèges et le petit train.

Lors d'une discrète conférence de presse, réunie dans un bar du parc, M. Henri Krasucki, secrétaire confédéral de la C.G.T., en bras de chemise, rappela que « la C.G.T., c'est la lutte mais aussi la solidarité et la fraternité ». *Pas de meeting à Ermenonville. Mais quelques précisions.* « A condition que le gouvernement et les pouvoirs publics augmentent leur part dans le financement de l'indemnisation du chômage, la C.G.T. est disposée à examiner les modalités d'application de l'allocation à 90 % à propos des hauts revenus. »

La pluie se faisant plus dure, on finit par trouver le temps long. Une journée pas comme les autres : « On s'était parlé. »

D. R.

● *Tous les conjoints divorcés non remariés peuvent désormais bénéficier de la pension de réversion* — soit la moitié de la pension de vieillesse dont bénéficiait ou eût bénéficié l'ex-conjoint décédé — au prorata de la durée respective de chaque mariage. Cette modification de l'article L 351-2 du code de la Sécurité sociale, parue au *Journal officiel* des 17-18 juillet 1978, qui étend l'application de la loi du 11 juillet 1975 à tous les conjoints divorcés, quel que soit le jugement rendu, constitue *« une victoire »*, déclare dans un communiqué la Fédération des femmes chefs de famille.

ÉTRANGER

Aux Etats-Unis

LE DÉFICIT DE LA BALANCE COMMERCIALE A NETTEMENT DIMINUÉ EN JUIN

Bonne nouvelle pour M. Carter : le déficit de la balance commerciale américaine s'est très nettement réduit en juin, tombant à 1,6 milliard de dollars contre 2,23 milliards en mai, 2,86 milliards en avril, et 2,83 milliards en juin 1978. Après vingt-cinq mois de déséquilibre ininterrompu, le résultat de juin est le meilleur — ou le moins mauvais — enregistré depuis mai 1977, mois au cours duquel le déficit s'était élevé à 641 millions de dollars.

En juin, les exportations ont atteint un niveau record avec 12,1 milliards de dollars (+ 3 % par rapport à mai). Les importations, quant à elles, avec 13,7 milliards de dollars, ont diminué de 2,1 %, notamment du fait d'une diminution des achats de pétrole et d'acier.

Pour le premier semestre, le déficit du commerce extérieur des Etats-Unis atteint ainsi 16,4 milliards de dollars, ce qui correspond en année pleine à quelque 32 milliards de dollars, chiffre très supérieur au déficit de 26,5 milliards de dollars enregistré l'année dernière.

Cependant, au vu des résultats de ces derniers mois, il semble que la balance commerciale des Etats-Unis soit en train de s'améliorer. Il faut peut-être y voir les premiers effets de la forte baisse du dollar depuis six mois. Ce qui est sûr, c'est que l'amélioration constatée devra se prolonger et s'amplifier pour que le déficit de 1978 soit « modérément supérieur » à celui de 1977, comme l'a laissé prévoir M. Frank Weil, secrétaire adjoint au commerce. Les résultats dépendront beaucoup des échanges avec le Japon.

AFFAIRES

Les fabricants de feutres pour papeteries condamnés pour pratiques anticoncurrentielles

Le ministère de l'économie vient de prendre des sanctions à l'encontre des fabricants de feutres pour papeteries auxquels il est reproché des pratiques anti concurrentielles. D'autre part, la Rue de Rivoli vient de recommander aux sociétés fabriquant des crampons anti dérapants pour automobiles de respecter la concurrence. Ces interventions de la puissance publique ont fait l'objet de deux communiqués publiés mercredi 26 juillet, ainsi que d'avis publics au B.O.S.F. du même jour (« Bulletin officiel des services des prix »).

A la suite d'une plainte formulée par un fabricant de papier qui dénonçait « *des majorations uniformes et une politique commune de prix pratiquées par les fabricants de feutres pour papeterie* », une enquête avait été ouverte. Celle-ci — effectuée par l'ancienne direction générale de la concurrence et des prix — a permis de relever l'existence de pratiques anticoncurrentielles entre fabricants de feutres pour papeteries, pratiques concertées mises en œuvre par la Fédération française des fabricants de feutres pour papeteries et par l'Association technique de l'industrie du feutre pour papeterie.

La commission de la concurrence condamne — dans son avis — deux sortes de pratiques :

● La première concerne le mécanisme des ristournes calculées en fonction du total du volume des commandes passées à l'ensemble des fabricants de feutres participant à l'entente, et non pas des commandes passées auprès de chaque fabricant. En 1978, ces ristournes étaient encore payées aux acheteurs par le secrétaire général de la fédération. « *Elles visaient de toute évidence à dissuader la clientèle de s'approvisionner auprès de fournisseurs étrangers à la fédération professionnelle* », souligne la Rue de Rivoli.

● La seconde catégorie de pratiques incriminées concerne des accords d'information sur les prix qui ont eu pour objet et pour effet partiel de favoriser la hausse artificielle des prix. Les accords d'information sur les prix doivent être considérés comme des pratiques anticoncurrentielles dès lors que les renseignements communiqués dans le cadre de tels accords permettent d'identifier les vendeurs ou les acheteurs dans leurs transactions : il s'agit d'un avantage unilatéral en faveur des fabricants, estime la commission, qui note que cette fédération avait déjà été rappelée à l'ordre en 1970.

M. René Monory a suivi les propositions de la commission, d'une part, en infligeant à la fédération une sanction pécuniaire de 50 000 F ; d'autre part, en enjoignant à cette même fédération « d'inviter tous ses adhérents à mettre fin sans délai à toute pratique anticoncurrentielle, notamment d'information individualisée sur les prix ».

Autre affaire : celle des crampons antidérapants pour pneus automobiles, produits exclusivement en France par Ugine-Carbone.

Des accords avaient été passés en 1973 par cette société avec quatre gros distributeurs : les sociétés Marpa, Diffeurop, Siepa, et le groupement d'intérêt économique SEPIAM. Ces accords fixent des quantités minimales d'approvisionnement auprès du fabricant. Ils indiquent également que ces quantités ne pourront pas dépasser un certain pourcentage du volume total des crampons vendus en France et « *établissent donc de véritables quotas d'approvisionnement assurant une répartition du marché entre les principales sociétés distributrices* ».

« *L'ensemble des accords semblaient permettre à Ugine-Carbone d'exercer un droit de regard sur les prix de revente et de fixer les marges des distributeurs tout en cristallisant les positions de chacun par le biais des quotas d'approvisionnement* », note le ministère de l'économie.

M. René Monory, suivant en cela la commission, n'a pas jugé qu'il y avait lieu de transmettre ce dossier au parquet. Il a néanmoins prescrit à ses services de lui rendre compte dans un délai de six mois des mesures qui auront été prises par les sociétés concernées pour restaurer la concurrence sur ce marché.

La Société européenne de brasserie ferme son usine d'Ivry

La Société européenne de brasserie (SEB), filiale de B.S.N.-Gervais-Danone, a décidé de fermer son usine d'Ivry, spécialisée dans la production de bière en litres. Selon la direction « *cette fermeture s'inscrit dans le cadre du plan de restructuration de la société destiné à adapter son outil industriel aux besoins du marché* ».

La consommation de bière en litres diminue (31,2 % du marché en 1977, contre 48,5 %) au profit de la bière de luxe conditionnée en petites bouteilles à verre perdu. Avec cette diminution, plus sensible encore en région parisienne (— 32 % entre 1973 et 1977), la SEB dispose d'un excédent de capacité de production d'environ 1,5 million d'hectolitres. La SEB a proposé aux deux cent quatre-vingt-dix-sept salariés de l'usine d'Ivry un plan de reclassement dans les différentes unités du groupe.

L'autre filiale « brasserie » du groupe B.S.N.-Gervais-Danone, la société Kronenbourg, spécialisée dans la bière de luxe, a renoncé à construire une troisième unité de production en Alsace. Cette unité, dont l'implantation était prévue à Sélestat (Bas-Rhin), aurait employé progressivement jusqu'à un millier de salariés. La direction explique sa décision par la crainte d'une aggravation de la crise énergétique qui entraînerait une interdiction ou une taxation du verre perdu.

Licenciements chez S.K.F.

Le groupe S.K.F. (roulements à bille) a décidé la fermeture totale de l'établissement de Bois-Colombes (S.K.F.-C.A.M.) à la fin de ce mois. Sous réserve de l'approbation de l'inspection du travail, cinq cent trente-neuf personnes seront licenciées. Selon la direction, qui déclare maintenir le niveau global de production, deux cent quarante-deux d'entre elles seront reclassées dans les autres usines du groupe dans la région parisienne ; trente-et-une accéderont à la pré-retraite, comme trente-sept des quarante-six employés licenciés au siège social. Le groupe emploie au total six mille deux cent trente-cinq personnes en France.

En Meurthe-et-Moselle, le groupe La Rochette-Cempa, papier carton, a décidé de fermer son usine de Laneuville-devant-Nancy. Cette décision touche deux cent vingt personnes.

A Paris, les dix-sept salariés de la S.P.I.A., société d'import-export de produits chimiques, en cessation de paiements, ont trouvé porte close le 24 juillet, annonce l'union C.G.T. parisienne. Sans préavis ni indemnité, ni certificat de travail, le personnel a fait dresser un constat par huissier et a saisi l'inspection du travail.

Selon un bilan dressé par la C.G.T., les fermetures d'entreprises annoncées ces dernières semaines mettent en péril l'emploi de vingt deux mille personnes.

LES COMMUNISTES PRÉSENTENT UN PLAN EN SEPT POINTS POUR SAUVER LA CONSTRUCTION NAVALE

Une délégation du parti communiste français, conduite par M. Roland Leroy, secrétaire du comité central, a participé, mardi 25 juillet, à la journée d'action organisée à La Ciotat (Bouches-du-Rhône) à la suite de l'annonce de près de 1 700 suppressions d'emplois aux chantiers navals de cette ville.

A cette occasion, M. Leroy a présenté les « *sept mesures immédiates* » que propose son parti pour « *le maintien et le développement de l'activité des chantiers de La Ciotat et du littoral provençal* ».

Ces mesures, que *l'Humanité* du 26 juillet expose dès sa première page, sont dans leurs grandes lignes les suivantes :

1) Mise en chantier immédiate de trois navires destinés à remplacer ceux qui sont en fin de carrière pour les liaisons entre le continent et la Corse.

2) Obligation pour la compagnie privée française « Corsica Line » (liaison Corse-Italie) de naviguer exclusivement sous pavillons français et italien.

3) Construction de deux navires pour remplacer le car-ferry « Roussillon » qui doit être vendu en 1979.

4) Développement des activités de la compagnie nationalisée C.G.M. au détriment de la compagnie privée Daher dans le groupement d'intérêt économique Sud Cargo et, dans ce but, mise en chantiers de nouveaux cargos.

5) Développement du marché français des croisières.

6) Contraindre « *les armateurs marseillais comme les autres à construire, transporter, réparer français* ».

7) Maintenir et développer le potentiel matériel et humain des bureaux d'études.

CONJONCTURE

HAUSSE DES PRIX : 0,8 % EN JUIN

(Suite de la première page.)

Les produits laitiers sont en hausse de 0,8 % à la suite des décisions prises à Bruxelles le 12 mai dernier.

Les prix des produits manufacturés quant à eux ont augmenté de 1 % en juin, moins fortement donc qu'en mai (+ 1,3 %). Ce résultat est surtout la conséquence du relèvement à la mi-mai des tabacs et cigarettes et de celle des produits pétroliers (essence, fuel) le 23 juin. En un an, les prix des produits manufacturés progressent de 9 %. Mais il faut savoir qu'à part les constructeurs de camions qui ont relevé leurs prix de juin, les conséquences de la libération des prix industriels ne se sont pas encore fait sentir. Il faudra attendre le deuxième semestre pour juger des conséquences de la politique conduite par MM. Barre et Monory dans ce domaine.

Les « services » sont en hausse de 0,6 % (+ 1,2 % au mois de mai) malgré les répercussions de l'augmentation des tarifs postaux dont le poste progresse de 2 % en un mois. En un an, la hausse des services atteint 9,9 %.

Tout compte fait, les pouvoirs publics feront remarquer que la phase deux du plan Barre ne se déroule pas si mal. Et il est vrai que si l'on faisait abstraction des hausses volontairement décidées par le gouvernement en matière de tarifs publics et de produits énergétiques, le résultat de juin aurait été franchement bon.

Reste à savoir si la mise en liberté des prix industriels n'entraînera pas en 1978 une hausse du coût de la vie supérieure à 10,5 % ou 11 %. Tout dépendra maintenant de l'attitude des chefs d'entreprise. Anticiperont-ils ou non une accélération de l'inflation au second semestre ? Le pari de M. Barre n'est pas encore gagné...

La bonne tenue du franc

Cependant, la publication de cet indice, moins « mauvais » que prévu devrait logiquement consolider le redressement du franc vis-à-vis des monnaies « fortes » européennes — exception faite du franc suisse. Redressement qui se poursuit depuis plusieurs mois. Ainsi, le cours du deutschemark à Paris, est-il revenu ces jours-ci en dessous de 2,15 francs, pour la première fois depuis le début de novembre 1977. Ce cours, rappelons-le avait atteint près de 2,40 F dans la période précédant immédiatement les élections législatives pour retomber graduellement à 2,20 F vers le 15 mai dernier et y demeurer jusqu'à la mi-juin.

Depuis un mois, les perspectives de l'entrée éventuelle du franc dans le nouveau système monétaire européen et les bons résultats du commerce extérieur français ont provoqué une nouvelle baisse du D.M., du florin et du F.B. Cette baisse a amené une nouvelle réduction des montants compensatoires appliqués aux échanges agricoles entre la France et ses partenaires de la C.E.E., ramenés de 7,8 % à 6,8 % pour tous les produits, sauf pour la viande porcine (2,9 % contre 3,9 %).

En revanche, malgré l'annonce d'une forte diminution du déficit de la balance commerciale en juin aux Etats-Unis (voir d'autre part), le dollar est resté faible ce mercredi, ce qui traduit la méfiance des milieux financiers internationaux vis-à-vis de la devise américaine. A Francfort, son cours est revenu de 2,0570 DM à 2,0540 DM et à Tokyo il est tombé à son plus bas niveau depuis la deuxième guerre mondiale, soit 193,50 yens contre 195,10 yens la veille. A Paris, à l'inverse, il montait très légèrement à 4,4150 F contre 4,4025 F en raison des achats des importateurs avant les fermetures d'entreprises en août.

Les suites du sommet de Bonn

LE GOUVERNEMENT DE R.F.A. DÉCIDE POUR 7 MILLIARDS DE DEUTSCHEMARKS D'ALLÉGEMENTS FISCAUX

Le conseil des ministres de la R.F.A. a décidé, dans la nuit du 26 au 27 juillet, le principe d'allégements fiscaux pour l'année 1979 d'un montant global de 7 milliards de marks (plus de 15 milliards de francs). Le gouvernement proposera de plus au Parlement (Bundestag et Bundesrat) de voter pour l'année 1980 de nouveaux allégements fiscaux d'un même montant, a annoncé jeudi 27 juillet le porte-parole du gouvernement, M. Klaus Boelling, qui n'a pas précisé si ces allégements concerneraient, comme l'estiment les observateurs, surtout les entreprises. Le chancelier Helmut Schmidt pourrait annoncer lui-même le détail de ces mesures qui font partie des « pas nécessaires » auxquels s'est engagée la R.F.A. lors du récent sommet des sept pays occidentaux les plus industrialisés, les 16 et 17 juillet derniers, à Bonn.

● *La Banque centrale du Canada* a annoncé mercredi 26 juillet une hausse de son taux d'escompte, qui passe de 8,5 % à 9 %. — *(A.F.P.)*

● *La Banque nationale de Belgique* a décidé mercredi 26 juillet de relever de 5,5 à 6 % son taux d'escompte.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
26 JUILLET

Plus soutenu

Après la pause observée mardi, le mouvement de hausse est reparti à un rythme modéré mercredi à la Bourse de Paris. A l'issue d'une séance légèrement moins active que la précédente, l'indicateur instantané, en progrès de 0,4 % à l'ouverture, a terminé en hausse de 0,6 % environ.

Tous les compartiments n'ont pas bénéficié également de ce mouvement et une plus grande sélectivité est apparue. Ainsi, hormis les pétroles généralement fermes, des replis souvent peu importants ont été enregistrés dans la plupart des autres grands secteurs de la cote. Par solde, il semblait néanmoins que le bâtiment et les établissements financiers étaient en hausse. En tout cas, ce sont Eurofrance et C.I.C. qui ont réalisé les meilleures performances de la séance (+ 5,9 %), suivis de Perrier (+ 4,5 %) et Maisons Phénix (+ 4 %). Parmi les baisses, relativement nombreuses au total, seules celles de Signaux et Dumez méritent d'être signalées.

Bien que limitée, cette nouvelle hausse des valeurs françaises a provoqué une certaine surprise de la corbeille, où l'on prévoyait, avant la séance, la poursuite d'une période de consolidation des cours, sans plus. Il faut croire que la bonne tenue persistante du franc sur les marchés des changes séduit toujours les opérateurs étrangers, encore présents en assez grand nombre ce mercredi sur le marché. Visiblement, la meilleure allure du dollar n'a pas encore convaincu les gérants internationaux...

Aux valeurs étrangères, les mines d'or se sont redressées, de même que les américaines.

Sur le marché de l'or, le lingot a récupéré 90 francs sur le terrain cédé la veille et s'est établi à 27 680 francs après 27 750 francs. Quant au napoléon, il s'est effrité de 0,10 franc pour se retrouver à 260,80 francs. Le volume des transactions est resté modéré à 6,59 millions de francs contre 7 millions de francs.

LONDRES

Dans l'attente du vote, qui doit intervenir aux Communes sur le contrôle des dividendes, le marché se replie mais avec peu d'affaires. Les industrielles se tassent. Stabilité des Fonds d'Etat. Les mines d'or cèdent du terrain.

Or (ouverture) (dollars) 194 70 contre 194 30

VALEURS	CLOTURE 26/7	COURS 27/7
Beecham	673	675
British Petroleum	864	860
Courtaulds	118	118
De Beers	380	383
Imperial Chemical	385	384
Rio Tinto Zinc Corp.	221	219
Shell	560	552
Vickers	173	172
War Loan 3 1/2 %	31 1/4	31 1/4
*West Driefontein	28 7/8	28 1/2
*Western Holdings	27 3/4	27 9/16

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	25 juill.	26 juill.
Valeurs françaises	144,4	145,7
Valeurs étrangères	100,4	101,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	81,3	81,4

Taux du marché monétaire

Effets privés .. 7 1/4 %

NOUVELLES DES SOCIETES

FRUCTIFRANCE. — Constitution sous cette appellation par la Caisse centrale des banques populaires d'une nouvelle SICAV, dont le portefeuille sera composé à 60 % au moins de valeurs françaises.

EUROPE N° 1. — Selon les dirigeants de la société, les résultats nets du groupe pour l'exercice 1977-1978, qui s'achèvera le 30 septembre prochain, marqueront une progression très supérieure à 17,05 % par rapport à ceux de l'année précédente (40,07 millions de francs), déjà accrus de 40,6 %.

BIC PEN Corp. — Bénéfice net après impôt du premier semestre : 4,78 millions de dollars (+ 3 %).

LE SECOURS S. A. — Le bénéfice net de l'exercice clos le 30 juin dernier s'élève à 19,02 millions de francs contre 5,28 millions. Ce résultat comprend, il est vrai, 17,64 millions de francs de plus-values réalisées grâce à la vente de valeurs mobilières. Le dividende global est augmenté de 40,8 % à 22,50 F.

UNITED TECHNOLOGIES. — Bénéfice net record de 109,52 millions de dollars (+ 14 %) pour le premier semestre.

NEW-YORK

La hausse se poursuit

La communauté boursière américaine a bien accueilli, mercredi, l'annonce d'une sensible contraction du déficit commercial en juin (voir d'autre part) et la reprise technique amorcée la veille s'est poursuivie à bonne allure, l'indice des industrielles ajoutant 7,62 points à ses gains précédents pour s'établir à 847,19 en clôture.

Phénomène symptomatique du regain d'optimisme noté à Wall Street : l'activité, très modérée ces derniers temps, s'est fortement accélérée : 36,83 millions de titres ont changé de mains contre 25,42 millions mardi.

Pour bien des opérateurs, qui redoutaient un déficit très supérieur à celui enregistré, le pire a été évité. Du coup, les craintes inspirées par la baisse continue du dollar se sont considérablement atténuées, et autour de Big Board, certains n'excluaient plus la possibilité pour l'indice Dow Jones de franchir la barre psychologique de 850 maintenant que la phase de consolidation du marché semblait être terminée. Toutes les appréhensions n'ont cependant pas disparu, et une recrudescence toujours possible de l'inflation, accompagnée d'un ralentissement de l'expansion, continue d'entretenir un climat d'incertitude.

Sur 1 816 valeurs traitées, 844 ont monté et 481 ont baissé.

VALEURS	COURS 25 7	COURS 26 7
Alcoa	42 3/8	44 ...
A.T.T.	60 3/8	61 ...
Boeing	61 7/8	62 ...
Chase Manhattan Bank	32 1/2	32 ...
Du Pont de Nemours	114 .	114 3/4
Eastman Kodak	59 1/2	60 3/4
Exxon	45 1/8	45 1/2
Ford	44 3/4	44 3/4
General Electric	53 1/4	53 3/4
General Foods	32 1/4	32 7/8
General Motors	60 5/8	61 7/8
Goodyear	18 3/4	17 ...
I.B.M.	272 1/2	273 1/2
I.T.T.	29 7/8	30 1/8
Kennecott	21 7/8	22 3/8
Mobil Oil	63 ...	62 7/8
Pfizer	33 5/8	34 1/8
Schlumberger	88 3/8	87 3/8
Texaco	26 1/4	26 1/8
U.A.L. Inc.	35 7/8	36 5/8
Union Carbide	38 1/8	38 3/4
U.S. Steel	28 1/4	28 1/4
Westinghouse	22 1/4	22 5/8
Xerox	56 1/4	55 3/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	26/7	27/7
1 dollar (en yens)	196 10	198 70

BOURSE DE PARIS - 26 JUILLET - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	34 05	2 458	GAN (Sté) Centr.	629	629	Laffitte-Bail.	140 10	138 90	Immoinvest.	92 ..	91
5 %	51 70	2 411	Protectrice A.I.R.	240	241	Locabail Immob.	271	272	Cie Lyon. Imm.	192	192 20
5 % 1920-1960	d146	2 411	S.P.E.G.	151	155	Loca-Expansion	106	106	UFIMEG	o 91 10	92
3 % amort. 45-54	71	2 959	U.A.P.	585	566	Locafinancière	135 20	137 10	U.G.I.M.O.	111 50	112 20
[illegible]											

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
[illegible]					

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26/7	COURS DES BILLETS achat / vente
[illegible]			

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/7
[illegible]		

SICAV

[illegible]		

HORS COTE

[illegible]		

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE MARCHÉ DU POIDS LOURD

Renault-Véhicules industriels va collaborer avec le groupe américain Mack

Renault-Véhicules industriels (R.V.I.), qui regroupe les marques Saviem et Berliet, a signé avec la société Mack, second producteur américain de camions de gros tonnage, une lettre d'intention en vue d'un accord de coopération. Aux termes de cette lettre, la coopération entre les deux constructeurs de poids lourds se développerait dans trois directions : d'une part, Mack distribuerait aux Etats-Unis, par son réseau, des camions R.V.I. de gamme moyenne (6 à 13 tonnes), qui compléteraient la gamme actuelle de la firme américaine (spécialisée dans les véhicules lourds) ; d'autre part, ces deux firmes étudieraient la possibilité de distribuer les camions Mack par le réseau de Renault-Véhicules industriels en France. Enfin, précise le communiqué diffusé par les deux firmes : « Le développement des échanges d'informations entre les deux sociétés pourrait les conduire à envisager un programme d'opérations conjointes pour de nouveaux modèles ou organes. » *En clair, la coopération pourrait, dans un stade ultérieur, être élargie à des échanges technologiques ou des recherches en commun, voire même à des échanges d'organes ou de modèles.*

Ce protocole, signé moins de quatre mois après un accord de principe conclu avec American Motors (*le Monde* daté 23 avril), confirme l'importance attachée par Renault à la pénétration du marché américain, où elle n'avait jamais réussi jusqu'ici à s'imposer et dont elle avait paru longtemps se désintéresser, contrairement à Volvo ou à Volkswagen. Les deux protocoles d'accord (avec American Motors et avec Mack) sont d'ailleurs en bien des points parallèles. Comme American Motors pour les voitures, Mack, filiale du groupe Signal, est un petit constructeur (trente-trois mille cent trente-six véhicules produits en 1977, loin derrière Ford, Dodge, General Motors et International Harvester). Il est spécialisé dans les camions de gros tonnage (de plus de 15 tonnes). De même qu'American Motors, Mack a besoin d'enrichir sa gamme de modèles nouveaux, en l'occurrence de camions Diesel de tonnage moyen, dont le marché se développe considérablement depuis quelques années aux Etats-Unis. On notera également que, dans les deux protocoles d'accord, Renault envisage la possibilité de distribuer par son propre réseau des modèles de son partenaire. En ce l concerne Mack, le problème sera d'éviter que les véhicules américaine ne concurrencent les modèles Berliet, souvent très proches. Comme pour l'accord conclu avec American Motors enfin, la régie Renault envisage d'élargir la coopération au domaine technique ou industriel.

Dans les deux cas, l'avantage de la Régie est important. Le marché américain, l'un des plus considérables du monde pour les camions comme pour les automobiles, est aussi l'un des plus difficiles à investir. Il est quasiment impossible à pénétrer sans réseau commercial important. A moins d'une association, le coût d'une percée sur ce marché est d'autant plus élevé qu'elle ne peut être réalisée que sur une grande échelle. Mack, grâce à un réseau de plus de huit cents points de vente ou d'après-vente, permettra à R.V.I. d'exporter rapidement d'importantes quantités de véhicules.

Renault est cependant dans une position de moindre force à l'égard de Mack qu'envers American Motors. Renault-Véhicules industriels a absolument besoin de diversifier et surtout de consolider ses exportatoins, jusqu'ici aléatoires (après un coup d'éclat en 1975, elles ont chuté de près de 30 % en 1976 et de 19 % en 1977). Mal connu en dehors de l'Europe, le nouveau groupe de véhicules industriels de la Régie (la fusion de Berliet et de Saviem ne sera effectivement réalisée qu'à l'automne) doit en outre s'appuyer sur un partenaire connu, à la réputation solide, ce qui est le cas de Mack dans les véhicules de haut de gamme. La firme américaine de poids lourds se porte en effet beaucoup mieux qu'American Motors. Pour un chiffre d'affaires de 1,3 milliard de dollars en 1977, elle a réalisé un bénéfice de 37 millions de dollars et ses modèles, réputés pour leur solidité et leurs qualités techniques, se vendent bien. Mack aurait quand même besoin de l'appui de Renault pour s'implanter en Europe et en France où il n'a fait jusqu'ici qu'une percée timide (il couvre 2 % du marché français des véhicules de plus de 20 tonnes).

Le protocole d'accord signé par la Régie avec Mack a donc plus de chances d'aboutir rapidement à un accord définitif que celui conclu avec American Motors. Annoncée initialement pour le mois de juin, la signature de cet accord a été repoussée à l'automne. Plus que les fluctuations du dollar qui rendent les négociations financières ardues, et que les problèmes techniques d'adaptation des modèles Renault aux normes américaines, il semble, en effet, que les difficultés financières aiguës d'American Motors soient à la source des hésitations de la Régie. Il ne serait pas impossible que l'accord avec Mack, prévu pour la fin de l'année, soit finalement conclu avant l'accord avec l'American Motors.

VÉRONIQUE MAURUS.

DANS UNE INTERVIEW A « PARIS-MATCH »

Jacques Mesrine déclare qu'un surveillant a été complice de son évasion

Dans une longue interview accordée à une journaliste indépendante, Isabelle de Wangen, que publie ce jeudi matin 27 juillet l'hebdomadaire *Paris-Match*, Jacques Mesrine, qualifié d'« ennemi public numéro un », affirme qu'il ne se rendra jamais à la police et rejette toute complicité des avocats lors de son évasion de la prison de la Santé le 8 mai dernier.

Photographié avec deux revolvers placés dans des étuis fixés à sa ceinture, au côté de la journaliste qui, selon le récit, aurait été contactée par Jacques Mesrine, ce dernier déclare s'assimiler désormais « *à un gibier, avec des milliers de chasseurs autour de lui* ».

Après avoir indiqué que son évasion était une affaire mûrie de longue date, qu'il pensait notamment faire sauter les grilles de la prison avec du plastic, l'ennemi public numéro un prétend qu'une rencontre avec un « *maton* » (surveillant) a changé ses projets.

Mesrine explique ainsi qu'il a réussi, au long de plusieurs mois, à se créer une véritable complicité avec cet homme, qui lui aurait même proposé il y a deux ans : « *Si vous montez quelque chose, je serais prêt à vous aider. Vous n'êtes pas un bavard. Vous ne me ferez pas piquer* ». Ce gardien lui aurait notamment procuré, à titre de test, des moulages des clés coulés dans du plâtre l'année dernière. En avril dernier, un peu avant l'évasion, ce même gardien aurait réussi à faire pénétrer dans la prison tout un matériel (crochets, échelle, etc.) qui a servi à Mesrine et à ses deux complices, François Besse et Carman Rive.

Les circonstances de l'évasion, qui comportent de nombreux détails pour le moins surprenants, se terminent par la version de Mesrine sur la mort de Carman Rive, tué lors de l'opération : « *Sa mort n'a pas eu lieu comme on l'a raconté*, dit Mesrine. *Il a commencé à enjamber le mur, il s'est laissé glisser. Mais comme il n'était jamais descendu avec une corde, et que, physiquement, il n'était pas prêt, il a dû se brûler les mains. A 7 mètres du sol, il a lâché sa corde. En-dessous, il y avait des échafaudages et il est tombé k. o. sur place.* »

Mesrine affirme encore que lui et son autre complice François Besse se sont précipités pour le ramasser, mais que, au même moment, « *un policier, qui s'était caché derrière la borne des pompiers, lui a tiré à bout portant dans le dos* ».

A la fin de l'interview, Jacques Mesrine reconnaît sa participation au hold-up de Deauville (dans la nuit du 26 au 27 mai), où il affirme avoir volé 13 millions de francs anciens : « *Ce n'est pas beaucoup*, explique-t-il, *mais c'est mieux que de travailler chez Renault ou pour le SMIC de M. Barre.* »

VIOLENTE EXPLOSION DANS UN GROUPE H.L.M. A CRÉTEIL

Un engin a explosé, mercredi 26 juillet, vers 22 h. 30, à Créteil (Val-de-Marne) endommageant deux appartements d'un groupe d'immeubles H.L.M., 3, square Martinez. Les dégâts sont importants mais n'ont pas fait de blessés.

Selon les premières indications recueillies, l'explosion s'est produite sur un terrain vague, à l'extérieur de ce groupe d'immeubles. Une enquête est ouverte par les services de police judiciaires ; les débris de l'engin explosif sont soumis actuellement aux spécialistes du laboratoire municipal. L'immeuble, de construction récente, est occupé depuis plus d'un an par cent quatre-vingt-trois familles. Divers poblèmes s'étaient posés, il y a quelques mois, dans ce groupe d'immeubles. Certaines malfaçons avaient provoqué des manifestations de la part des habitants, soutenus par la nouvelle municipalité de Créteil.

● *Après l'attentat contre le téléphérique de l'aiguille du Midi*, une information judiciaire a été ouverte, mercredi 26 juillet, par le parquet de Bonneville (Haute-Savoie). En outre, les travaux pour la remise en service du téléphérique ont commencé.

De son côté, le Front nationaliste savoyard (F.N.S.), qui a revendiqué l'attentat (*le Monde* du 26 juillet), demande dans un communiqué « *l'instauration de la Savoie en région autonome, comme le Val-d'Aoste ou le Valais* », ainsi que « *l'arrêt de la « marchandisation » de la montagne, du pays et du peuple savoyards entreprises par le système capitaliste français et multinational* ». Le F.N.S. indique enfin que « *ces actes se poursuivront, mais toujours symboliquement, sans que la vie des personnes, même au service du pouvoir ou de l'argent soit mise en danger* ».

NOTRE COLLABORATRICE CLAIRE BRISSET EXPULSÉE DU GABON APRÈS AVOIR ÉTÉ INCARCÉRÉE DURANT SIX HEURES

Notre collaboratrice Claire Brisset, qui effectuait un reportage sur la santé en Afrique noire et qui revenait du Mali, s'est vu refuser l'entrée au Gabon, le mercredi 26 juillet, par les autorités de Libreville, et expulsée du territoire gabonais après avoir été tenue au secret pendant six heures.

Après la saisie de son passeport et de son billet de retour, notre collaboratrice a été, sans explication, jetée dans un cachot aveugle, exigu et fermé à clé, où se trouvait déjà, depuis trente-six heures, un jeune Sénégalais venu rendre visite à son père. Depuis son incarcération, il n'avait reçu ni nourriture ni boisson. « Nous n'avons pas de caisse spéciale pour alimenter ces gens-là », *expliquaient les geôliers. Quelques heures plus tard, le cachot s'est ouvert pour un troisième prisonnier, un réfugié politique béninois.*

Les policiers gabonais se sont refusés à permettre toute possibilité de contact de notre envoyée spéciale avec l'ambassade de France. Cette demande a même été considérée comme une « injure à la souveraineté gabonaise ».

Les autorités ont posté, pour plus de sécurité, devant le cachot, un militaire en uniforme, mitraillette au poing. Après six heures de ce traitement, Claire Brisset s'est trouvée placée, manu militari, *dans le premier avion pour Paris, o elle est arrivée ce jeudi matin. Son seul tort : avoir « avoué » à son arrivée qu'elle était journaliste au* Monde. *Il ne lui était pas apparu que cette qualité dût, en effet, être cachée aux autorités d'un pays africain qui se flatte d'entretenir avec la France des* « relations amicales ».

Le personnel de la S.F.P. exige la garantie de l'emploi

Après avoir été reçu par M. Valéry Giscard d'Estaing, mardi, M. Jean-Charles Edeline, président de la Société française de production, a rendu compte au comité d'entreprise, mercredi, de son entretien avec le président de la République. Une assemblée générale des personnels a eu lieu ensuite, à l'appel du Syndicat national de la radio-télévision C.G.T. et du Syndicat unifié de radio-télévision C.F.D.T. Ceux-ci ont souligné que M. Edeline n'avait pas obtenu les garanties nécessaires pour assurer le redressement d'une situation qu'ils jugent inquiétante. Ils ont exprimé la crainte de licenciements « au coup par coup », M. Edeline ayant déclaré qu'il n'y aurait pas de « licenciements systématiques ». Au ministère de la culture et de la communicatiion, on précise que le plan de redressement demandé au président de la S.F.P. n'est pas un plan de « dégraissage ».

Le Syndicat national de radio-télévision C.G.T. et le Syndicat unifié de radio-télévision C.F.D.T. ont rendu public, mercredi 26 juillet, le communiqué suivant :

« A l'appel du S.N.R.T.-C.G.T. et du S.U.R.T.-C.F.D.T., une assemblée générale du personnel de tous les centres de la Société française de production s'est tenue le 26 juillet, aux Buttes-Chaumont après le comité d'entreprise.

» L'assemblée générale appelle le personnel de la S.F.P. à mener les luttes revendicatives concernant l'emploi, les salaires, la qualification professionnelle, les conditions de travail, la convention collective commune aux organismes issus de l'O.R.T.F.

» Elle dénonce l'utilisation de la gestion cellulaire mise en place par Edeline qui lui permet de faire apparaître artificiellement ce qu'il veut voir ou faire voir et le double langage que cela lui permet de tenir, et se déclare prête à réagir à tout moment contre des tentatives directes ou indirectes de remise en cause de l'emploi des personnels.

» Elle exige qu'un volume de production qualitatif et quantitatif garantisse l'emploi. Elle dénonce la campagne d'intoxication et de culpabilisation des personnels et rappelle, quelles que soient les orientations retenues, que les intimidations pour mettre le personnel en condition feront l'objet chaque fois qu'elles se produiront d'une réaction syndicale immédiate.

» L'assemblée générale exige que la demande d'entrevue formulée par les organisations syndicales S.N.R.T. - C.G.T. et S.U.R.P. - C.F.D.T. au ministre de la culture et de la communication soit honorée dans les meilleurs délais.

» Une assemblée générale du personnel sera convoquée avant le 15 septembre. »

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DE JOINVILLE-LE-PONT ANNULÉES

Le Conseil d'Etat a confirmé l'annulation par le tribunal administratif de Paris, en date du 23 mai 1977, des élections municipales du 20 mars 1977 de Joinville-le-Pont (Val-de-Marne). Cette élection avait été invalidée en raison de la distribution massive d'un tract anonyme de dernière minute, dans la nuit du 19 au 20 mars 1977.

Conduite par M. Guy Gibout, P.C., la liste d'union de la gauche, composée de 14 P.C., 9 P.S., 2 P.S.U. et 2 M.R.G., l'avait emporté au second tour avec 4 035 voix en moyenne contre 3 836 à la liste de la majorité, dont le chef de file était M. Derou, mod. maj., sur 10 463 inscrits et 7 923 suffrages exprimés. Au premier tour, alors que le maire sortant, M. Garchery, mod. maj., ne s'était pas représenté, la liste d'union de la gauche avait recueilli 3 079 suffrages en moyenne contre 2 186 à celle de la majorité, 1 558 à une liste d'action locale conduite par M. Oyarzabal, 595 à une liste écologiste conduite par M. Achaintre et 307 à une autre liste d'action locale conduite par M. Ribetti.

A B C D E F G

Le numéro du « Monde » daté du 27 juillet 1978 a été tiré à 522 395 exemplaires.

Au Portugal

LA PLUPART DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA RÉVOLUTION PRÉCONISENT DES ÉLECTIONS ANTICIPÉES

(De notre correspondant.)

Lisbonne. — Après douze heures de discussion, les officiers du Conseil de la révolution portugais ont abandonné l'immeuble de l'état-major général des forces armées, le mercredi 26 juillet, sans faire de déclaration. La réunion avait été convoquée la veille par le président de la République, qui, selon la Constitution, doit écouter cet organe politico-militaire avant de prendre une décision concernant « *la désignation ou le renvoi* » d'un premier ministre.

Tirant les conséquences de la rupture de l'accord gouvernemental P.S.-C.D.S. (Centre démocratique et social), la majorité des conseillers a préconisé, croit-on savoir, la convocation d'élections législatives anticipées (1). Deux tendances se seraient dégagées à propos de la nature du gouvernement qui devrait préparer ces élections. Pour les uns, le président de la République devrait maintenir le cabinet actuel, dirigé par M. Mario Soares. D'autres se montreraient plutôt favorables à la formation d'un gouvernement de gestion, sous la responsabilité du chef de l'Etat.

Le général Eanes va, à présent, recueillir les points de vue à ce sujet des partis représentés au Parlement. Il devait recevoir à Belem, ce jeudi, les leaders du parti communiste, du parti social démocrate (P.S.D.) et de l'Union démocratique populaire (U.D.P., extrême gauche). La même question a déjà été longuement abordée au cours des entretiens qu'il a eus au début de la semaine avec MM. Soares et Freitas Do Amaral, leaders du P.S. et du C.D.S. — J. R.

(1) Celles-ci ne pourraient, de toute façon, avoir lieu avant le début de l'année prochaine.

Les départs en vacances

LE SAMEDI 29 JUILLET ET LE MARDI 1er AOUT SERONT LES « JOURS NOIRS »

« Bison Futé » redouble de conseils à la veille des grands déplacements qui marquent la fin du mois de juillet et le début du mois d'août. Les spécialistes de la circulation routière vont essayer de se « racheter » de leur mauvaise prestation du début de juillet. Ils avaient alors oublié de penser que la Bretagne serait délaissée par les vacanciers à cause des intempéries et de la marée noire, qui ont précipité les touristes vers la Côte d'Azur.

Douze millions de Français et deux millions d'étrangers vont prendre la route entre le jeudi 27 juillet et le mercredi 2 août. Pour le départ, les jours à éviter sont le samedi 29 juillet et le mardi 1er août. Le jeudi 27 juillet et le mercredi 2 août sont en revanche conseillés. Pour les retours, les deux jours difficiles seront vendredi 28 juillet et samedi 29. Par contre, le mercredi 26 et le dimanche 30 juillet devraient être plus tranquilles.

Quant aux « heures noires », elles sont prévues pour vendredi 28 juillet en fin d'après-midi et tous les matins, du samedi 29 juillet au mardi 1er août.

M. Michel Fève, directeur des routes et de la circulation routière, a commenté ces informations le mercredi 26 juillet. Il a indiqué que, à partir du 27 juillet, les automobilistes qui emprunteront la R.N. 10 entre Bordeaux et la frontière espagnole disposeront d'un dispositif d'informations routières télévisuelles. Des écrans de télévision, placés sur neuf sites, doivent leur permettre d'obtenir des informations actualisées toutes les trente minutes sur l'état de la circulation et les itinéraires de délestages.

D'autre part, un million et demi de Parisiens prendront le train au cours de la même période selon les prévisions de la S.N.C.F. Au total, pour les cinq jours s'étalant du vendredi 28 juillet au mardi 1er août, près de 1 840 trains, dont 600 supplémentaires, seront mis à la disposition du public au départ de Paris.

Les gares parisiennes les plus fréquentées seront la gare de Lyon (403 trains), la gare du Nord (371) et la gare d'Austerlitz (369 trains).

Initiatives espagnoles pendant la grève des aiguilleurs du ciel

La fédération générale des transports et de l'équipement C.F.D.T. apporte, dans un communiqué, son « *total soutien* » aux contrôleurs aériens qui observent, du vendredi 28 au lundi 31 juillet, une grève du zèle. Elle exige des pouvoirs publics « *l'ouverture immédiate de négociations sur la base de la plate-forme revendicative intersyndicale* ». A son avis, « *le gouvernement, par son inertie, par son blocage de toute négociation, porte l'entière responsabilité de l'extension du conflit et de ses conséquences sur le transport aérien* ».

De son côté, l'Espagne prendra des mesures spéciales pour diminuer les inconvénients qu'entraîne pour les voyageurs la grève des aiguilleurs du ciel. Les passagers, dont les vols entre l'Europe et l'Espagne seront annulés, pourront prendre les trains internationaux Madrid-Paris et Barcelone-Genève, la différence de prix entre les deux modes de transport leur étant restituée.

● *Jean-François Rosman*, âgé de dix-neuf ans, a été écroué mercredi 28 juillet à Metz pour avoir blessé deux jeunes Algériens mardi 25 juillet dans la soirée. Circulant à Maizières (Moselle), en état d'ivresse, il a fait feu par deux fois sur un groupe de jeunes gens, blessant légèrement Amar Ouann Aughi, vingt ans, tandis que Abdelkader Benghalia, seize ans, touché en plein visage, a été conduit dans un état grave à l'hôpital central de Nancy.

● *Une déclaration du Comité canadien pour la libération de Dalila Maschino.* — Aucun crédit ne peut être accordé aux déclarations de Mme Dalila Maschino, à moins qu'elles ne soient faites en toute liberté, a déclaré mercredi 26 juillet à Montréal le porte-parole du comité canadien pour la libération de cette jeune femme algérienne. Selon le porte-parole, Mme Dalila Maschino ne pourra « *dire la vérité qu'étant libre et assurée d'être à l'abri d'éventuelles représailles de son frère* ». D'autre part, en raison même de telles représailles, le comité « *doute de l'efficacité d'une commission rogatoire en sol algérien* ». — *(A.F.P.)*

La France ouvre certaines installations nucléaires civiles à l'agence de Vienne

LIRE PAGE 29

Crise institutionn

Après la destitution de M. So

Une mise à l'épreuve